

INJEP NOTES & RAPPORTS RAPPORT D'ÉTUDE

■ Janvier 2022
■ INJEPR-2022/01

Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021

CRÉDOC
CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE ET
L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE

CREDOC

■ Solen BERHUET, Lucie BRICE MANSENCAL,
Sandra HOIBIAN, Charlotte MILLOT, Jörg MÜLLER

Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021

*Solen Berhuet, Lucie Brice Mansencal, Sandra Hoibian,
Charlotte Millot, Jörg Müller (CREDOC)*

[Pour citer ce document](#)

Berhuet S., Brice Mansencal L., Hoibian S., Millot C., Müller J. (CREDOC), 2021, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021*, INJEP Notes & rapports/rapport d'étude.

SOMMAIRE

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS.....	5
AVANT PROPOS	15
1. DÉBUT 2021 : UNE CRISE SANITAIRE QUI PÈSE SUR LE MORAL DES JEUNES	17
Une vague d'optimisme stoppée net – 45 % des jeunes avec un état d'esprit négatif.....	18
Près d'un jeune sur deux considère que la pandémie liée au coronavirus est très pénible à vivre.....	25
Un manque de sociabilité clairement exprimé : plus de six jeunes sur dix souffrent d'un manque de contact avec leurs amis et connaissances.....	30
Plus de quatre jeunes sur dix éprouvent régulièrement un sentiment de solitude	34
Plus d'un an après le début de la crise sanitaire, la satisfaction à l'égard de la vie personnelle baisse	36
2. UNE DIFFICULTÉ À SE PROJETER DANS L'AVENIR – DES ATTENTES FORTES VIS-À-VIS DES POUVOIRS PUBLICS	41
Un tiers des jeunes n'envisagent l'avenir qu'à court terme	41
La confiance dans l'avenir vacille	43
Avec la crise, une hausse des attentes des jeunes en matière d'emploi	45
Pour choisir sa voie professionnelle, la question de la rémunération pèse le plus dans la décision ...	47
Un tiers des jeunes considèrent que la crise a changé leur projet professionnel ou de formation.....	51
Fonder une famille et accéder à un logement sont les deux principaux projets d'avenir	54
3. DES JEUNES MOINS NOMBREUX À ESTIMER NE PAS AVOIR ACCÈS AUX AIDES AUXQUELLES ILS AURAIENT PU PRÉTENDRE – MAIS UNE DÉGRADATION DE LA CONNAISSANCE DES AIDES ET DES DROITS	59
En un an, le sentiment de non-recours baisse, mais concerne encore un quart des jeunes.....	61
... la méconnaissance des prestations et des dispositifs d'aide aux jeunes progresse	65
Plus de la moitié des jeunes ont déjà entendu parler des aides alimentaires dans les universités et des cellules de soutien psychologique liées à la crise de la Covid	71
Un peu plus d'un quart des jeunes estiment que le manque d'information sur les aides est responsable du non-recours aux droits sociaux	75
4. UNE MOBILITÉ QUOTIDIENNE ENTRAVÉE PAR LA CRISE SANITAIRE.....	87
Plus de la moitié des jeunes ont réduit leurs sorties du domicile par rapport à l'époque préCovid : un phénomène qui touche davantage les jeunes femmes	87
Des étudiants très largement concernés par l'enseignement à distance	90
Quatre jeunes sur dix souhaitent poursuivre l'expérience du télétravail, mais plutôt à temps partiel.....	93

5. UN PARCOURS RÉSIDENTIEL MARQUÉ PAR DES RETOURS PLUS FRÉQUENTS AU FOYER PARENTAL	97
La part des jeunes vivant chez leurs parents progresse	102
Les motifs de retour au domicile parental	110
6. DES PROJETS DE MOBILITÉ INTERNATIONALE TOUJOURS D'ACTUALITÉ, MAIS REPORTÉS EN RAISON DE LA CRISE	115
La moitié des jeunes ont déjà passé au moins un mois au total dans un autre pays européen	115
Près d'un tiers des jeunes ont dû renoncer à un départ à l'étranger	121
Près de la moitié des jeunes souhaitent partir à l'étranger, pour des raisons autres que des vacances, dans les cinq années à venir	125
7. LA PARTICIPATION CITOYENNE FREINÉE PAR LA CRISE SANITAIRE	129
Près de trois jeunes sur dix pensent que la société privilégie les plus âgés au détriment des plus jeunes.....	130
En 2021, un peu moins d'un jeune sur deux a le sentiment que son avis compte	136
Les jeunes divisés au sujet de la protection de la santé des citoyens au détriment des libertés individuelles	139
Une participation citoyenne bridée par les effets de la crise sanitaire	141
8. PLUS DE LA MOITIÉ DES JEUNES ONT ÉTÉ VICTIMES DE DISCRIMINATIONS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES	153
Plus d'un quart des jeunes ont subi des discriminations à cause de leur apparence physique ou à cause de leur âge.....	156
École, lieu d'études ou de formation arrivent en tête des lieux où les jeunes indiquent avoir été victimes de discriminations.....	161
9. L'ENGAGEMENT DES JEUNES SE RENFORCE : UNE ÉVOLUTION POTENTIELLEMENT ACCENTUÉE PAR LE VÉCU DE LA CRISE	169
La hausse de la participation associative des jeunes observée en 2020 se confirme	170
Près de la moitié des jeunes s'engagent fréquemment	173
Près de neuf jeunes sur dix sont déjà bénévoles ou envisagent de le devenir	177
L'engagement dans les domaines du sport et de la culture/loisirs diminue fortement dans le contexte de la crise sanitaire.....	180
L'environnement, premier moteur d'engagement des jeunes, perd du terrain au profit de la lutte contre les discriminations.....	185
Le manque de temps est de moins en moins un frein à l'engagement.....	192
ANNEXES	197
Bibliographie	197
Régression logistique.....	202
Questionnaire Baromètre DJEVPA sur la jeunesse (6 ^e vague)	203

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Présentation de l'enquête

Cette synthèse reprend les principaux résultats de la sixième vague du baromètre sur la jeunesse mise en place à la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, en collaboration avec l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

Les thématiques abordées au cours de cette vague sont les suivantes : les aspirations et l'état d'esprit des jeunes, leurs projets d'avenir et leur situation sur le marché du travail, leur accès aux droits sociaux, leur mobilité quotidienne et leur parcours résidentiel, leur mobilité internationale, leur expérience d'inégalités et de discriminations, et enfin leur participation citoyenne ainsi qu'associative et bénévole.

L'enquête a été réalisée en ligne, du 8 mars 2021 au 8 avril 2021, auprès d'un échantillon représentatif de 4 644 jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France (y compris en outre-mer), sélectionnés selon la méthode des quotas. Les quotas nationaux (région, taille d'agglomération, âge, sexe, niveau de diplôme, situation d'activité) et régionaux (sexe, âge, niveau de diplôme, situation d'activité) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population. Un redressement a été effectué pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale des jeunes âgés de 18 à 30 ans. Ce redressement intègre notamment l'ensemble des variables de quotas.

Une crise sanitaire qui pèse sur le moral des jeunes

Optimiste et engagé, tel était le mot d'ordre de la jeunesse à l'aube de la crise sanitaire. Celle-ci est venue ébranler cet état d'esprit. Habitant souvent seuls dans de petits logements¹, les jeunes ont vécu difficilement les périodes de confinement. À la crise sanitaire s'ajoutent ses conséquences sur le plan économique². L'état des lieux du marché du travail publié par le service statistique du ministère chargé du travail en février 2021 montre que les jeunes subissent alors pleinement le ralentissement de l'activité économique³. L'ensemble de ces facteurs a conduit à une dégradation de la vie des jeunes, et tout particulièrement de ceux cumulant déjà plusieurs fragilités socio-économiques.

En 2020, interrogés avant et au début du premier confinement, les jeunes s'étaient montrés plus positifs qu'en 2019 lorsqu'ils avaient été questionnés sur les mots ou phrases courtes qui décrivaient le mieux leur état d'esprit : 53 % d'entre eux affichaient un état d'esprit positif, contre 46 % l'année précédente, en 2019. En 2021, cette vague d'optimisme a été stoppée net et le pessimisme gagne à nouveau du terrain, faisant désormais jeu égal avec les opinions positives : 46 % des jeunes déclarent un état d'esprit positif alors qu'une proportion équivalente cite des évocations négatives (45 %). Ce pessimisme témoigne de l'impact de la crise sanitaire sur la jeunesse.

Près d'un jeune sur deux (49 % exactement) considère que la pandémie liée au coronavirus a été une période particulièrement pénible à vivre. Un tiers (33 %) donne au vécu de cette période une note de « pénibilité moyenne » et seulement 18 % estiment que la pandémie correspond à un vécu peu ou pas

¹ Enquête nationale sur le logement de l'INSEE 2013.

² Voir Étude CoviPrev Santé Publique France, COVID-19 : point épidémiologique, 12 mars 2021.

³ Voir DARES, *Les jeunes face à la crise sanitaire*, 16 septembre 2021 [\[en ligne\]](#).

pénible du tout. La pénibilité ressentie est d'autant plus grande que les jeunes font état d'une situation personnelle ou professionnelle difficile (chômage, contrat précaire). La pandémie a été également plus difficilement vécue par les jeunes femmes, la crise ayant opéré une forme de retour en arrière sur la parité⁴.

En 2021, les difficultés d'ordre psychologique l'emportent sur les difficultés socio-économiques, telles que la perte d'argent ou la perte de logement. Un peu moins d'un jeune sur trois indique avoir perdu son emploi au cours de l'année écoulée (28 %) et manquer de matériel adapté pour se connecter à Internet (27 %). Respectivement 21 % et 16 % de l'ensemble des jeunes voient ces difficultés directement en lien avec la crise sanitaire. Parmi les difficultés rencontrées, certaines sont plus souvent imputées par les jeunes à la période pandémique : la perte de relations sociales, l'isolement, la perte d'emploi ou du job d'étudiant.

La crise sanitaire et les mesures de distanciation ont mis à mal les mécanismes de sociabilité des jeunes. 63 % des 18-30 ans déclarent souffrir d'un manque de contact avec leurs amis et connaissances, et un jeune sur deux (50 %) indique que les membres de sa famille lui manquent. 40 % regrettent la diminution des contacts avec leurs camarades d'études ou avec leurs collègues de travail, et un peu plus d'un cinquième (22 %) souffre d'une limitation des contacts avec les voisins. Les liens de sociabilité se sont particulièrement distendus chez les jeunes qui ont vécu plusieurs situations difficiles pendant la crise sanitaire.

Un sentiment fréquent de solitude est relaté par 41 % des jeunes en 2021, 33 % se sentant seuls de temps en temps, 17 % disant n'être que rarement confrontés à ce sentiment et 9 % ne jamais se sentir seul. Ce phénomène touche plus souvent les femmes, les jeunes parents ainsi que les jeunes célibataires. Plus généralement, le sentiment de solitude croît avec le sentiment que la crise était pénible, voire très pénible à vivre. 50 % des jeunes ayant très mal vécu la crise se sentent souvent ou presque tous les jours seuls, contre 28 % de ceux pour qui la crise n'était pas une expérience particulièrement désagréable.

Une difficulté à se projeter dans l'avenir

Six jeunes sur dix (59 %) considèrent en 2021 que leur vie actuelle correspond à leurs attentes. Cette proportion est en recul de 6 points par rapport à 2020 et à son plus bas niveau depuis l'introduction de la mesure il y a six ans. La satisfaction par rapport à sa vie actuelle baisse dans l'ensemble des groupes sociodémographiques mais est particulièrement notable parmi les jeunes titulaires du baccalauréat ou d'un niveau de diplôme supérieur, les 25-30 ans et les femmes.

L'effritement de la satisfaction dans sa vie va de pair avec une plus grande difficulté à se projeter dans l'avenir et à se fixer un projet⁵. Ainsi, 37 % des jeunes essaient de préparer des projets et changements à l'horizon des 3 à 5 ans à venir, alors qu'une proportion presque identique (35 %) n'envisage les choses qu'à court terme. Seuls 15 % envisagent leur vie à plus long terme, tandis que 12 % ne donnent pas de réponse ou ne savent pas se positionner par rapport à cette question.

En 2021, 60% des jeunes de 18-30 ans se montrent confiants face à l'avenir, soit 7 points de moins qu'en 2020. Les incertitudes économiques par rapport aux évolutions de l'après-crise et plus particulièrement les anticipations de l'évolution du marché de travail semblent particulièrement inquiéter les jeunes. Les attentes des jeunes quant aux pouvoirs publics sont ainsi particulièrement fortes

⁴ Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, « L'impact du confinement sur les inégalités femmes-hommes », enquête réalisée par Harris interactive, [en ligne](#) et Hoibian S., Berhuet S., Croutte P., Coulange M., Brice Mansencal L., « La crise sanitaire provoque un retour des rôles genrés traditionnels », *Consommation et modes de vie*, n° 316.

⁵ Keyes C. L., « Social Well-Being », *Social Psychology Quarterly*, n° 2, vol. 61, 1998, p. 121-140

en matière d'emploi : elles enregistrent la plus forte progression par rapport à 2020 dans une liste de domaines dans lesquels les jeunes souhaiteraient que l'État s'engage davantage. Ainsi, 29 % des jeunes aimeraient que les pouvoirs publics les aident à trouver un emploi, soit une progression de 8 points pour cet indicateur depuis 2020. En termes de priorités, l'emploi se hisse au deuxième rang, derrière le pouvoir d'achat (31 % pour l'item « possibilité de payer le loyer, les factures ou encore les courses alimentaires »).

Face à ces inquiétudes, les 18-30 ans semblent mettre la focale sur les aspects pragmatiques dans leur choix de voie professionnelle. En 2021, 62 % privilégient la question de la rémunération lorsqu'ils envisagent de choisir leur orientation professionnelle. À distance notable, suit en deuxième position « la possibilité de conjuguer vie de famille et vie professionnelle » avec 38 % des réponses. Trois jeunes sur dix (30 %) prennent en compte l'intérêt et le contenu du travail alors que 26 % déclarent s'intéresser aux possibilités de carrière. L'avenir du secteur, item qui exprime en filigrane le choix de la sécurité d'emploi, est un facteur décisif pour 24 % des jeunes. Enfin, un peu plus d'un sur dix (11 %) ne prend aucun de ces éléments en considération ou ne sait pas répondre à cette question.

Interrogés sur l'impact de la crise sanitaire sur leur projet professionnel, plus d'un tiers des jeunes (34 %) indiquent que la crise sanitaire a changé la donne, 52 % considèrent que la crise sanitaire est au contraire restée sans conséquences et plus d'un jeune sur dix (13 %) se dit incertain et préfère répondre qu'il « ne sait pas ». La perception de l'impact de la crise sur leur projet professionnel ou de formation varie en fonction du sentiment d'avoir rencontré ou non des difficultés liées à la crise sanitaire. La perte d'emploi dans le contexte de la crise sanitaire s'avère la plus discriminante. 62 % des jeunes qui se sont trouvés au chômage pendant la crise sanitaire estiment que cette période a eu des conséquences sur leur projet professionnel. L'expérience d'autres difficultés comme la dépression, la perte d'argent, le manque de matériel adapté pour se connecter à Internet, le manque de motivation ou encore le manque de relations sociales augmente également la propension des jeunes à considérer que la crise sanitaire a changé leur projet professionnel ou de formation.

Interrogés sur leurs projets dans les cinq années à venir, 50 % des jeunes déclarent vouloir s'installer en couple ou avoir un enfant, contre près d'un tiers (32 %) qui ne l'envisagent pas et 18 % qui sont indécis. L'autonomie résidentielle pointe en deuxième position avec 42 % des réponses, alors que 39 % ne pensent pas ou pas encore à ce type d'indépendance.

Une dégradation de la connaissance des aides et des droits sociaux

Après avoir progressé pendant plusieurs années, le sentiment de non-recours diminue cette année chez les 18-30 ans. Cette notion est définie par Philippe Warin comme le sentiment de pas bénéficier « d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre⁶ ». Ainsi, un quart des jeunes (24 %) estiment qu'ils ne bénéficient pas d'aides auxquelles ils pourraient pourtant prétendre alors que près de 30 % d'entre eux s'étaient exprimés en ce sens en 2020.

La crise sanitaire a conduit le gouvernement à mettre en place de nombreuses aides exceptionnelles et la prorogation de certains droits déjà ouverts (indemnités chômage, allocation de solidarité spécifique [ASS], **revenu de solidarité active [RSA]**, etc.). **Plusieurs aides spécifiques ont été mises en place pour répondre aux besoins des jeunes (repas à un euro pour les étudiants, dispositifs de soutien psycho-**

⁶ Warin P., *L'accès aux droits sociaux*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010.

logique, aide à l'installation dans un logement, etc.) ; aides dont une partie d'entre eux se sont saisis, contribuant ainsi à expliquer la baisse du non-recours ressenti entre 2020 et 2021.

La baisse du sentiment de non-recours est plus marquée chez les femmes, les 25-30 ans, les diplômés ou encore les jeunes en emploi. Elle ne semble donc pas, du moins *a priori*, être le fait des jeunes les plus en difficulté. Autre constat notable, 33 % des jeunes interrogés ignorent s'ils sont ou non en situation de non-recours. La connaissance sur la complétude des droits peut s'avérer d'autant plus difficile à évaluer dans un contexte où il existe une pluralité d'aides et de dispositifs.

En 2021, l'ensemble des jeunes, qu'ils s'estiment ou non en situation de non-recours, considèrent le plus souvent le non-recours comme « subi » (46 %), indépendant de la volonté des bénéficiaires potentiels des aides. Cette idée est cependant en recul par rapport à 2020, au profit de celle d'un non-recours « choisi » par les jeunes (25 % des jeunes, vs 20 % en 2020). Le non-recours circonstanciel, lié au contexte administratif (non-proposition de l'aide, non-aboutissement de la démarche) concerne 29 % des jeunes en 2021, une proportion qui reste stable sur l'année.

À l'instar des années précédentes, **les trois dispositifs d'aides sociales les mieux identifiés par les jeunes en 2021 demeurent le RSA, les aides financières au logement et la prime d'activité.** Un peu plus de sept jeunes sur dix indiquent avoir entendu parler de ces dispositifs. La notoriété des dispositifs d'aides sociales a cependant diminué entre 2020 et 2021. **La garantie jeunes a connu une progression importante (37 % de connaissance, +5 points).** La proportion de jeunes ayant entendu parler des dispositifs de caution (37 %) est restée stable au cours des douze derniers mois. Ces aides comptent parmi celles qui sont les moins connues des jeunes.

La complémentaire santé solidaire (CSS) a été mise en place à compter du 1^{er} novembre 2019, et sa connaissance par les jeunes progresse (41 % de connaissance, +7 points en un an). La CSS remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), qui est logiquement moins bien identifiée par les jeunes en 2021 (par six jeunes sur dix contre sept jeunes sur dix en 2020), et l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS), qui reste assez peu souvent identifiée par les jeunes (30 % de connaissance).

Concernant les aides dédiées aux jeunes et mises en place pendant la crise sanitaire, 17 % des jeunes n'ont entendu parler d'aucune de ces mesures, tandis que 4 % les ont toutes identifiées. L'aide alimentaire (58 % de connaissance) et les cellules de soutien psychologique (52 %) sont celles qui sont le mieux identifiées par les jeunes, suivies des aides à l'embauche des jeunes pour les entreprises (45%). Au moins un tiers des jeunes connaissent la plateforme « Un jeune, une solution » (pour trouver une formation, un emploi, un service civique, des aides financières, etc.) [38 %], les aides financières pour les jeunes diplômés, anciens boursiers de l'enseignement supérieur (35 %), les aides financières pour les jeunes demandeurs d'emploi bénéficiant d'un accompagnement intensif par Pôle emploi ou par l'APEC (35 %) ou encore la création de 20 000 emplois étudiants (33 %). Le renforcement de la garantie jeunes n'a en revanche été identifié que par 28 % des jeunes.

Plus de la moitié des jeunes déclarent avoir été victimes de discriminations au cours des cinq dernières années

Même si la notion de discrimination ne recouvre pas de contenu stable, mais renvoie à des significations et des réalités multiples et surtout changeantes au fil du temps⁷, force est de constater que les

⁷ Gosseries A., « La singularité de l'âge : réflexions sur la jurisprudence communautaire », *Mouvements*, n° 59, 2009, p. 42-54.

discriminations sont aujourd'hui un phénomène qui touche massivement les jeunes. **Dans l'ensemble, près de six jeunes sur dix (59 % exactement) déclarent avoir subi au moins une forme de discrimination ou un traitement inégalitaire au cours des cinq dernières années.**

Plus d'un cinquième des jeunes déclarent une discrimination à cause de l'âge (26 %), du sexe (24 %) et des origines ou à cause de leur couleur de peau (21 %) ; trois sources de stigmatisation qui forment « le triptyque classique » des sources discriminatoires⁸. 16 % des jeunes ont été discriminés pour leur appartenance religieuse. Les discriminations pour cause de handicap ou état de santé (13 %) ou encore les discriminations pour cause d'orientation sexuelle (12 %) ferment la liste. Une proportion équivalente (12 % des jeunes) cite une autre forme de discrimination ou de traitement inégalitaire dont ils auraient été victimes.

Ces différentes formes de discrimination peuvent s'additionner chez un même individu de telle sorte que les risques de discrimination varient considérablement au sein même de la tranche d'âge des 18-30 ans. 41 % des jeunes ont été épargnés et n'ont subi aucune des discriminations listées. À l'inverse, 18 % ont été victimes d'une des neuf discriminations listées, et **près de trois jeunes sur dix déclarent entre deux et quatre formes de discrimination différentes.** Un peu plus d'un dixième des jeunes (12 % exactement) font partie des « multipénalisés » en conjuguant au moins cinq formes de discriminations vécues. **Ce constat d'un cumul de discriminations par plus de quatre jeunes sur dix (41 % des jeunes ont subi au moins deux discriminations) s'inscrit dans un contexte sociétal d'une grande sensibilité aux discriminations.**

Les discriminations selon le sexe s'exercent davantage sur les jeunes femmes. 31 % d'entre elles déclarent avoir subi une discrimination de ce type au cours des cinq dernières années, contre 17 % des jeunes hommes. En revanche, pour les autres formes de discrimination, les hommes se déclarent plus souvent victimes que les femmes, que ce soit pour des questions d'orientation sexuelle, de religion, de handicap ou de santé, de lieu de vie/quartier, d'origine ou de la couleur de peau, ou encore d'apparence physique. Aussi, les jeunes hommes sont deux fois plus nombreux que les jeunes femmes à avoir connu au moins cinq formes de discrimination différentes dans l'année : 16 % contre 8 %.

Près d'une situation de discrimination sur deux (47 % exactement) a eu lieu à l'école, à l'université ou lors d'une formation. Au moins quatre jeunes sur dix déclarent une discrimination pendant le déroulement de leur carrière professionnelle (41 %) ou lors d'une recherche d'emploi (40 %). 38 % ont été discriminés dans un lieu de loisirs ou un lieu culturel, tel qu'un restaurant, un cinéma, une boîte de nuit ou encore un équipement sportif, et 35 % ont fait une expérience discriminante dans leurs relations avec les administrations ou services publics. Une proportion pratiquement équivalente (34 %) a été discriminée par ses voisins et 29 % lorsqu'ils cherchaient un logement. Les discriminations lors des contrôles de police sont les moins citées avec 28 %. Enfin, 22 % optent pour l'item une « autre » forme de discrimination.

Une mobilité quotidienne entravée par la crise sanitaire, et une appétence renforcée pour le télétravail

Depuis mars 2020, les périodes de restrictions liées à la pandémie de Covid-19 se succèdent et limitent fortement les occasions de sortie. Confinement strict de mars à mai 2020, suivi de novembre à mai 2021 d'une période où télétravail et enseignement supérieur à distance étaient la règle, où les bars et restaurants, cinémas et salles de spectacle étaient fermés, et pendant laquelle un couvre-feu s'appliquait dans la plupart des départements français. Enfin, tout au long de la période, les pouvoirs

⁸ Ibid.

publics invitaient les citoyens à limiter les rassemblements, enjoignant par exemple à limiter à 6 le nombre d'invités lors des moments de convivialité. Dans ce contexte, **plus de la moitié (53 %) des jeunes déclarent sortir moins de leur domicile qu'avant la pandémie. Les jeunes femmes, de longue date davantage préoccupées, par les questions sanitaires⁹, sont particulièrement concernées par ces restrictions** : 62 % déclarent limiter leurs sorties, contre 44 % des jeunes hommes. De même, les couples sans enfants, les 25-30 ans et les diplômés d'un diplôme de niveau bac ou supérieur ont plus souvent limité leurs sorties depuis le début de la pandémie.

L'arrivée de la Covid-19 en France s'est accompagnée en outre d'une généralisation du télétravail et de l'enseignement à distance ayant limité les occasions de sorties. À partir de la fin octobre 2020, les mesures prises par le gouvernement pour limiter la propagation de la pandémie incluaient le passage à l'enseignement à distance pour les universités. Il n'est donc pas étonnant que **les étudiants soient les premiers concernés par le « distanciel »** : 30 % des étudiants n'exerçant pas d'activité professionnelle ont été contraints d'étudier à distance alors qu'ils ne le faisaient pas auparavant, 13 % ont davantage étudié à distance qu'auparavant et 16 % étudiaient déjà à distance auparavant. Au total, ce sont 60 % des étudiants qui ont suivi un enseignement à distance pendant la pandémie. Chez les jeunes exerçant un emploi, la proportion est bien moindre : 37 % ont travaillé à distance, mais 49 % ont continué à se rendre sur leur lieu de travail.

Enfin, la pandémie a pu avoir un impact sur l'emploi ou la poursuite des études : parmi les jeunes qui sont au chômage au moment de l'enquête, 29 % ont dû arrêter de travailler ou d'étudier pendant la pandémie. Hors contexte pandémique, une partie de ces jeunes auraient mécaniquement cessé d'étudier pour entamer leur vie active. De fait, 53 % des jeunes en recherche d'emploi et ayant cessé de travailler ou d'étudier durant la pandémie ont au moins le baccalauréat, 68 % d'entre eux ont entre 25 et 30 ans ; ce qui semble indiquer un profil en fin de parcours d'études. Cependant, 89 % de ces jeunes chômeurs ayant cessé leur activité durant la pandémie avaient déjà exercé une activité professionnelle par le passé, ce qui laisse penser davantage à une fragilisation de leur situation à l'aune de la pandémie qu'à un « simple » chômage d'ajustement mécanique entre monde des études et du travail.

L'expérience du télétravail ou de l'enseignement à distance a plutôt donné goût à cette forme de travail. Les jeunes semblent tout aussi attirés par cette organisation du travail que la moyenne de la population. Selon l'enquête Conditions de vie et aspirations, 39 % des actifs occupés souhaitent continuer à télétravailler après la crise, un chiffre comparable aux 40 % de jeunes en emploi qui aimeraient poursuivre l'expérience. Parmi ceux qui exercent une activité qui s'y prête, une majorité de jeunes souhaitent continuer le télétravail ou les études à distance après la crise, avec une nette préférence pour une organisation pour le télétravail ou les études à distance à temps partiel plutôt que pour la totalité du temps. **La plus forte proportion d'aspirants au télétravail se trouve en Île-de-France, parmi les jeunes cohabitant avec leurs parents ainsi que ceux ayant des enfants.** Des conditions de logement plus confortables, un sentiment d'isolement moins présent, une réduction de longs temps de trajets ou encore une gestion facilitée de la vie professionnelle et de la vie familiale expliquent probablement que cette expérience ait été perçue plus positivement par ces catégories de jeunes.

⁹ Enquêtes Conditions de vie et aspirations, CRÉDOC 1979-2021 ; Aliaga C., « Les femmes plus attentives à leur santé que les hommes », *INSEE Première*, n° 869, 2002.

Un parcours résidentiel marqué par des retours plus fréquents au foyer parental

L'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes est un processus continu, non linéaire. Les jeunes peuvent connaître des situations intermédiaires entre le départ du foyer parental et l'arrivée dans un logement autonome, financé par leurs propres moyens. Si entre les années 1970 et 1990 le départ des enfants du foyer parental était considéré comme définitif et le retour chez les parents exceptionnel, le phénomène est aujourd'hui construit comme une étape possible du processus d'autonomisation des jeunes.

L'entrée sur le marché du travail constitue « un processus de plus en plus difficile, aléatoire et douloureux, surtout pour les jeunes qui sortent de l'école sans diplôme ou avec des titres scolaires qui se dévaluent (...) »¹⁰. Les profils des jeunes revenant chez leurs parents après en être partis une première fois traduisent la réversibilité des parcours d'entrée sur le marché du travail, où les alternances entre stages, CDD, intérim et périodes de chômage peuvent se succéder. Et les difficultés d'accès au marché du travail viennent retarder de manière quasi mécanique l'autonomie résidentielle des jeunes. Car, sur le marché immobilier, l'accès à un logement autonome nécessite de solides garanties (caution, garants, emploi en CDI, salaire trois fois supérieur au montant du loyer, etc.). Ces différentes composantes conduisent à une fragmentation croissante des parcours.

Les données du baromètre permettent de décrire la situation des jeunes à l'égard de ces trajectoires résidentielles. La pandémie a ainsi justifié leur retour au domicile parental pour un quart d'entre eux. C'est le deuxième argument cité, derrière celui plus « habituel », de la fin d'une année scolaire ou d'un cycle d'études.

Parmi les jeunes vivant chez leurs parents (58 % des jeunes), 58 % ont toujours connu cette situation, tandis que 42 % d'entre eux sont revenus chez leurs parents après un premier départ. Parmi les jeunes n'ayant jamais quitté le domicile parental, on retrouve, de manière « évidente », une surreprésentation des plus jeunes, des élèves ou étudiants sans activité professionnelle parallèle ou des célibataires. La situation des plus jeunes et des étudiants traduit ainsi la dépendance financière, affective ou encore organisationnelle de cette population juvénile¹¹. La situation d'activité, plus que l'âge ou le statut familial, distingue les jeunes revenus dans le giron parental des jeunes ne l'ayant jamais quitté : 70 % des jeunes revenus chez leurs parents ont déjà exercé une activité professionnelle par le passé (vs 51 % des jeunes n'ayant jamais décohabité). Les jeunes revenus vivre chez leurs parents après être partis une première fois semblent donc avoir amorcé une première séquence de ce processus d'insertion professionnelle.

Parmi les jeunes décohabitants (42 % des jeunes), 24 % indiquent qu'ils ont déjà été concernés par un retour au foyer parental. Ces jeunes ont plus souvent entre 25 et 30 ans ; ils ont donc pour la plupart fini leurs études. Ils sont bien plus présents sur le marché du travail que l'ensemble des 18-30 ans. Ils disposent de ressources plus faibles que leurs homologues ayant quitté le foyer parental sans y être retournés. Ce départ sans retour du foyer parental concerne les trois quarts des jeunes ne vivant pas chez leurs parents au moment de l'enquête. Ces jeunes sont un peu plus âgés, les trois quarts d'entre eux sont en couple (73 %), et près de six sur dix sont en emploi (57 %, vs 43 % en moyenne générale).

¹⁰ Dubar C., « Réflexions sociologiques sur la notion d'insertion », in Glasman D. et Charlot B., *L'insertion, les jeunes, l'emploi*, Paris, PUF, 1998, p. 31.

¹¹ INJEP-CRÉDOC, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse*, 2018, p. 24.

Des projets de mobilité internationale toujours d'actualité mais reportés en raison de la crise

La mobilité internationale des jeunes est largement encouragée et valorisée. Elle contribuerait à une meilleure connaissance et entente entre les peuples et, sur le plan individuel, favoriserait l'autonomie et l'intégration professionnelle¹². En 2017, lors d'un discours sur l'Union européenne¹³, le président de la République française, Emmanuel Macron, avait fixé des objectifs ambitieux en termes de mobilité internationale : la moitié d'une classe d'âge devait avoir passé au moins six mois dans un pays européen, avant l'âge de 25 ans à l'horizon 2024. Début 2021, cet objectif semble encore lointain : **seulement 13 % des 18-25 ans (et 14 % des 18-30 ans) ont passé six mois au moins dans d'autres pays européens au cours de leur vie. Et 19 % des 18-25 ans (20 % des 18-30 ans) ne se sont jamais rendus dans un autre pays européen.** La probabilité d'avoir effectué un séjour en Europe est très largement liée au niveau de diplôme, au statut d'activité, au sexe, à la situation familiale ou encore à la région de résidence.

À partir de mars 2020, les freins à la mobilité internationale des jeunes se sont multipliés avec les restrictions qui ont concerné tous les déplacements à l'étranger. Campus France¹⁴ rappelle que de grands pays d'accueil se sont fermés aux étudiants internationaux, soit complètement soit en encourageant les inscriptions à distance. Parallèlement, le Brexit a aussi eu pour conséquence d'éloigner les étudiants européens des universités britanniques. Ainsi, en 2020, un tiers des jeunes de 18 à 30 ans a renoncé à un séjour de plus de quinze jours à l'étranger (hors vacances). Les principales raisons à l'origine du renoncement des jeunes à une mobilité à l'étranger sont donc directement liées à la crise sanitaire : fermeture des frontières ou impossibilité de voyager et peur du coronavirus arrivent loin devant les problèmes financiers, qui concernent tout de même 16 % des jeunes ayant renoncé à un projet de mobilité. Les conditions de la mobilité en temps de pandémie ont également dissuadé certains jeunes : 12 % estiment qu'il aurait été difficile de créer du lien social à l'étranger en raison de la crise sanitaire. En effet, la généralisation de l'enseignement et du travail à distance a très probablement entamé l'attractivité des expériences internationales. Ces freins au départ sont uniformément invoqués par la jeunesse, quel que soit l'âge. Cependant, des divergences existent selon le sexe, le niveau de diplôme, le statut d'activité et le statut familial.

La crise sanitaire pourrait en revanche avoir attisé l'envie de vivre des expériences à l'international. **Début 2021, près d'un jeune sur deux déclare avoir un projet de mobilité internationale, hors départ en vacances, dans les cinq années à venir. Les plus jeunes forment davantage le projet de partir à l'étranger que leurs aînés : 48 % des 18-24 ans envisagent de partir pour plus de quinze jours consécutifs, contre 41 % des 25-30 ans.** Disposer d'une situation « stable » ne paraît cependant pas représenter un frein à la mobilité internationale : les jeunes en emploi sont ainsi plus nombreux que les jeunes au chômage à envisager l'expérience. De même, les jeunes en couple avec des enfants sont plus nombreux que les couples sans enfants, parents isolés ou célibataires sans enfants à envisager de franchir le pas.

¹² Site Internet ministériel [\[en ligne\]](#).

¹³ Discours de présentation des propositions visant à relancer l'Union européenne, le 26 septembre 2017 à la Sorbonne à Paris.

¹⁴ Campus France, *Chiffres clés de la mobilité étudiante dans le monde*, mars 2021 [\[en ligne\]](#).

La question des inégalités intergénérationnelles divise les jeunes

« *Millennials* » contre « *boomers* » ? L'idée d'un conflit générationnel n'est pas nouvelle. Traditionnellement en lien avec des divergences de culture et de valeurs, voire avec une violence¹⁵ et une contestation sociale¹⁶ spécifiques de la jeunesse, la thèse du conflit entre générations se pare depuis les années 1980 d'une dimension économique, par exemple dans les débats autour du système de redistribution sociale, en mettant en avant les inégalités socio-économiques entre générations¹⁷.

Cette clé de lecture des inégalités se trouve réactivée par les conséquences socio-économiques et les enjeux sanitaires de la pandémie. **44 % des jeunes indiquent que la société ne privilégie ni les jeunes ni les plus âgés. Toutefois, les jeunes sont tout autant à faire état d'un traitement inégalitaire : 28 % au détriment des jeunes et à l'avantage des plus âgés, et 17 % au détriment des plus âgés et à l'avantage des jeunes.** Près d'un jeune sur dix ne se prononce pas sur cette question. En écho à cette question générationnelle, la perception que l'avis des jeunes est ignoré en raison de leur âge progresse légèrement : 30 % des jeunes estiment ainsi ne pas être écoutés en raison de leur âge en 2021 contre 27 % en 2020. Toutefois, 49 % des jeunes estiment que leur avis compte dans les espaces qu'ils fréquentent, soit à peine moins qu'en 2020. Ces jeunes sont généralement plus insérés économiquement que ceux ne se sentant pas pris en compte.

Le contexte de pandémie divise la jeunesse sur la place à accorder à la santé de l'ensemble des citoyens et aux libertés individuelles dans la gestion de la crise du Covid. 44 % des jeunes estiment plus important que l'État rétablisse et préserve les libertés individuelles, tandis que 40 % estiment au contraire plus important que l'État protège la santé des citoyens, même si cela diminue les libertés de chacun. 15 % ignorent quelle dimension privilégier.

Un maintien de l'engagement associatif des jeunes mais une moindre « participation citoyenne » en lien avec la crise

Année d'incertitude pour la jeunesse, l'année 2021 marque une rupture par rapport à la participation citoyenne des jeunes, dont certaines composantes n'avaient cessé d'augmenter entre 2016 et 2020 (notamment l'engagement en ligne). Les élections régionales de 2021 ont tout d'abord confirmé la forte abstention des jeunes, en progression à chaque nouvelle élection, le contexte épidémique ayant également pu renforcer cette tendance de fond.

De surcroît, les actions « physiques » (manifestation, grève, occupation de lieux), hautement entravées par le contexte de pandémie, enregistrent le plus fort recul tandis que, plus minoritaires au sein de la jeunesse, la participation à une concertation publique, l'adhésion à un parti politique ou la participation à la vie publique sous une autre forme ont moins pâti du contexte de pandémie. On aurait pu s'attendre à une relative stabilité ou à une hausse de l'engagement en ligne, en lien avec un temps plus important passé sur les écrans par les télé-étudiants, télétravailleurs et autres jeunes confinés, mais il n'en est rien. **Après des années de hausse, l'engagement en ligne à travers la signature de pétitions ou la défense de causes passe de 49 % en 2020 à 43 % en 2021. Le recul est particulièrement fort auprès des jeunes**

¹⁵ Cheval P., « Péril jeune : une construction permanente. Le regard de Jean-Jacques Yvrol », *Les Cahiers dynamiques*, n° 2, vol. 60, 2014, p. 123-130.

¹⁶ Falardeau G., « La sociologie des générations depuis les années soixante : synthèse, bilan et perspective », *Politique*, n° 17, 1990, p. 59-89.

¹⁷ Bonnet C., « Un inévitable conflit des générations ? », *Informations sociales*, n° 183, 2014, p. 136-144 ; Peugny C., Van de Velde C., « Repenser les inégalités entre générations », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 54, 2013, p. 641-662.

sans activité qui n'en recherchent pas, des jeunes invalides ou malades de longue durée, dont 33 % seulement ont signé des pétitions ou défendu des causes en ligne en 2021 contre 46 % en 2020. Cette forme de participation demeure malgré tout la plus fréquente parmi les jeunes.

La pandémie ne freine cependant pas l'engouement d'une grande partie de la jeunesse pour la participation associative ou l'engagement bénévole. **L'engagement associatif des jeunes reste au niveau observé en 2020 : 43 % déclarent avoir fait partie ou participé aux activités d'une association** (sportive, culturelle, de loisirs, de jeunes, humanitaire, politique...) contre 42 % l'année précédente. Cet engagement associatif fait l'objet d'importantes disparités sociodémographiques : le portrait type d'un jeune engagé dans une association est ainsi celui d'un homme, âgé de 18 à 24 ans, diplômé de l'enseignement supérieur ou du bac, vivant chez ses parents ou membre d'un couple avec enfants, et d'une personne en emploi ou étudiante.

En 2021, **près d'un jeune sur deux (48 %) donne bénévolement de son temps au sein d'une association ou d'une autre organisation (parti politique, syndicat, etc.)**. La hausse du bénévolat observée début 2020 se poursuit ainsi malgré la survenue de la pandémie de Covid-19 et ses nombreuses conséquences en termes de changements des conditions de vie des jeunes (organisation, ressources...). La hausse de l'engagement bénévole en 2020 et 2021 s'est traduite par une hausse du bénévolat assidu (+5 points depuis 2019) ou régulier (+4 points depuis 2019) tandis que l'engagement plus occasionnel, lors d'un événement ou d'une période précise de l'année, ou épisodique bénéficie d'une augmentation plus modérée...). Ce plus haut niveau d'engagement bénévole en 2020 et 2021 ne s'est pas traduit par une modification en profondeur du profil des jeunes bénévoles.

Le domaine d'engagement bénévole des jeunes est particulièrement en lien avec leur vécu : l'absence de difficultés particulières est synonyme d'un bénévolat plus récréatif (sportif, culturel, de loisirs) là où l'expérience de discriminations ou d'une situation de précarité conduit davantage à un bénévolat « engagé » au service d'une cause. L'environnement paraît quelque peu faire exception à cette règle, cette thématique étant une source de préoccupation grandissante au sein de l'ensemble de la jeunesse¹⁸. En 2021, **le sport arrive en tête des domaines dans lesquels les jeunes s'engagent (31 %)**. Il est suivi par le domaine de la jeunesse et de l'éducation (19 %), qui prend le pas en 2021 sur la culture ou les loisirs (17 %), à présent à la troisième place des domaines d'engagement des jeunes, au même rang que le domaine du social et de la solidarité (17 %).

L'environnement reste le domaine donnant le plus envie aux jeunes de s'engager ou de s'engager plus, 22 % de jeunes le citant. Deuxième domaine à même de susciter le bénévolat, le sport attire tout autant qu'en 2020 (19 %). La lutte contre les discriminations, bien moins citée les années précédentes, parvient au même niveau d'attrait que le sport en 2021 : 19 % des jeunes déclarant de ce domaine qu'il leur donne envie de s'engager. Ce choix n'est pas surprenant, dans la mesure où les discriminations sont plus souvent perçues comme un facteur de fragilisation de la cohésion sociale par les jeunes : 13 % des 18-30 ans en font le principal frein à la cohésion sociale, contre 8 % de l'ensemble de la population ; 16 % des jeunes invoquent en outre le racisme (contre 9 % des Français) et 7 % les inégalités entre hommes et femmes (contre 4 % de la population)¹⁹.

¹⁸ Brice Mansencal L., Coulangue M., Maes C., Müller J.. (CRÉDOC), *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2020*, avec la collaboration de Baillet J., Guisse N., Hoibian S., Jauneau-Cottet P., Millot C., INJEP, coll. « Notes & rapports/rapport d'étude », 2020.

¹⁹ *Ibid.*

Avant propos

Ce rapport présente les résultats de la sixième vague du baromètre sur la jeunesse mise en place à la demande de la DJEPVA en collaboration avec l'INJEP.

Il détaille ces résultats, notamment à travers une analyse des réponses en fonction des caractéristiques sociodémographiques des jeunes enquêtés.

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

L'enquête a été réalisée en ligne, du 8 mars 2021 au 8 avril 2021, auprès d'un échantillon représentatif de 4 644 jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France (y compris en outre-mer¹), sélectionnés selon la méthode des quotas. La méthodologie mise en œuvre permet la réalisation d'analyses régionales². Les quotas nationaux (région, taille d'agglomération, âge, sexe, niveau de diplôme, situation d'activité) et régionaux (sexe, âge, niveau de diplôme, situation d'activité) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population.

Un redressement a été effectué pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale des jeunes âgés de 18 à 30 ans. Ce redressement intègre notamment l'ensemble des variables de quotas. Dans les études publiées de 2016 à 2020, le redressement du baromètre DJEPVA sur la jeunesse se basait également sur le taux de départ à l'étranger des jeunes de 18 à 30 ans observé dans l'enquête Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC, réalisée en face à face, afin de corriger la plus grande technophilie et mobilité des panelistes. Un tel redressement n'a pas été possible en 2021, la pandémie de la Covid-19 ayant entraîné la fin du terrain d'enquête Conditions de vie et aspirations en face à face et grandement limité les déplacements personnels hors du territoire. Par conséquent, le redressement de la vague 2021 se base uniquement sur les données sociodémographiques. Afin de permettre les comparaisons à méthodologie constante avec les années antérieures, cette méthode de pondération a été appliquée aux années d'enquête 2016-2020. Ce changement ne concerne que la métropole.

En parallèle, des questions du baromètre DJEPVA sur la jeunesse ont été insérées à la demande de la DJEPVA et de l'INJEP dans la vague de janvier 2021 de l'enquête Conditions de vie et aspirations³ du CRÉDOC pour appréhender l'effet de la crise sanitaire sur les conditions de vie et aspirations des Français. Cette enquête a été menée en ligne auprès de 3 328 personnes résidents français (métropole et hors métropole) âgés de 15 ans et plus. Les résultats de ces questions figureront dans le rapport à titre de points de comparaison.

Note de lecture : en raison des arrondis, il est possible que la somme des pourcentages d'une même colonne soit légèrement différente de 100 %. Il peut aussi y avoir des décalages d'un point par rapport aux données de la vague précédente.

Précaution de lecture : la vague 2016 portait uniquement sur les jeunes métropolitains.

¹ Les départements d'outre-mer concernés sont l'île de La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane.

² À l'exception de la Corse, qui sera regroupée avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les analyses.

³ L'enquête Conditions de vie et aspirations (CDV) est réalisée en ligne auprès d'un échantillon de 3 050 personnes représentatif de la population métropolitaine de 15 ans et plus. Cet échantillon est construit selon la méthode des quotas. Les quotas ont été calculés à partir des données du dernier recensement général de la population disponible.

Plusieurs thèmes ont été abordés dans cette sixième vague :

- Les aspirations : l'état d'esprit actuel, la satisfaction vis-à-vis de la vie actuelle et les perspectives futures, le vécu de la pandémie, la confiance ou l'inquiétude face à l'avenir, le sentiment de solitude, l'impact de la crise sanitaire sur les aspirations de sociabilité.
- L'accès aux droits sociaux : le non-recours aux droits sociaux, les motifs de non-recours, la connaissance d'une sélection de dispositifs sociaux et les attentes d'aides des pouvoirs publics, la connaissance des dispositifs d'aide pour les jeunes mis en place dans le contexte de la crise sanitaire.
- La mobilité quotidienne : l'impact de la crise sanitaire sur les déplacements quotidiens, le passage au télétravail ou aux études en distantiel, le souhait de continuer le distantiel après la crise de la Covid.
- Les projets d'avenir et l'emploi : quels critères interviennent lors du choix du projet professionnel, l'impact de la crise sur les choix professionnels, le type de projet à l'horizon de cinq ans, la capacité de se projeter dans l'avenir
- L'engagement citoyen : l'adhésion associative, l'engagement bénévole, les freins et leviers à l'engagement bénévole, mais aussi les différentes formes de participation à la vie publique au cours des douze mois précédant l'enquête comme le vote aux dernières élections municipales, le sentiment d'appartenir à une génération sacrifiée, les attentes en termes de politique sanitaire (plus stricte ou moins contraignante pour les libertés individuelles).
- L'expérience d'inégalités et de discriminations : les discriminations personnellement subies au cours des cinq dernières années, les circonstances de discrimination.
- La mobilité et l'expérience internationale (questions posées uniquement aux jeunes métropolitains) : les départs à l'étranger dans d'autres pays européens (hors vacances) au cours des cinq dernières années, l'impact de la crise sanitaire sur les départs à l'étranger, le projet de partir au cours des cinq prochaines années.

Certains des thèmes ont déjà été abordés lors des précédentes vagues du baromètre. Par conséquent, chaque fois que cela est possible, les réponses sont présentées en évolution.

Note : les résultats présentés pour les années 2016 à 2020 peuvent différer de ceux déjà publiés en raison de la rétopolation effectuée à la suite du changement de mode de pondération (voir l'encadré méthodologique ci-dessus).

1. Début 2021 : une crise sanitaire qui pèse sur le moral des jeunes

Au cours des dix dernières années, les travaux en sciences sociales montrant que les jeunes générations jouent souvent le rôle de variable d'ajustement en période de crise se sont démultipliés. Les prix de l'immobilier sont élevés depuis vingt ans, se déconnectant des revenus des ménages⁴, les jeunes cherchant à s'installer en sont mécaniquement les premières victimes : ils sont aujourd'hui moins souvent propriétaires que leurs aînés au même âge⁵. Le marché de l'emploi se flexibilise et, là aussi, les jeunes sont surreprésentés dans les situations précaires, parmi les contrats courts ou les métiers dits « ubérisés⁶ ». 12,5 % de jeunes étaient en situation de pauvreté avant la crise, le taux le plus fort de toutes les classes d'âge⁷. Et l'isolement des jeunes a rejoint, en dix ans, celui de la moyenne des Français⁸.

Avant même la crise sanitaire, franchir les étapes de passage à l'âge « adulte » s'était complexifié. Louis Chauvel défendait déjà l'idée en 2007 qu'« *au cours des trente dernières années, les personnes âgées se sont enrichies alors que les jeunes se sont paupérisés, et cela touche non seulement les jeunes de moins de 25 ans mais aussi beaucoup de moins de 40 ans, maintenant parents de la génération suivante* »⁹. Le taux de chômage des 15-24 ans était de 20 % en 2020, quand celui de l'ensemble de la population active était de 8 %¹⁰.

À ce tableau déjà sombre est venue s'ajouter la crise sanitaire. Habitant souvent dans des petits logements (**30 m² par personne, pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans, contre 60 m² chez les 65 ans ou plus¹¹**) et vivant plus souvent seuls (**20 % des 20-24 ans en 2016 contre 14 % des 40-59 ans selon l'INSEE**) le confinement a été vécu particulièrement difficilement par ceux-ci. Selon l'étude sur la santé mentale de Santé publique France (COVIPREV), **31,5 % des jeunes souffrent de syndromes dépressifs** (score supérieur à 10 sur l'échelle HAD) au 15 au 17 février 2021, contre 12 % en juin-juillet. À la crise sanitaire s'ajoutent les difficultés économiques¹². Le dernier état des lieux du marché du travail publié par la DARES en février 2021 montre que les jeunes subissent pleinement le ralentissement de l'activité économique. Par exemple, le nombre d'embauches des moins de 26 ans en CDI et CDD de plus de trois mois a ainsi baissé de 14,2 % par rapport à 2019. Une chute des embauches plus prononcée encore pendant les périodes de confinement : en avril, elle était de 81 %, et de 58 % en mai ; elle est un peu moins marquée pour le deuxième confinement, avec moins de 24 % en novembre et moins de 27 % en décembre¹³.

⁴ Friggit J., « Le prix de l'immobilier d'habitation sur le long terme, mars 2021 », Site du ministère de la transition écologique, [\[en ligne\]](#).

⁵ Voir Enquête nationale sur le logement de l'INSEE.

⁶ Enquête Conditions de vie et aspirations.

⁷ Seuil 50 %, INSEE.

⁸ Berhuet S., Brice Mansencal L., Etienne L., Guisse N., Hoibian S., *10 ans d'observation de l'isolement relationnel : un phénomène en forte progression - Les solitudes en France - édition 2020*, Étude CRÉDOC pour la Fondation de France, décembre 2020.

⁹ Extrait d'un débat organisé par DAMON Julien, « Qu'en est-il des rapports intergénérationnels en France ? », *Horizons stratégiques*, n° 4, 2007.

¹⁰ Source INSEE, enquêtes Emploi.

¹¹ Enquête nationale sur le logement de l'INSEE 2013.

¹² Voir Étude CoviPrev Santé Publique France, COVID-19 : point épidémiologique, 12 mars 2021.

¹³ Voir DARES, *Les jeunes face à la crise sanitaire*, 16 septembre 2021 [\[en ligne\]](#).

L'ensemble de ces facteurs a conduit à une dégradation de la vie des jeunes, et tout particulièrement de ceux cumulant déjà plusieurs fragilités socio-économiques. Pour certains, leur état d'esprit, leur vision de l'avenir et leurs attentes à l'égard des pouvoirs publics ou de la société sont ainsi bien plus durs et négatifs que les années passées.

Une vague d'optimisme stoppée net – 45 % des jeunes avec un état d'esprit négatif

En 2020, les jeunes s'étaient montrés bien plus positifs qu'en 2019 lorsqu'ils avaient été interrogés sur les mots ou phrases courtes qui décrivaient le mieux leur état d'esprit. En cette année 2021, la vague d'optimisme a été stoppée net et le pessimisme gagne à nouveau du terrain, faisant désormais jeu égal avec les opinions positives. Cet équilibre précaire entre mots positifs : « bien », « heureux », « serein », « motivé » et mots négatifs : « fatigué », « perdu », « triste », « inquiet » est un reflet parmi d'autres de la diversité des situations et des ressentis de la jeunesse. Il témoigne aussi de l'impact de la crise sanitaire sur la jeunesse.

FIGURE 1. QUEL MOT (OU PHRASE COURTE) DÉCRIT LE MIEUX VOTRE ÉTAT D'ESPRIT ACTUEL ?
(Question ouverte)



Recodification a posteriori en thématiques – Nuages de mots constitués en fonction du nombre d'occurrences de la thématique (taille des mots proportionnelle au nombre d'occurrences).

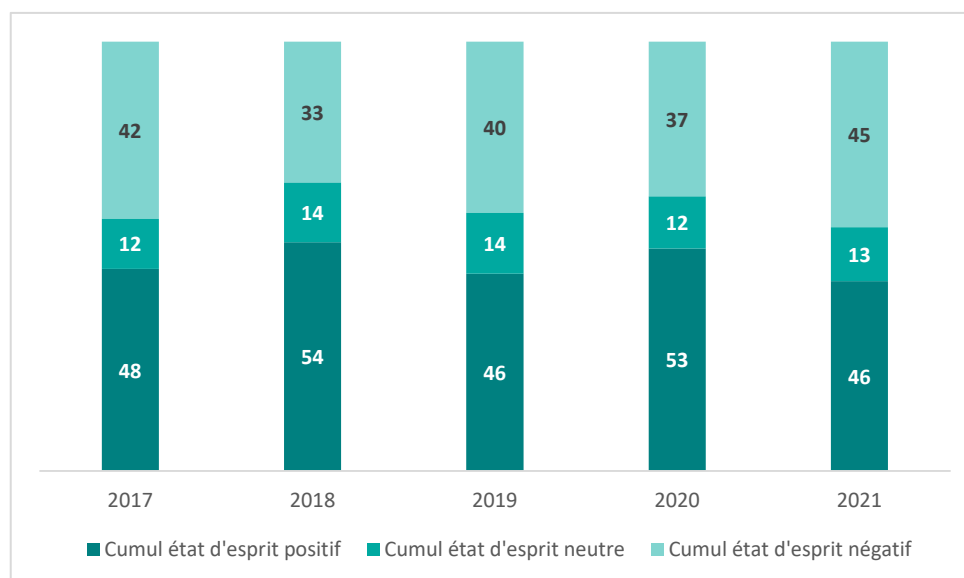
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021 et 2020.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Une codification des mots et phrases courtes a été effectuée avec le même plan de codification que les années précédentes afin d'assurer une comparaison en historique : les réponses des jeunes ont été classées selon leur caractère positif, négatif ou plus nuancé.

En 2020, l'état d'esprit des jeunes était majoritairement positif avec 53 % des réponses. Cette prépondérance des opinions positives a pratiquement disparu en 2021. 46 % des jeunes déclarent un état d'esprit positif alors qu'une proportion équivalente cite des évocations négatives (45 %) et 13 % expriment un état d'esprit neutre (Graphique 1). Opinions positives et négatives font jeu égal.

GRAPHIQUE 1. L'ÉTAT D'ESPRIT DES JEUNES – CUMUL DES ÉVOCATIONS NÉGATIVES, POSITIVES OU NEUTRES (EN % DES RÉPONSES APRÈS RECODIFICATION DES RÉPONSES)



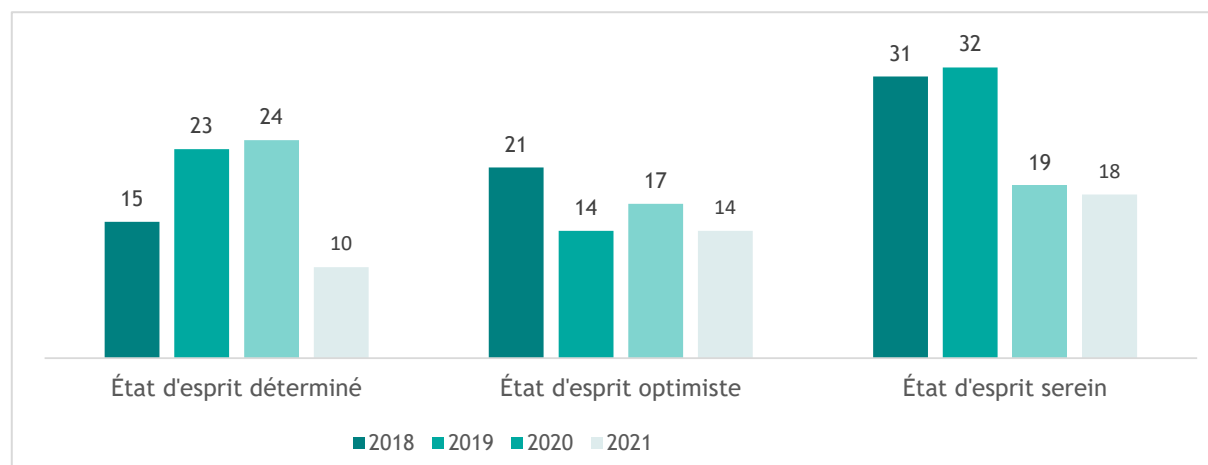
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Parmi les jeunes à l'état d'esprit négatif, la perte de repères est au cœur du sentiment de détresse exprimé : la mention de la tristesse, d'un état de déprime, voire de la sensation d'être « nul », reste peu élevée (6 %, -1 point), alors que la déception (14 %, +3 points) progresse légèrement. C'est surtout le pessimisme, à savoir le sentiment d'être découragé ou d'éprouver de l'incertitude à l'égard de son avenir, qui s'amplifie et passe du simple au double en un an : 26 %, +13 points. Difficultés à suivre son cursus scolaire ou à étudier à distance, complexité à trouver un stage ou un premier emploi, diminution des petits jobs, les raisons de s'inquiéter pour son avenir, notamment professionnel, sont nombreuses.

En lien avec cette montée des inquiétudes, les jeunes à l'état d'esprit positif mentionnent moins souvent l'optimisme (-3 points) qu'en 2020. Parallèlement, la détermination des jeunes se réduit fortement : de 24 % en 2020 à 10 % en 2021, soit -14 points (Graphique 2). La lassitude des jeunes fatigués par plus d'un an de crise retentit sur leur capacité à entamer des projets.

GRAPHIQUE 2. ÉVOLUTION DE LA NATURE DE L'ÉTAT D'ESPRIT POSITIF DEPUIS 2018 (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018.

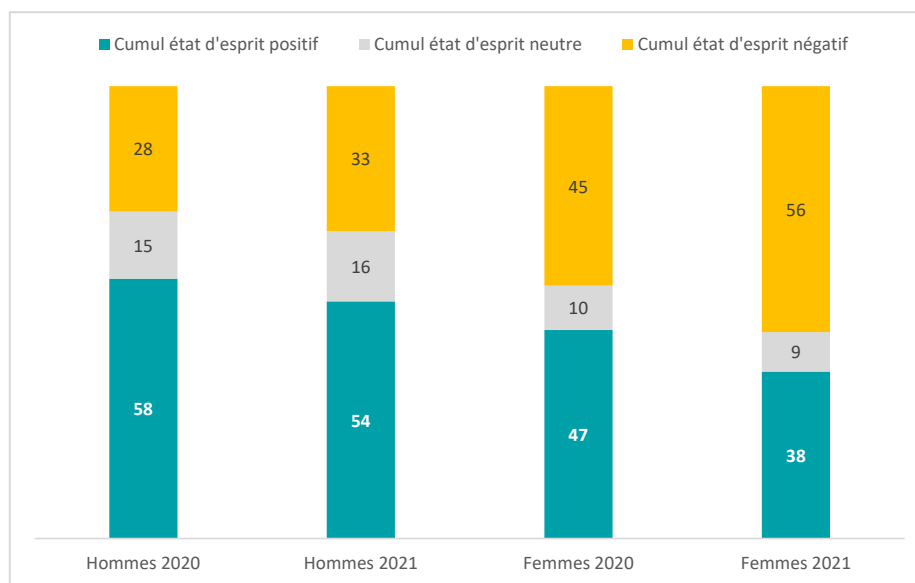
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant un état d'esprit positif.

L'état d'esprit des jeunes est intimement lié à leur quotidien, à leur situation d'activité, mais aussi à leur genre. Le vécu de la crise sanitaire a conduit à bousculer les écarts sociodémographiques traditionnellement observés, en nivelant certains par « le bas » du fait de la montée du pessimisme, et en en accroissant d'autres.

Un accroissement des écarts entre les hommes, plus « déterminés », et les femmes, plus « inquiètes »

De façon structurelle, les jeunes hommes sont bien plus imprégnés d'un état d'esprit globalement positif que les femmes – ou du moins déclarent moins souvent se sentir mal dans le cadre d'enquêtes. Cette différence genrée s'est accentuée par rapport à 2020, avec un état d'esprit négatif qui progresse particulièrement chez les jeunes femmes. En 2021, 33 % des jeunes hommes ont un état d'esprit globalement négatif (+5 points) alors que la majorité des femmes (56 %, +11 points) envisagent les choses globalement négativement (Graphique 3).

GRAPHIQUE 3. CUMUL DES ÉTATS D'ESPRIT DÉCLARÉS SELON LE SEXE (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2020 et 2021.

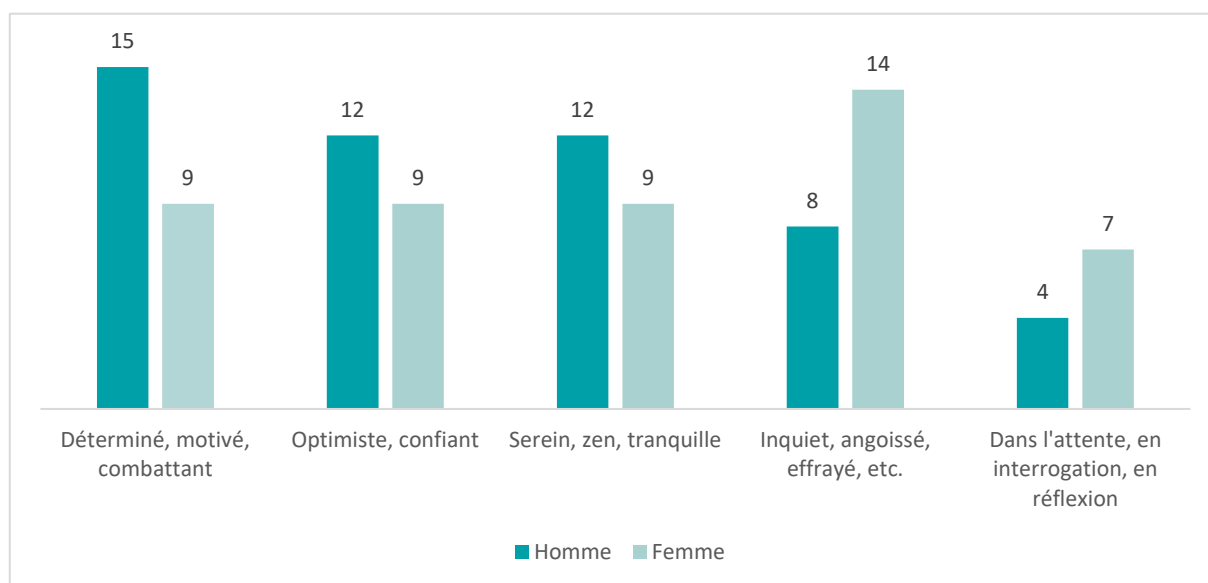
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Note : La somme des pourcentages ne fait pas 100 % car les jeunes peuvent déclarer plusieurs émotions susceptibles d'appartenir à des registres différents.

L'inquiétude est davantage portée par les femmes : 14 % de l'ensemble des femmes se déclarent inquiètes (contre 8 % des hommes) et jusqu'à 31 % de celles majoritairement animées par un état d'esprit négatif (contre 28 % des hommes dans le même état d'esprit).

Les femmes font aussi plus souvent part que les hommes d'un sentiment d'attente, de réflexion ou d'interrogation à l'égard de leur vie (+3 points), là où les hommes indiquent davantage être optimistes (+3 points), sereins (+3 points) et surtout déterminés (+6 points) [Graphique4].

GRAPHIQUE 4. DIFFÉRENCES D'ÉTAT D'ESPRIT SELON LE SEXE (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Cet état d'esprit plus négatif chez les jeunes femmes pourrait, en partie, s'expliquer par des inquiétudes plus nombreuses chez les femmes que chez les hommes¹⁴. Avant la pandémie, la prévalence de l'anxiété était deux fois plus importante chez les femmes¹⁵.

Les normes sociales participent de ces différences. L'INSERM explique ainsi que « les codes sociaux de la féminité (fragilité, sensibilité, expression verbale) et de la masculinité (virilité, résistance au mal, prise de risque) jouent un rôle dans l'expression des symptômes, le rapport au corps et le recours aux soins¹⁶ ».

Les femmes sont, de plus, de longue date, plus sensibles aux questions de santé. Elles sont, par exemple, plus nombreuses à déclarer consulter des médecins généralistes et à recourir à la prévention¹⁷. Les comportements à risque font l'objet d'une réprobation plus importante concernant les femmes et l'importance donnée au corps des femmes dans la société les conduit à prêter davantage attention à leur alimentation ; le rôle souvent assigné aux femmes de la gestion des visites médicales de toute la famille ainsi que le suivi gynécologique (contraception, grossesse, ménopause) les conduisent à être plus souvent en relation avec le milieu médical. Elles se montrent, de longue date, plus inquiètes face à la maladie¹⁸. En 2021, 75 % des femmes de 18 à 30 ans s'inquiétaient des risques de maladies graves pour elles-mêmes et leurs proches (+10 points par rapport aux hommes du même âge).

Et, plus généralement, les femmes s'inquiètent davantage d'un ensemble de risques (maladie, agression, chômage, guerre) pour elles-mêmes et leurs proches par rapport aux hommes, qui ont longtemps davantage été invités par la société à se déclarer « forts » et à masquer leurs émotions.

Au-delà du poids des représentations sociales, des facteurs de condition de vie, comme le moindre niveau de vie moyen des femmes, la fréquente prise en charge des jeunes enfants et la plus grande exposition aux violences et agressions dans la rue¹⁹, expliquent aussi probablement que, au total, 34 % des femmes de 18 à 30 ans indiquent s'inquiéter à la fois des maladies, des risques d'agression, des accidents de la route et des accidents nucléaires contre 26 % des hommes. Globalement, les jeunes femmes devancent leurs homologues masculins dans l'ensemble des inquiétudes testées, à l'exception des inquiétudes pour l'environnement (Graphique 5)²⁰.

¹⁴ Galland O. « Les jeunes et la société : des visions contrastées de l'avenir », in Stellingher A., Wintrebert R. (dir.), *Les jeunesses face à leur avenir*, Fondation pour l'innovation politique, 2008.

¹⁵ Belon J.-P., « L'anxiété et les troubles anxieux », *Actualités pharmaceutiques*, n° 590, vol. 58, novembre 2019, p. 18-22.

¹⁶ INSERM, « Genre et santé », 14 août 2017, [\[en ligne\]](#).

¹⁷ Montaut A., « Santé et recours aux soins des femmes et des hommes », *Études et résultats* (DREES), n° 717, février 2010.

¹⁸ Enquête Conditions de vie et aspirations.

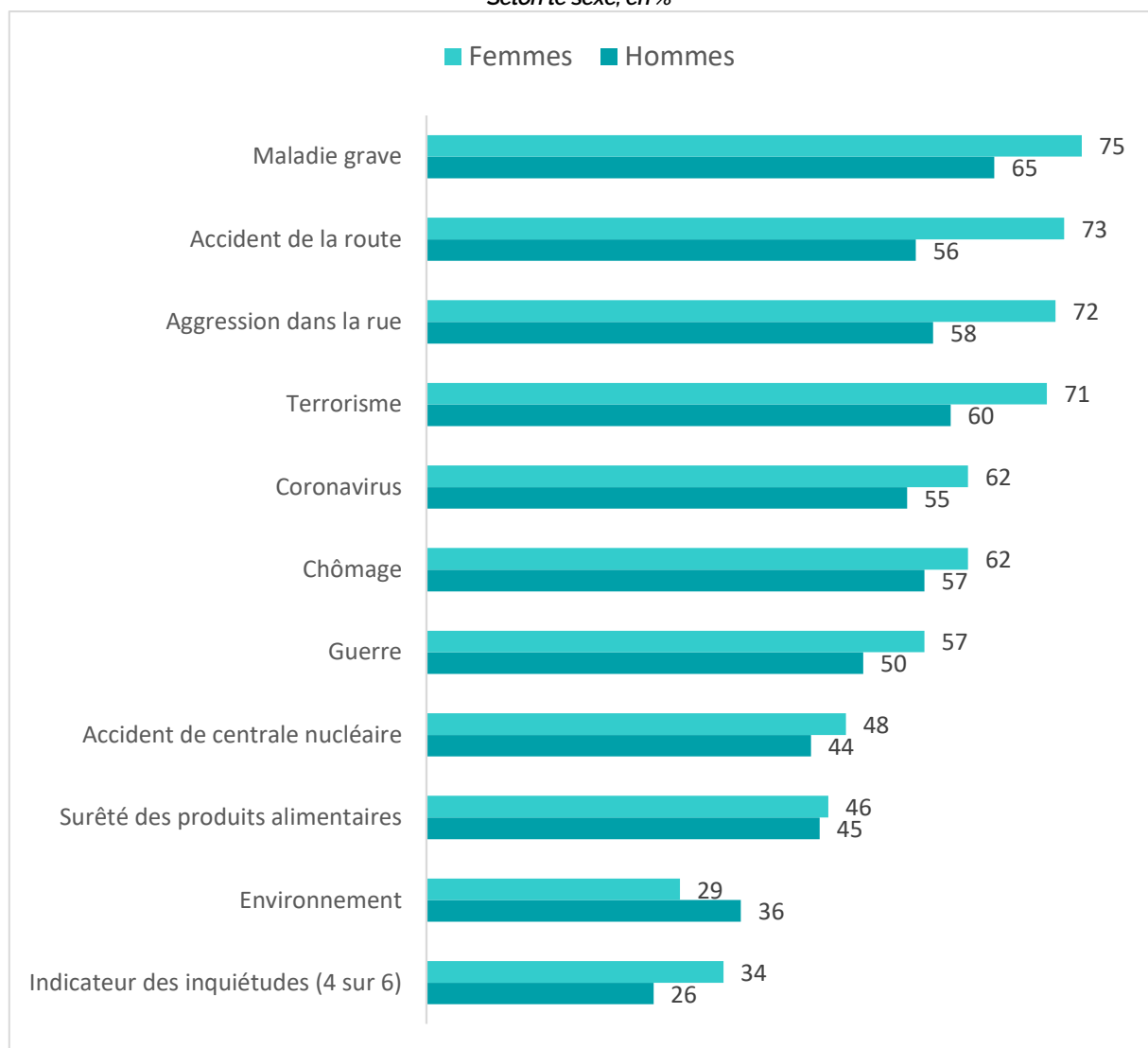
¹⁹ Enquête VIRAGE 2015 de l'INED.

Voir, par exemple, S. Hoibian, S. Berhuet, *Quelques éléments sur les discriminations liées au sexe et le sexisme ordinaire*, CRÉDOC, 2018, ou enquête VIRAGE 2015 de l'INED.

²⁰ CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, janvier 2021.

GRAPHIQUE 5. ON ÉPROUVE PARFOIS DE L'INQUIÉTUDE, POUR SOI-MÊME OU POUR DES PROCHES. POUVEZ-VOUS ME DIRE SI LES RISQUES SUIVANTS VOUS INQUIÈTENT ?

Selon le sexe, en %



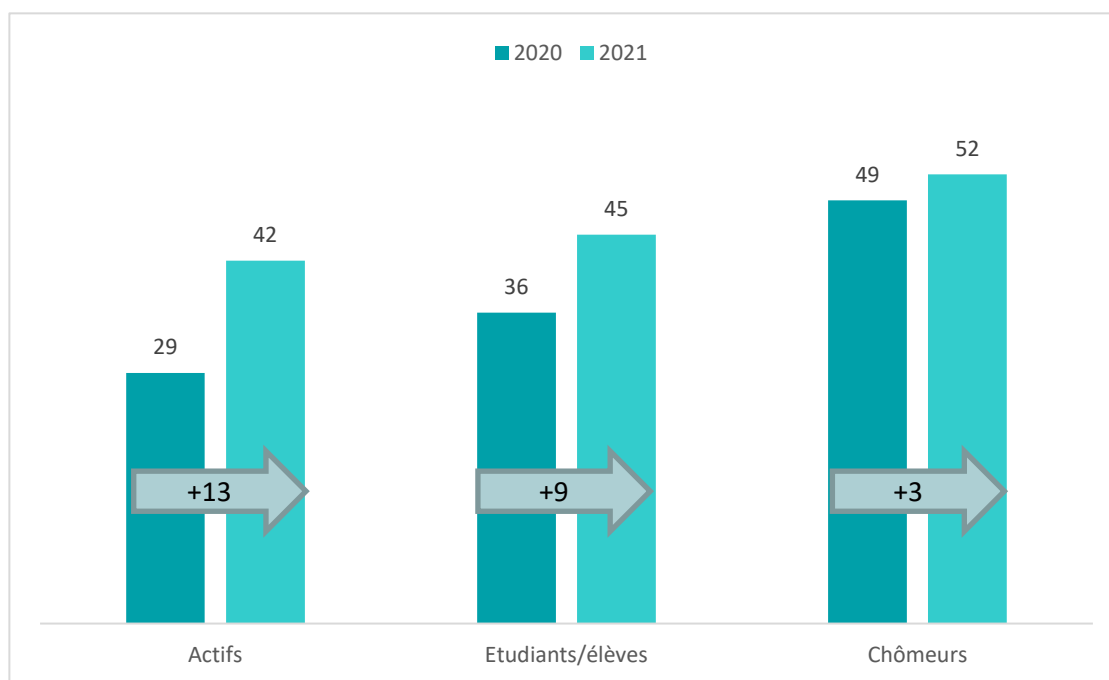
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2021.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Un tassement des écarts selon la situation d'activité

La majorité des chômeurs ont un état d'esprit globalement négatif (52 %, +3 points). Et si les différences catégorielles se résorbent en 2021, c'est en raison de la hausse particulièrement forte de l'état d'esprit négatif chez les jeunes actifs (42 %, +13 points) et chez les étudiants (45 %, +9 points), plutôt qu'à une amélioration du moral des personnes en recherche d'emploi (Graphique 6). Les jeunes ont en effet été plus nombreux à voir s'arrêter leurs contrats de travail²¹. On peut probablement y lire aussi des inquiétudes par rapport à l'impact de la pandémie sur leur carrière professionnelle.

GRAPHIQUE 6. CUMUL DE L'ÉTAT D'ESPRIT NÉGATIF SELON LES CATÉGORIES D'EMPLOI (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2020, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant un état d'esprit négatif.

Une expérience du confinement fragilisant le moral des jeunes les plus précaires

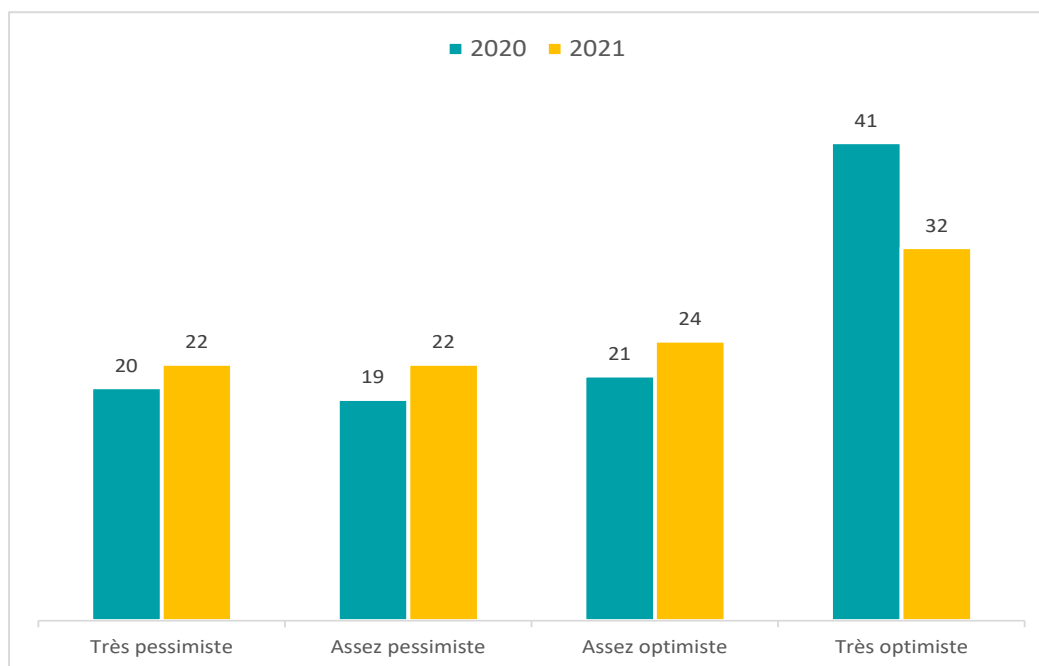
L'expérience du confinement a influencé l'état d'esprit des jeunes. Les jeunes pour qui le confinement et les restrictions sanitaires étaient très pénibles à vivre déclarent plus souvent un état d'esprit négatif : 51 %, contre 43 % de ceux qui ont un vécu du confinement moyennement pénible, et 31 % de ceux pour qui la période était sans pénibilité particulière.

Il en va de même pour les jeunes ayant cumulé plusieurs expériences difficiles pendant cette période. Ainsi, 61 % des jeunes indiquant avoir rencontré 3 à 5 difficultés voient les choses négativement, contre seulement 27 % de ceux qui ont passé la crise sanitaire sans rencontrer de difficulté en particulier.

Ainsi, la crise n'est pas le seul déterminant du mal-être des jeunes mais un vécu difficile de la pandémie se traduit par un état d'esprit encore plus négatif parmi les jeunes déjà fragilisés.

²¹ Hoibian S., Brice Mansencal L., Millot C., « 2021 - Un monde sans après », *Note de conjoncture sociétale*, CRÉDOC, avril 2021.

GRAPHIQUE 7. POSITIONNEMENT GÉNÉRAL DES JEUNES À L'ÉGARD DE LA VIE (EN %)



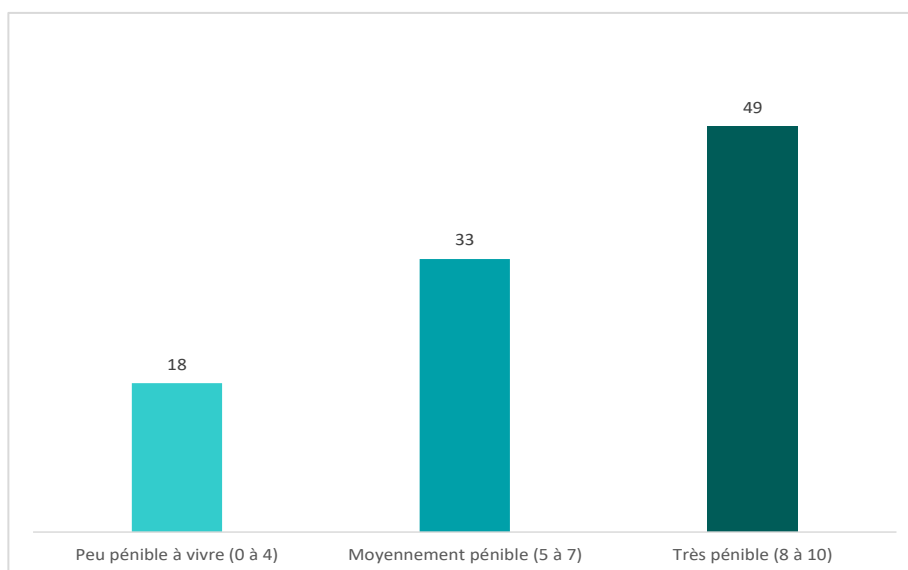
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2020, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Lecture : Les jeunes très optimistes ont à la fois déclaré un état d'esprit positif, être confiants en leur avenir et satisfaits de leur vie ; les jeunes plutôt optimistes ont déclaré deux de ces aspects seulement ; les plutôt pessimistes, un seul ; les jeunes très pessimistes ont déclaré un état d'esprit négatif, une inquiétude envers leur propre avenir et une insatisfaction à l'égard de leur vie.

Près d'un jeune sur deux considère que la pandémie liée au coronavirus est très pénible à vivre

En 2021, près d'un jeune sur deux (49 % exactement) considère que la pandémie liée au coronavirus a été une période particulièrement pénible à vivre. Un tiers (33 %) donne au vécu de cette période une note de « pénibilité moyenne » et seulement 18 % estiment que la pandémie correspond à un vécu peu ou pas pénible du tout.

GRAPHIQUE 8. À QUEL POINT LA PANDEMIE LIÉE AU CORONAVIRUS EST-ELLE PÉNIBLE À VIVRE POUR VOUS ? REGROUPEMENT DES POSITIONS (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les jeunes en PACA, en Corse et dans les Hauts-de-France sont nettement surreprésentés (55 % contre 49 % en moyenne) parmi ceux qui estiment que la pandémie était « très pénible » à vivre. Notons qu'il s'agit de deux régions particulièrement touchées par le coronavirus. À l'inverse, les jeunes d'outre-mer partagent moins souvent cet avis (38 %) : des couvre-feux et confinements différents ont engendré un vécu très différent de celui des jeunes de métropole. Le vécu des jeunes en zone urbaine est légèrement plus dégradé que celui des jeunes en zone rurale (50 % vs 46 %), ce qui est probablement dû à un cadre de vie (logements plus petits, colocations, absence d'espaces verts) moins bien adapté en période de confinement, et aux mesures de restrictions sanitaires.

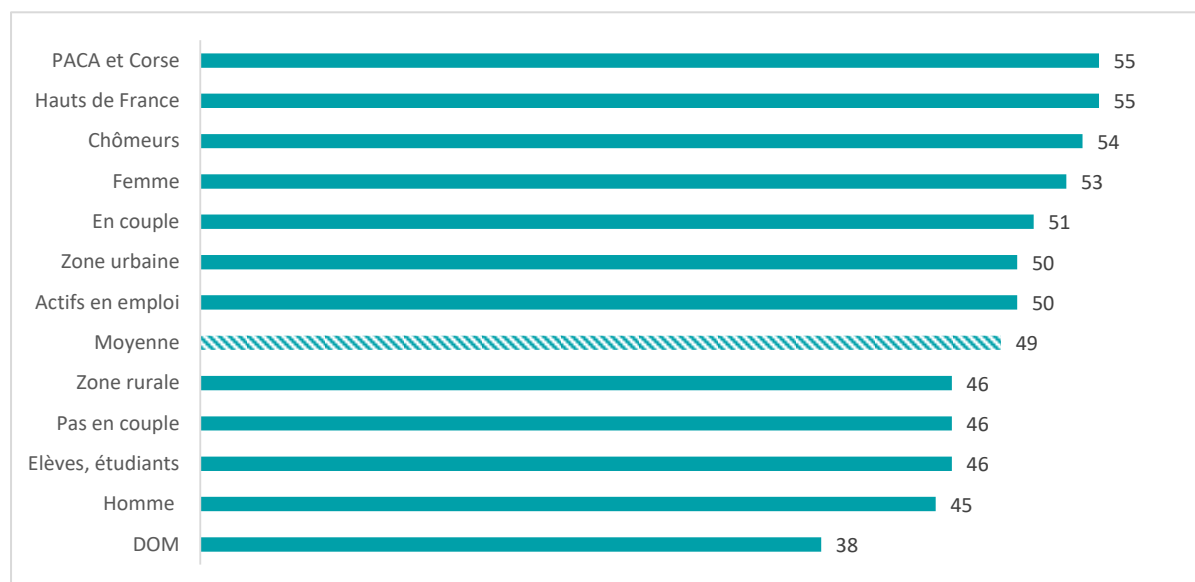
La pénibilité ressentie touche dans des proportions comparables les jeunes dans leur diversité de situation : 49 % des jeunes vivant seuls jugent la crise sanitaire très pénible, soit autant que la moyenne de la jeunesse, pour 51 % des jeunes vivant en couple et 48 % pour ceux vivant dans un foyer de trois personnes ou plus. La surface du logement, étudiée sans autre élément de contexte, n'est pas clivante : 48 % des jeunes occupant un logement de 20 m² ou moins considèrent la crise très pénible. En revanche, la surface du logement, combinée à la solitude dans le logement, semble plus déterminante.

Les publics avec des facteurs de précarité sociale, tels que les chômeurs (54 % vs 50 % des actifs en emploi et 46 % des élèves et étudiants), les locataires ou sous-locataires de HLM du parc social ou dont les parents le sont (54 %), les jeunes dont la mère est au chômage (57 %), les jeunes dont l'un des parents est décédé (56 %), les jeunes ouvriers (55 % vs 51 % des employés, 46 % des jeunes cadres) ou encore les jeunes en interim (54 % vs 50 % de ceux qui sont en CDI, CDD ou en alternance) qualifient plus souvent leur vécu de la pandémie et de la crise sanitaire comme très pénible. La hausse du coût de la vie et les suppressions d'emploi (notamment dans le secteur de l'interim) dues à la crise ont probablement un impact fort sur le niveau de vie de ces catégories de jeunes.

L'appréciation du vécu de la crise est différente selon le genre. Les jeunes femmes (53 % vs 45 % des hommes) font plus souvent part d'une expérience particulièrement pénible à vivre. Selon le secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, les différences de vécu du confinement

tiennent notamment à une accentuation des inégalités dans la répartition des tâches ménagères au sein du foyer, à une inégale prise en charge des enfants (cours à distance, occupations du temps libre) et à une augmentation des violences faites aux femmes pendant les périodes de confinement²². La crise a opéré une forme de retour en arrière sur la parité²³.

GRAPHIQUE 9. PROPORTION DE JEUNES ESTIMANT QUE LA PANDÉMIE LIÉE AU CORONAVIRUS ÉTAIT « TRÈS PÉNIBLE » À VIVRE SELON LES INDICATEURS SOCIODÉMOGRAPHIQUES (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

S'agissant des facteurs pouvant jouer sur le vécu individuel de la pandémie, force est de constater que les difficultés sont multiples.

Les difficultés psychologiques davantage mises en avant que les difficultés matérielles

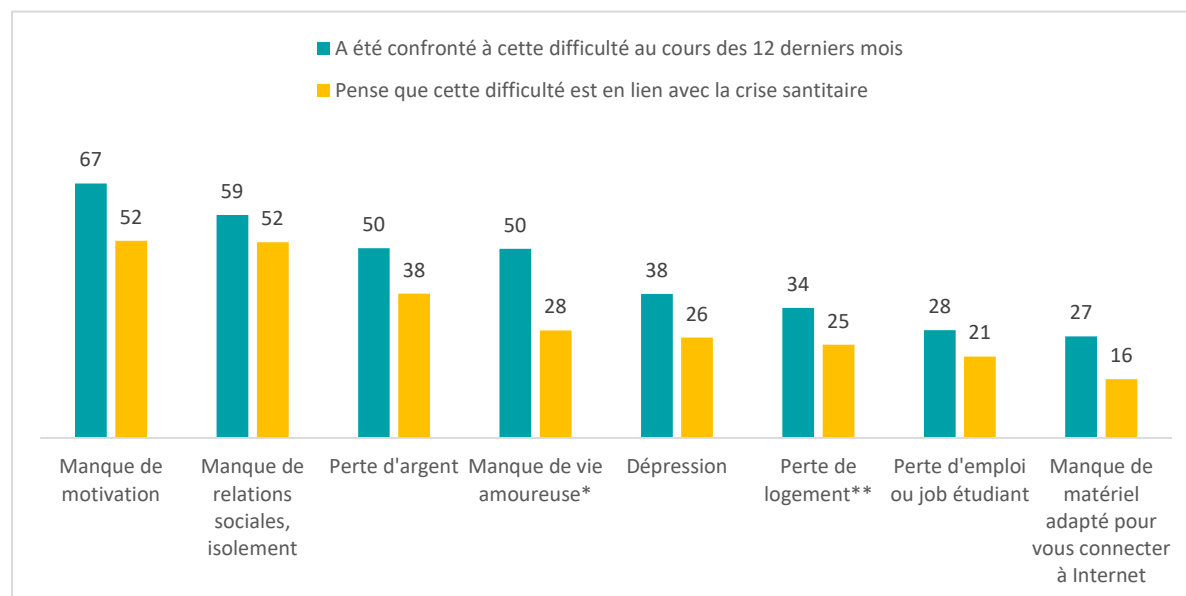
Une analyse détaillée des difficultés rencontrées au cours des douze derniers mois montre que les difficultés d'ordre psychologique l'emportent sur les difficultés socio-économiques, telles que la perte d'argent ou la perte de logement. Un peu moins d'un jeune sur trois évoque la perte d'emploi (28 %) et le manque de matériel adapté pour se connecter à Internet (27 %). Respectivement 21 % et 16 % de jeunes voient ces difficultés directement en lien avec la crise sanitaire.

Parmi les difficultés rencontrées, certaines sont plus souvent imputées par les jeunes à la période pandémique : la perte de relations sociales, l'isolement, la perte d'emploi ou du job d'étudiant. À l'inverse, d'autres difficultés, telles que le manque de vie amoureuse ou le manque de motivation, sont moins souvent directement imputées aux bouleversements produits par le coronavirus dans notre société.

²² Secrétariat d'État en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, L'impact du confinement sur les inégalités femmes-hommes, enquête réalisée par Harris interactive, [en ligne](#).

²³ Hoibian S., Berhuet S., Croutte P., Coulange M., Brice Mansencal L., « La crise sanitaire provoque un retour des rôles genrés traditionnels », *Consommation et modes de vie* (CRÉDOC), n° 316.

GRAPHIQUE 10. AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, AVEZ-VOUS ÉTÉ CONFRONTÉ AUX DIFFICULTÉS SUIVANTES ? [SI OUI] SELON VOUS, CES DIFFICULTÉS SONT-ELLES EN LIEN AVEC LA CRISE SANITAIRE ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

* Cet item n'était proposé qu'aux jeunes célibataires ou à ceux vivant en couple mais dont le partenaire ne vit pas dans le même logement. Les résultats indiqués ne portent que sur ce champ.

** Cet item n'était proposé qu'aux jeunes vivant dans un logement indépendant. Les résultats indiqués ne portent que sur ce champ.

Les difficultés rencontrées au cours des douze derniers mois – indicateurs sociodémographiques

Les jeunes en recherche d'emploi indiquent plus souvent qu'en moyenne avoir vécu au cours des 12 derniers mois une perte d'argent (64 % contre 50 % en moyenne), une perte d'emploi (46 % contre 28 %) et une dépression (42 % contre 38 %).

Les jeunes femmes déclarent plus souvent des difficultés en termes de relations sociales ou d'isolement (66 % contre 59 % en moyenne) ainsi que le manque de motivation (76 % contre 67 %). S'agissant de ces deux difficultés, les titulaires du bac ou d'un diplôme du supérieur déclarent également plus souvent qu'en moyenne avoir rencontré ce type d'obstacle au cours des douze derniers mois (64 % et 72 % respectivement).

Le manque de matériel adapté pour se connecter à Internet est une difficulté particulièrement connue par les étudiants et les élèves qui travaillent (35 % contre 27 % en moyenne).

Les difficultés imputées directement à la crise sanitaire – indicateurs sociodémographiques

Les jeunes femmes considèrent plus souvent que la perte d'argent (42 % contre 38 % en moyenne), une détérioration des relations sociales (61 % contre 52 %) et un manque de motivation (62 % contre 52 %) seraient imputables directement aux effets de la crise sanitaire. Les jeunes femmes sont donc à la fois davantage touchées par des difficultés d'ordre économique (perte d'argent) et d'ordre psychologique, invoquant la santé mentale (perte de relations sociales et perte de motivation) sans pour autant basculer plus souvent dans un état de dépression puisqu'elles citent moins cet item.

Les chômeurs déclarent particulièrement souvent que la perte d'argent (51 % contre 38 %) et la perte d'emploi (34 % contre 22 %) seraient en lien avec la pandémie. Les jeunes en recherche d'emploi ne font pas de la dépression, difficulté qu'ils ont plus que les autres rencontrée au cours des douze derniers mois, une conséquence directe de la pandémie.

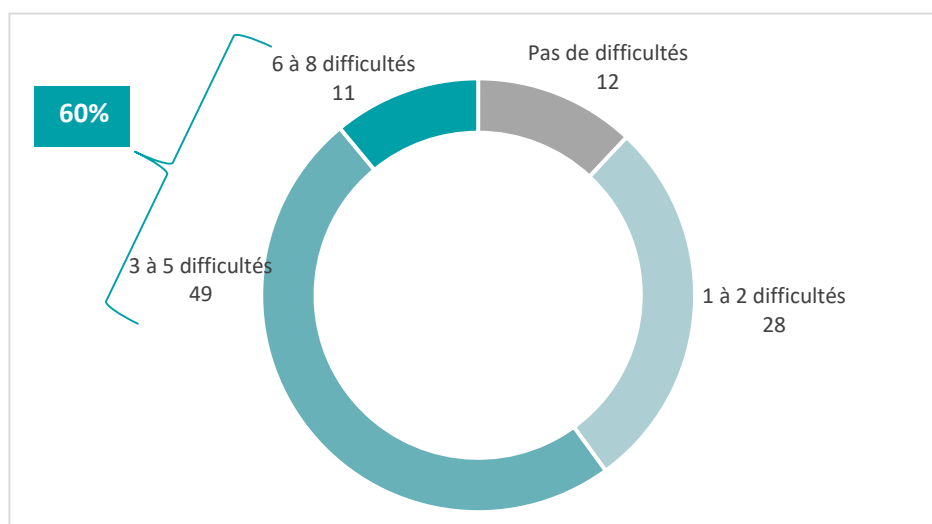
Les titulaires du bac ou d'un diplôme du supérieur évoquent davantage les conséquences négatives de la crise sanitaire sur les relations sociales (58 % contre 52 %) et sur la motivation (58 % contre 52 %) en se disant davantage touchés par des difficultés jouant sur leur équilibre psychologique et leur sociabilité.

En lien avec leur quotidien, les étudiants et élèves qui travaillent évoquent plus souvent des difficultés de motivation (58 % contre 52 %), les relations sociales (58 % contre 52 %) et le manque de matériel pour se connecter à Internet (21 % contre 16 %). Qu'elles soient en lien ou non avec la pandémie, les difficultés invoquées le sont par des profils de jeunes similaires.

Six jeunes sur dix ont été exposés à trois difficultés ou plus au cours des douze derniers mois

La création d'un compteur synthétique regroupant le nombre de difficultés rencontrées par les jeunes révèle que six jeunes sur dix ont été confrontés à un cumul d'obstacles et de difficultés (au moins trois de nature différente) au cours des douze derniers mois, près de la moitié (49 %) ayant subi trois à cinq difficultés différentes.

GRAPHIQUE 11. AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, AVEZ-VOUS ÉTÉ CONFRONTÉ AUX DIFFICULTÉS SUIVANTES ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Ces complications multiples ne sont pas toutes imputables à la crise sanitaire, car 42 % des jeunes pensent que ces situations variées de difficultés seraient en lien avec la Covid. En effet, la proportion de jeunes n'ayant rencontré aucune difficulté en lien avec la crise sanitaire est près de deux fois plus élevée que la proportion de jeunes n'ayant eu aucune difficulté dans leur vie au cours des douze derniers mois (22 % contre 12 %). En revanche, la crise a notamment gonflé les rangs de ceux ayant rencontré une à deux difficultés : si 28 % ont eu une à deux difficultés au cours des douze derniers mois, 36 % déclarent que cette ou ces deux difficultés sont en lien avec la crise sanitaire.

TABEAU 1. RECAPITULATIF SOCIODEMOGRAPHIQUES DES DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ET/OU EN LIEN AVEC LA CRISE SANITAIRE

	Manque de motivation (67 %/52 %)	Manque de relations sociales, isolement (59 %/52 %)	Perte d'argent (50 %/38 %)	Manque de vie amoureuse* (50 %/20 %)	Dépression (38 %/28 %)	Perte de logement** (34 %/25 %)	Perte d'emploi ou job étudiant (28 %/31 %)	Manque de matériel adapté pour se connecter à Internet (27 %/16 %)
Au cours des 12 derniers mois	Femmes (76 %) Titulaires du bac ou d'un diplôme du supérieur (72 %) A un enfant et vit avec (64 %) A un enfant et ne vit pas avec (65 %)	Femmes (66 %) Titulaires du bac ou d'un diplôme du supérieur (64 %) A un enfant et vit avec (61 %) A un enfant et ne vit pas avec (61 %)	Chômeurs (64 %) A un enfant et vit avec (61 %) A un enfant et ne vit pas avec (60 %)	A un enfant et vit avec (66 %) A un enfant et ne vit pas avec (62 %)	Chômeurs (42 %) A un enfant et vit avec (39 %) A un enfant et ne vit pas avec (48 %)	A un enfant et vit avec (62 %) A un enfant et ne vit pas avec (47 %)	Chômeurs (46 %) A un enfant et vit avec (34 %) A un enfant et ne vit pas avec (46 %)	Étudiants et les élèves qui travaillent (35 %) A un enfant et vit avec (32 %) A un enfant et ne vit pas avec (56 %)
En lien avec la crise sanitaire	Femmes (62 %) Titulaires du bac ou d'un diplôme du supérieur (58 %) Étudiants et les élèves qui travaillent (58 %)	Femmes (61 %) Titulaires du bac ou d'un diplôme du supérieur (58 %) Étudiants et les élèves qui travaillent (58 %)	Chômeurs (51 %) Femmes (42 %)				Chômeurs (34 %)	Étudiants et les élèves qui travaillent (21 %)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

* Champ : Cet item n'était proposé qu'aux jeunes célibataires ou à ceux vivant en couple mais dont le partenaire ne vit pas dans le même logement. Les résultats indiqués ne portent que sur ce champ.

** Champ : Cet item n'était proposé qu'aux jeunes vivant dans un logement indépendant. Les résultats indiqués ne portent que sur ce champ.

Lecture : 67% des jeunes indiquent avoir eu un manque de motivation au cours des douze derniers mois ; 52 % des jeunes ont indiqué avoir souffert d'un manque de motivation directement en lien avec la crise sanitaire.

76 % des femmes ont été confrontées à un manque de motivation au cours des 12 derniers mois et 6 2% des femmes ont attribué ce manque de motivation à la crise sanitaire.

Un manque de sociabilité clairement exprimé : plus de six jeunes sur dix souffrent d'un manque de contact avec leurs amis et connaissances

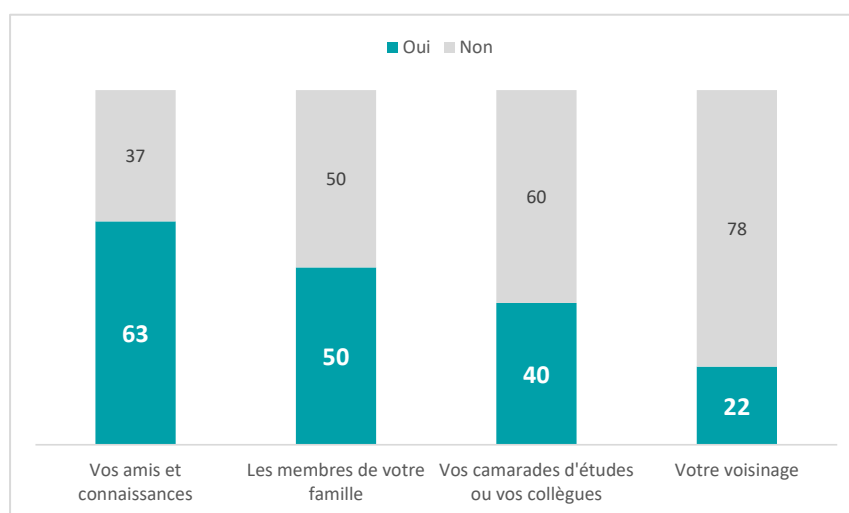
Plus que tout autre moment de la vie, la jeunesse est le temps de la sociabilité. L'importance qu'accordent les jeunes aux amis et aux relations sociales est un fait social largement documenté²⁴.

²⁴ Galland O., Garrigues P., « La vie quotidienne des jeunes du lycée au mariage. Naissance, apogée et déclin de sociabilité amicale », *Économie et statistique*, n° 223, 1989 ; Blanpain N., Pan Ke Shon J.-L., « À chaque étape de la vie, ses relations », *Données sociales*, janvier 1999 ; Cicchelli V., « Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans », de O. Galland et Bernard Roudet, 2001, Paris, L'Harmattan, coll. "Débats jeunesse", *Éducation et sociétés*, n° 12, 2003, p. 179-181.

L'enquête Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC montre, par exemple, que 48 % des 18-30 ans considèrent que les amis jouent un rôle très important (notes 6 à 7 sur une échelle de 1 à 7) dans leur vie. Les amis occupent ainsi une place plus importante que la vie professionnelle, pour laquelle 40 % des 18-30 ans indiquent qu'elle joue un rôle très important dans leur vie. Les relations avec les membres de la famille occupent une place plus importante encore que la vie professionnelle ou même que les amis : 69 % des 18-30 ans déclarent que leur famille joue un rôle très important dans leur vie.

La crise sanitaire et les mesures de distanciation sociale ont altéré cet équilibre et ont mis à mal les mécanismes de sociabilité des jeunes. 63 % des 18-30 ans déclarent souffrir d'un manque de contact avec leurs amis et connaissances, et un jeune sur deux (50 %) indique que les membres de sa famille lui manquent. 40 % regrettent la diminution des contacts avec leurs camarades d'études ou avec leurs collègues de travail, et un peu plus d'un cinquième (22 %) souffre d'une limitation des contacts avec les voisins.

GRAPHIQUE 12. DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE ET DES MESURES DE DISTANCIATION, SOUFFREZ-VOUS PERSONNELLEMENT D'UN MANQUE DE CONTACT AVEC... ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les jeunes femmes (70 % contre 63 % en moyenne) et les titulaires du bac ou d'un diplôme du supérieur (67 %) regrettent plus souvent qu'en moyenne un manque de contact avec leurs amis et connaissances.

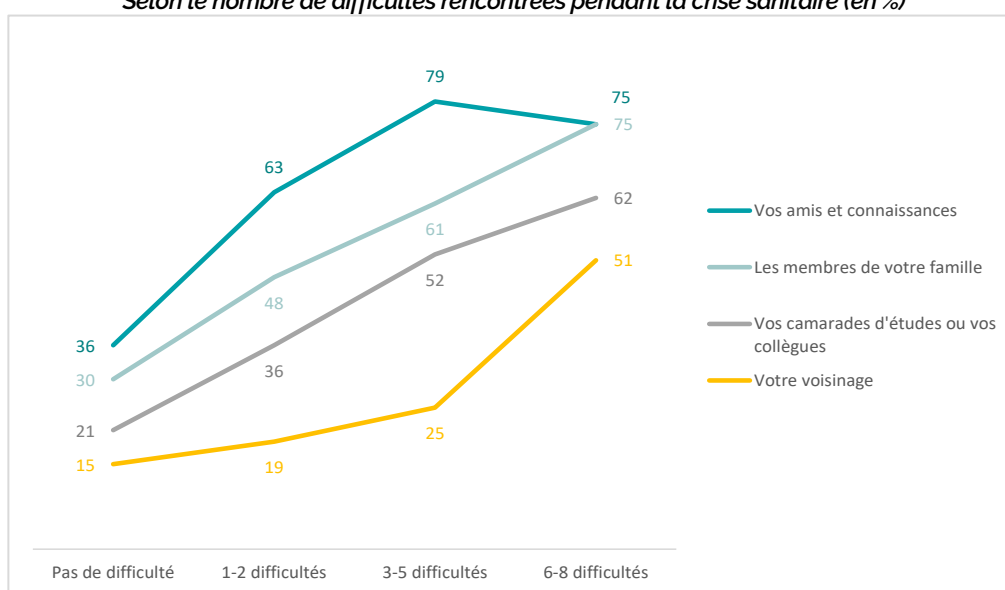
Les membres de la famille manquent davantage aux jeunes femmes (55 % contre 50 % en moyenne), aux 25-30 ans (57 %), aux actifs en emploi (56 %), aux jeunes ne vivant pas ou plus avec leurs parents (56 %), aux jeunes en couple vivant avec leur partenaire dans le même foyer (64 %), aux jeunes ayant eu un enfant (62 %) et aux jeunes en situation d'invalidité, de handicap ou souffrant d'une maladie de longue durée (61 %). Dans l'ensemble, on constate donc une surreprésentation de catégories sociales et professionnelles indiquant qu'il s'agit plus souvent de personnes ayant quitté le foyer parental, actives et relativement installées (couple, présence d'enfants).

Les liens de voisinage manquent particulièrement aux jeunes ayant eu un enfant qui ne vit pas avec eux (37 % contre 22 %). Cela souligne probablement l'importance de ce réseau de sociabilité pour cette cible ayant possiblement plus souvent recours aux voisins dans la gestion de leur quotidien (actes de solidarité et de l'entre-aide entre voisins).

Les liens de sociabilité se sont particulièrement distendus chez les jeunes qui ont vécu plusieurs situations difficiles pendant la crise sanitaire. Par exemple, trois quarts des jeunes ayant rencontré entre 6 et 8 difficultés au cours des douze derniers mois indiquent que leurs amis et connaissances leur manquent (contre 63 % en moyenne) ou regrettent la distance forcée avec les membres de leur famille (contre 50 % en moyenne). 62 % d'entre eux regrettent notamment le manque de contacts avec les camarades d'études ou les collègues de travail (contre 40 % en moyenne), et 51 % souffrent d'une plus grande distance avec leurs voisins (contre 22 % en moyenne).

GRAPHIQUE 13. DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE ET DES MESURES DE DISTANCIATION, SOUFFREZ-VOUS PERSONNELLEMENT D'UN MANQUE DE CONTACT AVEC... ?

Selon le nombre de difficultés rencontrées pendant la crise sanitaire (en %)

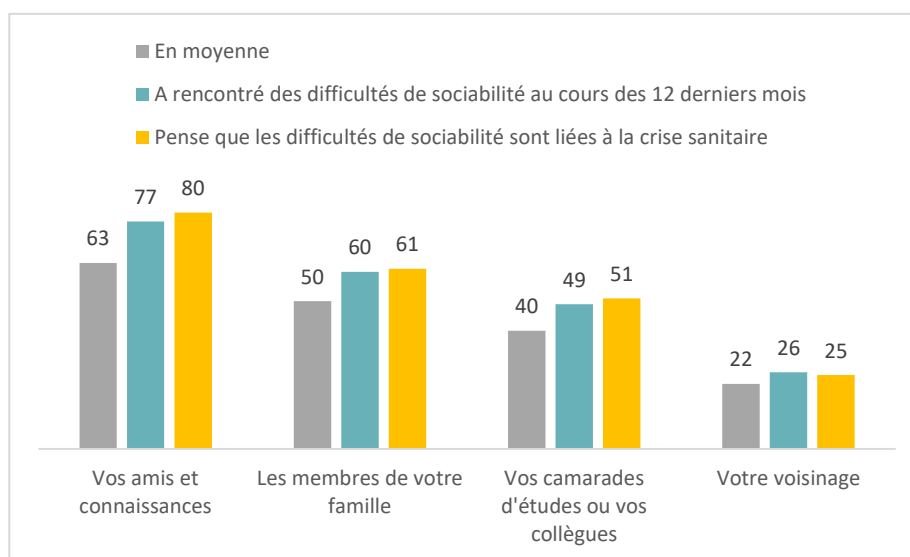


Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Or les difficultés directement imputées à la crise ne font souvent qu'amplifier une fragilité relationnelle déjà préexistante. 77 % des jeunes ayant rencontré des difficultés de sociabilité au cours des douze derniers mois souffrent d'un manque de relations avec leurs amis et connaissances. Ils sont 80 % parmi ceux qui estiment que cette difficulté serait en lien avec les mesures de distanciation sociale prises pendant la crise sanitaire. Ces proportions restent significativement plus élevées s'agissant du sentiment à l'égard de la distance contrainte vis-à-vis des membres de la famille et des camarades d'études ou des collègues de travail. S'agissant des relations avec les voisins, les différences sont légèrement moins prononcées mais restent tangibles.

GRAPHIQUE 14. DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE ET DES MESURES DE DISTANCIATION, SOUFFREZ-VOUS PERSONNELLEMENT D'UN MANQUE DE CONTACT AVEC... ?

Selon la difficulté de sociabilité au cours des douze derniers mois ou pendant la crise sanitaire (en %)

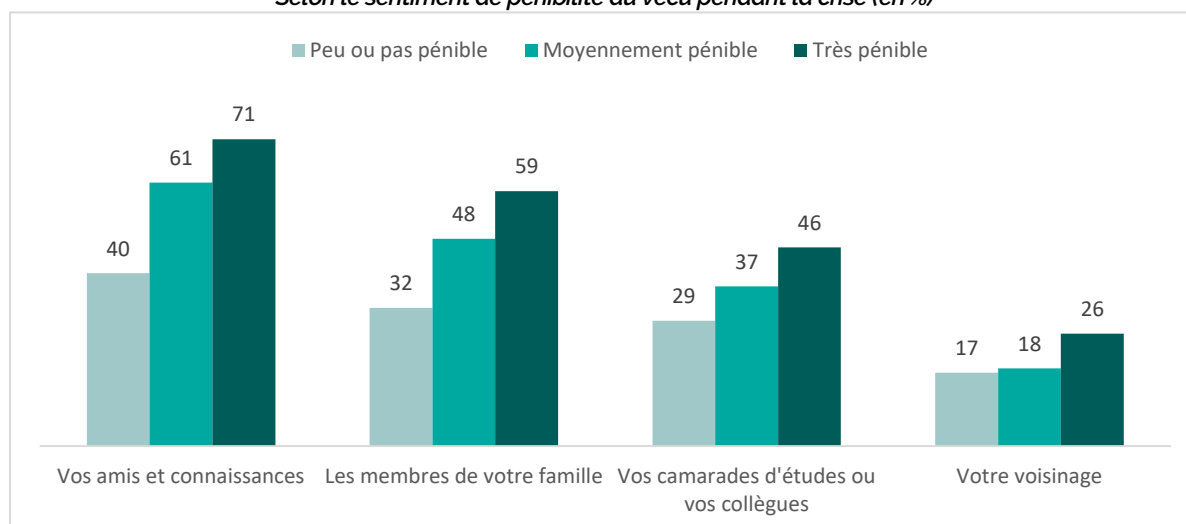


Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Manque de sociabilité et pénibilité ressentie face à la période de crise sanitaire sont en lien. 71 % des jeunes qui indiquent que la crise était très pénible à vivre regrettent la séparation d'avec leurs amis et connaissances. Ils sont 61 % chez ceux qui déclarent un vécu moyennement pénible et 40 % chez ceux qui considèrent que, dans l'ensemble, la crise sanitaire était « peu ou pas du tout pénible » à vivre.

GRAPHIQUE 15. DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE ET DES MESURES DE DISTANCIATION, SOUFFREZ-VOUS PERSONNELLEMENT D'UN MANQUE DE CONTACT AVEC... ?

Selon le sentiment de pénibilité du vécu pendant la crise (en %)

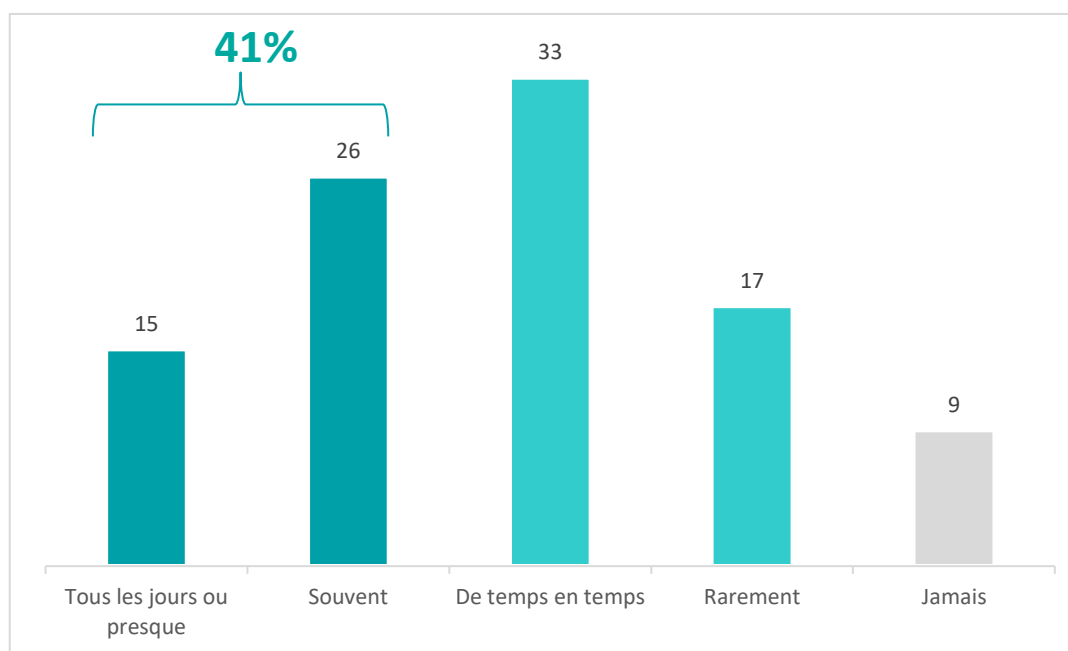


Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Plus de quatre jeunes sur dix éprouvent régulièrement un sentiment de solitude

Les jeunes semblent cumuler les vulnérabilités, à la fois résidentielles, matérielles et relationnelles. Le sentiment de solitude éprouvée par les jeunes est très important. L'enquête COCONEL de juin 2020 fixe la jauge à 44 % des 18-24 ans qui se sentent souvent seuls, contre 38 % de la population française²⁵. L'INED (Institut national des études démographiques) confirme ce constat, en fixant le sentiment de solitude dans la population française également à 38 % alors que cette jauge se situait à 16 % en 2019²⁶. Malgré une légère amélioration de cet indicateur fin 2019, lorsque 33 % des 18-30 ans déclaraient se sentir souvent ou presque tout le temps seuls (contre 18 % des 30 ans et plus), le sentiment de solitude est reparti à la hausse dès 2020, avec une accélération de la solitude pendant le premier confinement. En avril 2020, 39 % des 18-30 ans déclaraient se sentir plus souvent seuls que d'habitude, contre 27 % de l'ensemble de la population, soit une différence de +12 points²⁷. En effet, force est de constater qu'en 2021 41 % des jeunes déclarent un sentiment de solitude, alors que 33 % se sentent seuls de temps en temps, et 17 % ne disent qu'être rarement confrontés à ce sentiment. Moins d'un jeune sur dix (9 %) pense ne jamais se sentir seul.

GRAPHIQUE 16. VOUS ARRIVE-T-IL DE VOUS SENTIR SEUL ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Si le sentiment de solitude est très prégnant parmi les jeunes en ce début 2021, ce phénomène touche plus souvent certains : les femmes (46 % contre 41 % en moyenne), les jeunes parents vivant avec (44 %) ou sans (46 %) leur(s) enfant(s) ainsi que les jeunes célibataires (44 %, contre 41 % des couples ne vivant pas ensemble, ou encore 38 % des couples partageant le même foyer).

²⁵ INED, enquête COCONEL, juin 2020.

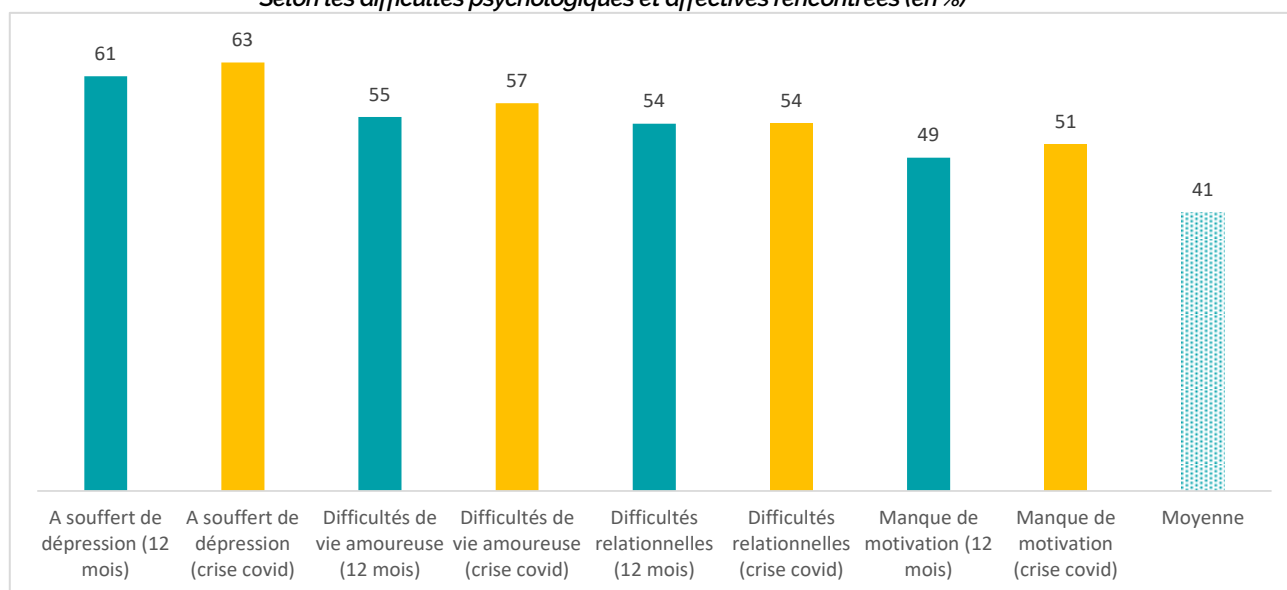
²⁶ Rarrbo K., *Les impacts du confinement et de la crise sanitaire sur la jeunesse*, Paris, septembre 2020, [en ligne](#).

²⁷ CRÉDOC pour CEPREMAP, enquête Conditions de vie et aspirations, édition flash, avril 2020.

Aussi, le sentiment de solitude est probablement le corollaire d'une accumulation de difficultés psychologiques et affectives pendant l'année. Les jeunes qui font part de difficultés relationnelles et de sociabilité au cours des douze derniers mois (54 %), ceux qui ont connu un épisode dépressif dans l'année (61 %), ceux qui ont connu des difficultés dans leur vie amoureuse (55 %) ou encore ceux qui ont manqué de motivation (49 %) se sentent plus souvent seuls. Considérer que ces difficultés sont directement imputables ou liées à la crise sanitaire renforce systématiquement le sentiment de solitude.

GRAPHIQUE 17. PROPORTION DE JEUNES SE SENTANT SOUVENT OU PRESQUE TOUS LES JOURS SEULS

Selon les difficultés psychologiques et affectives rencontrées (en %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Il en va de même pour les jeunes qui se disent isolés de leur famille (47 %), qui regrettent la diminution des contacts avec leurs amis ou connaissances (48 %), mais aussi pour les jeunes exprimant un manque de relations avec leurs voisins (52 %) ou encore avec les camarades d'études ou collègues de travail (52 %).

En prenant en compte **l'ensemble des difficultés rencontrées au cours des douze derniers mois**, à savoir l'indicateur synthétique sommant les difficultés matérielles ou encore psychologiques, 69 % des jeunes ayant cumulé l'expérience de 6 à 8 difficultés sur l'année éprouvent souvent, voire tout le temps, un sentiment de solitude. Cette proportion est encore plus élevée lorsque les jeunes mettent ces difficultés en lien avec la crise sanitaire et les mesures de restriction (76 %).

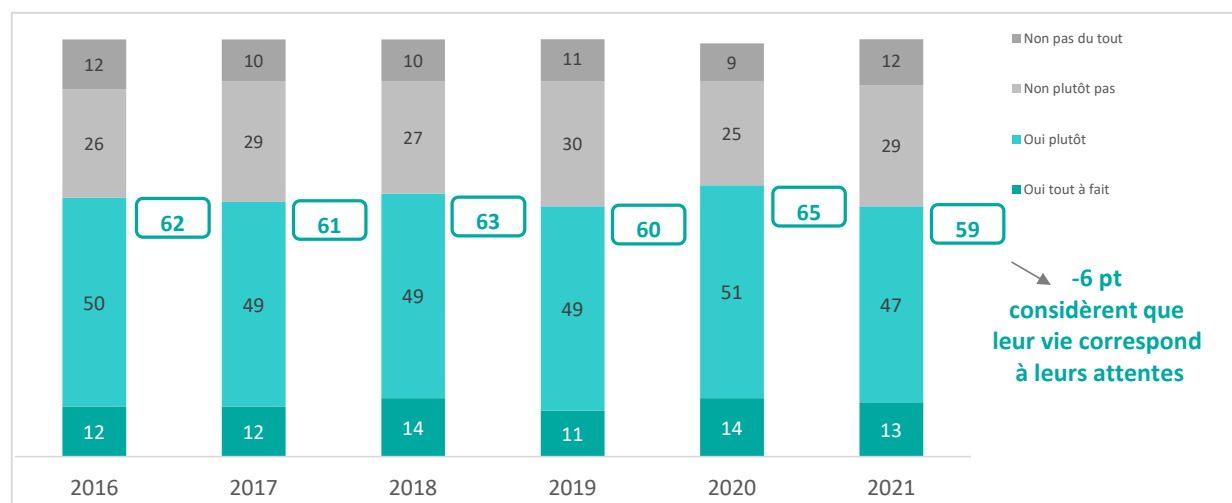
Plus généralement, le sentiment de solitude croît avec le sentiment que la crise était pénible, voire très pénible à vivre. 50 % des jeunes ayant très mal vécu la crise se sentent souvent ou presque tous les jours seuls, contre 33 % de ceux qui disent que la crise était moyennement pénible à vivre et 28 % de ceux pour qui la crise n'était pas une expérience particulièrement désagréable.

Plus d'un an après le début de la crise sanitaire, la satisfaction à l'égard de la vie personnelle baisse

Selon Corey Lee Keyes, l'équilibre affectif d'une personne se compose de deux dimensions : la dimension eudémonique liée à la projection dans l'avenir, c'est-à-dire envisager des projets et les réaliser, et la dimension hédonique, à savoir le fait de se sentir bien tout de suite et d'avoir un ressenti globalement positif face à la vie actuelle²⁸.

S'agissant de la dimension hédonique, 59 %²⁹ des jeunes considèrent, en 2021, que leur vie actuelle correspond à leurs attentes. Cette proportion est en recul de 6 points par rapport à 2020. Cet indicateur pointe actuellement à son niveau le plus bas depuis l'introduction de la mesure il y a six ans.

GRAPHIQUE 18. DE MANIÈRE GÉNÉRALE, VOTRE VIE ACTUELLE CORRESPOND-ELLE À VOS ATTENTES ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

À l'image des années précédentes, plusieurs facteurs sociodémographiques sont corrélés au degré de satisfaction à l'égard de la vie :

- Le niveau de diplôme : un faible niveau de diplôme est en lien avec une insatisfaction, tandis qu'un niveau élevé est en lien avec une plus grande satisfaction. Ainsi, 54 % des titulaires d'un diplôme inférieur au bac se déclarent satisfaits de leur vie, contre 62 % des titulaires du bac ou d'un diplôme supérieur.
- Le statut d'activité : les personnes au chômage (37 % satisfaits contre 63 % insatisfaits) font état d'une insatisfaction à l'égard de leur propre vie, comme celles au chômage ne cherchant pas d'emploi (44 % contre 56 %) et les jeunes malades ou invalides (42 % contre 58 %). À l'inverse des personnes mieux insérées, qu'elles soient en emploi (69 %) ou étudiantes (55 %), même si cette dernière catégorie reste en dessous de la moyenne. Parmi les personnes en emploi, un emploi

²⁸ Voir les catégorisations du bien-être social de Keyes C. L., « Social Well-Being », *Social Psychology Quarterly*, n° 2, vol. 61, 1998, p. 121-140.

²⁹ N. B. : Le graphique présente les résultats détaillés arrondis : 12,6 % « Oui, tout à fait satisfait » ; 46,7 % « Oui, plutôt satisfait », soit 59,3 % de satisfaits.

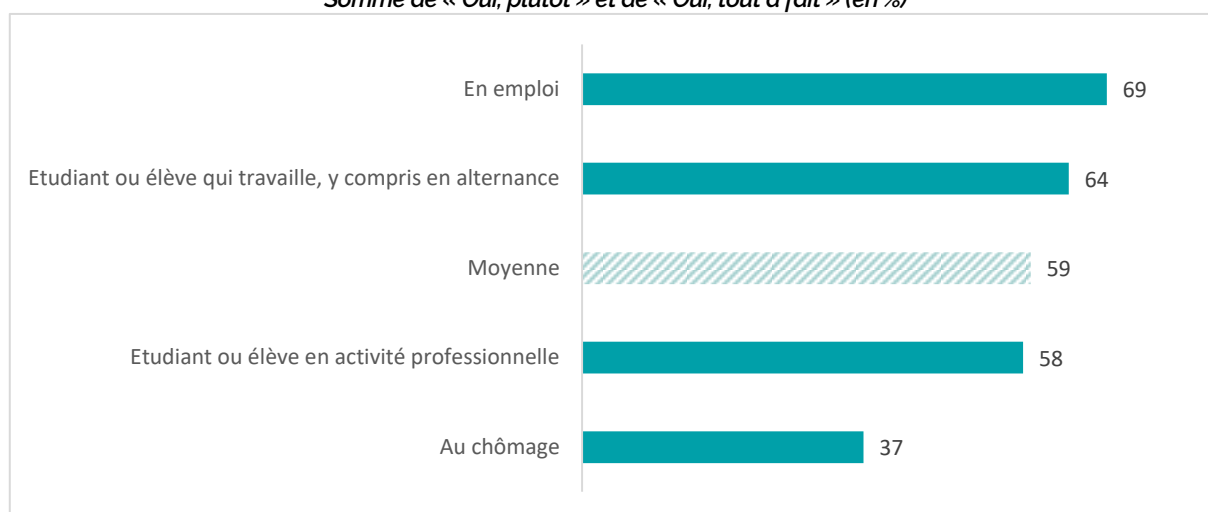
durable (de type CDI) est associé à un niveau de satisfaction plus élevé qu'un emploi précaire (intérim, CDD).

- Le niveau de ressources mensuel du foyer : plus il est élevé, plus un jeune se déclarera satisfait.
- Le statut familial : les célibataires et les monoparents se rangent plus volontiers du côté des insatisfaits (51 %), tandis que les couples se déclarent plus souvent satisfaits (70 % pour les jeunes couples vivant ensemble et 56 % pour ceux qui vivent dans deux foyers séparés).
- Le statut d'occupation du jeune ou de ses parents : les colocataires ou les sous-locataires sont moins souvent satisfaits (45 %), suivis par les locataires des HLM (54 %), alors que les propriétaires (67 %) déclarent le plus souvent être satisfaits de leur vie.

Les éditions précédentes du baromètre nous ont rappelé l'incidence de la perception de sa propre intégration sociale et économique sur son niveau de satisfaction³⁰. Ainsi, 69 % des jeunes en emploi et 64 % des jeunes étudiants qui travaillent par ailleurs, y compris en alternance, se disent satisfaits de leur vie. À l'opposé, seulement 37 % des jeunes chômeurs sont satisfaits de leur situation actuelle.

GRAPHIQUE 19. SATISFACTION À L'ÉGARD DE SA VIE ACTUELLE SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Somme de « Oui, plutôt » et de « Oui, tout à fait » (en %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Dans une moindre mesure, la décohabitation est en lien avec la satisfaction à l'égard de sa vie, puisque 57 % des jeunes habitant toujours chez leurs parents déclarent être satisfaits de leur vie actuelle, contre 61 % de ceux ne vivant plus chez leurs parents, soit une différence de 4 points entre ces deux groupes. En 2020, cette différence était plus marquée avec +9 points. La conjoncture d'une expérience des différentes phases de confinement, d'un sentiment plus fort de solitude et d'un effritement des liens sociaux a probablement révisé l'importance accordée à la décohabitation, qui apparaît moins comme un gain d'autonomie et davantage comme source de difficultés.

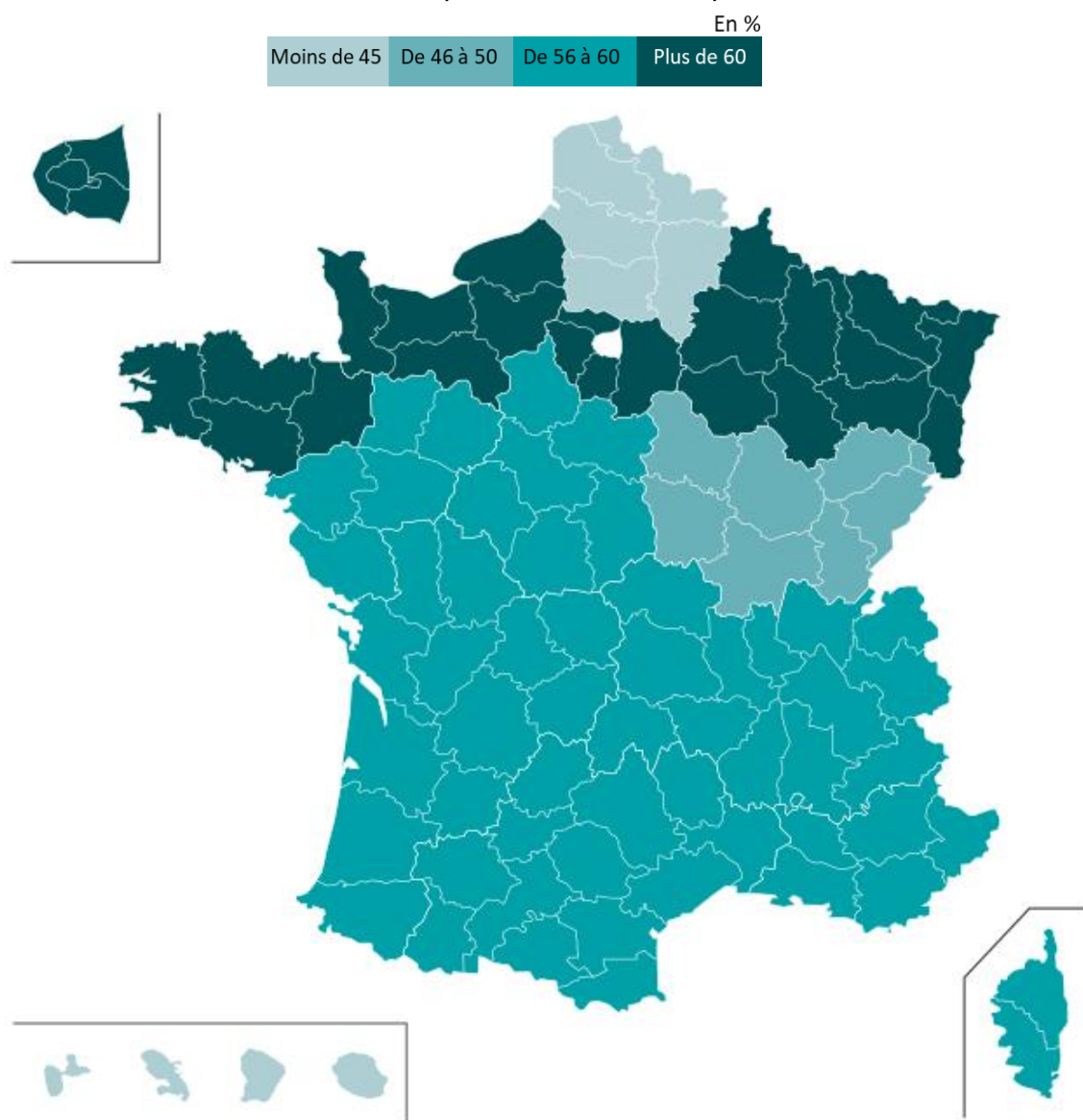
³⁰ Baillet J., Brice Mansencal L., Datsenko R., Hoibian S., Maes C., avec la collaboration de Guisse N., Jauneau-Cottet P. (CRÉDOC), *Baromètre DJEPVA pour la jeunesse 2019*, INJEP, coll. « Notes & rapports/rapport d'étude », 2019.

L'analyse territoriale montre que les jeunes Bretons et les jeunes Normands déclarent plus souvent que leurs congénères des autres régions être satisfaits de leur vie actuelle : 65 % dans ces deux régions, contre 55 % dans les Hauts-de-France ainsi qu'en Bourgogne-Franche-Comté, et seulement 43 % des jeunes Ultramarins, dont seulement une minorité se dit satisfaite de sa vie actuelle.

Il convient néanmoins de préciser que ces différences géographiques ne sont pas liées au degré d'urbanisation. Le taux de satisfaction étant pratiquement identique dans les zones rurales (60 %) et urbaines (59 %).

CARTE 1. SATISFACTION À L'ÉGARD DE SA VIE ACTUELLE SELON LES RÉGIONS

Somme de « Oui, plutôt » et de « Oui, tout à fait » (en %)



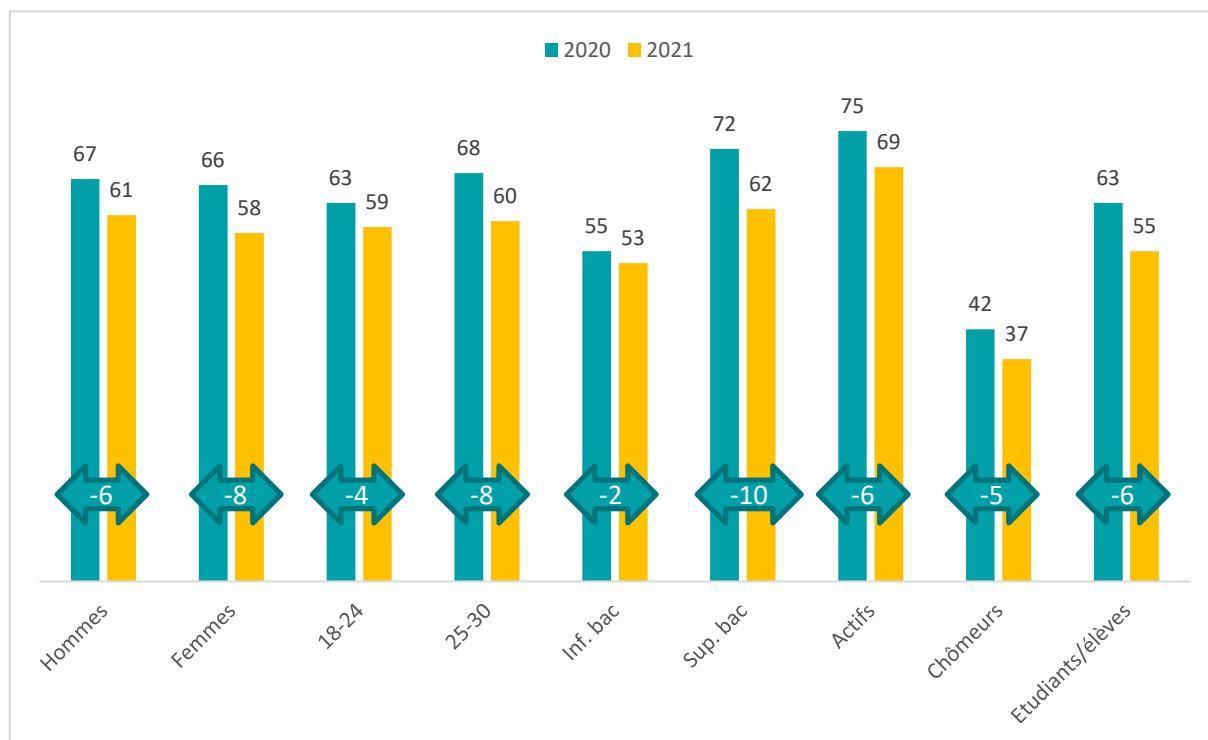
Source des données : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Source du fond de carte utilisé [en ligne](#).

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Par rapport à 2020, la satisfaction avec la vie actuelle baisse dans l'ensemble des groupes sociodémographiques. La baisse est la plus notable chez les jeunes titulaires du baccalauréat ou d'un niveau de diplôme supérieur (-10 points), chez les 25-30 ans (-8) et chez les femmes (-8) et moins prononcé qu'en moyenne chez les chômeurs (-5). Dans l'ensemble, la tendance pointe donc davantage vers une diminution des différences catégorielles et indique un nivellement vers le bas.

GRAPHIQUE 20. ÉVOLUTION DE LA SATISFACTION À L'EGARD DE LA VIE ENTRE 2020 ET 2021 SELON LE PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS



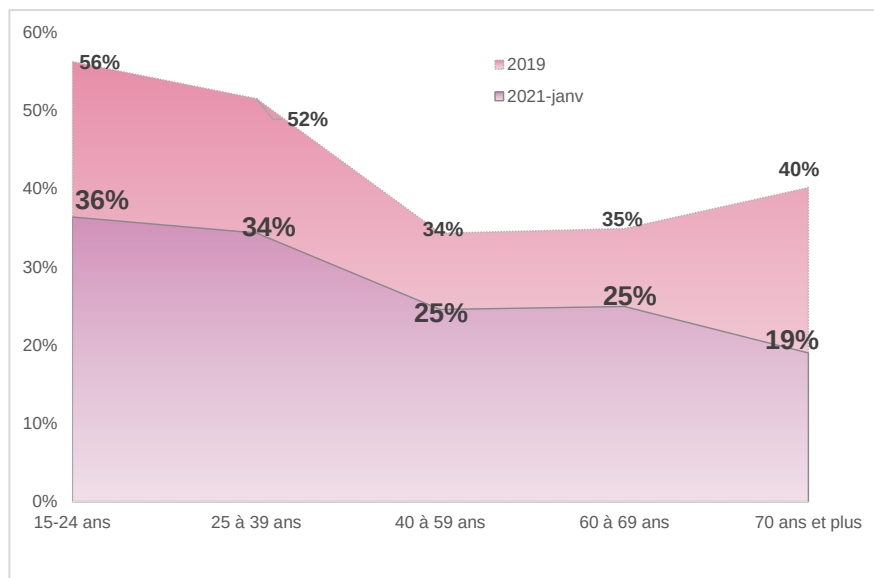
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2020, 2021.
 Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

2. Une difficulté à se projeter dans l'avenir – des attentes fortes vis-à-vis des pouvoirs publics

Un tiers des jeunes n'envisagent l'avenir qu'à court terme

L'effritement de la dimension hédonique entraîne généralement une déstructuration de la dimension eudémonique, c'est-à-dire de la capacité des jeunes à se projeter dans l'avenir et à se fixer un projet¹. De façon générale, la période d'enquête, au début de l'année 2021, fut une période caractérisée par la difficulté des Français à se projeter dans l'avenir, probablement une conséquence des multiples incertitudes générées par le contexte particulièrement anxiogène de la crise sanitaire. L'enquête Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC montre qu'en janvier 2021, seuls 27 % de nos concitoyens pensent que le contexte actuel est propice pour se lancer dans un nouveau projet personnel (professionnel, éducatif, de loisirs etc.). Comparée à 2019, cette baisse est notable : -29 points. Toutefois, la baisse de la capacité des Français à concevoir des projets a déjà été entamée par la crise de Gilets jaunes en 2019, lorsque l'indicateur pointait à 42 % et était déjà en recul par rapport à 2018 : -14 points. Traditionnellement plus entrepreneurs qu'en moyenne, force est de constater que la baisse de la proportion de personnes qui pensent que la période est propice pour se lancer dans un projet est particulièrement prononcée chez les jeunes. En effet, la part de jeunes estimant la période propice à se lancer dans un projet d'avenir baisse de 20 points par rapport à 2019, en passant de 56 % à 36 %.

GRAPHIQUE 21. DIRIEZ-VOUS QU'EN CE MOMENT, C'EST UNE BONNE PÉRIODE POUR SE LANCER DANS UN PROJET ? (OUI, EN %)



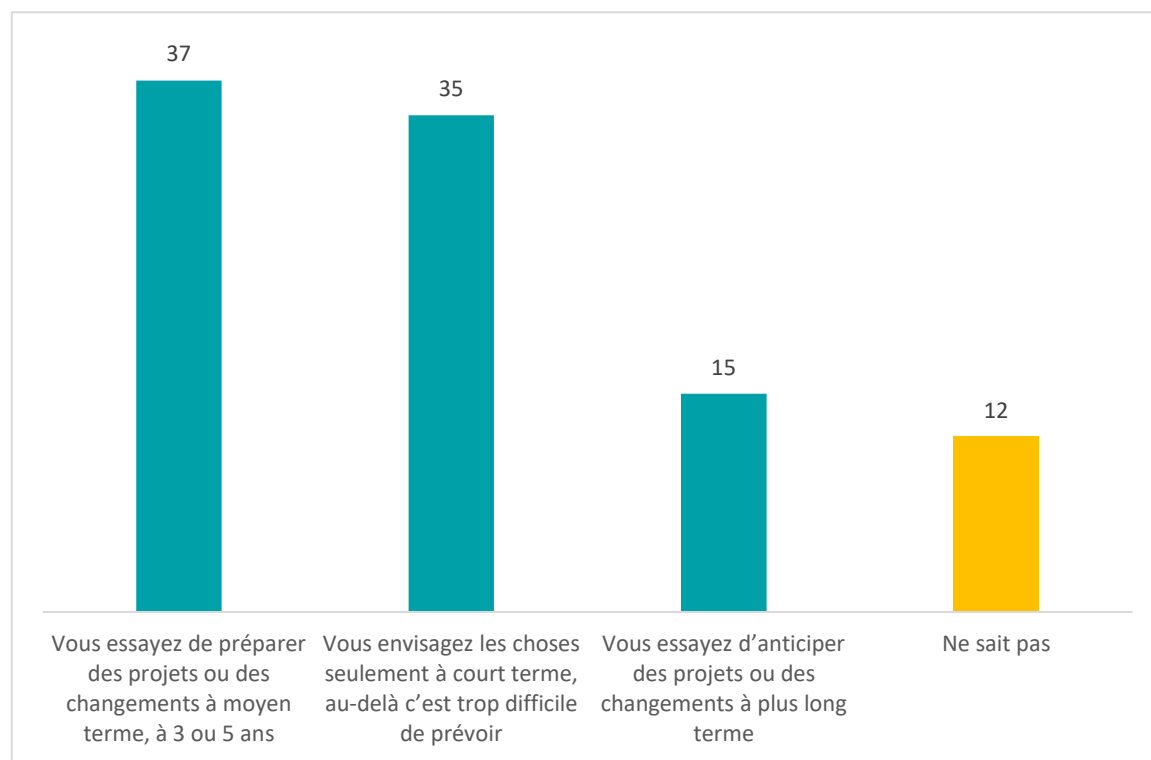
Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations.

Champ : Ensemble de la population résidant en France entière âgée de 15 ans et plus.

¹ Keyes C. L., *op. cit.*

L'édition 2021 du baromètre DJEPVA montre une jeunesse qui se projette davantage dans des projets de moyen (3 à 5 ans) ou de court terme. Ainsi, 37 % des jeunes essaient de préparer des projets et changements à l'horizon des 3 à 5 ans à venir, alors qu'une proportion presque identique (35 %) n'envisage les choses qu'à court terme. Seuls 15 % envisagent leur vie à plus long terme, tandis que 12 % ne donnent pas de réponse ou ne savent pas se positionner par rapport à cette question.

GRAPHIQUE 22. QUAND VOUS PENSEZ À L'AVENIR, QU'IL S'AGISSE DE VOS PROJETS OU DE VOS PRÉOCCUPATIONS, COMMENT VOUS SITUEZ-VOUS ? (EN%)

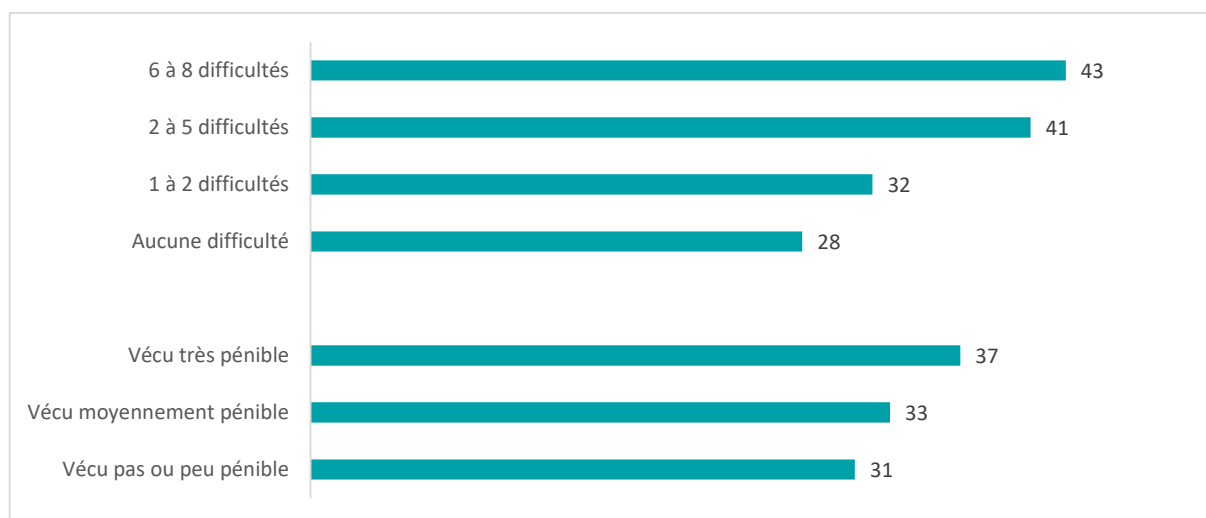


Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

En 2021, les diplômés d'un niveau supérieur au baccalauréat et les jeunes en emploi se projettent plus souvent dans des projets à court ou à moyen terme que la moyenne. L'horizon de projection est plus réduit pour les jeunes parents d'un enfant. Ces derniers indiquent plus souvent envisager les choses seulement à court terme (41 % contre 35 % en moyenne). Il est notable que l'âge n'est pas déterminant. Les 18-24 ans répondent dans quasiment les mêmes proportions à cette question que les 25-30 ans.

Les différences sont plus marquées en prenant en compte le vécu de la crise sanitaire et les difficultés rencontrées pendant cette période. Ainsi, la propension à envisager les choses seulement à court terme augmente avec le ressenti de pénibilité pendant cette période ainsi qu'en fonction du nombre de difficultés rencontrées pendant la crise sanitaire.

GRAPHIQUE 23. PROPORTION DE JEUNES QUI ENVISAGENT LES CHOSES SEULEMENT À COURT TERME (EN %)

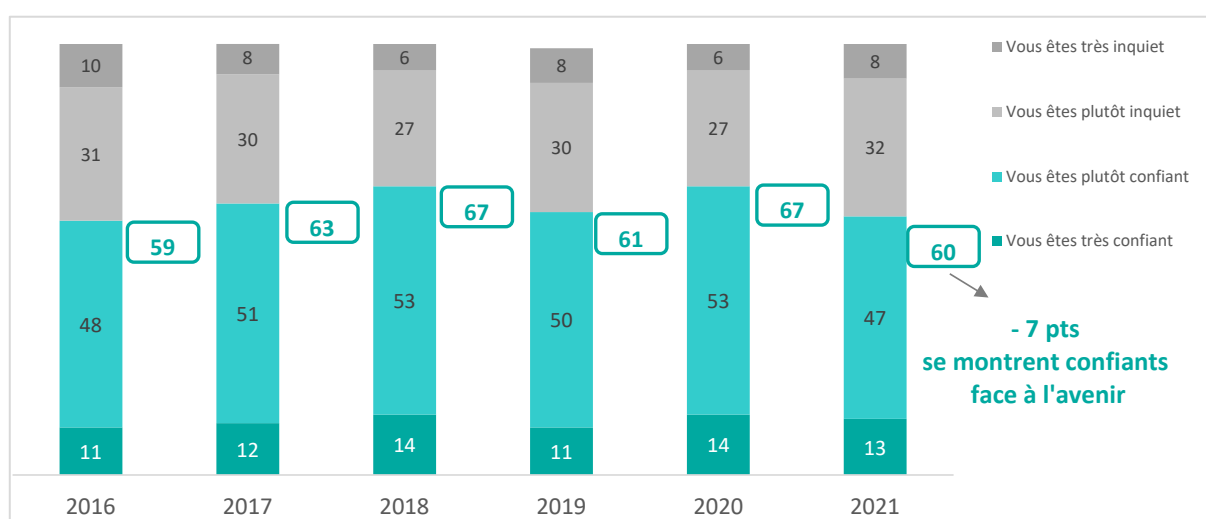


Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

La confiance dans l'avenir vacille

Le sentiment de faire confiance dans l'avenir est le corollaire de la capacité des jeunes à mener des projets à moyen ou à long terme. En effet, la crise sanitaire a ébranlé la confiance dans l'avenir. En 2021, la proportion de jeunes se montrant confiants face à l'avenir a reculé de 7 points. 60 % des 18-30 ans sont confiants dans leur avenir, dont 13 % très confiants et 47 % plutôt confiants, alors que cette proportion était de 67 % début 2020.

GRAPHIQUE 24. COMMENT VOYEZ-VOUS VOTRE AVENIR DANS LES TROIS ANS QUI VIENNENT ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

En 2021, comme en 2020, les hommes, les diplômés d'un niveau égal ou supérieur au baccalauréat, les jeunes en emploi ou encore les jeunes « installés », à savoir les accédants à la propriété, les jeunes

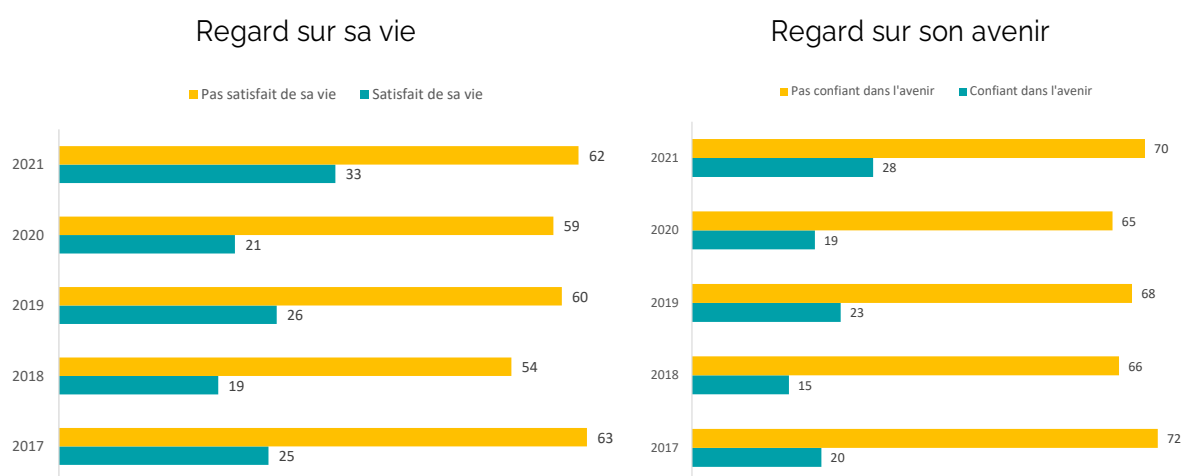
couples vivant ensemble et les jeunes ayant un enfant avec lequel ils partagent le foyer se déclarent plus confiants en leur avenir que la moyenne.

En revanche, en l'espace d'un an, la confiance quant à l'avenir personnel a reculé au sein de ces mêmes groupes de la même manière ou légèrement plus qu'en moyenne. Les différences catégorielles se sont donc stabilisées, voire se sont résorbées imperceptiblement. Ainsi, les hommes perdent 7 points (64 %, -7), les diplômés du bac ou supérieur perdent 8 points (60 %, -8 contre 59 % des titulaires d'un diplôme du niveau inférieur au bac, +2), les actifs perdent 7 points (68 %, -7, contre 47 %, -5, chez les chômeurs et 54 %, -6, chez les étudiants/élèves).

La capacité individuelle à concevoir des projets plus ou moins longtemps en avance semble en corrélation avec la confiance dans l'avenir. Ainsi, les jeunes envisageant les choses seulement à court terme (54 %) portent un regard plus sceptique sur l'avenir que ceux faisant des projets à horizon de trois à cinq ans (69 %) et ceux qui envisagent les choses à plus long terme (61 %).

La vision des jeunes moins confiants pour leur avenir personnel ou encore moins satisfaits de leur vie va de pair avec un moral en berne (Graphique 25). Ainsi, 62 % des jeunes peu satisfaits de leur situation actuelle déclarent un état d'esprit négatif, contre deux fois moins (33 %) des jeunes qui, somme toute, sont satisfaits de leur vie actuelle. De façon plus prononcée, 70 % des jeunes pessimistes quant à leur avenir ont un état d'esprit négatif, contre 28 % de ceux qui voient leur avenir personnel positivement.

GRAPHIQUE 25. ÉTAT D'ESPRIT NÉGATIF SELON LE REGARD SUR SA VIE ET SON AVENIR (EN %)



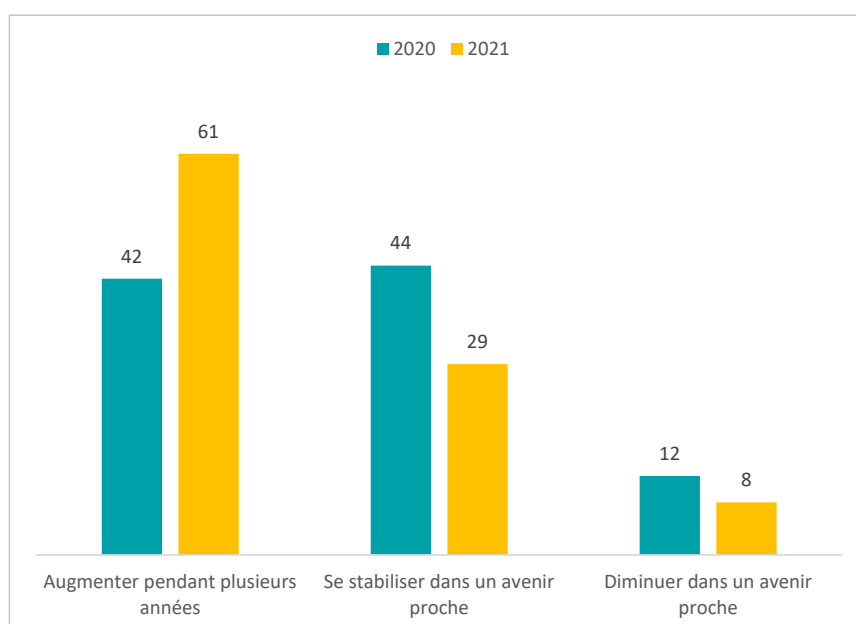
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

32 % des jeunes interrogés cumulent un état d'esprit positif, une satisfaction de leur vie actuelle et une confiance dans leur avenir. À l'autre extrême, 22 % des jeunes déclarent à la fois un état d'esprit négatif, être insatisfaits de leur vie actuelle et inquiets à l'égard de leur avenir. 46 % des jeunes se trouvent enfin « mitigés », dans un entre-deux, dont 24 % tendant vers l'optimisme, avec la formulation de deux items optimistes sur trois, et 22 % vers le pessimisme, avec la formulation de deux items pessimistes sur trois (Graphique 7). Par rapport à 2020, c'est notamment la proportion de jeunes « très optimistes » qui a diminué : -9 points. Cette baisse s'est ventilée de façon égale sur les trois autres groupes de jeunes.

Avec la crise, une hausse des attentes des jeunes en matière d'emploi

Les incertitudes économiques par rapport aux futures évolutions de l'après-crise et plus particulièrement les anticipations de l'évolution du marché de travail semblent particulièrement inquiéter les jeunes quant à leur avenir. Avant le confinement, en 2020, l'enquête Conditions de vie et aspirations montre que 42 % des 18-30 ans estimaient que le nombre de chômeurs allait continuer à augmenter pendant plusieurs années dans le pays, 44 % qu'il allait se stabiliser dans un avenir proche et 12 % qu'il allait diminuer dans un avenir proche. Ce relatif optimisme a nettement reculé depuis. En 2021, 61 % des jeunes estiment que le chômage va s'accroître, 29 % considèrent que la situation sur le marché du travail va se stabiliser et seulement 8 % parient sur une amélioration.

GRAPHIQUE 26. À VOTRE AVIS, LE NOMBRE DE CHOMEURS VA-T-IL... ? (EN %)



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations, janvier 2020 et janvier 2021.

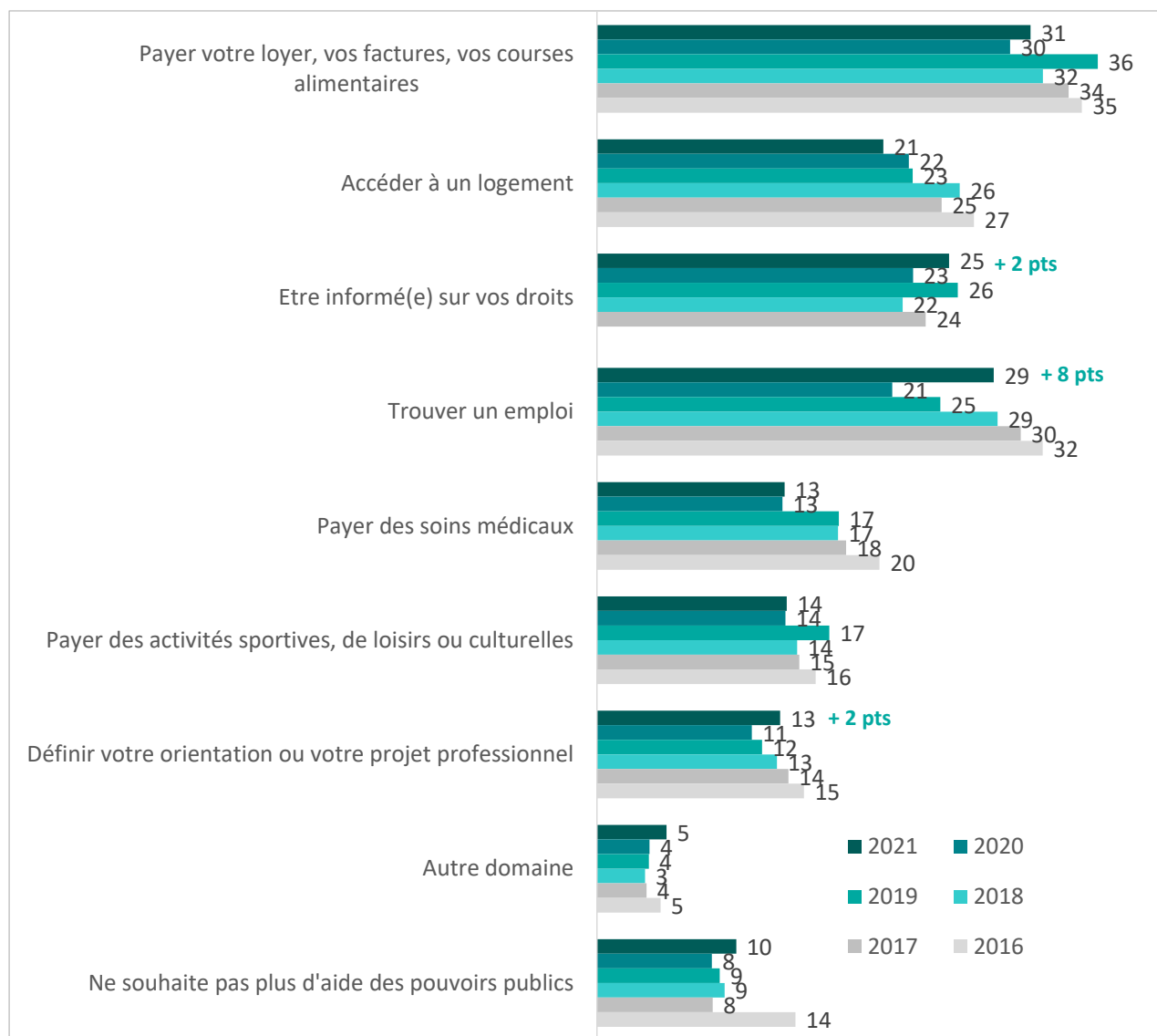
Champ : Ensemble de la population résidant en France entière âgée de 15 ans et plus.

L'avenir du marché du travail inquiète, et les attentes en matière d'emploi face aux pouvoirs publics sont particulièrement fortes et enregistrent la plus forte progression par rapport à 2020 dans une liste de domaines dans lesquels les jeunes souhaiteraient que l'État s'engage davantage. Ainsi, 29 % des jeunes aimeraient que les pouvoirs publics les aident à trouver un emploi, soit une progression de 8 points pour cet indicateur depuis 2020. En termes de priorités, l'emploi se hisse au deuxième rang, derrière le pouvoir d'achat (31 %), à savoir la possibilité de payer le loyer, les factures ou encore les courses alimentaires. Avec 25 % des réponses vient ensuite la volonté « d'être informé sur ses droits », un item qui exprime l'envie des jeunes de mieux connaître les différents dispositifs d'aide dédiés aux jeunes afin de pallier une éventuelle situation de non-recours. L'accès au logement semble moins prioritaire en cette année 2021. Cette aide arrive en quatrième position, avec 21 % (-1 point par rapport à 2020 et surtout -5 points par rapport à 2018). Concomitante aux préoccupations pour l'emploi et le chômage est l'envie de recevoir une assistance de la part des pouvoirs publics dans la définition de l'orientation ou la définition du projet professionnel. 19 % citent cet item, soit une progression de deux points. 13 % (sans changement)

attendent davantage de services de la part des pouvoirs publics lorsqu'il s'agit de payer des soins médicaux et 10 % (+2) des jeunes ne souhaitent pas être aidés par l'État.

GRAPHIQUE 27. QUELS SERAIENT LES DEUX PRINCIPAUX DOMAINES DANS LESQUELS VOUS SOUHAITERIEZ QUE LES POUVOIRS PUBLICS VOUS AIDENT DAVANTAGE ? (EN %)

Cumul des deux réponses



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les attentes envers les pouvoirs publics sont fortement corrélées au vécu des jeunes et à leur profil sociodémographique.

L'aide au paiement du loyer, des factures et des courses alimentaires est plus souvent citée par les jeunes femmes (39 %, contre 31 % en moyenne), mais aussi par les employés (39 %) ou encore les professions intermédiaires (35 %), signe que ces deux catégories peuvent rencontrer des difficultés à arrondir leur fin de mois. Les jeunes installés dans la vie qui, par voie de conséquence, démultiplient les

charges et les dépenses sont également plus souvent en attente vis-à-vis des pouvoirs publics d'aides financières. Ainsi, les jeunes ayant la charge d'un enfant (37 %) et les jeunes couples installés ensemble (35 %) expriment davantage cette attente.

Assez logiquement, les jeunes chômeurs sont sensiblement plus nombreux à formuler des attentes en matière d'accès à l'emploi : 47 % contre 34 % des étudiants/élèves et 18 % des actifs.

Les jeunes vivant chez leurs parents et n'ayant jamais décohabité souhaitent plus souvent des aides en matière d'accès au logement : 25 % contre 21 % en moyenne. En revanche, l'analyse ne montre pas de différence entre les jeunes ruraux et urbains.

Les évolutions catégorielles entre 2020 et 2021 sont ténues et se situent dans la marge d'erreur par rapport aux évolutions moyennes.

Pour les jeunes ayant subi une perte d'argent pendant le confinement, les attentes en termes d'aides pour payer les factures du quotidien (loyer, courses alimentaires, etc.) sont plus fortes : 38 % de ceux ayant subi telle sorte de préjudice contre 31 % en moyenne. On observe en parallèle également de plus fortes attentes de ce groupe en matière d'emploi : 33 % contre 29 % en moyenne. Ces deux attentes sont également plus présentes chez les jeunes ayant perdu leur emploi pendant la période de la crise sanitaire : 33 % d'entre eux souhaitent des aides financières pour régler leurs factures et 36 % attendent les pouvoirs publics en matière d'emploi.

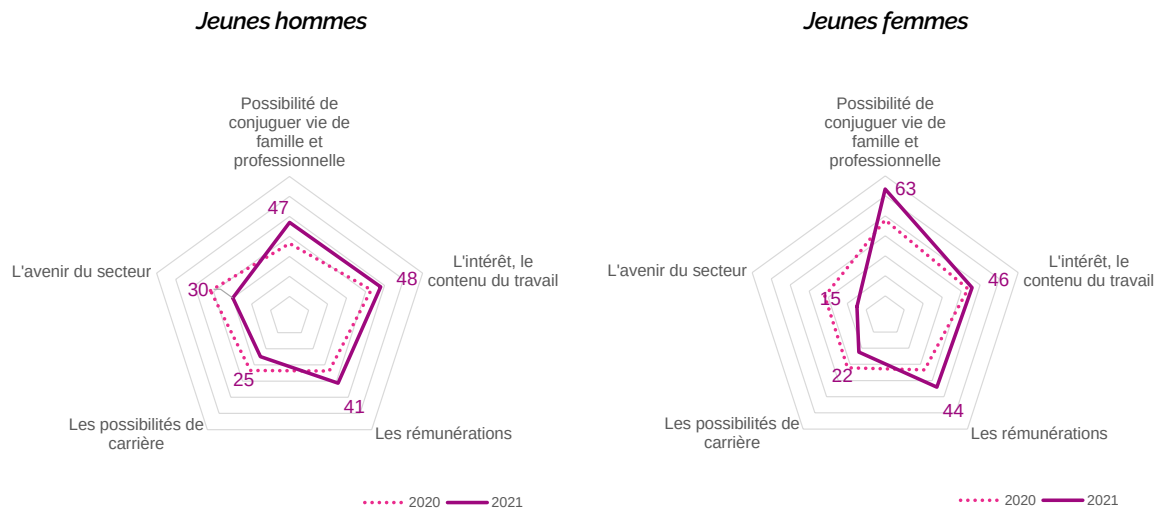
Pour choisir sa voie professionnelle, la question de la rémunération pèse le plus dans la décision

Les questions sur la « satisfaction » par rapport à sa vie, son travail, son couple, posées dans le cadre d'enquête, sont en prise avec de forts biais de désirabilité sociale². Difficile d'indiquer ou de reconnaître que son couple bat de l'aile, que l'on est malheureux dans sa carrière professionnelle ou dans sa vie, etc. Un moyen de décrypter les sentiments profonds de l'individu peut consister à lui demander ce qu'il recommanderait à son enfant. Face à l'impossibilité de se projeter dans ce que seront la vie et l'économie de demain, on n'est pas surpris de voir que les Français accordent moins de place à l'avenir du secteur et aux possibilités de carrière qu'un an auparavant. En revanche, les nombreux débats et prises de parole autour du « monde d'après » et un univers économique complètement incertain auraient pu pousser à recommander aux jeunes de se lancer dans des voies qui les animent profondément et qui font sens à leurs yeux. Les données de l'enquête Conditions de vie et aspirations ne montrent qu'une faible évolution en ce sens. Les conseils s'orientent plutôt vers des dimensions pragmatiques, dans une vision instrumentale du travail : les rémunérations (+11 pts pour les jeunes filles et +8 pts pour les jeunes hommes) et la possibilité de concilier leur travail et leur vie de famille. 63 % des interviewés recommandent aux jeunes filles de prendre avant tout en compte dans leur choix l'équilibre vie de famille/vie professionnelle (+15 pts). Une dimension qui progresse aussi dans les conseils prodigués aux jeunes hommes (+11 pts), mais qui atteint un niveau bien inférieur (47 % des conseils aux jeunes hommes contre 63 % des conseils aux jeunes femmes).

² Hoibian S., Brice Mansencal L., Millot C., « 2021 - Un monde sans après », *Note de conjoncture sociétale*, CRÉDOC, avril 2021.

GRAPHIQUE 28. DANS CETTE LISTE, QUELS SONT, SELON VOUS, LES DEUX PRINCIPAUX ÉLÉMENTS QUE VOUS CONSEILLERIEZ À < UN JEUNE HOMME/UNE JEUNE FEMME > DE PRENDRE EN COMPTE LORSQU'IL /ELLE RECHERCHE UN EMPLOI ?

Réponses en premier ou en deuxième, en %



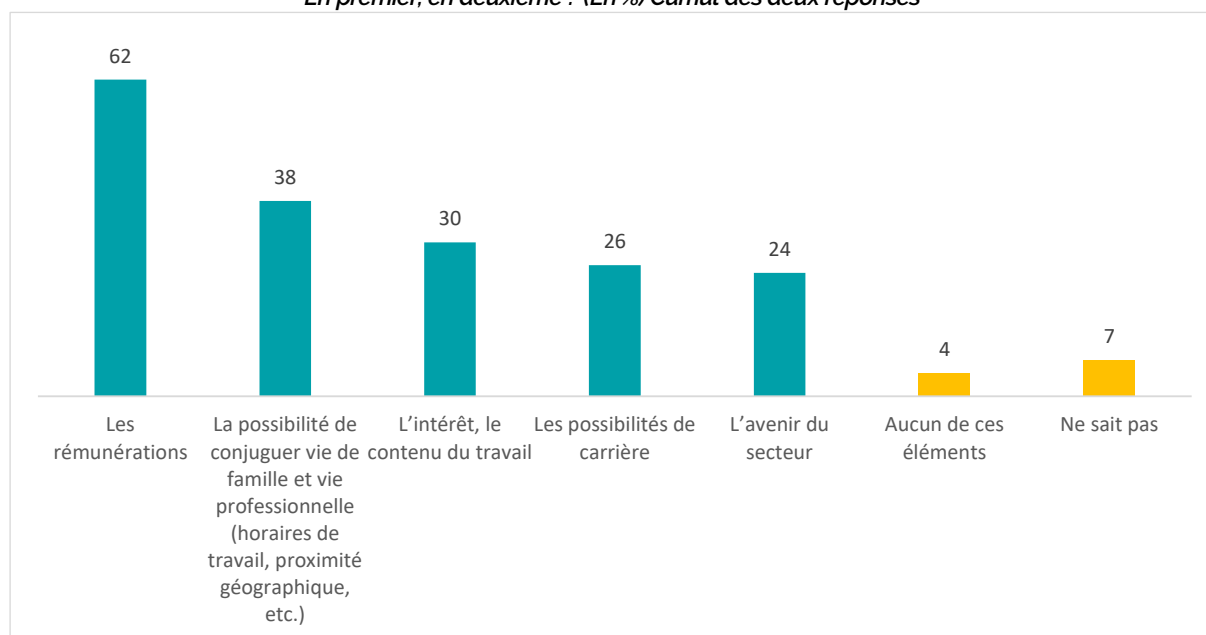
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2021.

Champ : Ensemble de la population résidant en France entière âgée de 15 ans et plus.

Dans l'ensemble, la hiérarchie établie par les conseils formulés par les aînés est similaire aux choix indiqués par les jeunes pour eux-mêmes dans le cadre de ce baromètre sur la jeunesse. En effet, les 18-30 ans semblent également mettre la focale sur les aspects pragmatiques dans leur choix de voie professionnelle. En 2021, 62 % privilégient la question de la rémunération lorsqu'ils envisagent de choisir leur orientation professionnelle. À distance notable, suit en deuxième position « la possibilité de conjuguer vie de famille et vie professionnelle » avec 38 % des réponses. Trois jeunes sur dix (30 %) prennent en compte l'intérêt et le contenu du travail alors que 26 % déclarent s'intéresser aux possibilités de carrière. L'avenir du secteur, item qui exprime en filigrane le choix de la sécurité d'emploi, est un facteur décisif pour 24 % des jeunes. Enfin, un peu plus d'un sur dix (11 %) ne prend aucun de ces éléments en considération ou ne sait pas répondre à cette question.

GRAPHIQUE 29. DANS CETTE LISTE, QUELS SONT, POUR VOUS, LES DEUX PRINCIPAUX ÉLÉMENTS QUE VOUS PRENDRIEZ EN COMPTE SI VOUS DEVIEZ CHOISIR UNE VOIE PROFESSIONNELLE AUJOURD'HUI ?

En premier, en deuxième ? (En %) Cumul des deux réponses



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les titulaires d'un CAP/BEP (68 %), les jeunes ruraux (67 %) et les jeunes actifs (66 %) mettent davantage l'accent sur la rémunération, alors que les différences catégorielles sont ténues pour les questions de l'avenir du secteur et des possibilités de carrière. En revanche, l'intérêt pour le travail est une question qui interpelle notamment les diplômés du supérieur. En effet, l'intérêt pour cet aspect augmente avec le niveau d'éducation : 26 % pour les titulaires du BEPC, 20 % pour les titulaires d'un CAP/BEP, 31 % pour les titulaires du baccalauréat et 37 % pour les jeunes ayant obtenu un diplôme supérieur au bac.

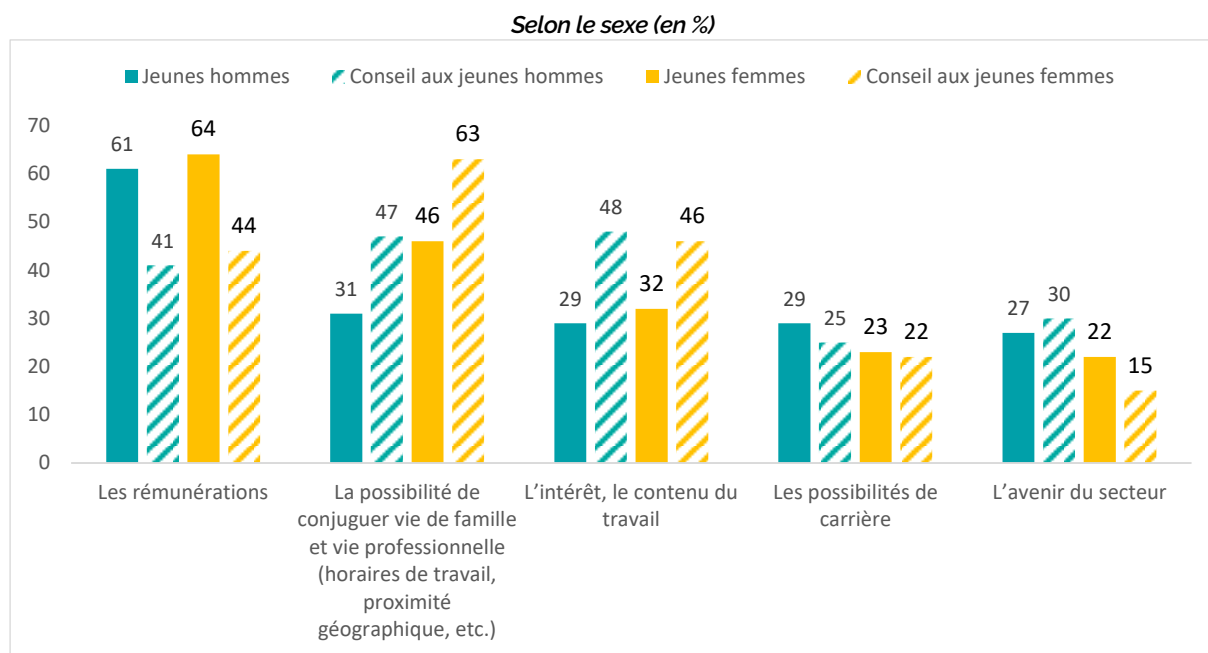
La possibilité de conjuguer vie de famille et vie professionnelle interroge notamment les femmes (46 % contre 38 % en moyenne et 31 % des jeunes hommes), les 25-30 ans (44 %) mais aussi les chômeurs (46 %), pour lesquels cette question peut éventuellement constituer un réel frein pour retrouver un emploi. De même, les jeunes installés en couple dans lesquels les deux partenaires vivent ensemble (45 %) et les jeunes ayant un enfant à charge dans le même foyer (50 %) sont également plus nombreux à évoquer ce critère.

En comparant les réponses de ce baromètre de la jeunesse 2021 aux conseils que donneraient les Français aux jeunes hommes et femmes en termes de choix d'orientation professionnelle, plusieurs constats appellent à réflexion.

- Bien que l'ensemble de la population comme les jeunes mettent l'accent sur des aspects matériels, les hiérarchies ne sont pas identiques. « La possibilité de conjuguer vie de famille et vie professionnelle » et « l'intérêt, le contenu du travail » devancent « les rémunérations » dans les conseils des Français aux jeunes, alors que les jeunes privilégient clairement la question pécuniaire, devant la conciliabilité de la vie personnelle et professionnelle et l'intérêt que peut offrir le travail ou l'exercice d'un métier.

- Les conseils de vigilance sur la possibilité de concilier vie de famille et vie professionnelle sont notamment prodigués aux jeunes femmes (63 % contre 47 % aux jeunes hommes) par les Français. Cette asymétrie de conseils aux deux genres entraîne des choix aussi genrés chez les jeunes, avec une proportion plus importante de jeunes femmes (46 %) faisant réellement attention à ce critère (contre 31 % des jeunes hommes).
- À l'inverse, faire attention à l'avenir du secteur est un conseil plus souvent prodigué aux jeunes hommes (30 %) qu'aux jeunes femmes (15 %). *De facto*, les jeunes hommes (27 %) déclarent plus souvent prendre en compte ce critère lorsqu'ils choisissent leur voie professionnelle ou leur formation (27 % contre 22 % des jeunes femmes).

GRAPHIQUE 30. DANS CETTE LISTE, QUELS SONT, POUR VOUS, LES DEUX PRINCIPAUX ÉLÉMENTS QUE VOUS / PRENDRIEZ EN COMPTE SI VOUS DEVIEZ CHOISIR UNE VOIE PROFESSIONNELLE AUJOURD'HUI ? / CONSEILLERIEZ À < UN JEUNE HOMME/UNE JEUNE FEMME > DE PRENDRE EN COMPTE LORSQU'IL OU ELLE RECHERCHE UN EMPLOI ?

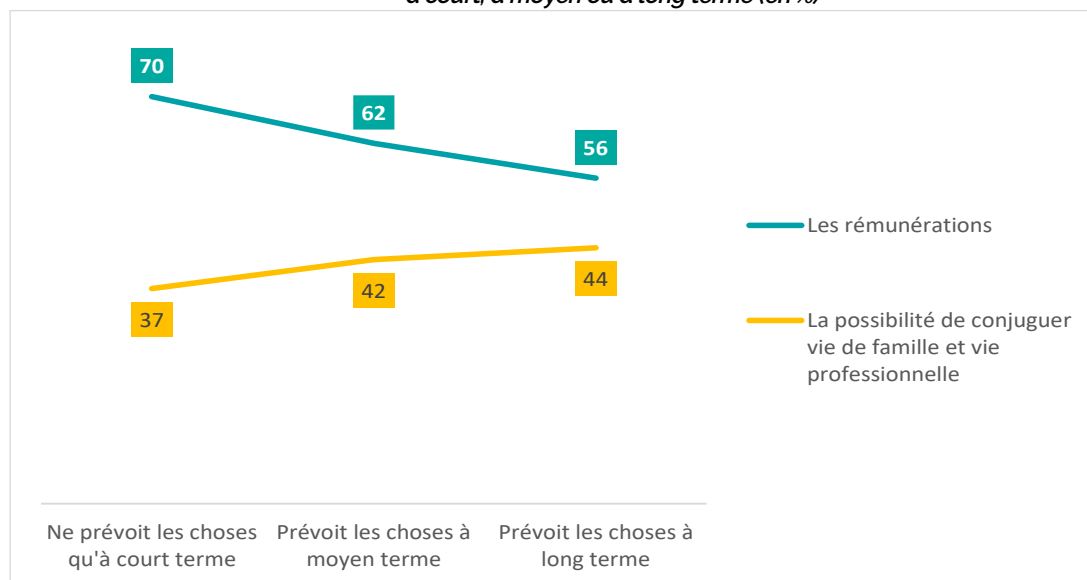


Sources : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, 2021 (champ : Ensemble de la population française), INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021 (champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans).

Enfin, la capacité des jeunes à concevoir des projets personnels à court, à moyen ou à long terme joue également sur les critères de choix dans l'orientation professionnelle. Les jeunes ne prévoyant les choses qu'à court terme privilégient plus souvent la question de la future rémunération : 70 %, contre 56 % des jeunes qui planifient les choses à plus long terme. À l'inverse, ces derniers montrent une plus grande sensibilité pour le critère de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle : 44 %, contre 37 % qui n'envisagent les choses qu'à court terme.

GRAPHIQUE 31. DANS CETTE LISTE, QUELS SONT, POUR VOUS, LES DEUX PRINCIPAUX ÉLÉMENTS QUE VOUS PRENDRIEZ EN COMPTE SI VOUS DEVIEZ CHOISIR UNE VOIE PROFESSIONNELLE AUJOURD'HUI ?

Cumul des deux réponses selon la capacité à concevoir les projets personnels à court, à moyen ou à long terme (en %)

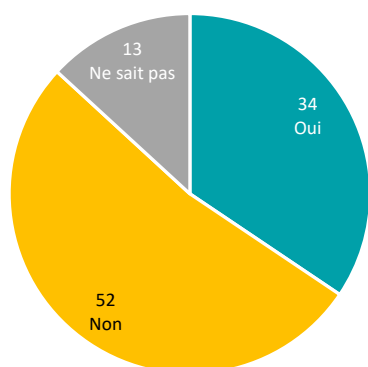


Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Un tiers des jeunes considèrent que la crise a changé leur projet professionnel ou de formation

Interrogés sur l'impact de la crise sanitaire sur leur projet professionnel, plus d'un tiers des jeunes (34 %) indiquent que la crise sanitaire a changé la donne, 52 % considèrent que la crise sanitaire est au contraire restée sans conséquences pour cette question et plus d'un jeune sur dix (13 %) se dit incertain et préfère répondre « ne sait pas ».

GRAPHIQUE 32. DIRIEZ-VOUS QUE LA CRISE SANITAIRE A CHANGÉ VOTRE PROJET PROFESSIONNEL OU DE FORMATION ? (EN %)

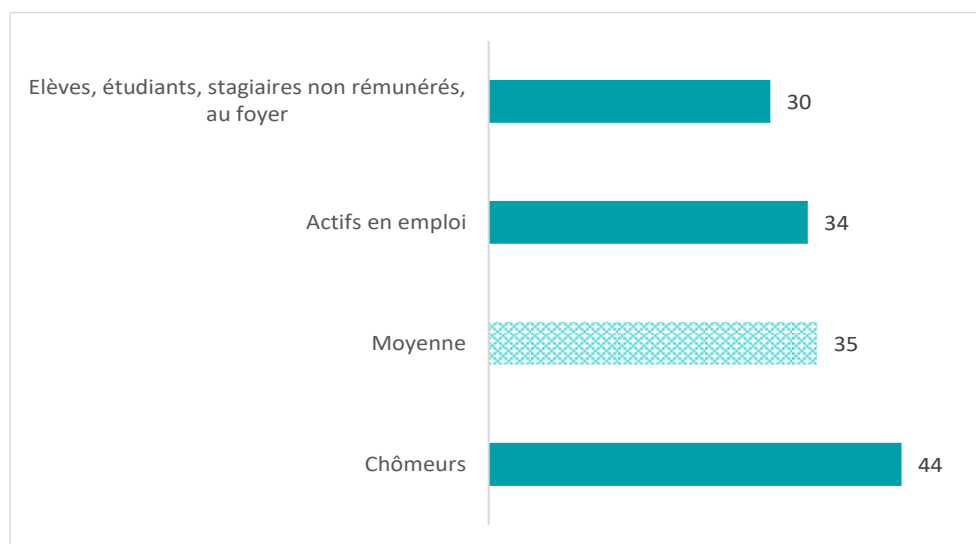


Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Il est notable que les indicateurs sociodémographiques n'influent que peu sur l'idée que la crise sanitaire ait eu un impact sur le projet professionnel ou de formation. Les différences selon les catégories d'âge,

de diplôme ou de sexe sont minces. Cependant, le statut d'activité révèle quelques divergences d'opinion. Les actifs en emploi (34 %) mais aussi les étudiants et élèves (30 %) évoquent moins souvent qu'en moyenne que la crise sanitaire a changé leur projet professionnel ou de formation, alors que 44 % des chômeurs voient dans la crise sanitaire un facteur ayant eu un impact sur leur projet.

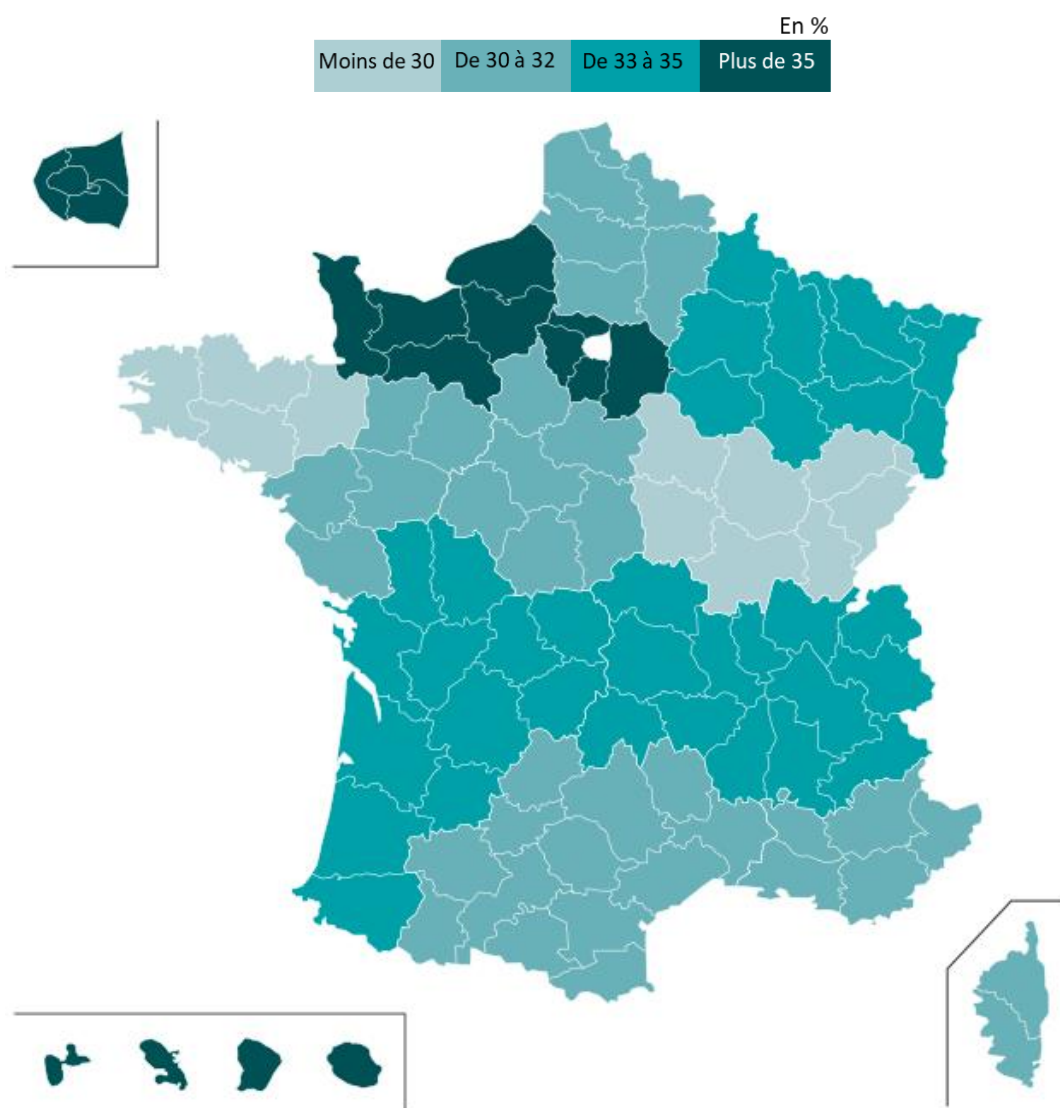
GRAPHIQUE 33. PROPORTION DE JEUNES CONSIDÉRANT QUE LA CRISE SANITAIRE A CHANGÉ LEUR PROJET PROFESSIONNEL OU DE FORMATION SELON LE STATUT D'OCCUPATION (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les jeunes Franciliens (40 %) et Ultramarins (43 %) considèrent également plus souvent qu'en moyenne que la crise sanitaire a eu un impact sur leur projet professionnel ou de formation. Rappelons que ces deux régions regroupent un certain nombre de départements au niveau de vie inférieur à la moyenne avec une forte proportion de jeunes dans des situations de vulnérabilité sociale. À l'inverse, les jeunes Bretons (29 %) ou encore Franc-Comtois (26 %) considèrent nettement moins souvent qu'en moyenne que la crise sanitaire a changé leur projet professionnel ou de formation.

CARTE 2. PROPORTION DE JEUNES CONSIDÉRANT QUE LA CRISE SANITAIRE A CHANGÉ LEUR PROJET PROFESSIONNEL OU DE FORMATION – SELON LES RÉGIONS



Source des données : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

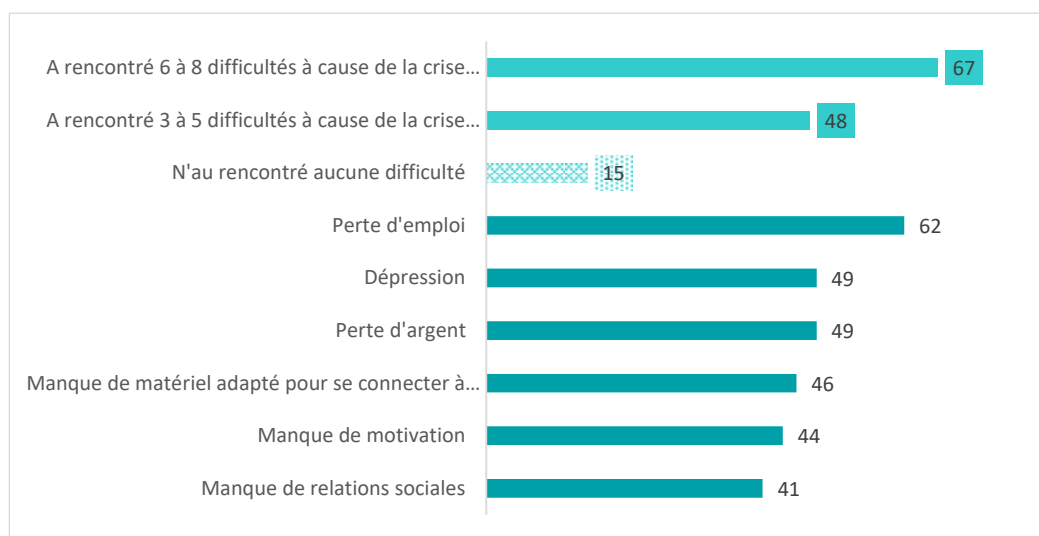
Source du fond de carte utilisé [len ligne](#).

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

La perception de l'impact de la crise sur leur projet professionnel ou de formation varie en fonction du sentiment d'avoir rencontré ou non des difficultés liées à la crise sanitaire. 67 % des jeunes ayant cumulé entre 6 à 8 difficultés différentes et 48 % qui ont dû affronter entre 3 et 5 difficultés pendant la crise sanitaire estiment que celle-ci a changé leur projet professionnel ou de formation, contre seulement 15 % de ceux n'ayant connu aucune difficulté particulière pendant cette période.

Plus en détail, la perte d'emploi dans le contexte de la crise sanitaire s'avère la plus discriminante. 62 % des jeunes qui se sont trouvés au chômage pendant la crise sanitaire estiment que cette période a eu des conséquences sur leur projet professionnel. L'expérience d'autres difficultés comme la dépression, la perte d'argent, le manque de matériel adapté pour se connecter à Internet, le manque de motivation ou encore le manque de relations sociales augmente également la propension des jeunes à considérer que la crise sanitaire a changé leur projet professionnel ou de formation.

GRAPHIQUE 34. PROPORTION DE JEUNES CONSIDÉRANT QUE LA CRISE SANITAIRE A CHANGÉ LEUR PROJET PROFESSIONNEL OU DE FORMATION (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Fonder une famille et accéder à un logement sont les deux principaux projets d'avenir

Même si la jeunesse « n'est qu'un mot³ » et même si elle est multiple et protéiforme, elle ne durera pas éternellement. Elle a une fin, et son point d'orgue est l'entrée dans la vie adulte. C'est ce que souligne Olivier Galland, lorsqu'il définit la jeunesse comme une succession d'étapes préparant à ce moment de passage au monde d'adulte⁴. Pour Galland, les jeunes sont en quête permanente d'autonomie et de reproduction de schémas sociaux induits par la société comme le fondement d'une famille, vivre dans un foyer indépendant ou encore avoir une indépendance financière.

Interrogés sur leurs projets, 50 % des jeunes déclarent vouloir s'installer en couple ou avoir un enfant dans les cinq années à venir. Près d'un tiers (32 %) ne le figure pas dans leurs projets et 18 % sont indécis. L'autonomie résidentielle pointe en deuxième position avec 42 % des réponses, alors que 39 % ne pensent pas ou pas encore à ce type d'indépendance.

Les autres items proposés ont été choisis par un plus faible nombre de jeunes mais sont néanmoins fréquents. 38 % ont le projet de changer le lieu de vie et de déménager dans une autre région ou un autre pays, 37 % aimeraient se lancer dans de nouvelles études ou entamer une formation et 34 % aimeraient changer de métier ou d'entreprise.

Moins prioritaire, un peu plus d'un quart des jeunes aimeraient s'engager dans une association ou dans la vie de quartier (28 %). Une proportion équivalente souhaite se mettre à son compte afin d'expérimenter les chemins de l'entrepreneuriat.

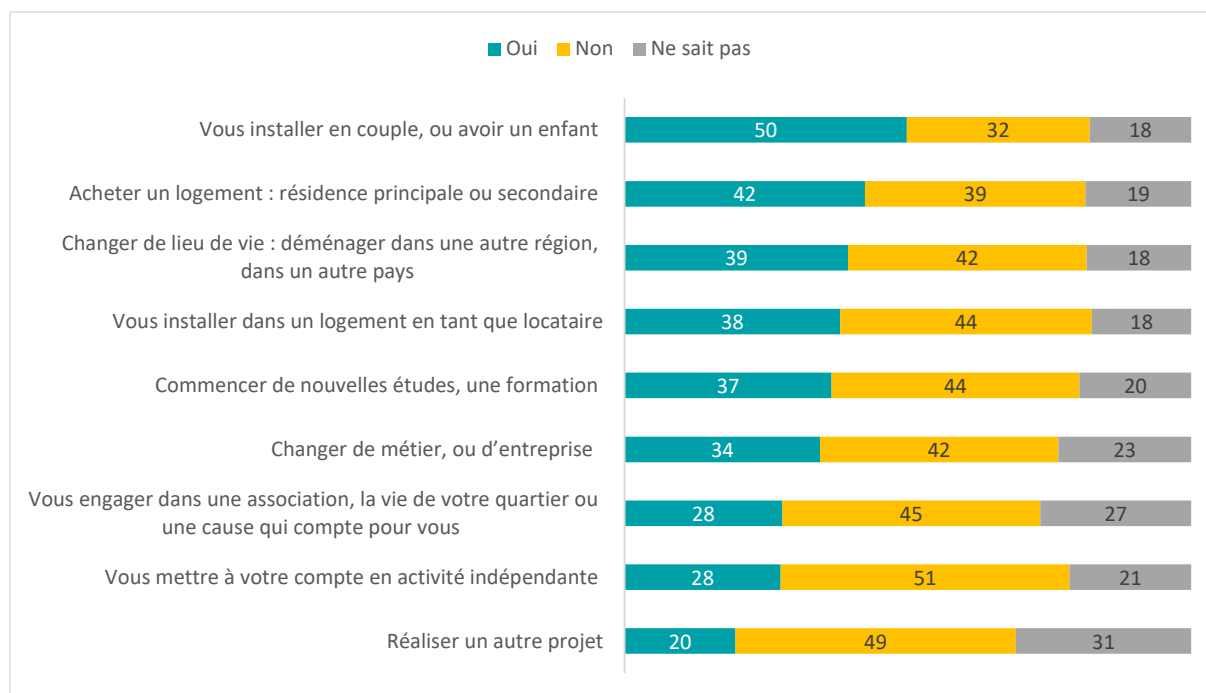
Les 20 % de jeunes indiquant avoir d'autres projets se ventilent en une grande proportion qui a notamment des projets de consommation comme l'achat d'une voiture, d'un robot-mixeur, d'un nouveau

³ Bourdieu P., *La jeunesse n'est qu'un mot*, entretien avec Anne-Marie Métaillie, Minuit, Paris, 1984.

⁴ Galland O., *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, Paris, 2011.

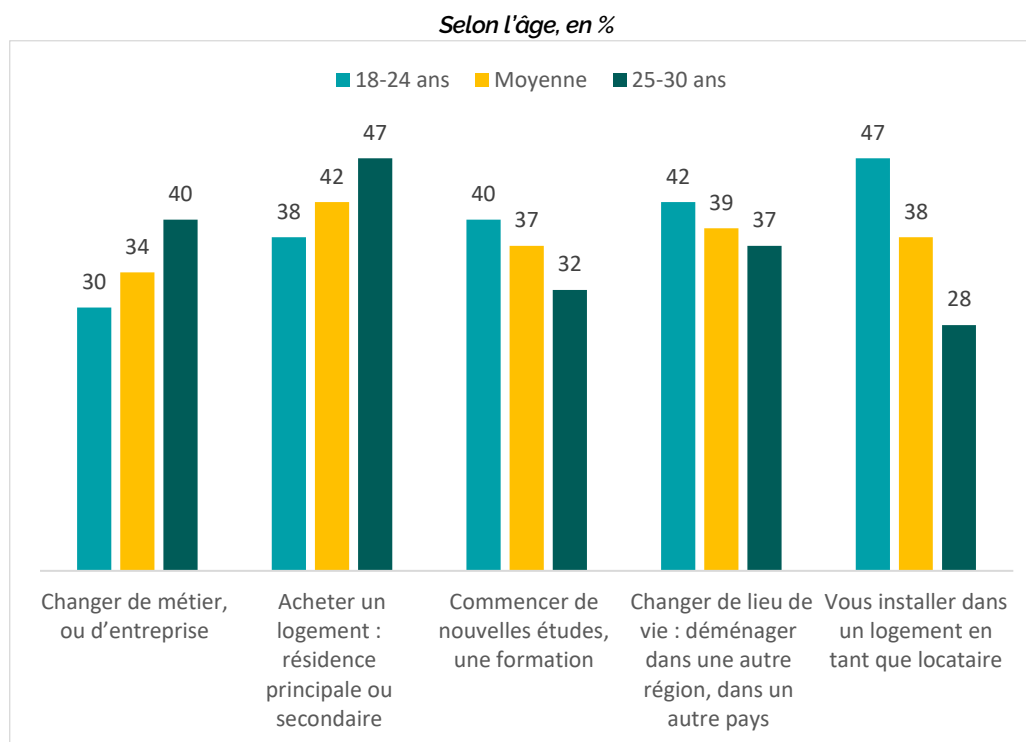
téléphone, d'un vélo ; ceux qui évoquent des projets comme se remettre au sport en débutant une discipline spécifique, par exemple le street-basket et ceux qui souhaitent poursuivre un projet d'accomplissement personnel comme l'écriture d'un livre, être heureux, faire de la musique ou avoir plein d'animaux exotiques.

GRAPHIQUE 35. D'ICI À CINQ ANS, PENSEZ-VOUS RÉALISER UN PROJET PARMI LES SUIVANTS ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

L'analyse sociodémographique des résultats confirme les travaux d'Olivier Galland selon lesquels les différents projets d'avenir correspondent à différentes étapes de la jeunesse. Ainsi, les 25-30 ans évoquent plus souvent l'envie de changer de métier (40 %) ou d'acheter un logement à eux (47 %). À l'inverse, les 18-24 ans déclarent davantage vouloir commencer de nouvelles études, une formation (40 %), avoir l'intention de changer de lieu de vie (42 %) ou vouloir s'installer dans un logement indépendant en tant que colocataire (47 %). Ce dernier projet ne séduit que 28 % des 25-30 ans, montrant le caractère transitoire de ce type d'habitat, y compris dans les projets des jeunes.

GRAPHIQUE 36. D'ICI À CINQ ANS, PENSEZ-VOUS RÉALISER UN PROJET PARMİ LES SUIVANTS ?

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Comme les 25-30 ans, les chômeurs (49 %) et les jeunes parents d'un enfant ainsi que les jeunes en couple (40 %) aspirent également plus souvent à changer de métier ou d'entreprise. S'agissant de l'achat d'un logement, les jeunes actifs (49 %), les jeunes parents (46 %) et les jeunes couples vivant déjà ensemble (49 %) déclarent également davantage vouloir se lancer dans un projet immobilier.

Les projets de déménagement sont plus souvent portés par les jeunes Parisiens (47 %) et les jeunes couples (44 %) alors que, à l'inverse, les ruraux (33 %) se disent moins séduits par ce projet qu'en moyenne.

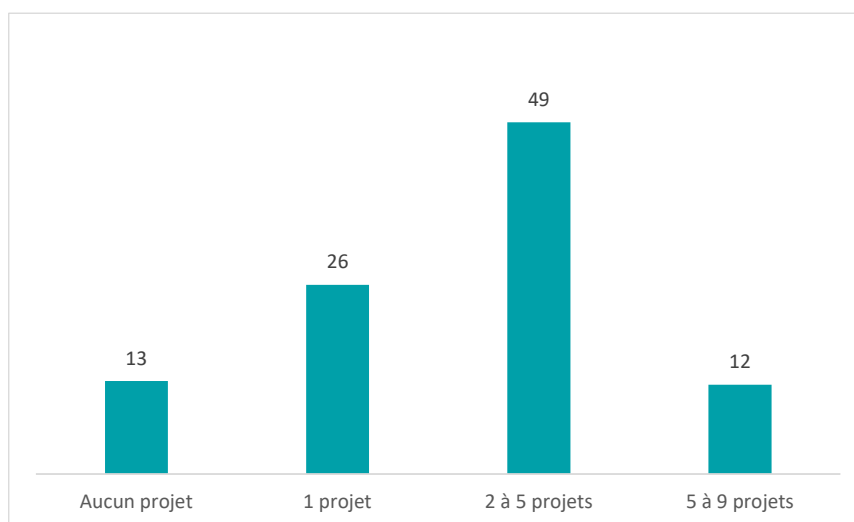
S'installer en couple ou avoir un enfant fait particulièrement rêver les jeunes sans enfants (53 %) et les jeunes en couple, mais qui ne vivent pas avec leur partenaire (65 %).

Enfin, l'idée d'une colocation attire notamment les élèves et les étudiants (47 %), les couples qui ne vivent pas (encore) ensemble (50 %) ainsi que les jeunes n'ayant jamais décohabité avec leurs parents (48 %).

Dans l'ensemble, les jeunes Français sont loin d'avoir un seul projet. 49 % envisagent entre deux et cinq projets, 12 % souhaitent entreprendre cinq à neuf projets différents, et 26 % ont au moins une chose de prévue dans les cinq prochaines années. Toutefois, 13 % déclarent ne pas vouloir ou ne pas pouvoir envisager de faire évoluer leur situation au cours des prochaines années.

Il convient de noter que la confiance dans l'avenir n'influence pas la propension à se positionner sur les différentes possibilités qui leur ont été soumises. Par exemple, 51 % des confiants dans l'avenir ont entre 2 à 5 projets, contre 46 % des jeunes peu ou pas du tout confiants face à l'avenir.

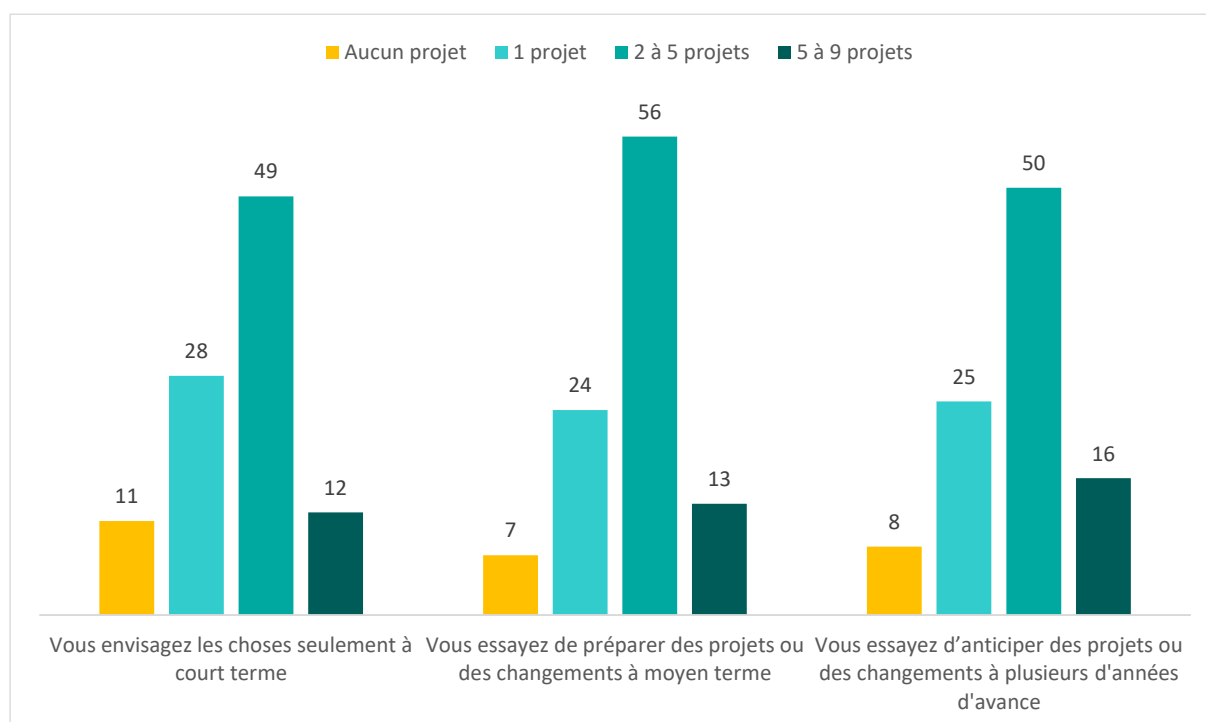
GRAPHIQUE 37. NOMBRE DE PROJETS ENVISAGÉS PAR LES JEUNES DANS LES CINQ PROCHAINES ANNÉES ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les jeunes essayant de préparer leurs projets ou des changements à moyen terme envisagent davantage de mener 2 à 5 projets, alors que ceux qui ne se peuvent que se projeter à court terme évoquent plus souvent un seul projet

GRAPHIQUE 38. NOMBRE DE PROJETS ENVISAGÉS PAR LES JEUNES DANS LES CINQ PROCHAINES ANNÉES – SELON LA CAPACITÉ DE CONCEVOIR DES PROJETS A L'AVANCE (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

3. Des jeunes moins nombreux à estimer ne pas avoir accès aux aides auxquelles ils auraient pu prétendre – mais une dégradation de la connaissance des aides et des droits

Le non-recours renvoie « à toute personne qui – en tout état de cause – ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre¹ ». L'approche proposée par le chercheur Philippe Warin permet d'élargir la question du non-recours à des prestations qui ne sont pas seulement financières.

Le système de protection sociale s'est développé en France depuis 1945 avec la création de la Sécurité sociale. Depuis, de nouvelles prestations ont été créées pour répondre à la diversité des situations et parcours individuels, mais aussi pour la prise en charge de nouveaux risques sociaux. « Afin de répondre, avec des coûts limités, à de nouveaux besoins, les prestations nouvelles sont en particulier de plus en plus souvent sous condition de ressources. Pour parer aux déficits de couverture du système [...], des filets de sécurité réservés aux personnes les plus démunies sont mis en place, comme le revenu minimum d'insertion en 1988 ou la couverture maladie universelle, de base et complémentaire, en 1999. Cette tendance au ciblage "sur les personnes qui en ont le plus besoin" s'accompagne d'une complexité croissante à la fois de la législation sociale et de sa mise en application, rendant, paradoxalement, l'accès aux aides plus difficile, notamment pour les plus démunis². »

La question du non-recours a été introduite en France par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) dans le courant des années 1970, dans un contexte de progression de la précarité des publics allocataires des aides de la CNAF et d'une augmentation du nombre de prestations octroyées sous condition de ressources. En 1982, la CNAF réalise une première étude sur le sujet, dans laquelle elle montre que 10 % des ménages ne disposent pas comme ils le devraient de l'aide au logement². Depuis les années 1980, de nombreux travaux ont montré que le non-recours persiste, d'une part, et que son niveau est variable selon les prestations et les populations ciblées, d'autre part. L'accès aux droits sociaux n'est donc pas systématique au sein des populations pourtant éligibles. Il faudra toutefois attendre les années 1990 pour que la question du non-recours devienne en France un problème public dont les pouvoirs publics vont se saisir. Aujourd'hui, la lutte contre le non-recours est une priorité politique et au « cœur d'un des engagements de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté³ ».

Plusieurs motifs peuvent être avancés pour comprendre comment les aides ne touchent pas la totalité des publics auxquels elles s'adressent. L'Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE) propose une typologie mettant en évidence quatre grands motifs principaux :

- « La non-connaissance, lorsque l'offre n'est pas connue,
- La non-demande, quand elle est connue mais pas demandée,

¹ Warin P., *L'accès aux droits sociaux*, Presses universitaires de Grenoble, 2010.

² Gonzalez L., Nauze-Fichet E., « Le non-recours aux prestations sociales. Mise en perspective et données disponibles », *Dossiers de la DREES*, n° 57, juin 2020, p. 6.

³ Gonzalez L., Nauze-Fichet E., *op. cit.*, p. 7.

- La non-réception, lorsqu'elle est connue, demandée mais pas obtenue.
- La non-proposition, lorsque l'offre n'est pas activée par les agents prestataires malgré l'éligibilité du demandeur, que ce dernier connaisse ou pas l'offre⁴ ».

Reste que le non-recours « ne se résume pas à la demande d'entrée dans le système de protection sociale⁵ ». L'accès aux droits nécessite de se munir de justificatifs, mais aussi de réactualiser ses démarches, en particulier en cas de changement de situation (déménagement, perte d'emploi, etc.) pour éviter les ruptures de droits (radiation de certains droits, risques d'indus, etc.). La dématérialisation des démarches administratives constitue une évolution ambivalente, source de facilitation pour certains, elle constitue pour d'autres un frein supplémentaire dans l'accès aux droits. C'est le cas en particulier des personnes dépourvues d'équipement informatique ou qui ne sont pas à l'aise avec les outils numériques (aller sur Internet, télécharger un formulaire, joindre un fichier à un mail, etc.). L'accès aux droits va donc bien au-delà de la simple connaissance de l'offre et ne résume pas au degré de connaissance des individus directement concernés par une demande. Le non-recours « se joue » également au niveau de l'organisation administrative (procédure difficile d'accès, complexe, lourde en démarches, etc.) mais s'appréhende également dans un contexte social situé (stigmatisation liée à la prestation, aux critères d'éligibilité, etc.). C'est bien la prise en compte de l'ensemble de ces dimensions qui permet de comprendre le phénomène du non-recours, sans focaliser exclusivement l'analyse sur les freins individuels, c'est-à-dire du côté des bénéficiaires potentiels⁶.

En France, l'aide publique est accessible aux jeunes adultes, mais dans des conditions restrictives. Reprenant les travaux de Léa Lima⁷, Benjamin Vial rappelle que ce choix est « orienté par des considérations politiques (ne pas déstabiliser les politiques d'éducation et d'insertion mises en œuvre), des considérations économiques (ne pas augmenter le budget de l'État), des considérations idéologiques (ne pas remettre en cause le caractère familialiste du régime de citoyenneté socio-économique) et des considérations morales (ne pas activer les dispositions juvéniles à l'assistanat)⁸. Le contexte de la crise sanitaire et ses conséquences socio-économiques réinterrogent la place des jeunes dans le système de protection sociale en France.

Les dernières données du baromètre DJEPVA montrent qu'après avoir progressé pendant plusieurs années, le sentiment de non-recours diminue cette année chez les 18-30 ans. En 2021, le quart des jeunes éprouve un sentiment de non-recours. En un an, la baisse du sentiment de non-recours est le fait des femmes, les 25 ans et plus, les diplômés et les jeunes en emploi. La baisse du sentiment de non-recours ne semble donc pas, du moins *a priori*, le fait des jeunes les plus en difficulté.

Autre fait notable, 33 % des jeunes interrogés ignorent s'ils sont ou non en situation de non-recours. Face à la crise sanitaire, de nombreuses aides spécifiques ont été mises en place à destination des jeunes. La connaissance sur la complétude des droits peut s'avérer d'autant plus difficile à évaluer dans un contexte où il existe une pluralité d'aides et de dispositifs. Il n'en demeure pas moins que la notoriété des aides et

⁴ Warin P., *Le non-recours : définition et typologies*, Document de travail n°1, ODENORE, version actualisée en décembre 2016, p. 4 [\[en ligne\]](#).

⁵ Secours Catholique-Caritas France, ODENORE, *Non-recours : une dette sociale qui nous oblige*, 2021, [\[en ligne\]](#).

⁶ Gonzalez L., Nauze-Fichet E., « Le non-recours aux prestations sociales. Mise en perspective et données disponibles », *Dossiers de la DREES*, n° 57, juin 2020, p. 14.

⁷ Lima L., *Pauvres jeunes, Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse*, Champ social, Nîmes, 2015.

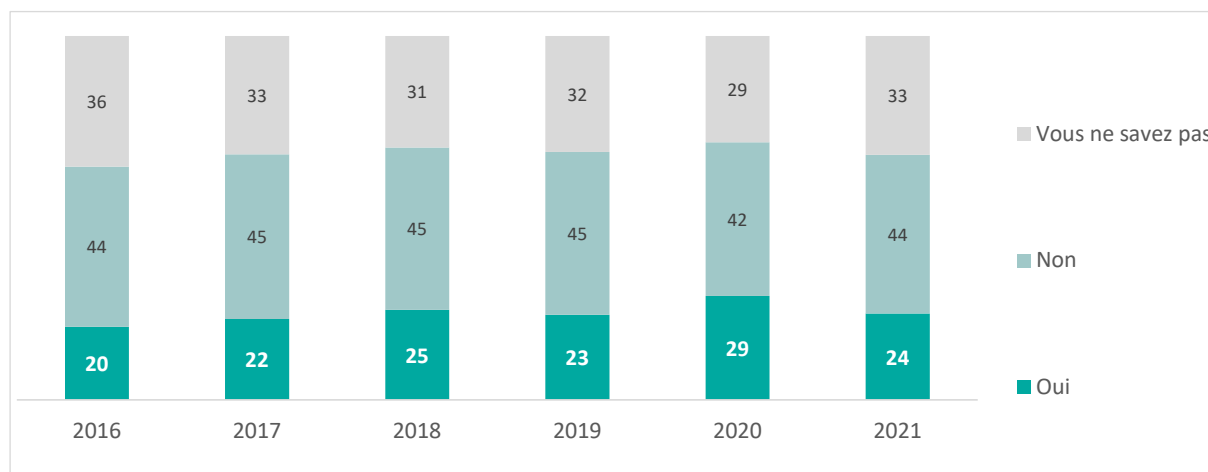
⁸ Vial B., *Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique*, *Revue de littérature*, INJEP, coll. « Notes & rapports/Revue de littérature », avril 2018.

dispositifs existants bien avant la crise a diminué en un an, à l'exception de la « garantie jeunes » et de la complémentaire santé solidaire (CSS) dont la connaissance a augmenté.

En 2021, le non-recours reste plus souvent perçu par les jeunes comme étant subi (46 %). Mais cette proportion baisse sur la période (-6 points), au profit du non-recours choisi (25 % des jeunes, vs 20 % en 2020). Les données en historique sur les jeunes se sentant eux-mêmes en situation de non-recours tendent à montrer que les jeunes se considèrent mieux informés, mais craignent de subir les conséquences négatives de l'activation de leurs droits. Le non-recours circonstanciel concerne 29 % des jeunes en 2021, une proportion qui reste stable sur l'année.

En un an, le sentiment de non-recours baisse, mais concerne encore un quart des jeunes...

GRAPHIQUE 39. AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, Y A-T-IL DES DISPOSITIFS, ALLOCATIONS, DROITS, AIDES OU TARIFS SOCIAUX AUXQUELS VOUS POUVIEZ PRÉTENDRE ET DONT VOUS N'AVEZ PAS BÉNÉFICIÉ ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.

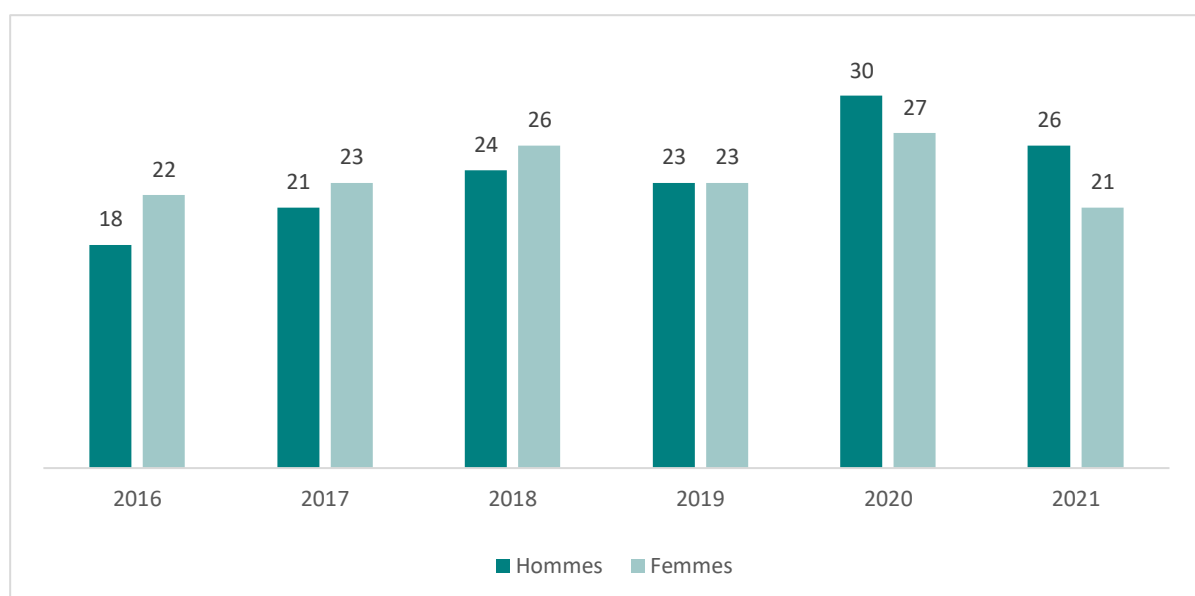
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

En 2021, un quart des jeunes (24 %) estiment qu'ils ne bénéficient pas d'aides auxquelles ils pourraient pourtant prétendre. L'année 2021 marque un recul du sentiment de non-recours chez les jeunes par rapport à 2020 où près de 30 % des jeunes s'étaient exprimés en ce sens. La crise sanitaire a conduit le gouvernement à mettre en place de nombreuses aides exceptionnelles et la prorogation de certains droits déjà ouverts (indemnités chômage, ASS, RSA, etc.). Plusieurs aides spécifiques ont été mises en place pour répondre aux besoins des jeunes (repas à un euro pour les étudiants, dispositifs de soutien psychologique, aide à l'installation dans un logement, etc.) ; aides dont une partie d'entre eux se sont saisis, contribuant ainsi à expliquer la baisse du non-recours ressenti entre 2020 et 2021. C'est le cas notamment des repas à un euro distribués dans les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Les étudiants non boursiers peuvent également en bénéficier depuis le 21 janvier 2021. Cette extension a permis de « multiplier par cinq le nombre de repas distribués chaque semaine aux étudiants ». En mars 2021, 3,2 millions de repas ont ainsi été distribués⁹. Le gouvernement a par

⁹ Communiqué de presse du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, *Covid-19 : l'enseignement supérieur français mobilisé*, communication du 13 avril 2021.

ailleurs mis en place une plateforme d'accompagnement psychologique destinée aux étudiants. Ces derniers peuvent ainsi consulter un psychologue, à hauteur de trois séances de 45 minutes, sans avance de frais. Fin février 2021, la ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, indique que 5 000 étudiants ont demandé à bénéficier d'un « chèque psy »¹⁰. En 2021, les jeunes hommes (26 % d'entre eux) se déclarent plus souvent que les jeunes femmes (21 % d'entre elles) en situation de non-recours. Cet écart entre les deux sexes s'explique par une progression plus rapide du sentiment de non-recours chez les hommes depuis 2016 (+8 points) que chez leurs homologues féminines. Et si le sentiment de non-recours a diminué chez les hommes en une année, la baisse a été moindre (4 points) que chez les femmes (-6 points). Ces deux mouvements combinés conduisent à ce que les hommes soient désormais plus nombreux que les femmes à exprimer un sentiment de non-recours alors que la tendance inverse était observée entre 2016 et 2018.

GRAPHIQUE 40. AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, Y A-T-IL DES DISPOSITIFS, ALLOCATIONS, DROITS, AIDES OU TARIFS SOCIAUX AUXQUELS VOUS POUVIEZ PRÉTENDRE ET DONT VOUS N'AVEZ PAS BÉNÉFICIÉ ? (EN % DE RÉPONSES « OUI », SELON LE SEXE)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant indiqué ne pas avoir bénéficié de dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels ils pourraient prétendre.

Outre les femmes, le repli du sentiment de non-recours est porté, entre 2020 et 2021, par les 25 ans et plus, les diplômés et les jeunes en emploi. Ce sont précisément ces publics jeunes qui contribuaient les années précédentes à expliquer la progression du non-recours déclaré :

En 2021, le taux de non-recours déclaré est identique, quel que soit l'âge des jeunes : 24 % des 18-24 ans et 24 % des 25-30 ans. Une situation qui contraste avec les évolutions des années précédentes où le sentiment de non-recours était davantage porté par les 25 ans et plus. Entre 2020 et 2021, le sentiment de non-recours des 25-30 ans est celui qui a le plus diminué (passant de 30 % à 24 %, soit un recul de 6 points), tandis que celui des 18-24 ans a moins diminué (-3 points). Cette année, diplômés et non-diplômés estiment, dans des proportions proches, ne pas recourir à l'ensemble des dispositifs qu'ils pourraient pourtant mobiliser (respectivement 23 % et 25 % d'entre eux). Comparativement à l'année

¹⁰ Huffpost et AFP, « Détresse étudiants : plus de 5 000 "chèques psy" demandés », annonce Vidal, 22 février 2021.

dernière, le non-recours baisse chez les diplômés (-6 points), tandis qu'il reste relativement stable chez les non-diplômés (-2 points). Les jeunes en emploi considèrent moins souvent qu'en 2020 être en situation de non-recours (26 % d'entre eux, avec une baisse de 6 points sur l'année).

À l'instar des constats faits les années précédentes, le profil des jeunes se déclarant « non-recourants » est pour partie en lien avec des situations de précarité. 30 % des jeunes vivant avec moins de 1 200 euros par mois se disent concernés (soit 6 points de plus que la moyenne). Si le sentiment de non-recours ne concerne pas seulement les aides financières, la proportion de jeunes aux faibles ressources concernés interroge à la fois sur le niveau de connaissance de l'offre comme sur le « coût symbolique » à solliciter une aide¹¹.

Notons qu'un tiers des jeunes (33 %) ignorent s'ils sont ou non en situation de non-recours ; en hausse de 4 points sur l'année. Le système français de protection sociale se caractérise par une pluralité d'aides et de services, pensée pour répondre aux besoins spécifiques des citoyens. Le souci de penser des dispositifs « sur mesure » est guidé par la volonté d'apporter des réponses ciblées, selon les profils et problématiques des concitoyens sollicitant une aide. Mais c'est précisément ce maillage fin, au plus près des publics et des territoires, qui explique une partie du non-recours, tant il peut devenir difficile de se repérer dans un système complexe et construit en « tuyaux d'orgue¹² ».

C'est ce qu'expriment les jeunes ignorant s'ils sont ou non en situation de non-recours. L'incertitude sur la complétude des droits est plus souvent exprimée par les femmes (35 %) que les hommes (30 %). Entre 2016 et 2021, le sentiment d'incertitude sur la complétude des droits a diminué chez les hommes (-6 points), tandis qu'il est resté stable chez les femmes (-1 point).

Depuis 2016, les 18-24 ans sont également un peu plus nombreux que leurs aînés à faire part de leur méconnaissance sur les aides dont ils pourraient ou non bénéficier (34 % d'entre eux en 2021, vs 31 % des 25 ans et plus). Sur la période, les non-diplômés exprimaient plus souvent que les diplômés cette opinion. En 2021, ils se retrouvent dans des proportions quasiment identiques à faire ce constat (34 % des non diplômés, vs 32 % des diplômés).

Les jeunes au chômage sont plus nombreux qu'en moyenne à indiquer ne pas savoir s'ils bénéficient de l'ensemble des dispositifs qu'ils pourraient mobiliser (41 % des jeunes au chômage, soit 8 points de plus que la moyenne). En un an, la part des jeunes au chômage ignorant si la totalité de leurs droits sont ouverts a progressé de 7 points. Les étudiants sans activité professionnelle sont également plus nombreux qu'en moyenne à exprimer ce point de vue (38 % d'entre eux, soit 5 points de plus que la moyenne). Cette incertitude est également plus souvent indiquée chez les célibataires (38 % d'entre eux, vs 33 % en moyenne générale), les jeunes logés dans un foyer, une résidence universitaire ou un hôtel meublé (40 % d'entre eux, soit 7 points de plus que la moyenne générale) ou les jeunes n'ayant pas souhaité répondre sur les revenus du foyer (47 % d'entre eux, vs 33 % en moyenne générale).

¹¹ MAZET P., « La non-demande de droits : prêtons l'oreille à l'inaudible », *La vie des idées*, 2010, [en ligne](#).

¹² Labbé P., Abherve M., *L'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou l'intelligence pratique des missions locales*, Apogées, Paris, 2011 (1^{re} éd. PUF, 2005).

**TABLEAU 2. CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES SUIVANT LEUR POSITIONNEMENT
PAR RAPPORT À LEUR SENTIMENT DE NON-RECOURS**

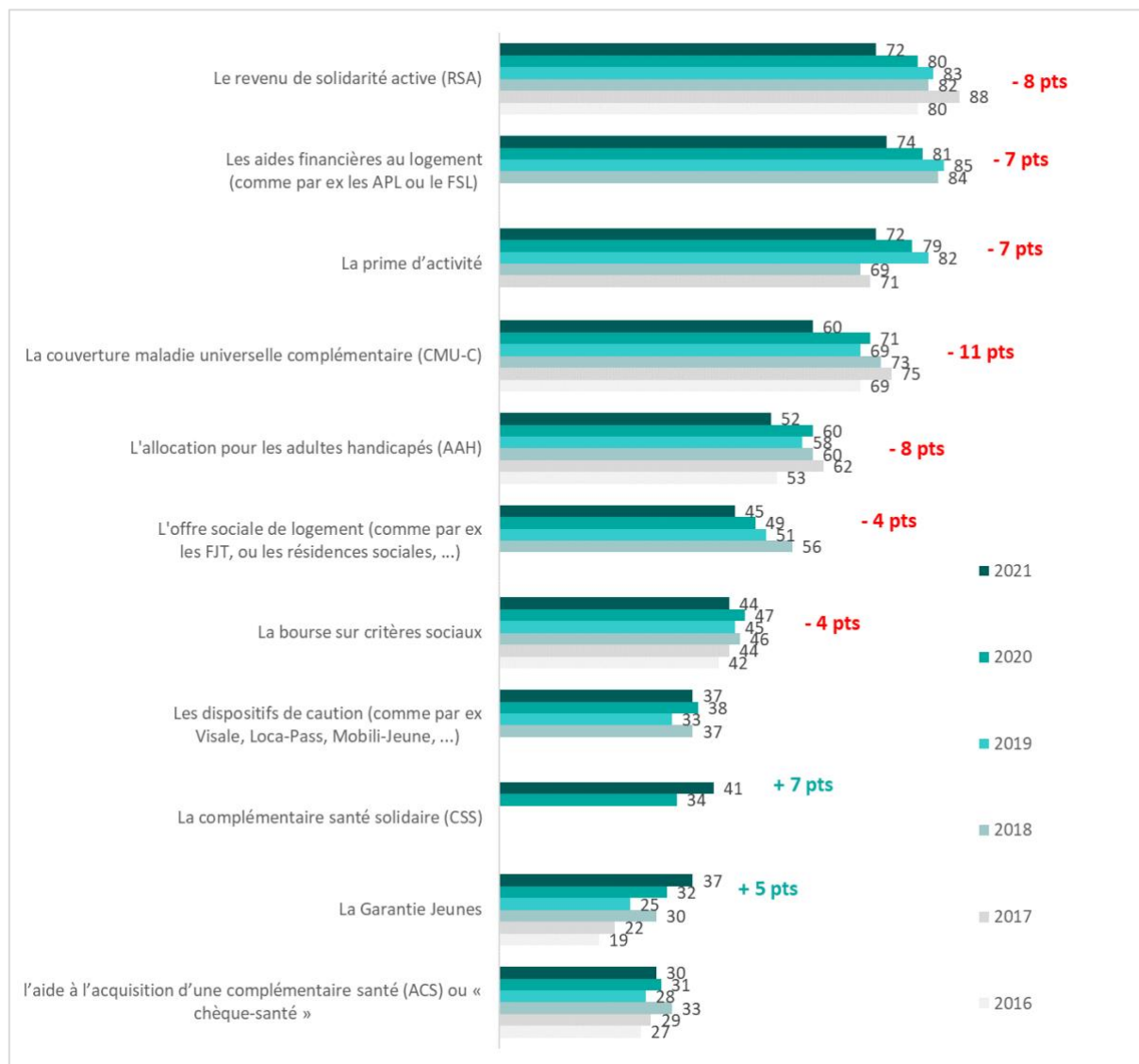
Sentiment de non-recours (24 %)	Pas de sentiment de non-recours (44 %)	Incertitude sur sa situation d'accès à ses droits (33 %)
Les jeunes dont le foyer vit avec moins de 1 200 euros par mois (30 %) Les hommes (26 %) Les étudiants ou élèves qui travaillent, y compris en alternance (26 %) Les jeunes locataires ou sous-locataires d'un logement social (29 %)	Les jeunes en emploi (49 %) Les jeunes dont le foyer vit avec 2 200 euros par mois et plus (53 %)	Les femmes (35 %) Les 18-24 ans (34 %) Les jeunes au chômage (41 %) Les célibataires (38 %) Les jeunes ne souhaitant pas répondre sur les revenus du foyer (47 %) Les jeunes logés dans un foyer, une résidence universitaire ou un hôtel meublé (40 %)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Lecture : 30 % des jeunes dont le foyer vit avec moins de 1 200 euros par mois expriment un sentiment de non-recours ; 53 % de jeunes dont le foyer vit avec 2 200 euros par mois ou plus indiquent ne pas avoir de sentiment de non-recours.

... la méconnaissance des prestations et des dispositifs d'aide aux jeunes progresse

GRAPHIQUE 41. AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DES PRESTATIONS ET DISPOSITIFS SUIVANTS ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

À l'instar des années précédentes, les trois dispositifs les mieux identifiés par les jeunes en 2021 sont le revenu de solidarité active (RSA), les aides financières au logement et la prime d'activité. Un peu plus de sept jeunes sur dix indiquent avoir entendu parler de ces dispositifs. Mais la notoriété de ces aides a diminué entre 2020 et 2021. Le dispositif dont la connaissance a le plus chuté sur l'année est la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), désormais identifiée par six jeunes sur dix (vs 71 % en 2020). La garantie jeunes et la complémentaire santé solidaire (CSS) sont les deux seuls dispositifs ayant connu une progression (respectivement +5 et +7 points en un an). La proportion de jeunes ayant entendu parler des dispositifs de caution ou de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé est restée stable au cours des douze derniers mois. Ces aides comptent parmi celles qui sont les moins

connues par les jeunes. Le remplacement de la CMU-C et de l'ACS par la complémentaire santé solidaire peut expliquer en grande partie la faible connaissance ou le recul de connaissance de ces dispositifs d'aide aux soins. Le gain de notoriété de la CSS peut s'expliquer par la mise en place et le déploiement de la CSS depuis novembre 2019.

- **Le revenu de solidarité active (72 %)** : est plus souvent identifié par les femmes (79 %) que par leurs homologues masculins (65 %) ainsi que par les diplômés du supérieur (75 % vs 67 % des jeunes n'ayant pas le baccalauréat). Le revenu de solidarité active n'est accessible qu'à partir de 25 ans (sauf conditions restrictives pour les moins de 25 ans) et les 25-30 ans déclarent de fait plus souvent que leurs benjamins avoir entendu parler du RSA (78 % des 25-30 ans, vs 67 % des 18-24 ans). Les jeunes au chômage sont également plus nombreux à avoir connaissance de ce minimum social (78 %), ainsi que les jeunes locataires d'un logement du parc privé. L'existence de ce minimum est en revanche moins identifiée par les jeunes logés à titre gracieux, ou logés dans un foyer, une résidence universitaire ou un hôtel meublé. En un an, la notoriété du minimum social a baissé de manière importante, y compris chez les bénéficiaires potentiels comme les 25-30 ans (-6 points) ainsi que chez les jeunes dont les ressources du foyer sont inférieures à 1 200 euros par mois (-9 points). C'est chez les jeunes sans activité et ne cherchant pas d'emploi que la baisse est la plus forte sur les douze derniers mois (-10 points).

- **Les aides financières au logement (74 %)** : les aides financières au logement semblent plutôt mieux connues des jeunes qui pourraient potentiellement en bénéficier. Le profil des jeunes ayant entendu parler des aides financières au logement est plus souvent celui de femmes (83 %, vs 66 % d'hommes), de 25 à 30 ans (79 %) et de diplômés du baccalauréat ou plus. La notoriété de ce type d'aide est plus élevée chez les locataires du parc privé (83 %) ou chez les jeunes logés dans un foyer, une résidence universitaire ou un hôtel meublé (79 %). Les jeunes ayant connaissance de cette aide sont plus nombreux qu'en moyenne à avoir leur logement et à se restreindre financièrement (81 %). Entre 2020 et 2021, la baisse de notoriété des aides financières au logement a plus baissé chez les hommes (-7 points), les 18-24 ans (-6 points), les personnes ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (-7 points) et chez les jeunes sans activité et ne recherchant pas d'emploi (-10 points). La connaissance des aides au logement a diminué chez les locataires ou sous-locataires d'un logement social (-9 points), mais a en revanche progressé chez les colocataires dans un logement social ou appartenant à un bailleur privé (+6 points).

- **La prime d'activité (72 %)** : a été mise en place en 2016 et remplace l'ancienne prime pour l'emploi (PPE) et le volet « activité » du revenu de solidarité active. Elle est plus souvent connue des femmes (79 %) que des hommes (65 %), par les 25-30 ans et les diplômés du supérieur ou du baccalauréat. La prime d'activité a été mise en place pour encourager l'emploi des actifs aux faibles ressources par le versement d'une aide financière. Et elle est effectivement plus souvent connue par les jeunes en emploi (79 %) ou au chômage (77 %). Entre 2020 et 2021, la baisse de la notoriété de la prime d'activité est la plus marquée chez les 25-30 ans (-6 points). La baisse est également importante chez les jeunes potentiellement bénéficiaires du dispositif, c'est-à-dire les jeunes en emploi (-5 points) et dont les ressources du foyer sont faibles, ici, inférieures à 1 200 euros par mois (-7 points).

- **La couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C – 60 %)** : le niveau de notoriété de la CMU-C fluctue sur la période observée et atteint cette année le niveau le plus bas. La CMU-C est principalement connue par les jeunes au chômage ou les jeunes en retrait du marché du travail (invalidité, maladie de longue durée, jeunes sans activité et ne cherchant pas d'emploi). Le niveau de

connaissance est également plus élevée chez les jeunes ne vivant pas chez leurs parents et déclarant être obligés de s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leur budget. Entre 2020 et 2021, le niveau de connaissance de la CMU-C a plus fortement diminué chez les hommes et les 18-24 ans (-12 points chacun). La baisse la plus forte est repérée chez les familles monoparentales (-17 points) ainsi que chez les jeunes sans activité et ne recherchant pas d'emploi (-14 points).

• **L'allocation adulte handicapé (AAH – 52 %)** : connaît également des variations de notoriété selon les années. L'année 2021 est l'année où la notoriété de ce minimum social est la plus faible depuis 2016. La prestation est plus souvent connue des femmes, des 25-30 ans, mais surtout des jeunes invalides, en longue maladie ou sans activité et n'en recherchant pas (64 %). Elle est également plus souvent identifiée par les locataires du privé (58 %). La connaissance de l'AAH a le plus baissé en un an chez les étudiants ne travaillant pas en parallèle (-10 points) ou chez les jeunes en emploi (-8 points). Le niveau d'information a également baissé chez les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat (-10 points) ; les hommes (-9 points) ; les jeunes vivant dans un foyer dont les ressources sont comprises entre 1 200 et 2 1 999 euros par mois (-9 points). Il est resté stable en revanche chez les jeunes potentiellement concernés par ce minimum social (-2 points).

• **L'offre sociale de logement (45 %)** : la notoriété de l'offre sociale de logement baisse de manière lente et continue depuis 2016. En 2021, son niveau de notoriété diffère peu, quels que soient l'axe, le sexe, le niveau de diplôme ou encore la situation d'emploi des jeunes. Au cours des douze derniers mois, la connaissance de l'offre a le plus baissé chez les jeunes les plus aisés, c'est-à-dire ceux dont les ressources sont équivalentes ou supérieures à 2 200 euros par mois (-7 points). Mais elle a également diminué chez les jeunes susceptibles de bénéficier d'un logement social : les familles monoparentales (-8 points), les jeunes sans activité et ne cherchant pas d'emploi (-11 points), les jeunes locataires ou sous-locataires d'un logement appartenant à un propriétaire privé ou un bailleur privé (-5 points) et les jeunes ne vivant pas chez leurs parents (-5 points).

• **La bourse sur critères sociaux (44 %)** : est bien plus identifiée chez les 18-24 ans (51 % d'entre eux, -3 points en un an) que leurs aînés (36 %) et chez les titulaires du baccalauréat ou diplômés du supérieur (53 %, -3 points en un an). 57 % des étudiants sans activité professionnelle en parallèle de leurs études indiquent également être informés. C'est 10 points de moins qu'en 2020. Elle est mieux identifiée chez les jeunes vivant en colocation dans un logement social ou appartenant à un bailleur privé (60 %). La connaissance de l'offre a diminué chez les jeunes logés dans un foyer, une résidence universitaire ou un hôtel meublé (-14 points en un an) ainsi que chez les jeunes ne souhaitant pas répondre sur le niveau de ressources de leur foyer (-5 points).

• **La complémentaire santé solidaire (41 %)** : depuis novembre 2019, la couverture maladie universelle (CMU-C) a été étendue aux bénéficiaires de l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). La complémentaire santé solidaire (CSS) est, en 2021, plus largement identifiée que l'ACS (30 %), mais moins que la CMU-C (60 %). La CSS est connue dans des proportions identiques par les jeunes des deux sexes et quel que soit leur niveau de diplôme. Elle est en revanche un peu plus souvent identifiée par les 25-30 ans (44 %) que par leurs cadets (38 %). Elle est également plus souvent connue chez les jeunes sans activité et ne cherchant pas d'emploi (45 %) ou chez les jeunes au chômage (44 %). Le niveau de notoriété de la CSS est également plus important chez les jeunes les moins aisés (43 % des jeunes ayant moins de 1 200 euros par mois). En un an, le niveau de notoriété de la CSS augmente en particulier chez les étudiants ou élèves qui travaillent (+12 points), les jeunes sans activité et ne recherchant pas d'emploi (+12

points) et les jeunes au chômage (+8 points). La connaissance de la CSS a augmenté, quel que soit le niveau de ressources des jeunes, mais plus fortement chez les jeunes vivant dans un foyer dont les ressources mensuelles se situent entre 1 200 et 2 199 euros (+9 points).

- **Les dispositifs de caution (37 %)** : sont un peu plus souvent identifiés par les 25-30 ans (41 %), les jeunes qui ne vivent pas de manière principale chez leurs parents (41 %). Ils sont également plus souvent connus par les jeunes dont les ressources du foyer sont inférieures à 1 200 euros par mois (41 %) ou qui indiquent devoir régulièrement s'imposer des restrictions sur certains postes de leur budget (42 %). En un an, la connaissance des dispositifs de caution a peu évolué selon les profils. Parmi les évolutions, on peut toutefois noter qu'elle a diminué chez les jeunes vivant en colocation dans un logement social ou appartenant à un bailleur privé (-5 points). Elle a un peu progressé en revanche chez les jeunes les moins aisés, c'est-à-dire vivant dans un foyer disposant de moins de 1 200 euros par mois (+3 points) ou chez les jeunes vivant chez leurs parents (+3 points).

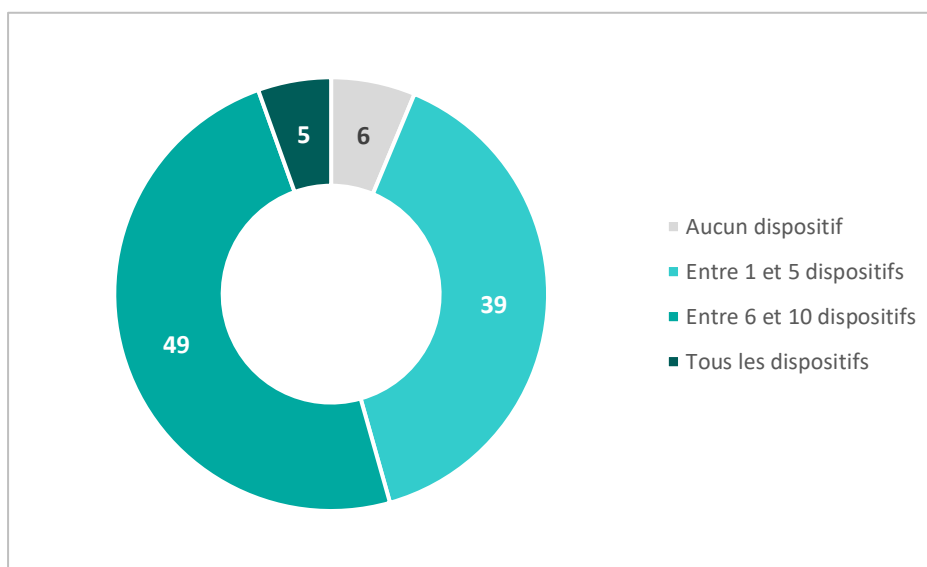
- **La garantie jeunes (37 %)** : est mieux connue d'année en année au sein de la population jeune. En 2016, la garantie jeunes était avant tout connue des jeunes hommes, des 18-24 ans et des jeunes dont le niveau scolaire était inférieur au baccalauréat. Depuis 2016, la connaissance du dispositif a progressé dans l'ensemble de ces groupes ainsi que chez les femmes, les 25-30 ans ou les plus diplômés. En 2021, ce sont les publics potentiellement éligibles à la garantie jeunes, c'est-à-dire les jeunes sans activité et ne recherchant pas d'emploi, qui indiquent le plus connaître le dispositif (44 %). C'est aussi chez eux que la notoriété du dispositif a le plus augmenté en un an (+7 points), ainsi que chez les jeunes en emploi (+7 points). Pour faire face à la crise sanitaire, le gouvernement a assoupli les conditions d'éligibilité au dispositif et multiplié par deux le nombre de places disponibles¹³. La communication sur ces dispositions exceptionnelles a, en tout état de cause, permis qu'un plus grand nombre de jeunes soient informés de l'existence du dispositif. L'offre est également bien connue des jeunes aux ressources les plus faibles, 44 % d'entre eux (moins de 1 200 euros par mois). Mais c'est chez les jeunes vivant dans un foyer dont les ressources sont comprises entre 1 200 et 2 199 euros par mois ou supérieures à 2 200 euros que l'information sur le dispositif a le plus progressé en un an (+6 points).

L'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (30 %) : cette aide dispose d'un niveau de notoriété assez homogène au sein de la population jeune. La connaissance de l'aide a peu évolué entre 2020 et 2021 dans les catégories de la jeunesse. Notons malgré tout une baisse de la notoriété chez les familles monoparentales en douze mois (-9 points). Le niveau d'information a également diminué, mais dans des proportions moins prononcées, chez les 25-30 ans (-3 points), les jeunes vivant dans un foyer dont les ressources sont inférieures à 1 200 euros par mois (-3 points) et les étudiants ou élèves qui travaillent (-3 points). Cette aide a été supprimée au 1^{er} novembre 2019 avec la création de la complémentaire santé solidaire (CSS). Elle a cependant été maintenue dans le questionnaire d'enquête dans l'attente d'une montée en charge de la CSS.

¹³ Site Internet du gouvernement, *Covid-19 : les aides de l'État pour soutenir les jeunes*, 19 février 2021, [\[en ligne\]](#).

La création d'un indicateur recensant les jeunes ayant connaissance ou non des aides et dispositifs préalablement cités permet d'avoir une vision plus globale et synthétique du niveau d'information des jeunes. En 2021, 6 % des jeunes ne connaissent aucun d'entre eux (vs 4 % en 2020). 5 % des jeunes indiquent connaître l'ensemble des dispositifs (vs 6 % l'année dernière). Un jeune sur quatre (39 %) déclare connaître entre 1 et 5 des dispositifs, et la moitié (49 %) entre 6 et 10 d'entre eux.

GRAPHIQUE 42. NOMBRE DE DISPOSITIFS CONNUS PAR LES JEUNES (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les profils des jeunes se distinguent selon le nombre d'aides et dispositifs identifiés. Les jeunes n'ayant connaissance d'aucun des dispositifs mentionnés semblent plus en retrait. Ils sont plus nombreux à ne pas vouloir faire mention de leurs ressources ou s'ils sont contraints de se restreindre financièrement.

Les jeunes indiquant connaître entre 1 et 5 dispositifs ont plus souvent entre 18 et 24 ans et vivent plus souvent chez leurs parents.

À l'instar de l'année dernière, les femmes se démarquent par le plus grand nombre d'aides et dispositifs connus, comparativement à leurs homologues masculins. Les 25-30 ans semblent également mieux informés que leurs cadets.

TABLEAU 3. CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES SUIVANT LEUR NIVEAU DE CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS, PRESTATIONS OU DROITS SOCIAUX PRÉSENTÉS

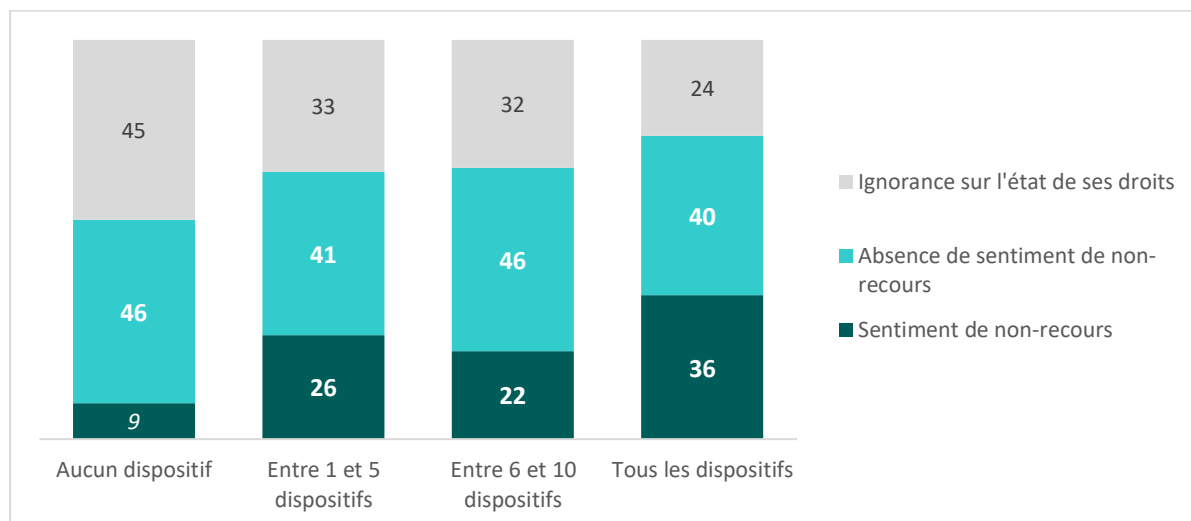
Aucun (6 %)	1 à 5 (39 %)	6 à 10 (49 %)	Tous (5 %)
Ne souhaite pas indiquer s'il s'impose des restrictions budgétaires (16 %, +10 points) Est logé gratuitement (16 %, +10 points) Ignore ou ne souhaite pas communiquer le montant des ressources mensuelles de son foyer (12 %, +6 points) Diplôme inférieur au baccalauréat (10 %, +4 points) Ignore s'il a accès à tous les dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels il pourrait prétendre (9 %, +3 points)	Est étudiant sans activité professionnelle (47 %, +8 points) Est logé dans un foyer, une résidence universitaire ou un hôtel meublé (46 %, +7 points) Est un homme (44 %, +5 points) À entre 18 et 24 ans (44 %, +5 points) Vit chez ses parents (43 %, +4 points) A le sentiment de ne pas avoir accès à tous les dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels il pourrait prétendre (43 %, +4 points) Ne s'impose pas de restrictions budgétaires (42 %, +3 points) Est célibataire (42 %, +3 points)	Est une femme (55 %, +6 points) S'impose des restrictions budgétaires (54 %, +5 points) Est locataire ou sous-locataire d'un logement du parc privé (54 %, +5 points) Vit dans un foyer aux ressources supérieures à 2 200 euros par mois (54 %, +5 points) À entre 25 et 30 ans (53 %, +4 points) A le baccalauréat ou plus (52 %, +3 points) Est en couple avec enfants (52 %, +3 points)	A le sentiment de ne pas avoir accès à tous les dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels il pourrait prétendre (8 %, +3 points)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Exemple de lecture : Parmi les jeunes ne connaissant aucun des 11 dispositifs présentés, 16 % ne souhaitent pas répondre à la question concernant la nécessité de s'imposer des restrictions budgétaires sur certains postes du budget, soit 10 points de plus qu'en moyenne.

Notons que les jeunes déclarant connaître l'ensemble des dispositifs énoncés ne sont pas pour autant exempts du sentiment de non-recours. En 2021, ils sont même les plus nombreux à faire part de ce sentiment (36 % d'entre eux). 46 % des jeunes indiquant ne connaître aucun des dispositifs pensent ne pas être en situation de non-recours. 45 % d'entre eux ignorent en revanche s'ils sont ou non en situation non-recours, une proportion bien supérieure à celle des jeunes connaissant mieux le paysage des aides et dispositifs.

GRAPHIQUE 43. NOMBRE DE DISPOSITIFS CONNUS SELON LE SENTIMENT DE NON-RECOURS (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Note : Les effectifs faibles sont indiqués par des pourcentages en italique.

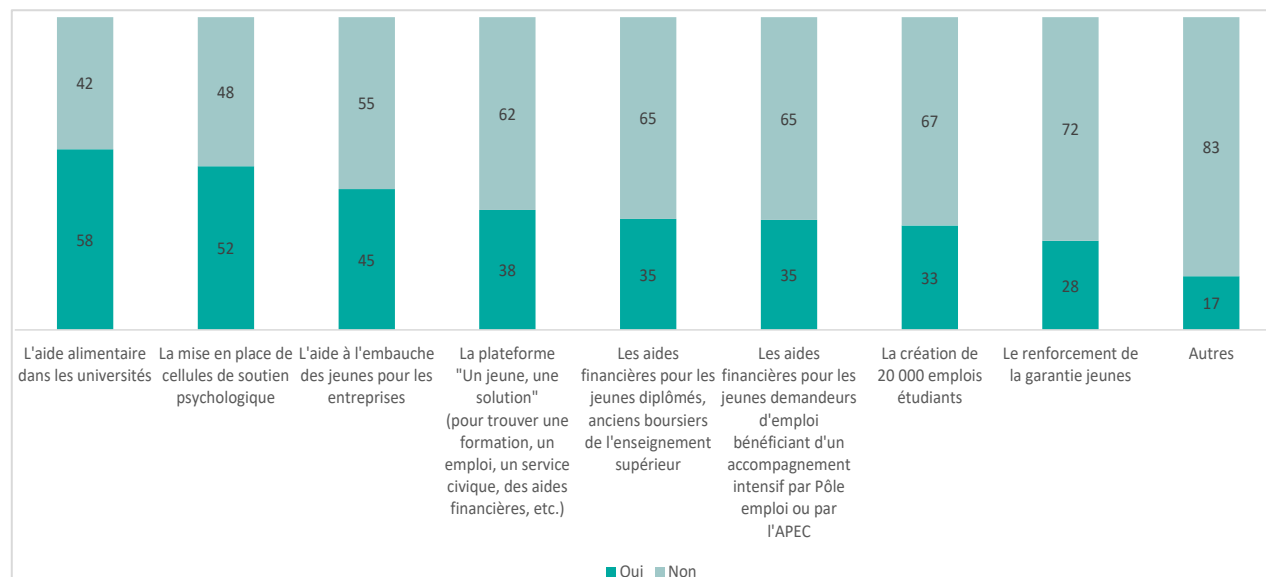
Lecture : Parmi les jeunes ne connaissant aucun des 11 dispositifs présentés, 46 % ont répondu « non » à la question : « Au cours des douze derniers mois, y a-t-il des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs auxquels vous pouviez prétendre et dont vous n'avez pas bénéficié ? » et 45 % ont répondu ne pas savoir s'ils étaient ou non en situation de non-recours.

Plus de la moitié des jeunes ont déjà entendu parler des aides alimentaires dans les universités et des cellules de soutien psychologique liées à la crise de la Covid

Pour venir en aide aux jeunes, le gouvernement a renforcé ou initié de nouvelles aides. Ces dernières couvrent plusieurs champs : aide alimentaire ou financière, soutien psychologique, assouplissement des conditions d'entrée de la garantie jeunes, soutien à l'emploi de jeunes de moins de 26 ans, etc. La connaissance des aides est assez variable au sein des jeunes. L'aide alimentaire et les cellules de soutien psychologique sont celles qui sont le mieux identifiées par les jeunes.

GRAPHIQUE 44. AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DES DISPOSITIFS MIS EN PLACE SPÉCIFIQUEMENT POUR LES JEUNES PAR RAPPORT À LA CRISE DE LA COVID ? (EN %)

Une réponse par item



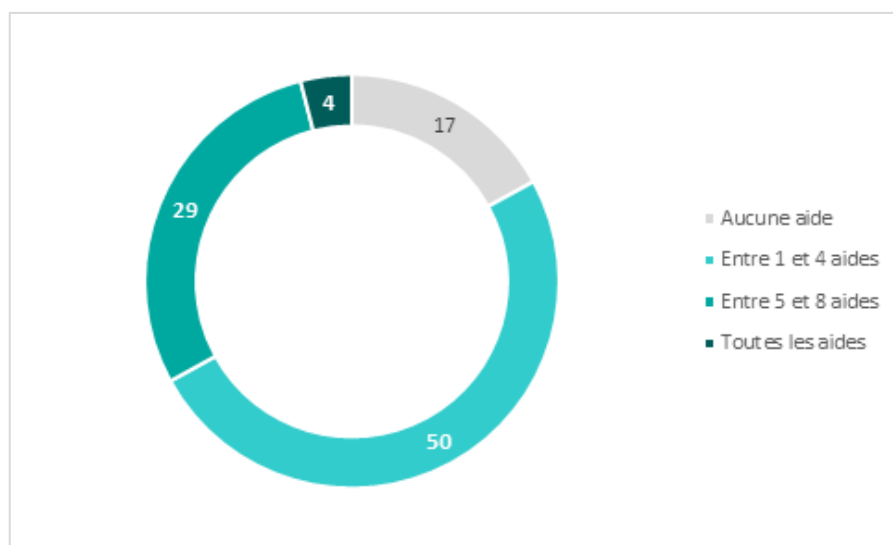
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

L'aide alimentaire dans les universités a notamment eu un écho auprès des femmes puisque 64 % d'entre elles ont entendu parler de son existence (+6 points par rapport à la moyenne générale). La connaissance de cette offre a également bien été repérée par les étudiants sans activité professionnelle (67 %), les jeunes titulaires du baccalauréat ou plus (63 %), mais aussi les jeunes indiquant devoir s'imposer des restrictions sur certains postes de leur budget (62 %). L'aide alimentaire a également été plus souvent identifiée par les jeunes vivant dans un foyer dont les ressources sont supérieures à 2 200 euros par mois (66 %, vs 55 % pour les jeunes vivant dans un foyer dont les ressources sont inférieures à 1 200 euros par mois).

La mise en place de cellules de soutien psychologique est également plus souvent connue par les jeunes femmes (56 %, vs 52 % en moyenne), les 18-24 ans (55 %) et les diplômés du supérieur (57 %). La possibilité d'un soutien psychologique a plus souvent qu'en moyenne été identifiée par les jeunes vivant en colocation dans un logement social ou appartenant à un bailleur privé (57 %), les jeunes en couple mais ne vivant pas avec leur conjoint (57 %), les étudiants sans activité professionnelle (59 %). La notoriété de la mise en place de ces cellules a en outre plus souvent été repérée par les jeunes indiquant se restreindre sur certains postes de leur budget (56 %) ou par les jeunes vivant dans un foyer dont les ressources sont supérieures à 2 200 euros par mois (60 %).

L'indicateur de la connaissance des aides dédiées aux jeunes pendant la crise sanitaire montre que 17 % d'entre eux n'ont entendu parler d'aucune de ces aides, tandis que 4 % les ont toutes identifiées. La moitié des jeunes déclarent en connaître entre 1 et 4 et 29 % entre 5 et 8.

GRAPHIQUE 45. NOMBRE DE DISPOSITIFS MIS EN PLACE SPÉCIFIQUEMENT POUR LES JEUNES DEPUIS LA CRISE DE LA COVID (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Le profil des jeunes se distingue selon leur connaissance de l'étendue des aides mises en place ou développées pour eux depuis la crise sanitaire. Les jeunes ne connaissant aucune des aides énoncées sont plus souvent sans activité et sans en rechercher une.

Les jeunes connaissant entre 1 et 4 des aides citées sont plus souvent des étudiants ne travaillant pas en parallèle de leurs études. Ils sont plus souvent logés dans un foyer ou dans une chambre universitaire. Les jeunes qui ont la connaissance la plus étendue de la diversité des aides sont plus nombreux à vivre en colocation dans un logement social ou du parc privé. Ils sont également, et de manière paradoxale, plus nombreux à éprouver un sentiment de non-recours.

TABLEAU 4. CARACTÉRISTIQUES DES 18-30 ANS SUIVANT LEUR NIVEAU DE CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUEMENT MIS EN PLACE POUR LES JEUNES DEPUIS LA CRISE SANITAIRE

Aucune (17 %)	1 à 4 (50 %)	5 à 8 (29 %)	Toutes (4 %)
Est logé gratuitement (30 %, +13 points) Est sans activité et sans en rechercher une (29 %, +12 points) A un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (23 %, +6 points) A entre 25 et 30 ans (21 %, +4 points) Famille monoparentale (20 %, +3 points)	Est logé dans un foyer, une résidence universitaire ou un hôtel meublé (60 %, +10 points) Est étudiant sans activité professionnelle (55 %, +5 points) Ne sait pas s'il a ou non accès à tous les dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels il pourrait prétendre (55 %, +5 points) Est une femme (54 %, +4 points) Est en couple sans enfants (53 %, +3 points)	Vit en colocation dans un logement social ou appartenant à un bailleur privé (39 %, +10 points) A le sentiment de ne pas avoir accès à tous les dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels il pourrait prétendre (38 %, +9 points) A entre 18 et 24 ans (33 %, +4 points) Vit chez ses parents (33 %, +4 points) Est en couple avec enfants (32 %, +3 points) Vit dans un foyer dont les ressources mensuelles sont supérieures à 2 200 euros (32 %, +3 points)	Pas de distinction forte par rapport à la moyenne des jeunes

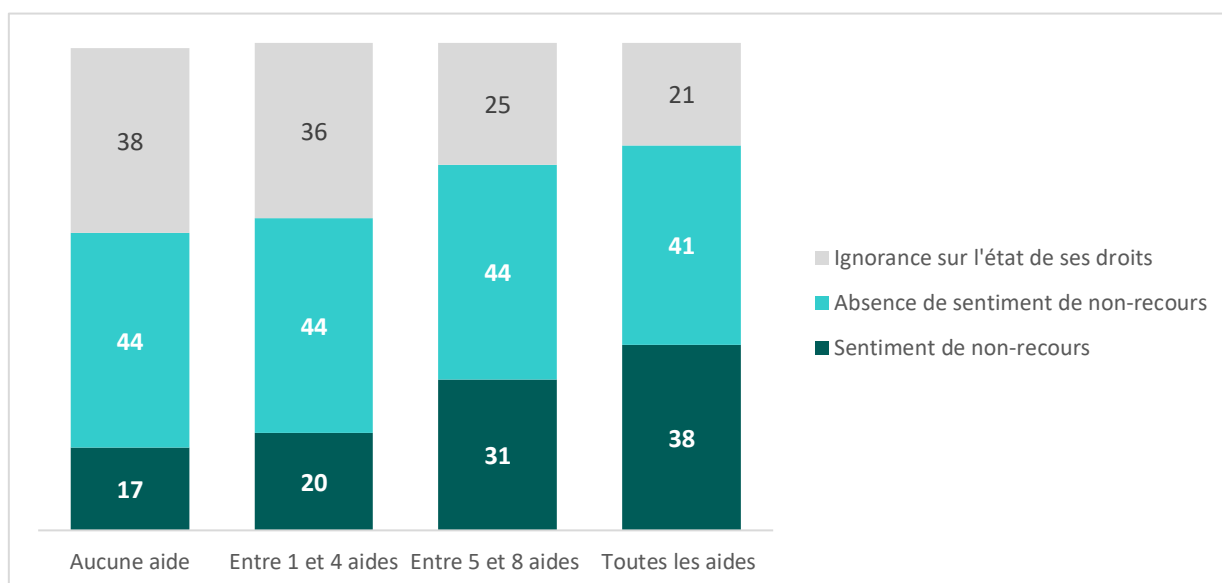
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Exemple de lecture : Parmi les jeunes ne connaissant aucune des 9 aides présentées, 30 % sont logés gratuitement, soit 13 points de plus qu'en moyenne.

Au même titre que les autres aides et dispositifs, la connaissance de l'intégralité des aides mises en place par l'État pour venir en aide aux jeunes pendant la crise sanitaire n'assure pas ces derniers de la complétude de leurs droits. 38 % des jeunes indiquant connaître la totalité des 9 aides citées dans l'enquête font part d'un sentiment de non-recours (vs 17 % des jeunes qui n'en connaissent aucune). L'absence de sentiment de non-recours est plus faible chez les jeunes les plus informés. Le niveau d'incertitude sur l'accès ou non à la totalité des droits potentiellement éligibles est toutefois le plus bas chez les jeunes les plus informés (21 %) et le plus haut chez les jeunes non informés (38 %).

GRAPHIQUE 46. NOMBRE DE DISPOSITIFS CONNUS PARMIS CEUX MIS EN PLACE POUR LES JEUNES PENDANT LA CRISE SANITAIRE (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Lecture : Parmi les jeunes ne connaissant aucune des neuf aides citées, 44 % ont répondu « non » à la question : « Au cours des douze derniers mois, y a-t-il des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs auxquels vous pouviez prétendre et dont vous n'avez pas bénéficié » et 38 % ont répondu ne pas savoir s'ils étaient ou non en situation de non-recours.

Un peu plus d'un quart des jeunes estiment que le manque d'information sur les aides est responsable du non-recours aux droits sociaux

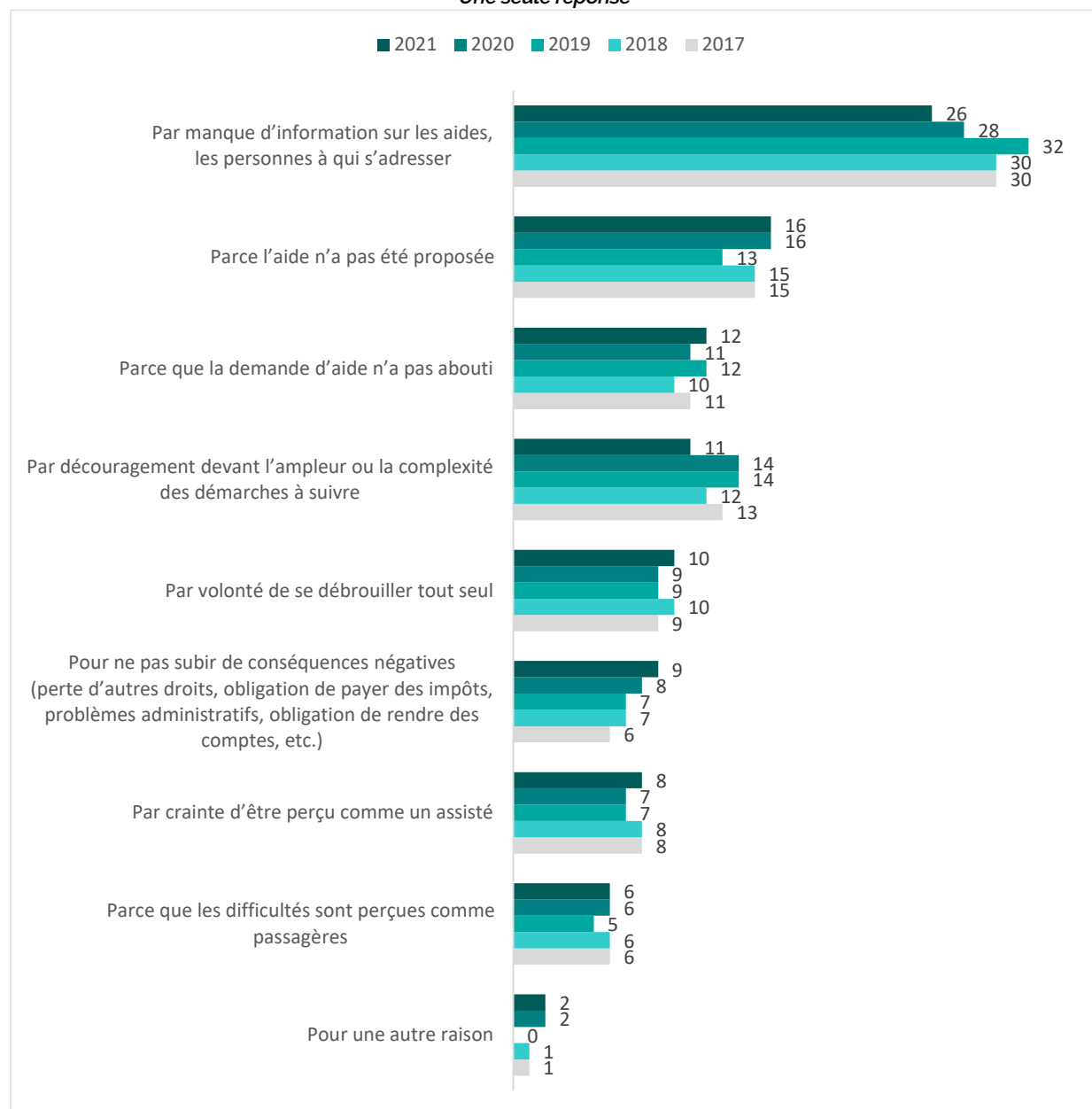
Le baromètre d'opinion de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) consacre une partie de ses questions à l'opinion des Français sur les raisons du non-recours. « En 2018 [...], 74% des personnes âgées de 18 ans et plus pensent que beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquelles elles peuvent prétendre [...], un chiffre élevé, mais en recul de 6 points par rapport à 2016¹⁴ ». La première raison évoquée par les concitoyens est le manque d'information (44 %), devant les difficultés administratives (25 % des Français évoquent des démarches trop complexes ou trop longues)¹⁴. Près d'un Français sur cinq (19 %) évoque la volonté d'autonomie (regroupant les différentes propositions suivantes : s'en sortir par soi-même, le refus de dépendre de l'aide sociale et d'être considéré comme un assisté ou encore la volonté de ne pas rendre des comptes de ne pas faire l'objet de contrôle). Si les raisons proposées dans le présent baromètre auprès des jeunes diffèrent de celles proposées par la DREES, les deux études montrent que le manque d'information reste une représentation forte associée à la question du non-recours.

¹⁴ Gonzalez L., Nauze-Fichet E., juin 2020, *op. cit.*, p. 14.

GRAPHIQUE 47. PRINCIPALE RAISON DU NON-RECOURS

« Pour quelle raison principale n'avez-vous pas bénéficié des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous pouviez prétendre ? / Pour quelle raison principale pensez-vous que certaines personnes ne bénéficient pas des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels elles peuvent prétendre ? »
(En %)

Une seule réponse



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018 et 2017.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Si le manque d'information sur la connaissance des aides est le motif de non-recours le plus cité, concernant un quart des jeunes, il baisse depuis 2017 (-4 points). Le deuxième motif de non-recours cité par les jeunes renvoie à l'absence de proposition de l'aide (16 %), une proportion identique à celle enregistrée l'année dernière. Le troisième motif de non-recours avancé concerne les aides demandées mais n'ayant pas abouti (12 % vs 11 % en 2020). L'argument du non-recours par découragement devant l'ampleur ou la complexité des

démarches à suivre concerne 11 % des jeunes, en baisse de 3 points par rapport à l'année dernière. Notons pour finir que la hiérarchie des motifs de non-recours n'a pas bougé depuis 2017.

Une typologie du non-recours, selon que ce dernier est « choisi », « subi » ou « circonstanciel »

Les questions posées dans le baromètre DJEPVA depuis 2017 permettent d'établir une typologie en fonction du caractère « choisi » ou « subi » du non-recours des jeunes, sur la base des travaux de Benjamin Vial¹⁵. Cette typologie permet de tenir compte du caractère primaire du non-recours, qui se traduit par l'absence de demande de prestation, comme de son caractère secondaire, qui renvoie à l'absence de perception d'une prestation demandée bien qu'il ne soit pas possible de déterminer l'éligibilité des jeunes aux aides visées. Cette typologie permet de distinguer une troisième forme de non-recours, dite circonstancielle, c'est-à-dire en lien avec le contexte administratif et mêlant la perception de non-proposition et de non-réception.

TABLEAU 5. CLASSIFICATION DES TYPES DE NON-RECOURS (« SUBI », « CHOISI » ET « CIRCONSTANCIEL »)

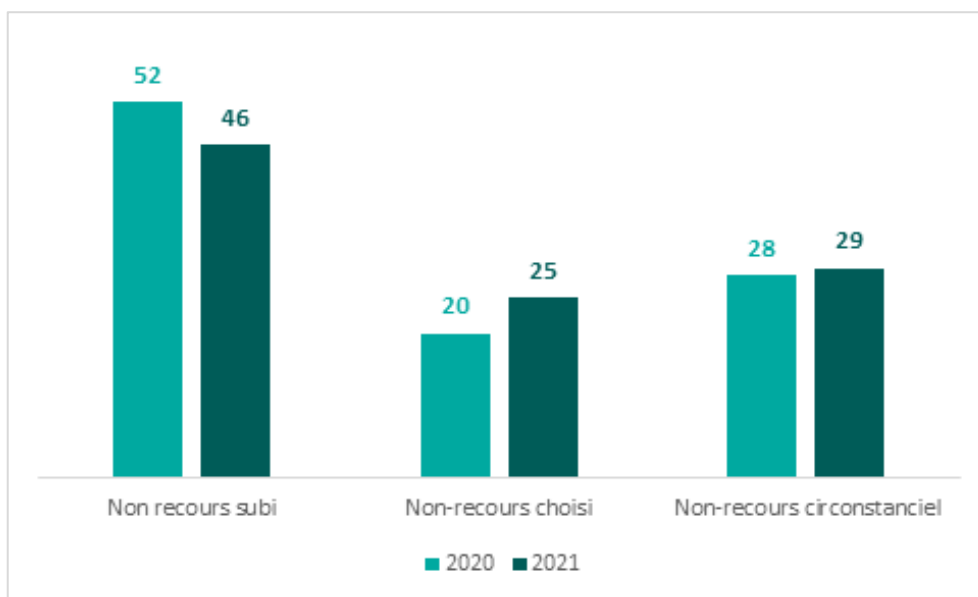
Non-recours subi (46 %)	Non-recours choisi (25 %)	Non-recours circonstanciel (lié au contexte administratif) (29 %)
« Manque d'information sur les aides ou les personnes »	« Volonté de se débrouiller tout seul »	« Parce que l'aide n'a pas été proposée »
« Découragement devant l'ampleur ou la complexité des démarches à suivre »	« Ne pas subir les conséquences négatives »	« Parce que la demande d'aide n'a pas abouti »
« Crainte d'être perçu comme un assisté »	« Parce que les difficultés sont perçues comme passagères »	

Source : Adaptation de la typologie de Vial (INJEP, 2018) ; INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

En 2021, 46 % des jeunes estiment que le non-recours est subi, un tiers (29 %) qu'il est lié au contexte administratif ou circonstanciel, et 25 % qu'il est choisi. Par rapport à l'année dernière, le non-recours subi baisse de 6 points, tandis que le non-recours choisi progresse de 5 points. Le non-recours circonstanciel est en revanche stable sur l'année.

¹⁵ Vial B., 2018, *op. cit.*

GRAPHIQUE 48. ÉVOLUTION DES TYPES DE NON-RECOURS IDENTIFIÉS ENTRE 2020 ET 2021 (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020.

Champ : Ensemble des jeunes de 18 à 30 ans.

La baisse du non-recours subi observée entre 2020 et 2021 est plus souvent évoquée par les jeunes ayant les caractéristiques suivantes (qu'ils évoquent le non-recours à titre personnel ou pour les autres en général) :

- les célibataires citent moins le caractère subi du non-recours (pour eux-mêmes ou pour les autres) : 44 % en 2021 (-7 points) ;
- les étudiants sans activité professionnelle : 44 % en 2021 (-6 points) et les jeunes en emploi : 46 % (-5 points) ;
- les jeunes hommes : 40 % en 2021 (-5 points). Le non-recours subi est moins souvent cité chez les femmes (qu'elles soient directement concernées ou pas), mais cette baisse est moins rapide que chez les hommes (52 % en 2021, -3 points) ;
- les 18-24 ans : 44 % en 2021 (-5 points) et une baisse moins marquée chez les 25-30 ans : 49 % en 2021 (-3 points) ;
- le non-recours subi baisse également dans l'opinion de tous les jeunes, quel que soit leur niveau de diplôme : 48 % des jeunes ayant le baccalauréat ou plus (-5 points) et 42 % des jeunes n'ayant pas le baccalauréat en 2021 (-4 points) ;
- les jeunes dont les revenus du foyer se situent entre 1 200 et 2 199 euros par mois : 46 % en 2021 (-6 points).

À l'inverse, l'opinion selon laquelle le non-recours choisi progresse est plus souvent évoquée par :

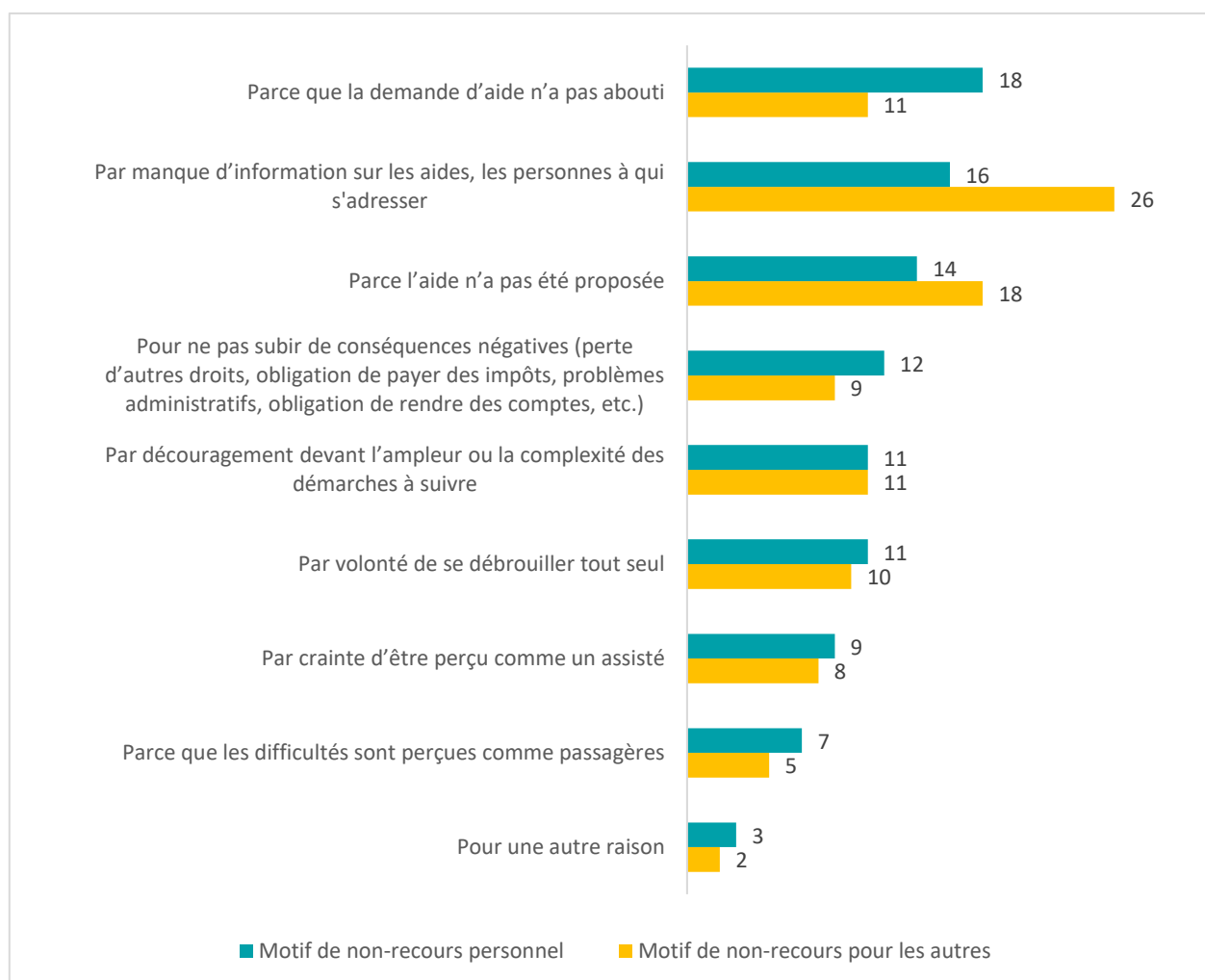
- les hommes : 30 % en 2021 (+4 points), qu'ils se considèrent personnellement concernés ou non par cette forme de non-recours ;
- les 18-24 ans : 26 % en 2021 (+4 points) ;
- les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur : 24 % (+4 points) ;
- les jeunes vivant principalement chez leurs parents : 26 % (+4 points) ;

- les jeunes en situation d'invalidité, en longue maladie ou sans activité et ne recherchant pas d'emploi : 34 % (+4 points) ;
- les jeunes dont les revenus du foyer sont équivalents ou supérieurs à 2 200 euros par mois.

Une hiérarchie des motifs de non-recours en partie différente selon que les jeunes évoquent leur propre situation ou celle des autres

Les données permettent de distinguer les motifs du non-recours, qu'ils soient personnels ou invoqués pour les autres. La hiérarchie des arguments de non-recours est en partie différente si les jeunes expliquent leur propre situation ou celle d'autres personnes. Le manque d'information est donc plus souvent mobilisé comme facteur d'explication du non-recours pour les autres (26 %) que pour soi-même (16 %). Le non-aboutissement de la demande semble en revanche davantage concerner les situations de non-recours des jeunes eux-mêmes (18 %) que les autres situations (11 %).

GRAPHIQUE 49. FREINS IDENTIFIÉS DANS L'ACCÈS AUX DROITS SELON LE SENTIMENT DE NON-RECOURS (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Lecture : Parmi les jeunes concernés directement par le non-recours (« Motif de non-recours personnel », 18 % ont expliqué ce non-recours parce que la demande d'aide n'a pas abouti. Parmi les jeunes ne pensant pas avoir été concernés par un non-recours (« Motif de non-recours pour les autres », le non-recours est attribué, dans 11 % des cas, au fait que la demande d'aide n'a pas abouti.

En 2020, le manque d'information sur les aides était identifié comme le principal frein de non-recours personnel. En 2021, le non-recours personnel est avant tout expliqué par le fait que la demande d'aide n'a pas abouti (18 %). Le manque d'information sur les aides est le deuxième argument évoqué par les jeunes pour expliquer leur propre situation de non-recours (16 %). 14 % des jeunes expliquent être en situation de non-recours parce que l'aide ne leur a pas été proposée.

L'analyse en historique des motifs de non-recours personnel souligne la baisse du manque d'information sur les aides ou les personnes à qui s'adresser (-4 points). Sur la même période, le non-recours pour ne pas subir de conséquences négatives (perte d'autres droits, obligation de payer des impôts, problèmes administratifs, obligation de rendre des comptes, etc.) est en progression de 6 points. Cela traduit la complexité des logiques d'attribution des aides, d'une part, et leur caractère connexe, d'autre part. Si les jeunes se considèrent davantage informés, ils semblent également au fait des effets de seuil dans l'octroi des aides. Le sociologue Philippe Warin montre que l'accès aux droits sociaux est de plus en plus soumis à des conditions de ressources ainsi qu'à des obligations de comportement. Ces formes de gestion dans l'étude des droits contribuent à individualiser l'accès aux droits sociaux, concourant ainsi à rendre plus incertain et plus difficile cet accès¹⁶.

GRAPHIQUE 50. ÉVOLUTION DES MOTIFS DE FREINS IDENTIFIÉS PAR LES JEUNES EN SITUATION DE NON-RECOURS PERSONNEL



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans déclarant être en situation de non-recours personnel.

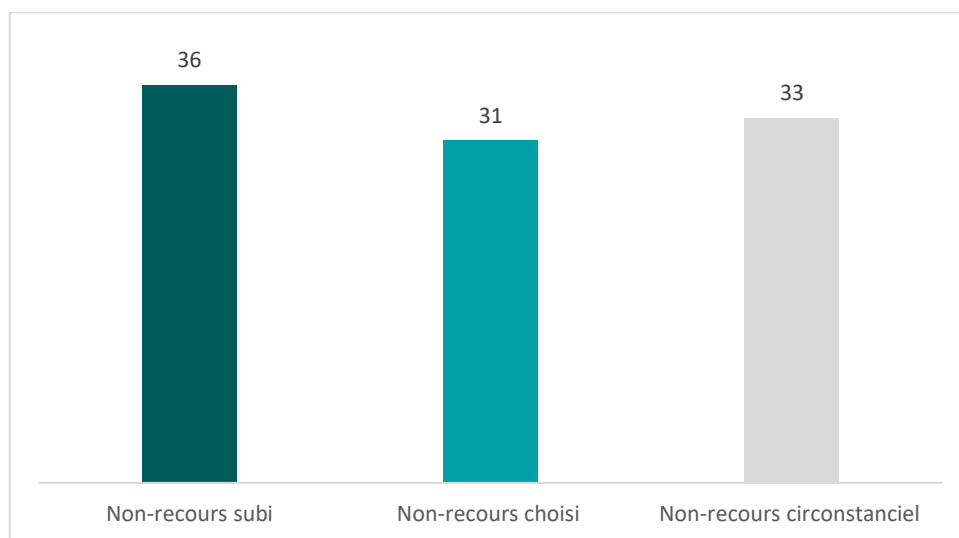
¹⁶ Warin P., 2006, *op. cit.*, p. 11.

Si le manque d'information tend à diminuer sur la période, ce motif de non-recours concerne 16 % des jeunes et figure en tête des arguments avancés par les jeunes. Un constat qui fait écho selon Benjamin Vial : « [Le] passage à l'âge adulte s'accompagne d'une évolution des difficultés administratives rencontrées par les jeunes au fil de leurs parcours. En effet, l'évolution de leur situation socioprofessionnelle, et en particulier le fait de quitter le domicile familial, génère de nouvelles démarches et expose les individus à de nouvelles difficultés administratives. [...] Alors que la jeunesse est un âge de la vie marqué par des changements multiples de situations et de statuts, les jeunes ne sont pas assez informés sur les droits sociaux et pas assez préparés à la complexité des démarches administratives. [...] Le passage du statut d'ayant droit au statut d'ouvrant droit est un cap difficile à franchir [...]»¹⁷. »

Répartition des formes de non-recours chez les jeunes exprimant personnellement un sentiment de non-recours

L'analyse des profils des jeunes selon les formes de non-recours montre la répartition suivante : 36 % des jeunes en non-recours personnel évoquent le caractère « subi » de leur situation. C'est ensuite le non-recours circonstanciel qui est le plus représenté au sein des jeunes exprimant un sentiment de non-recours (33 %). Le non-recours « choisi » est le moins représenté et concerne 31 % de ces jeunes.

GRAPHIQUE 51. RÉPARTITION DES FORMES DE NON-RECOURS PARMI LES JEUNES SE DÉCLARANT EUX-MÊMES EN SITUATION DE NON-RECOURS (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes de 18 à 30 ans se déclarant personnellement en situation de non-recours, soit 1 073 jeunes concernés en 2021.

■ **Profils des jeunes se déclarant en situation de non-recours subi**

En 2021, le non-recours subi est un peu plus souvent cité par les jeunes ne disposant pas du baccalauréat (38 %, vs 36 % chez les jeunes en situation de non-recours). Il est également plus souvent déclaré par les jeunes étudiants ou élèves qui travaillent (49 %) et ceux vivant en couple avec des enfants (39 %) et les célibataires (38 %). Le non-recours subi est par ailleurs plus souvent cité par les jeunes ne souhaitant pas

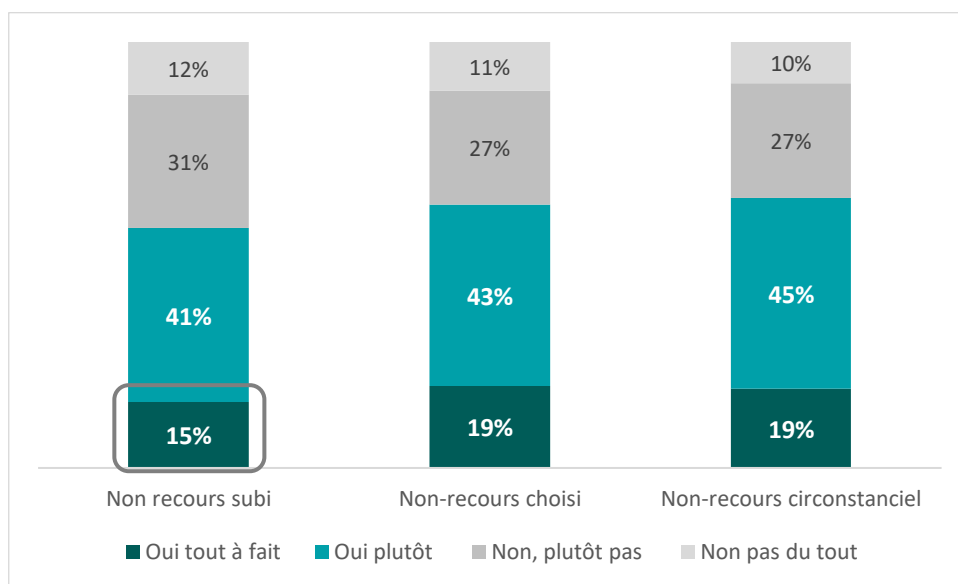
¹⁷ Vial B., *L'expérience du non-recours dans les parcours d'insertion des jeunes peu ou pas diplômés*, Sciences politiques, université Grenoble Alpes, 2020, [en ligne](#).

répondre sur le montant des ressources de leur foyer (40 %) et indiquant devoir régulièrement s'imposer des restrictions sur certains postes de leur budget (38 %).

Les jeunes en situation de non-recours subi sont également plus nombreux à attendre des pouvoirs publics une aide pour être informés sur leurs droits (44 %, vs 36 % en moyenne), financer des activités sportives, de loisirs ou culturelles (39 %) ou encore une aide pour trouver un emploi (38 %).

Interrogés sur leurs attentes et niveau de satisfaction dans leur vie actuelle, les jeunes indiquant être en situation de non-recours subi sont moins nombreux que les autres (15 %) à être « tout à fait » satisfaits de leur vie actuelle, en particulier en comparaison des jeunes en situation de non-recours choisi (19 %).

GRAPHIQUE 52. TYPE DE NON-RECOURS IDENTIFIÉ SELON LE NIVEAU DE SATISFACTION DES JEUNES DANS LEUR VIE ACTUELLE

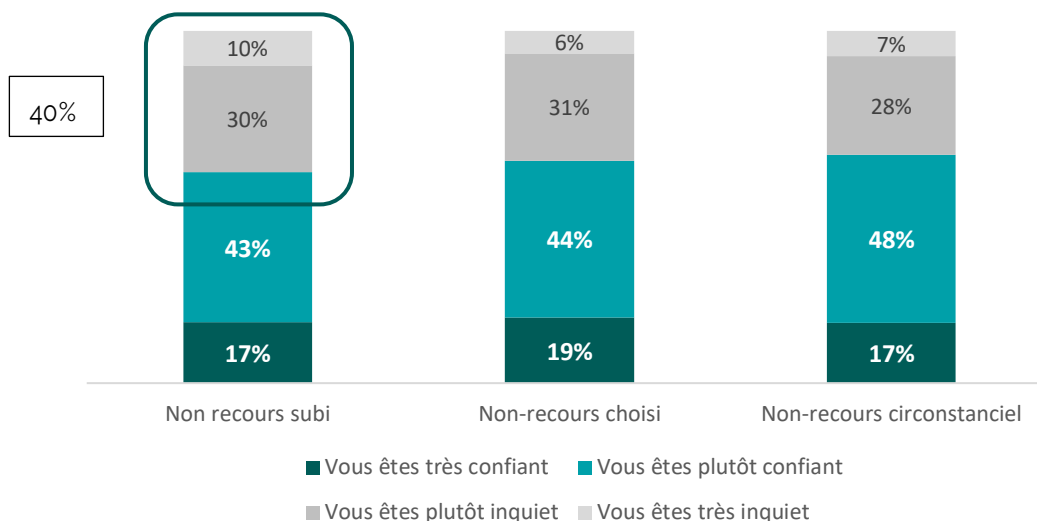


Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020.

Champ : Ensemble des jeunes de 18 à 30 ans se déclarant personnellement en situation de non-recours.

En un an, la confiance des jeunes dans l'avenir a diminué de 7 points et s'établit à 60 % (« très confiants » et « plutôt confiants »). Sur ce plan aussi, les jeunes en situation de non-recours subi se démarquent de leurs pairs et indiquent plus souvent être plutôt inquiets ou très inquiets pour l'avenir (40 %). Les jeunes en situation de non-recours subi se montrent beaucoup plus inquiets de leur avenir (10 % se disent « très inquiets ») que les jeunes en situation de non-recours circonstanciel (7 % se déclarent « très inquiets ») [Graphique 52].

GRAPHIQUE 53. TYPE DE NON-RECOURS IDENTIFIÉ SELON LE NIVEAU DE CONFIANCE DANS L'AVENIR



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes de 18 à 30 ans se déclarant personnellement en situation de non-recours.

■ **Profils des jeunes se déclarent en situation de non-recours choisi**

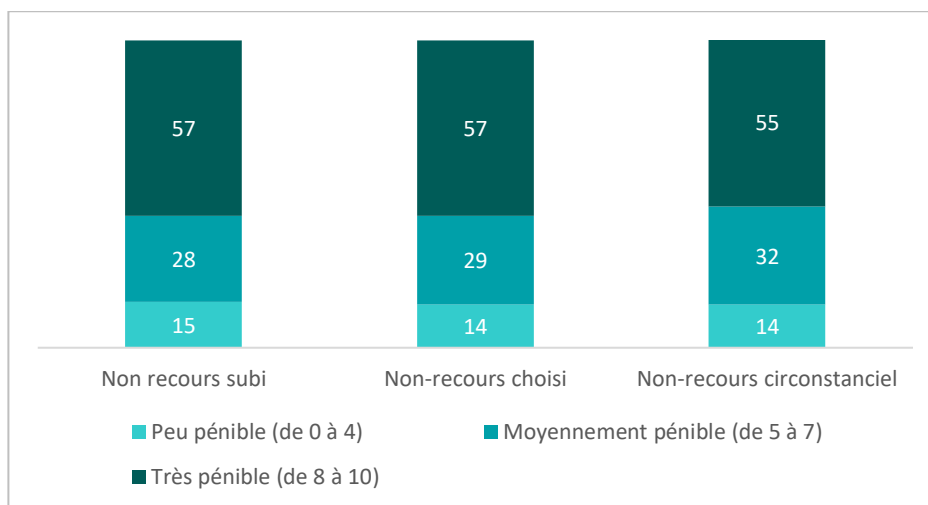
En 2021, le non-recours choisi est un peu plus souvent le fait des hommes (34 % vs 31 % des jeunes se sentant en situation de non-recours personnel). Le non-recours choisi est également plus souvent cité par les jeunes étudiants n'exerçant pas d'activité professionnelle (35 %) et vivant chez leurs parents (35 %). Les jeunes vivant dans un foyer dont les ressources se situent entre 1 200 et 2 199 euros par mois se retrouvent également plus souvent dans cette forme de non-recours (34 %). Les jeunes en situation de non-recours choisi se distinguent par leurs attentes à l'égard des pouvoirs publics pour définir leur orientation ou leur projet professionnel (40 % vs 31 % en moyenne).

■ **Profils des jeunes se déclarant en situation de non-recours circonstanciel**

Les femmes sont un peu plus nombreuses à déclarer être en situation de non-recours circonstanciel (37 % vs 33 %), ainsi que les jeunes vivant dans un foyer dont les ressources sont équivalentes ou supérieures à 2 200 euros par mois (35 %). Les jeunes en couple et sans enfants déclarent également plus souvent se retrouver dans cette situation (39 %). Le non-recours pour des raisons administratives est également plus souvent déclaré par les jeunes au chômage (38 %) ou les jeunes en invalidité, maladie de longue durée ou sans activité et ne recherchant pas d'emploi (43 %). Ces jeunes se caractérisent par un niveau d'attente plus élevé à l'égard des pouvoirs publics pour les aider à financer leur loyer, factures ou leurs courses alimentaires (40 % vs 33 % en moyenne). Ils souhaiteraient également un soutien financier plus fort pour leurs dépenses de soins médicaux (37 %) ou les aider à trouver un emploi (36 %).

Le ressenti de la pénibilité de la période de crise sanitaire n'a pas été vécu de manière équivalente par tous les jeunes. Les jeunes en situation de non-recours circonstanciel déclarent moins souvent que les autres un vécu « très pénible » (55 %) et un peu plus souvent un ressenti « moyennement pénible » (32 %) que les jeunes en situation de non-recours subi (28 %) ou choisi (29 %).

GRAPHIQUE 54. TYPE DE NON-RECOURS IDENTIFIÉ SELON LE NIVEAU DE PÉNIBILITÉ À VIVRE PENDANT LA PÉRIODE DE PANDÉMIE LIÉE AU CORONAVIRUS (EN %)

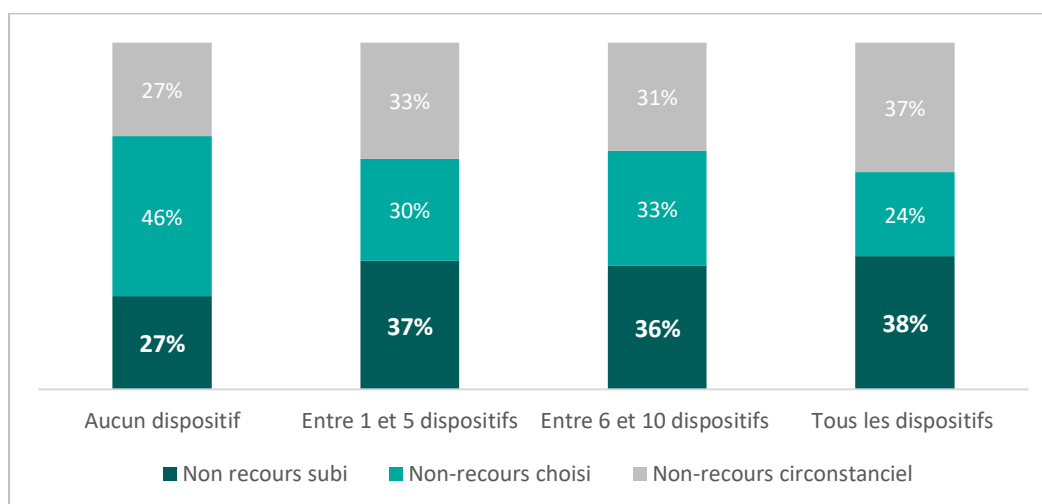


Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes de 18 à 30 ans se déclarant personnellement en situation de non-recours.

Les motifs de non-recours apparaissent également différents selon le nombre de dispositifs identifiés par les jeunes. Les jeunes ne connaissant aucun des dispositifs sont plus nombreux à évoquer le caractère choisi de leur situation (46 %) et citent moins que les autres le caractère subi (27 %). Ces résultats laissent à penser que les jeunes en situation de non-recours choisi s'informent donc moins de l'offre existante. On note en ce sens que le non-recours choisi est le moins cité au sein des jeunes indiquant avoir entendu parler de l'ensemble des aides et dispositifs. Inversement, le non-recours subi est le plus cité au sein des jeunes indiquant avoir entendu parler de toutes les aides (38 %).

GRAPHIQUE 55. NOMBRE DE DISPOSITIFS CONNUS SELON LE TYPE DE NON-RECOURS IDENTIFIÉ (EN %)



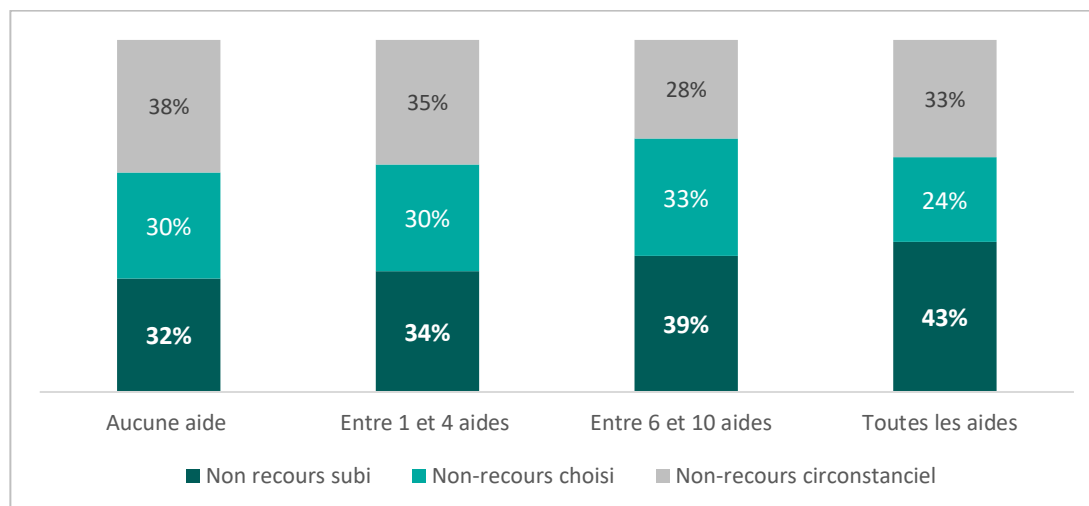
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes de 18 à 30 ans se déclarant personnellement en situation de non-recours.

Concernant les aides mises en place dans le contexte de la crise sanitaire, les jeunes indiquant avoir entendu parler de la totalité des aides font plus souvent état d'un non-recours subi (43 %). Ils se retrouvent moins souvent que les autres jeunes dans une forme de non-recours choisi (24 %). Les jeunes

n'ayant entendu parler d'aucune aide exceptionnelle sont quant à eux plus nombreux à citer une forme de non-recours circonstanciel (38 %) et les moins nombreux à faire part d'un non-recours subi (32 %).

GRAPHIQUE 56 : NOMBRE D'AIDES MISES EN PLACE POUR LES JEUNES DEPUIS LA CRISE SANITAIRE SELON LE TYPE DE NON-RECOURS IDENTIFIÉ (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes de 18 à 30 ans se déclarant personnellement en situation de non-recours.

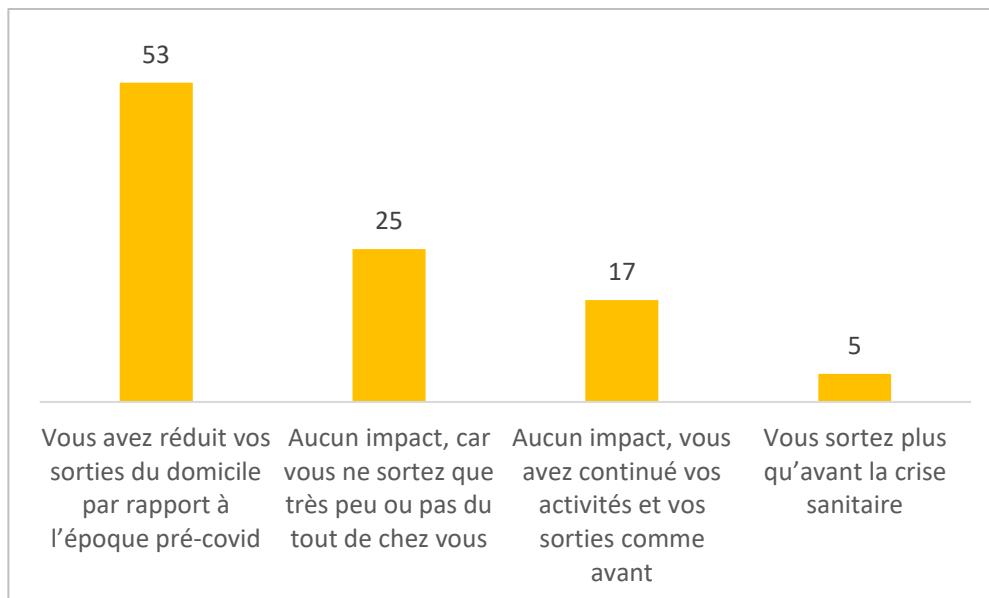
4. Une mobilité quotidienne entravée par la crise sanitaire

Plus de la moitié des jeunes ont réduit leurs sorties du domicile par rapport à l'époque préCovid : un phénomène qui touche davantage les jeunes femmes

Depuis mars 2020, les périodes de restrictions liées à la pandémie de Covid-19 se succèdent et limitent fortement les occasions de sortie. Confinement strict de mars à mai 2020, suivi de novembre à mai 2021 d'une période où télétravail et enseignement supérieur à distance étaient la règle, où les bars et restaurants, cinémas et salles de spectacle étaient fermés, et pendant laquelle un couvre-feu s'appliquait dans la plupart des départements français. Enfin, tout au long de la période, les pouvoirs publics invitaient les citoyens à limiter les rassemblements, enjoignant par exemple à limiter à 6 le nombre d'invités lors des moments de convivialité. Au-delà de ces règles et recommandations, une large partie de nos concitoyens s'imposaient une autolimitation et semblaient avoir intériorisé le cadre fixé par l'état : éviter de sortir de chez soi, ne pas recevoir ou inviter ses proches, éviter les transports en commun ou encore privilégier les achats en ligne¹.

Dans ce contexte, plus de la moitié (53 %) des jeunes déclarent sortir moins de leur domicile qu'avant la pandémie.

GRAPHIQUE 57. QUEL IMPACT A LA PÉRIODE ACTUELLE SUR VOS SORTIES ET VOS DÉPLACEMENTS ? (EN %)



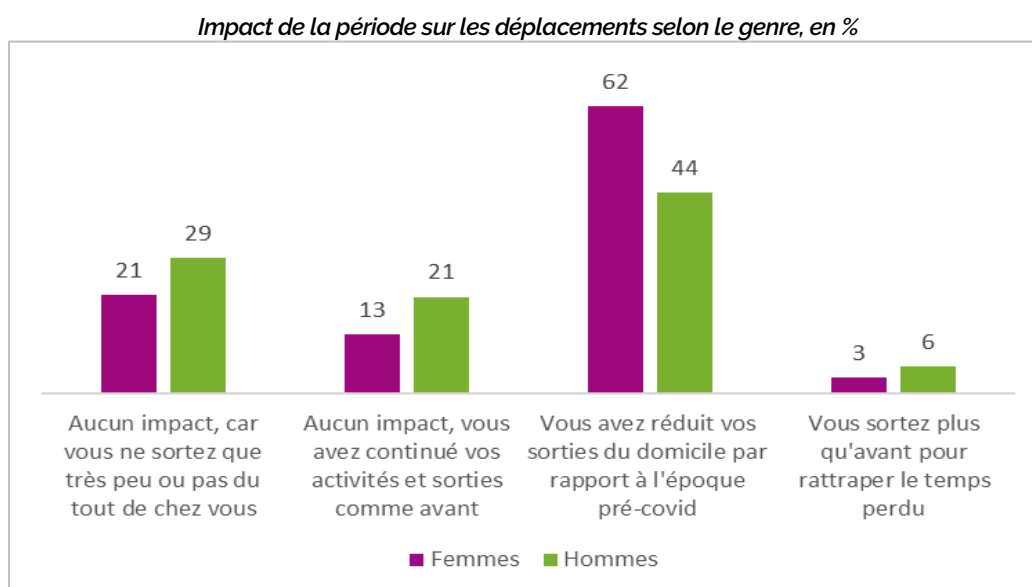
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

¹ Hoibian S., Brice Mansencal L., Millot C., « 2021 - Un monde sans après », *Note de conjoncture sociétale*, CRÉDOC, avril 2021.

Les jeunes femmes sont particulièrement concernées par ces restrictions : 62 % déclarent limiter leurs sorties, contre 44 % des jeunes hommes. Il faut dire que les femmes sont, de longue date, particulièrement sensibles aux questions sanitaires. L'enquête Conditions de vie et aspirations montre ainsi que depuis quarante ans, elles se montrent systématiquement plus préoccupées par les maladies graves que les hommes. Conséquence de cette préoccupation, elles sont plus susceptibles d'adopter des comportements favorables à leur santé² – elles sont, par exemple, plus nombreuses que les hommes à limiter leur consommation de viande pour préserver leur santé (source enquêtes Conditions de vie et aspirations).

Les jeunes femmes, les personnes en couple sans enfants, les 25-30 ans et les diplômés sont particulièrement impactés

GRAPHIQUE 58. LES JEUNES FEMMES SONT PARTICULIÈREMENT CONCERNÉES PAR LA LIMITATION DES DÉPLACEMENTS



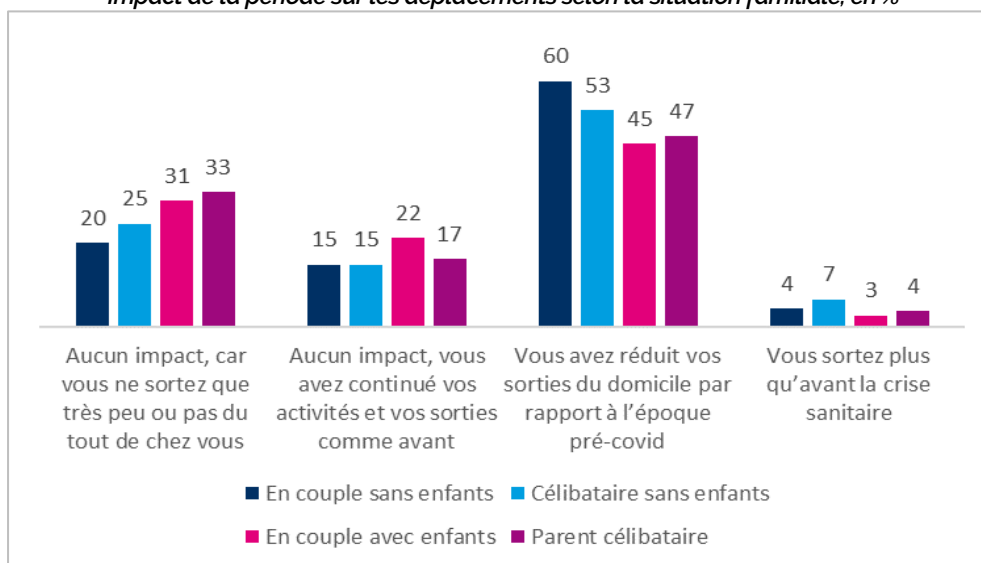
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les personnes en couple sans enfants sont particulièrement touchées (60 % ont réduit leurs sorties), tandis que le phénomène concerne un peu moins les jeunes parents : qu'ils soient en couple ou isolés, ils ont plus souvent déclaré que la période avait peu d'impact, puisqu'ils ne sortaient habituellement que très peu ou pas du tout. Il faut dire que les ménages sans enfants sont habituellement moins limités par des contraintes matérielles (garde d'enfant) et moins souvent soumis à des restrictions financières³. Les personnes en couple sortent également davantage que les personnes célibataires⁴, en raison d'une plus grande aisance financière – deux sources de revenus – et du plus grand nombre d'opportunités de sortie offertes aux couples.

² Aliaga C., « Les femmes plus attentives à leur santé que les hommes », *INSEE Première*, n° 869, octobre 2002.

³ CREDOC, ONPES, *Les budgets de référence : une méthode d'évaluation des besoins pour une participation effective à la vie sociale*, Rapport 2014-2015 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 2014.

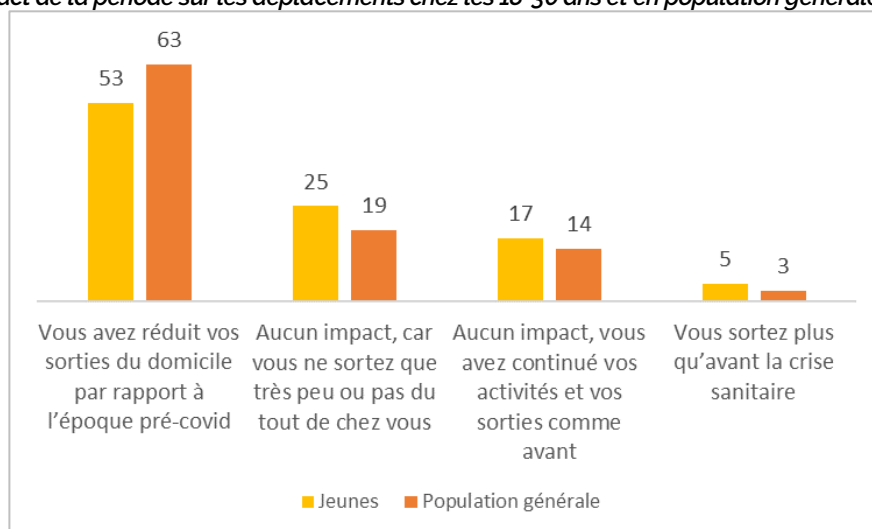
⁴ Aldeghi I., Guisse N., Maes C., Millot C., *Les événements de vie comme opportunités pour encourager des pratiques éco-responsables*, ADEME, CRÉDOC, mars 2021.

GRAPHIQUE 59. LES PERSONNES EN COUPLE SANS ENFANTS ONT DAVANTAGE RÉDUIT LEURS SORTIES*Impact de la période sur les déplacements selon la situation familiale, en %*

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Enfin, l'âge et le niveau de diplôme amplifient aussi le sentiment de restriction : 57 % des 25-30 ans (50 % des 18-24 ans) et 59 % des titulaires d'un diplôme de niveau bac ou supérieur (42 % des non-titulaires du bac) déclarent avoir limité leurs sorties depuis le début de la pandémie.

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, les chiffres des décès et des hospitalisations montrent que les formes graves de la maladie concernent très majoritairement les personnes âgées. Cela explique probablement que les plus jeunes aient moins évité les sorties que la moyenne de la population qui déclare à 63 % avoir réduit ses sorties du domicile (53 % chez les 18-30 ans).

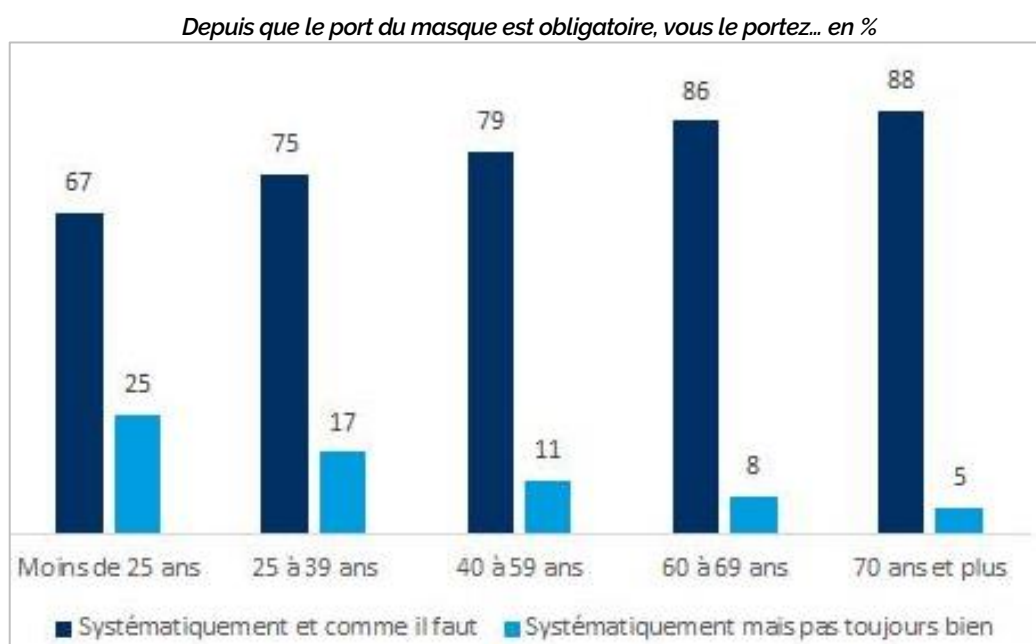
GRAPHIQUE 60. LES JEUNES SE SONT MOINS RESTREINTS QUE LA MOYENNE DE LA POPULATION*Impact de la période sur les déplacements chez les 18-30 ans et en population générale, en %*

Sources : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021 (jeunes)/CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2021 (population générale).

Champs : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans/Population âgée de 15 ans et plus.

Un autre « geste barrière » semble moins respecté par les jeunes : selon les données de l'enquête Conditions de vie et aspirations, le port du masque est observé un peu moins strictement par les plus jeunes : si 92 % des moins de 25 ans le portent systématiquement (un chiffre comparable à la moyenne), 25 % disent ne pas toujours le porter conformément aux recommandations (sous le menton, sous le nez...), contre 13 % en moyenne.

GRAPHIQUE 61. LES PLUS JEUNES PRENNENT UN PEU PLUS DE LIBERTÉ AVEC LE PORT DU MASQUE



Sources : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2021.

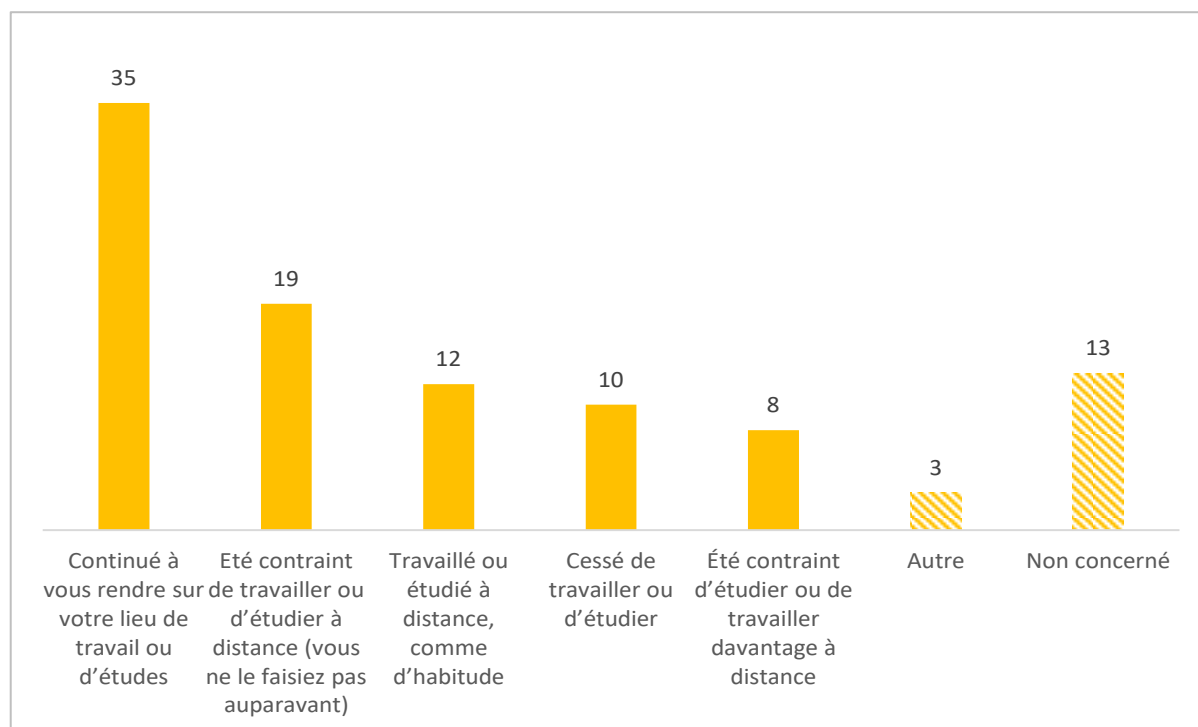
Champ : Population âgée de 15 ans et plus.

Des étudiants très largement concernés par l'enseignement à distance

L'arrivée de la Covid-19 en France s'est accompagnée d'une généralisation du télétravail et de l'enseignement à distance. Au cours du premier confinement, les professions « non essentielles » ont soit travaillé à distance (31 % des actifs), soit cessé de travailler (33 % des actifs). Seuls 35 % des actifs continuaient alors à se rendre sur leur lieu de travail⁵. Malgré l'assouplissement des règles dans le domaine, la proportion de télétravailleurs (télétravail partiel ou total) parmi les actifs restait identique en janvier 2021. Les jeunes sont particulièrement concernés par le phénomène : 39 % d'entre eux ont étudié ou travaillé à distance depuis le début de la pandémie. Pour la moitié (19 %), il s'agissait d'une situation inédite.

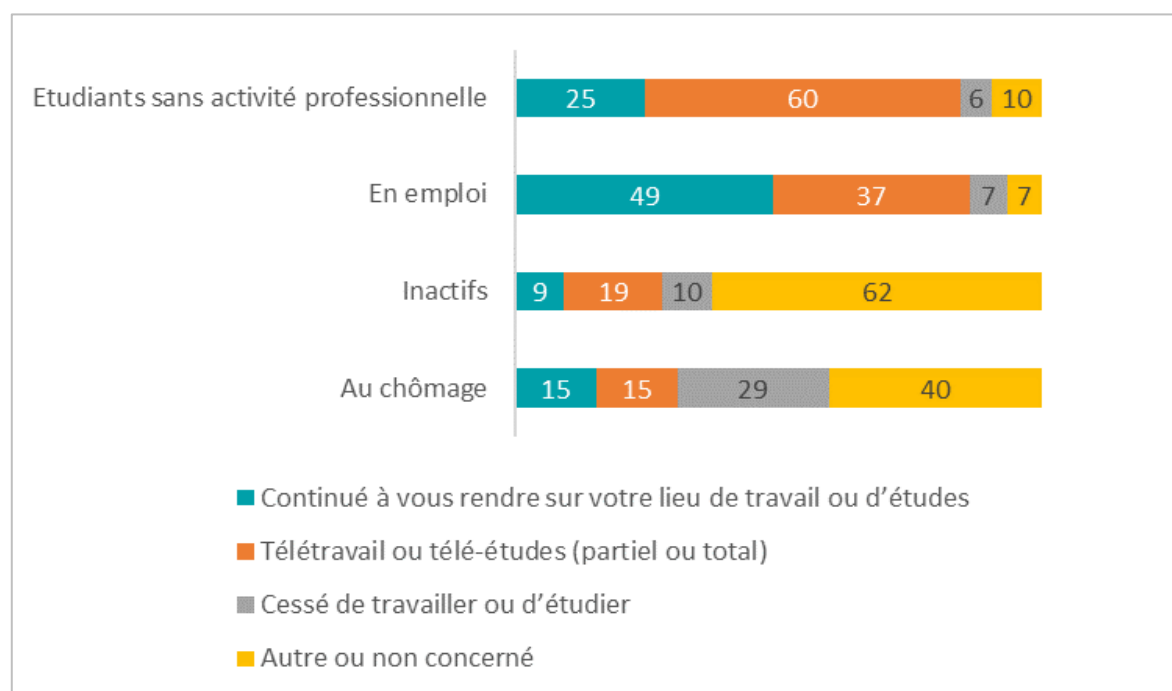
⁵ Source : enquête Conditions de vie et aspirations des Français, mai 2020.

GRAPHIQUE 62. DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE, EN 2020, AVEZ-VOUS... ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

À partir de la fin octobre 2020, les mesures prises par le gouvernement pour limiter la propagation de la pandémie incluaient le passage à l'enseignement à distance pour les universités. Il n'est donc pas étonnant que les étudiants soient les premiers concernés par le « distanciel » : 30 % des étudiants n'exerçant pas d'activité professionnelle ont été contraints d'étudier à distance alors qu'ils ne le faisaient pas auparavant, 13 % ont davantage étudié à distance qu'auparavant et 16 % étudiaient déjà à distance auparavant. Au total, ce sont **60 % des étudiants qui ont suivi un enseignement à distance pendant la pandémie**. Chez les jeunes exerçant un emploi, la proportion est bien moindre : 37 % ont travaillé à distance, mais 49 % ont continué à se rendre sur leur lieu de travail. Enfin, la pandémie a pu avoir un impact sur l'emploi ou la poursuite des études : parmi les jeunes qui sont au chômage au moment de l'enquête, 29 % ont dû arrêter de travailler ou d'étudier pendant la pandémie. Hors contexte pandémique, une partie de ces jeunes auraient mécaniquement cessé d'étudier pour entamer leur vie active. De fait, 53 % des jeunes en recherche d'emploi et ayant cessé de travailler ou d'étudier durant la pandémie ont au moins le baccalauréat, 68 % d'entre eux ont entre 25 et 30 ans ; ce qui semble indiquer un profil en fin de parcours d'études. Cependant, 89 % de ces jeunes chômeurs ayant cessé leur activité durant la pandémie avaient déjà exercé une activité professionnelle par le passé ; plaidant davantage en faveur d'une fragilisation de leur situation à l'aune de la pandémie qu'en faveur d'un « simple » chômage d'ajustement mécanique entre monde des études et du travail.

GRAPHIQUE 63. LES ÉTUDIANTS SONT LES PLUS CONCERNÉS PAR LE TRAVAIL À DISTANCE*Télétravail selon la situation d'activité, en %*

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

La généralisation de l'*e-learning* dans l'enseignement supérieur à l'occasion de la pandémie explique que les plus concernés par le « distanciel » soient les plus jeunes : 48 % des 18-24 ans ont travaillé ou étudié à distance, contre seulement 28 % des 25 ans et plus.

Parmi les jeunes en emploi, les moins diplômés ont davantage continué à se rendre sur leur lieu de travail : 58 % étaient dans ce cas (49 % pour la moyenne des jeunes en emploi). Seulement 23 % d'entre eux ont expérimenté le télétravail (37 % en moyenne). Un résultat qui fait écho aux analyses montrant que le télétravail a principalement concerné les cadres et professions intellectuelles : selon l'enquête Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC, en janvier 2021, 70 % des cadres et professions intellectuelles supérieures étaient en télétravail.

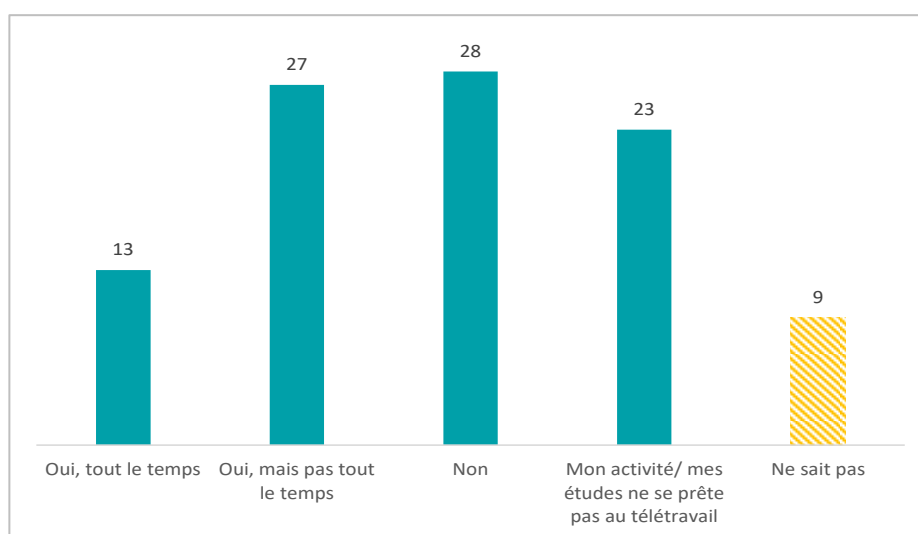
Pour certains jeunes, le quotidien a été bouleversé par la crise sanitaire : 16 % des jeunes dont le projet professionnel ou de formation a été modifié par la crise sanitaire ont cessé de travailler ou d'étudier durant la période (contre 10 % des jeunes).

Le regard sur sa vie actuelle et sur son futur n'est pas sans lien avec sa situation durant la pandémie : les jeunes confiants dans leur avenir (41 %), de même que les jeunes satisfaits de leur vie actuelle (41 %), sont plus nombreux qu'en moyenne à avoir continué à se rendre sur leur lieu de travail ou d'études (41 %), tandis que les jeunes n'ayant pas confiance dans leur avenir (14 %) et les jeunes insatisfaits de leur vie (14 %) sont plus nombreux qu'en moyenne à avoir cessé de travailler ou d'étudier.

Quatre jeunes sur dix souhaitent poursuivre l'expérience du télétravail, mais plutôt à temps partiel

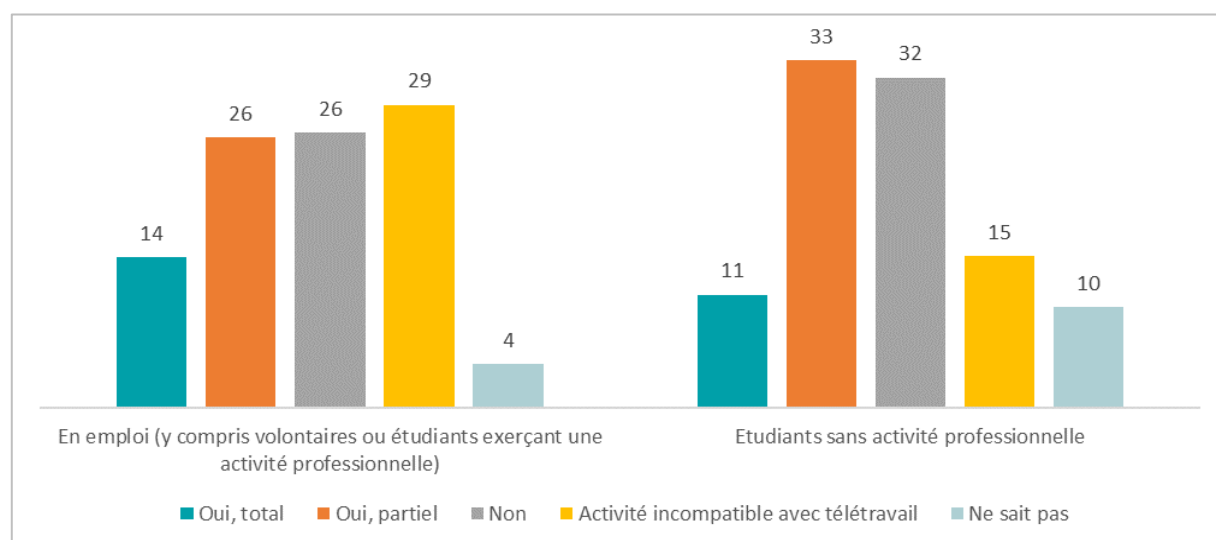
Cette expérience du télétravail ou de l'enseignement à distance a plutôt donné goût à cette forme de travail. Parmi ceux qui exercent une activité qui s'y prête, une majorité de jeunes souhaitent continuer le télétravail ou les études à distance après la crise. Avec une nette préférence pour une organisation permettant le télétravail ou les études à distance à temps partiel plutôt que pour la totalité du temps.

GRAPHIQUE 64. VOUS-MÊME, APRÈS LA CRISE, SOUHAITERIEZ-VOUS ÊTRE EN TÉLÉTRAVAIL OU ÉTUDIER À DISTANCE ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

GRAPHIQUE 65. SOUHAIT D'ÊTRE EN TÉLÉTRAVAIL APRÈS LA CRISE EN FONCTION DU STATUT D'ACTIVITÉ, EN %



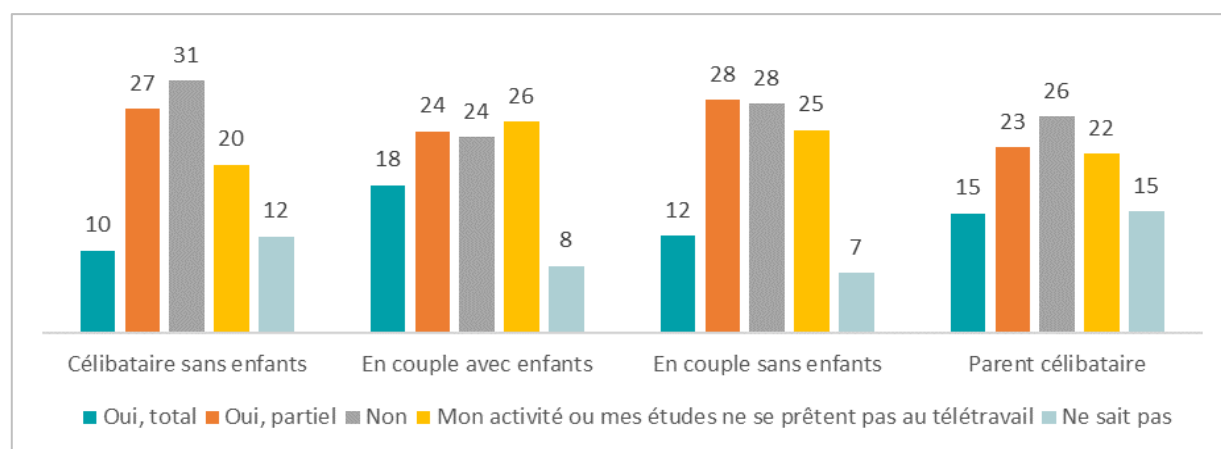
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les plus favorables au télétravail sont les jeunes qui cohabitent avec leurs parents : 43 % souhaitent être en télétravail après la crise, contre 37 % des jeunes qui ne vivent plus chez leurs parents. Des conditions de logement plus confortables, un sentiment d'isolement moins présent, expliquent probablement que cette expérience ait été perçue plus positivement par les jeunes vivant au domicile parental.

La plus forte proportion d'aspirants au télétravail se trouve en Île-de-France (49 % aimeraient continuer à télétravailler, contre 40 % en moyenne). Plusieurs éléments peuvent expliquer ce phénomène. Tout d'abord la surreprésentation des cadres en région parisienne⁶, ceux-ci étant, comme rappelé plus haut, les premiers concernés par le télétravail. Une autre explication pourrait être la durée du trajet domicile-travail, plus importante en Île-de-France : en 2015, une étude de la DARES⁷ montrait que les trajets étaient deux fois plus longs à Paris et en région parisienne que dans les petits pôles urbains. Or, la réduction du temps de transport est l'une des deux principales motivations pour le télétravail selon une étude réalisée par le CRÉDOC pour Action logement en avril 2020.

Selon la même étude, un autre avantage du télétravail selon ceux qui y aspirent est une gestion facilitée de la vie professionnelle et de la vie familiale. Les personnes vivant avec de jeunes enfants sont d'ailleurs plus attirées par le télétravail (78 %) que la moyenne de la population (58 %). Ce résultat se confirme chez les jeunes : 42 % des jeunes avec enfants souhaitent poursuivre l'expérience, au moins une partie du temps, contre 39 % des jeunes sans enfants.

GRAPHIQUE 66. SOUHAIT D'ÊTRE EN TÉLÉTRAVAIL APRÈS LA CRISE, EN FONCTION DE LA SITUATION FAMILIALE, EN %



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

En dehors de l'inadaptation de la fonction exercée au télétravail, les principales raisons pour lesquelles les actifs qui en ont fait l'expérience ne souhaitent pas continuer à le pratiquer sont liées à une dégradation de la vie sociale ou à un sentiment d'isolement⁸. Un constat qui expliquerait que les jeunes célibataires soient un peu moins attirés par une activité à distance que les jeunes en couple : 37 % d'entre eux y aspirent, contre 41 % des jeunes en couple. De manière sans doute contre-intuitive, 21 % des jeunes se sentant seuls « tous les jours ou presque » sont partisan d'un télétravail « tout le temps », soit +8 points par rapport à la moyenne

⁶ 14 % des jeunes résidant en Île-de-France sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+5, contre 8 % en moyenne.

⁷ DARES, « Les temps de déplacement entre domicile et travail. Des disparités selon l'organisation des horaires de travail », *DARES Analyses*, n° 81, novembre 2015, [en ligne](#).

⁸ Source CRÉDOC pour Action Logement, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020.

des 18-30 ans. Les jeunes dont le projet professionnel ou de formation a été modifié par la crise sanitaire (19 %) sont aussi tout particulièrement enclins à télétravailler tout le temps.

Les jeunes semblent en tout cas aussi attirés par cette organisation du travail que la moyenne de la population. Selon l'enquête Conditions de vie et aspirations, 39 % des actifs occupés souhaitent continuer à télétravailler après la crise, un chiffre comparable aux 40 % de jeunes en emploi qui aimeraient poursuivre l'expérience.

5. Un parcours résidentiel marqué par des retours plus fréquents au foyer parental

L'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes est un processus continu, non linéaire. Les jeunes peuvent connaître des situations intermédiaires entre le départ du foyer parental et l'arrivée dans un logement autonome, financé par leurs propres moyens.

Si entre les années 1970 et 1990 le départ des enfants du foyer parental était considéré comme définitif et le retour chez les parents exceptionnel, le phénomène est aujourd'hui construit comme une étape possible du processus d'autonomisation des jeunes. Le phénomène de réinstallation dans le logement parental est en progression depuis plusieurs années en France, comme dans d'autres pays européens notamment. Une situation qui s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs : les parcours d'entrée dans la vie active ; les tensions sur le marché de l'immobilier et enfin le système de protection sociale. En France, le système de protection sociale ne concerne les moins de 25 ans que sous des conditions très restrictives. Les jeunes peuvent donc faire l'expérience d'une « autonomie résidentielle relative » dans le sens où ils continuent d'être « dépendants de leurs familles dont ils reçoivent une aide dans la plupart des cas sur le plan matériel, tout en expérimentant des formes de décohabitation non définitives¹ ». Des étapes de « transition résidentielle » existent entre la figure du jeune célibataire ayant toujours vécu chez ses parents et complètement dépendant financièrement de ces derniers et celle du jeune en emploi, vivant en couple et résidant dans un « logement permanent indépendant² ».

L'entrée sur le marché du travail constitue « un processus de plus en plus difficile, aléatoire et douloureux, surtout pour les jeunes qui sortent de l'école sans diplôme ou avec des titres scolaires qui se dévaluent (...) »³. Depuis plusieurs décennies déjà, le diplôme joue désormais davantage comme une « ressource sur le marché du travail que comme une garantie⁴ » et « le temps de l'entrée dans le monde du travail porte la marque de la précarité, de l'instabilité, de l'insécurité⁴ ». Les profils des jeunes revenant chez leurs parents après en être partis une première fois traduisent la réversibilité des parcours d'entrée sur le marché du travail, où les alternances entre stages, CDD, intérim et périodes de chômage peuvent se succéder. Et les difficultés d'accès au marché du travail viennent retarder de manière quasi mécanique l'autonomie résidentielle des jeunes. Car, sur le marché immobilier, l'accès à un logement autonome nécessite de solides garanties (caution, garants, emploi en CDI, salaire trois fois supérieur au montant du loyer, etc.).

Les données de l'enquête Logement et de l'enquête Emploi de l'INSEE montrent comment le taux de cohabitation des jeunes chez leurs parents progresse depuis 1973 parallèlement à l'augmentation du taux de chômage chez les jeunes (Graphique 66). « Cette hausse résulte principalement d'un effet de structure lié à l'accroissement de la part des chômeurs (+ 3,7 points, notamment après la crise de 2008)

¹ Gaviria S., « La génération boomerang : devenir adulte autrement », *SociologieS* [\[en ligne\]](#), Théories et recherches, 2016.

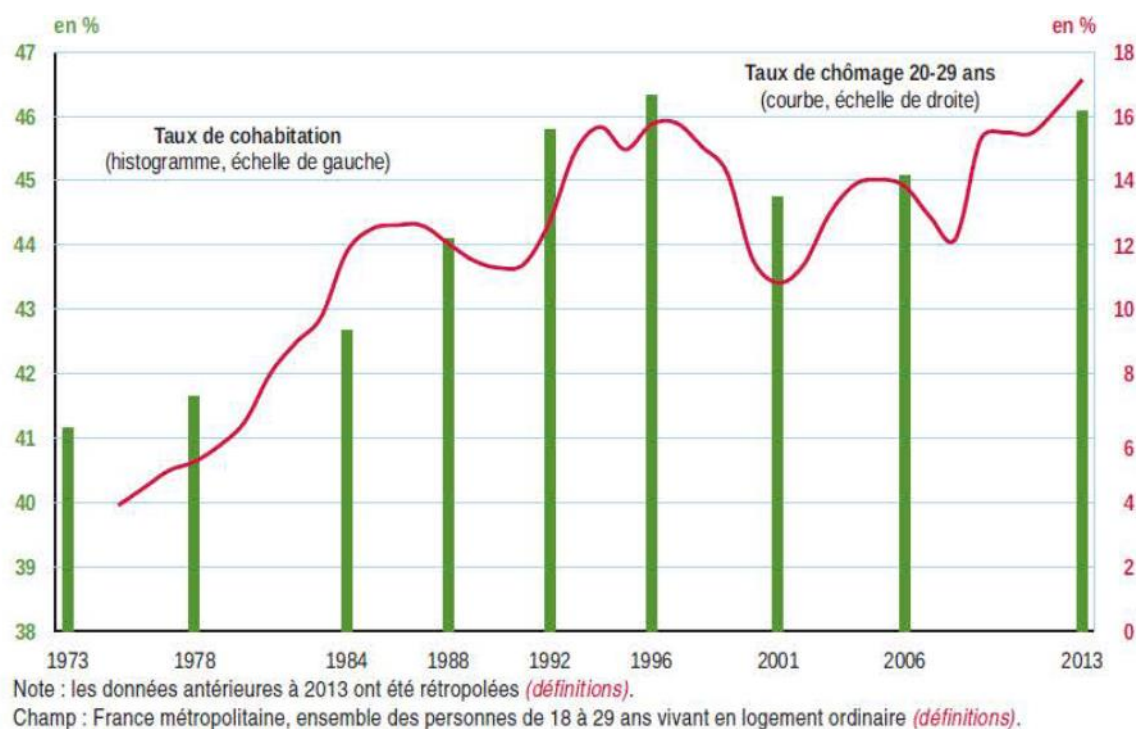
² Bendit R., Hein K., Biggart A., « Autonomie retardée et négociée : l'émancipation résidentielle des jeunes Européens », *Politiques sociales et familiales*, n° 97, 2009.

³ Dubar C., « Réflexions sociologiques sur la notion d'insertion », in Glasman D., Charlot B., *L'insertion, les jeunes, l'emploi*, PUF, 1998, p. 31.

⁴ Glasman D., Charlot B., *L'insertion, les jeunes, l'emploi*, PUF, 1998, p. 21.

et des étudiants (+ 3,1 points) chez les jeunes adultes. Les taux de cohabitation demeurent nettement plus élevés pour les jeunes dans ces situations (58,5 % pour les chômeurs et 69,2 % pour les étudiants)⁵. »

GRAPHIQUE 67. ÉVOLUTION DU TAUX DE COHABITATION DES 18-29 ANS CHEZ LEURS PARENTS ET TAUX DE CHÔMAGE



Source : INSEE, enquêtes Logement et enquêtes Emploi.

Sur la même période, les prix de l'immobilier ont également progressé, complexifiant ainsi les possibilités d'accès à un logement autonome chez les jeunes (Graphique 68).

Ces composantes conduisent à l'existence de « trajectoires yoyo » chez les jeunes, avec une fragmentation croissante des parcours. « À tous les âges, les raisons invoquées pour expliquer ce retour sont fréquemment associées à des accidents de la vie, comme la perte d'un emploi ou une rupture conjugale⁶ ». La chercheuse Sandra Gaviria désigne des générations « boomerang » pour décrire les « bifurcations » des trajectoires résidentielles des populations juvéniles⁷. « L'autonomie résidentielle n'est pas synonyme d'indépendance financière. Le plus souvent, les jeunes adultes qui ont quitté le domicile parental reçoivent une aide financière de leurs parents. Il peut s'agir d'une aide financière directe et régulière, d'une pension alimentaire ou du paiement du loyer. (...) Parmi les plus jeunes, ce sont surtout les étudiants qui bénéficient de cette aide⁸. »

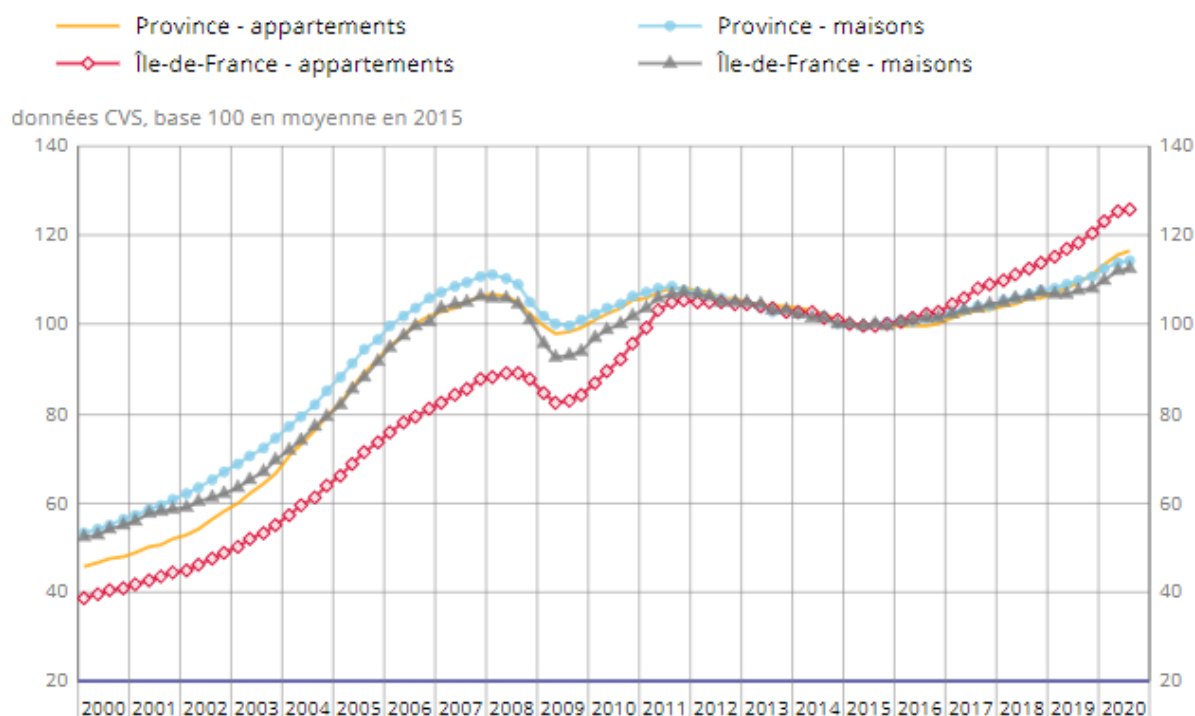
⁵ Pouliquen E., « Depuis 2000, la part des 18-29 ans habitant chez leurs parents augmente à nouveau », *INSEE Première*, n° 1686, 2018.

⁶ Pouliquen E., *op. cit.*

⁷ Gaviria S., *op. cit.*

⁸ Pouliquen E., *op. cit.*

GRAPHIQUE 68. ÉVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX DES LOGEMENTS ANCIENS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



Source : INSEE, ADSN-BIEN-Notaires du Grand Paris, Notaires de France – Perval.

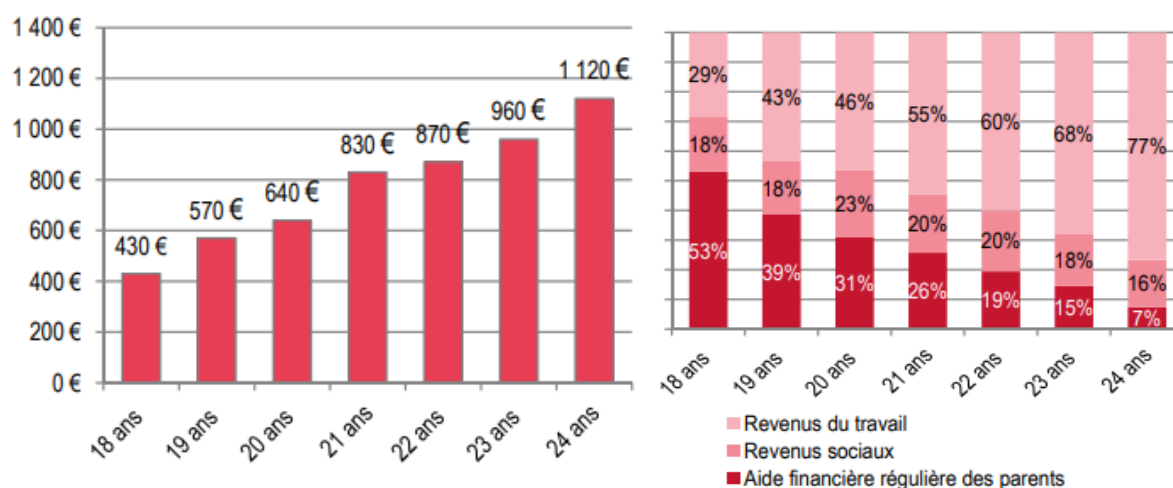
Champ : France métropolitaine.

Les chiffres de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) ayant entre 18 et 24 ans mettent en évidence la répartition des ressources des jeunes entre les revenus du travail, les aides issues de la sphère familiale et celles provenant des transferts sociaux. Les jeunes ayant quitté le foyer parental ne sont pas nécessairement autonomes financièrement. En 2014, « sept jeunes sur dix sont aidés financièrement par leurs parents et particulièrement lorsqu'ils sont en cours d'études (9 sur 10). Mais au-delà de l'aide financière, l'aide des parents prend de nombreuses autres formes : hébergement au domicile parental, aides en nature (40 % des jeunes déclarent des services tels que les lessives, des repas, le ménage réalisé par les parents, etc.)⁹ ». Au fur et à mesure de l'avancée en âge (entre 18 et 24 ans), la composition des ressources des jeunes évolue « avec notamment une substitution progressive entre les ressources issues du travail et celles issues de la famille. La sphère du travail prend une place de plus en plus importante. Elle représente 29 % des ressources à 18 ans et 77 % à 24 ans. À l'inverse, l'aide financière régulière des parents se restreint, passant de 53 % de l'ensemble des ressources à 18 ans à 7 % à 24 ans¹⁰ » (Graphique 6g).

⁹ Portela M., Raynaud É., « Devenir adulte : comment évoluent les ressources ? Montant et composition des ressources des 18-24 ans à partir de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) », *Dossiers de la DREES*, n° 48, janvier 2020, p. 6.

¹⁰ Portela M., Raynaud É., *op. cit.*

GRAPHIQUE 69. ENSEMBLE DES RESSOURCES DES 18-24 ANS FIN 2014 EN EUROS PAR MOIS ET DÉCOMPOSITION DES RESSOURCES DES 18-24 ANS FIN 2014



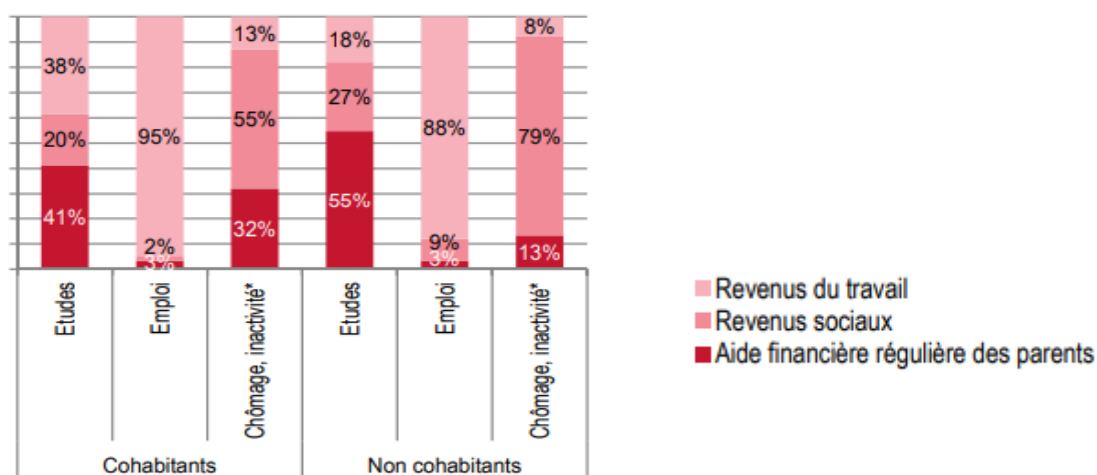
Source : DREES – INSEE, enquête nationale sur les ressources des jeunes 2014 (ENRJ).

Champ : Personnes de 18 à 24 ans résidant en France (hors Mayotte).

Note de lecture : Les jeunes de 18 ans perçoivent en moyenne 430 euros par mois au moment de l'enquête. Parmi ces 430 euros, 53 % proviennent de l'aide financière régulière des parents.

L'aide financière des parents est la plus importante pour les jeunes en cours d'études et ayant quitté le foyer parental. Elle représente 55 % des ressources des jeunes concernés (Graphique 70).

GRAPHIQUE 70. DÉCOMPOSITION DES RESSOURCES DES 18-24 ANS FIN 2014, EN FRANCE, SELON LES CONDITIONS DE LOGEMENT ET LE STATUT D'ACTIVITÉ



Source : DREES – INSEE, enquête nationale sur les ressources des jeunes 2014 (ENRJ).

Champ : Personnes de 18 à 24 ans résidant en France (hors Mayotte).

Lecture : Parmi les 18-24 ans ne vivant pas chez leurs parents, les ressources des jeunes en cours d'études proviennent à 55 % d'une aide régulière de la part des parents.

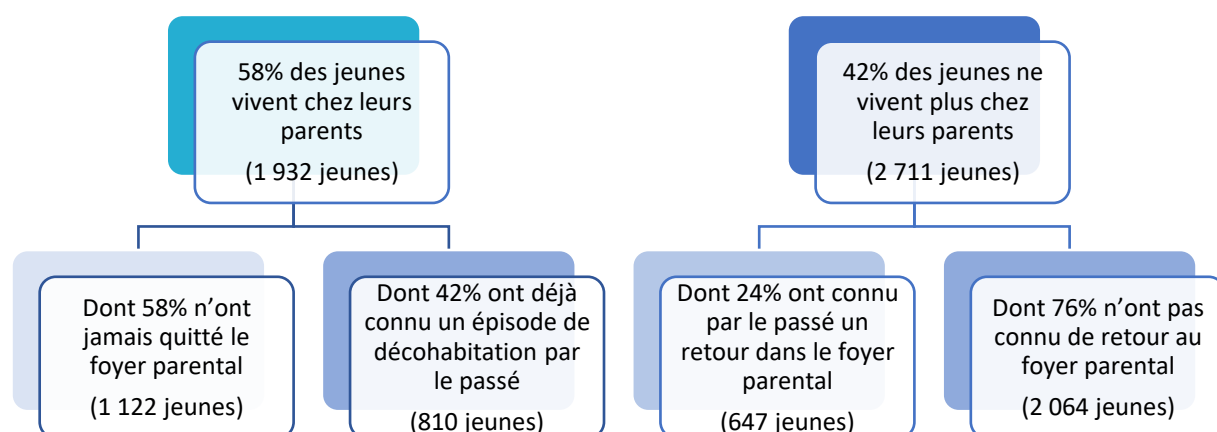
Les parcours d'autonomie résidentielle des jeunes en 2021

Les données du baromètre permettent de décrire la situation des jeunes, qu'ils vivent actuellement chez leurs parents ou qu'ils résident dans un logement autonome. En 2021, 58 % des jeunes vivent principalement chez leurs parents et 42 % vivent dans un logement indépendant.

Les trajectoires résidentielles des jeunes étant faites de périodes d'allers-retours, il est possible de distinguer, au sein des jeunes vivant chez leurs parents, ceux qui n'ont jamais quitté le foyer parental de ceux qui ont connu un épisode de décohabitation par le passé. En 2021, au sein des jeunes vivant chez leurs parents, 58 % ont toujours connu cette situation, tandis que 42 % d'entre eux sont revenus chez leurs parents après un premier départ.

Au sein des jeunes décohabitants, 24 % indiquent qu'ils ont déjà été concernés par le passé par un retour au foyer parental, tandis que les trois quarts des jeunes décohabitants ne sont jamais retournés vivre chez leurs parents (Graphique 71).

GRAPHIQUE 71. LES PARCOURS D'AUTONOMIE RÉSIDENTIELLE DES JEUNES



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

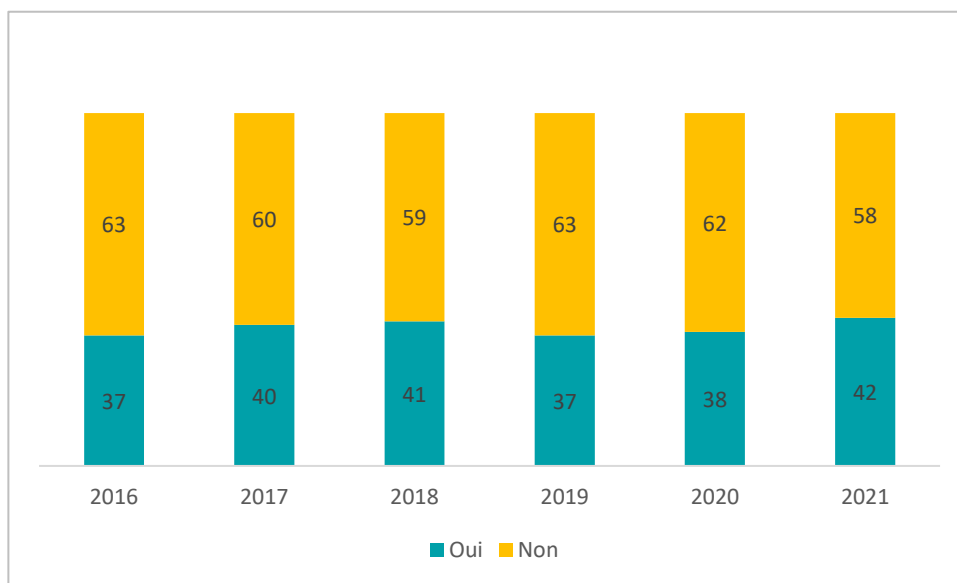
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans, soit 4 643 jeunes.

Pour la suite des analyses, nous proposons de revenir sur les profils des jeunes suivant leur trajectoire d'autonomie résidentielle. Nous commencerons par décrire les profils des jeunes vivant chez leurs parents pour ensuite décrire ceux ayant décohabité.

La part des jeunes vivant chez leurs parents progresse

Parmi les jeunes indiquant vivre principalement chez leurs parents, la majorité d'entre eux (58 %) déclarent qu'ils ont toujours vécu au sein du foyer parental. 42 % qu'ils ont déjà connu un épisode de décohabitation par le passé (soit 4 points de plus que l'année dernière), confirmant ainsi que le départ du foyer parental est un processus, avec des allers-retours possibles entre le logement autonome et le retour chez les parents. Les trajectoires d'autonomisation des jeunes ne sont donc pas linéaires.

GRAPHIQUE 72. VIVEZ-VOUS PRINCIPALEMENT CHEZ VOS PARENTS ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Mais cette proportion est très variable selon les catégories de la population. Les jeunes hommes sont plus nombreux que leurs homologues féminines à vivre principalement chez leurs parents (49 % vs 42 % en moyenne générale). Les 18-24 ans sont également plus nombreux à ne pas avoir de logement autonome (60 %). Une situation qui se comprend également selon l'autonomie financière des jeunes. Les jeunes ayant quitté le domicile de leurs parents sont plus souvent en emploi (76 % vs 58 % en moyenne générale). Les jeunes vivant chez leurs parents sont en revanche plus souvent des étudiants ou élèves sans activité professionnelle parallèle (70 %) ou travaillant en parallèle, y compris en alternance, (54 %).

Outre la position sur le marché du travail, la situation familiale des jeunes, comme le fait de vivre en couple ou d'avoir des enfants, dessine des trajectoires résidentielles en faveur de l'autonomie du lieu de vie (Tableau 6). Ainsi, 63 % des jeunes vivant chez leurs parents sont célibataires, tandis que 86 % des jeunes vivant en couple et partageant le même domicile que leur conjoint ont quitté le foyer de leurs parents.

On observe ainsi un lien fort entre les étapes habituellement considérées comme constitutives du passage à l'âge adulte (accès au premier emploi, mise en couple, arrivée d'un enfant) et la décohabitation. Le départ du foyer parental étant conditionné à la réalisation de ces différentes étapes.

TABLEAU 6. PROFILS DES JEUNES SELON QU'ILS VIVENT OU NON CHEZ LEURS PARENTS

Jeunes vivant chez leurs parents (42 %)	Jeunes ne vivant pas chez leurs parents (58 %)
Les jeunes hommes (49 %, +7 points) Les 18-24 ans (60 %, +18 points) Les étudiants ou élèves qui ne travaillent pas (70 %, +28 points) Les étudiants ou élèves qui travaillent, y compris en alternance (54 %, +12 points) Les célibataires (63 %, +21 points) Les jeunes ignorant ou ne voulant pas répondre sur les ressources de leur foyer (66 %, +24 points)	Les jeunes femmes (65 %, +7 points) Les 25-30 ans (80 %, +22 points) Les jeunes en emploi (76 %, +18 points) Les jeunes au chômage (63 %, +5 points) Les jeunes sans activité et ne recherchant pas d'emploi (64 %, +6 points) Les jeunes vivant en couple avec des enfants (78 %, +20 points) Les jeunes vivant en couple sans enfants (64 %, +6 points) Les jeunes dont les ressources du foyer sont comprises entre 1 200 et 2 199 euros par mois (68 %, +10 points)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans, soit 4 643 jeunes.

Note de lecture : 48 % des jeunes hommes résident chez leurs parents, vs 42 % en moyenne.

Les analyses qui suivent porteront sur la composition sociodémographique de chacune des quatre catégories de référence (selon si les jeunes vivent ou non chez leurs parents et selon s'ils ont déjà décohabité par le passé ou pas). Au sein de chaque catégorie, nous avons regardé la répartition des profils des jeunes, et non par rapport à l'ensemble de la population juvénile. Cette grille d'analyse a été choisie car elle met davantage en évidence les étapes d'entrée dans la vie adulte.

Parmi les jeunes vivant chez leurs parents, plus de la moitié d'entre eux n'ont jamais décohabité

Près de six jeunes sur dix (58 %) vivant chez leurs parents n'ont jamais décohabité par le passé, soit 24 % de l'ensemble des jeunes.

Au sein de cette catégorie, on retrouve, de manière « évidente », une surreprésentation des plus jeunes : 37 % des 18-24 ans vivent chez leurs parents sans avoir connu de logement autonome. En lien avec leur âge, la moitié des jeunes cohabitant avec leurs parents sont des élèves ou étudiants sans activité professionnelle parallèle (50 % vs 26 % de l'ensemble des 18-30 ans). 64 % des jeunes vivant chez leurs parents sont célibataires (vs 39 % de l'ensemble des 18-30 ans). La situation des plus jeunes et des étudiants traduit ainsi la dépendance financière, affective ou encore organisationnelle de cette population juvénile¹¹.

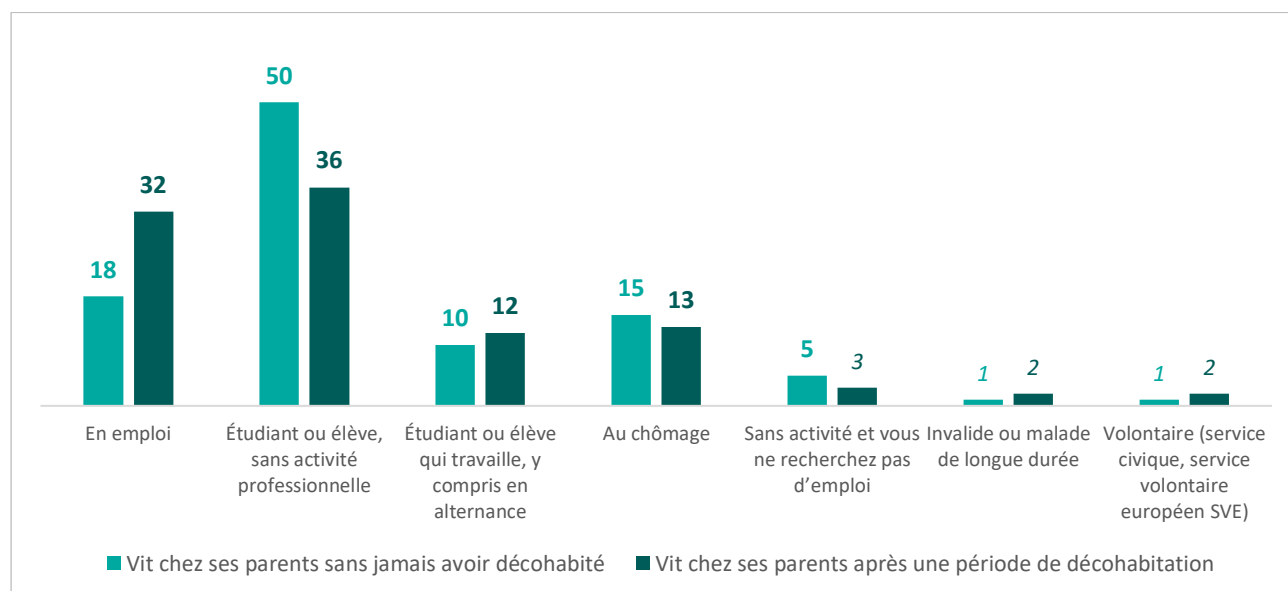
¹¹ INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018, p. 24.

Parmi les jeunes vivant chez leurs parents, quatre sur dix ont déjà connu un épisode de décohabitation

En 2021, 42 % des jeunes vivant actuellement chez leurs parents ont déjà quitté le foyer parental avant d'y revenir, soit 17 % de l'ensemble des jeunes.

Au sein de cette population, on retrouve également plus souvent les 18-24 ans ; 70 % d'entre eux ainsi que les jeunes célibataires (35 %). Ce qui distingue ces jeunes revenus dans le giron parental des jeunes ne l'ayant jamais quitté, c'est leur situation d'activité. 70 % des jeunes revenus chez leurs parents ont déjà exercé une activité professionnelle par le passé (vs 51 % des jeunes n'ayant jamais décohabité). Les jeunes qui reviennent chez leurs parents sont plus souvent en emploi. Ils représentent 32 % des jeunes revenus vivre chez leurs parents (vs 18 % des jeunes ayant toujours vécu chez leurs parents).

GRAPHIQUE 73. PART DES JEUNES SELON LEUR SITUATION D'ACTIVITÉ PARMIS CEUX QUI VIVENT CHEZ LEURS PARENTS (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans vivant actuellement chez leurs parents, soit 1 932 jeunes.

N.B. : Les effectifs faibles sont indiqués par des pourcentages en italique.

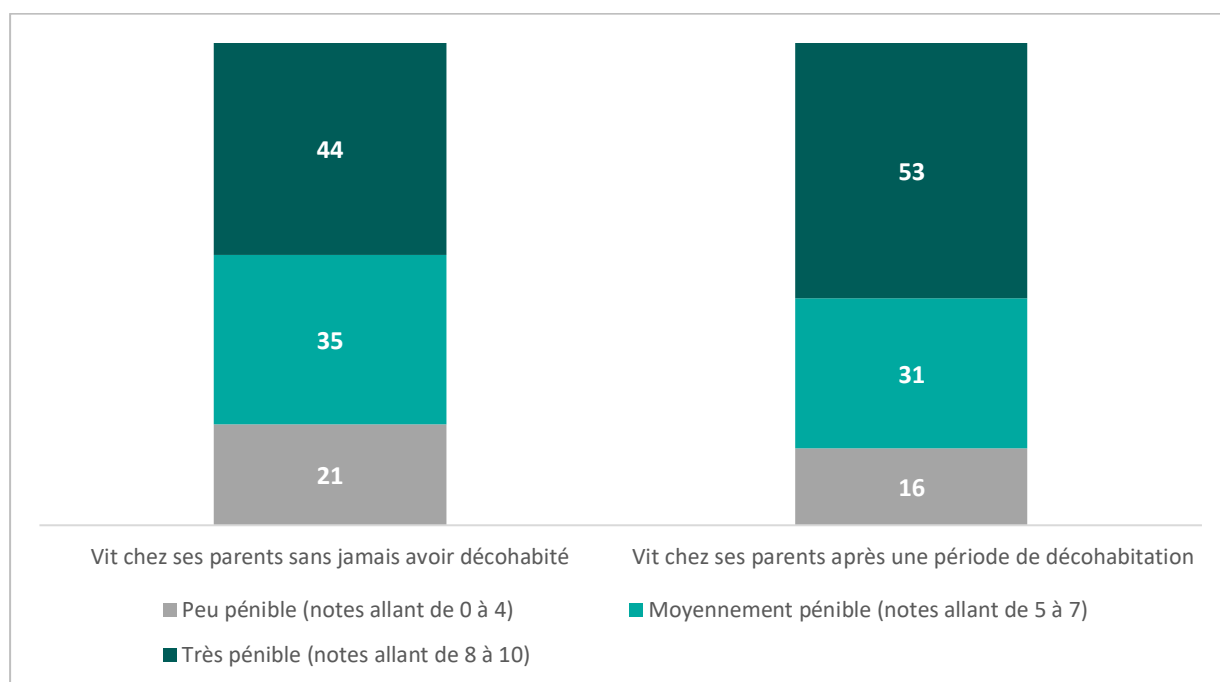
Lecture : Parmi les jeunes ayant toujours habité chez leurs parents, 50 % sont des étudiants ou élèves sans activité professionnelle vs 36 % des jeunes vivant actuellement chez leurs parents, mais ayant déjà eu une première période de décohabitation.

Les jeunes revenus vivre chez leurs parents après être partis une première fois semblent donc avoir amorcé une première séquence de ce processus d'insertion professionnelle. Certains d'entre eux ont également franchi des étapes sur le « marché matrimonial », pour reprendre une expression de Gérard Mauger¹². Certains de ces jeunes sont eux-mêmes désormais parents (26 % des jeunes retournés vivre chez leurs parents, vs 4 % des jeunes n'ayant jamais quitté le domicile parental).

¹² Gérard Mauger définit la condition juvénile comme « une séquence de trajectoire biographique, où chacun opère un double passage : passage de l'école au travail et le passage de la famille d'origine à la famille de procréation. [...] la jeunesse est un double processus d'insertion : sur le marché du travail et sur le marché matrimonial. Cette double transition s'opère selon des modalités différentes suivant la position qu'on occupe dans l'espace social, suivant le sexe [...] » MAUGER G., « Jeunesse, insertion et condition juvénile », in Glasman D. et Charlot B., *op. cit.*, p. 55.

Les jeunes vivant chez leurs parents après un épisode de décohabitation sont plus nombreux à avoir un sentiment de non-recours. 33 % d'entre eux expriment un tel sentiment (vs 15 % des jeunes n'ayant jamais décohabité par le passé). Ils sont également plus nombreux à considérer que la période de la pandémie a été très pénible à vivre (53 %, vs 44 % des jeunes n'ayant jamais décohabité). Les jeunes ayant connu une période d'autonomie résidentielle avant de retourner chez leurs parents éprouvent également plus souvent que leurs homologues toujours restés chez leurs parents un sentiment de solitude (45 % se sentent seuls « tous les jours ou presque » ou « souvent », contre 40 % des jeunes n'ayant jamais eu de logement autonome).

**GRAPHIQUE 74. NIVEAU DE PÉNIBILITÉ À VIVRE LA PÉRIODE DE LA CRISE SANITAIRE
PARMI LES JEUNES VIVANT CHEZ LEURS PARENTS (EN %)**



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

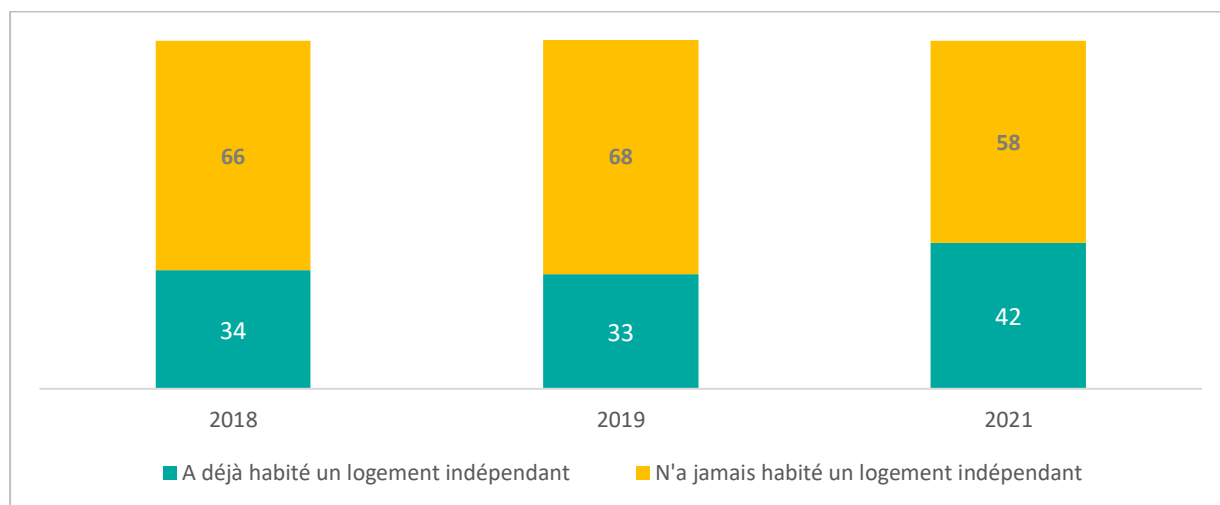
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans vivant actuellement chez leurs parents, soit 1 932 jeunes.

Lecture : Parmi les jeunes ayant toujours habité chez leurs parents, 44 % déclarent que la période de la pandémie a été très pénible à vivre, vs 53 % des jeunes vivant chez leurs parents, mais ayant décohabité par le passé.

Entre 2018 et 2021, la part des jeunes vivant chez leurs parents après avoir connu une période de décohabitation a progressé de 9 points (Graphique 75).

**GRAPHIQUE 75. AVEZ-VOUS DÉJÀ HABITÉ UN LOGEMENT INDÉPENDANT DE CELUI DE VOS PARENTS ?
(EN %)**

Nous entendons par « logement indépendant » un logement que vos parents n'habitent pas



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2019, 2018.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans vivant actuellement chez leurs parents, soit 1 932 jeunes.

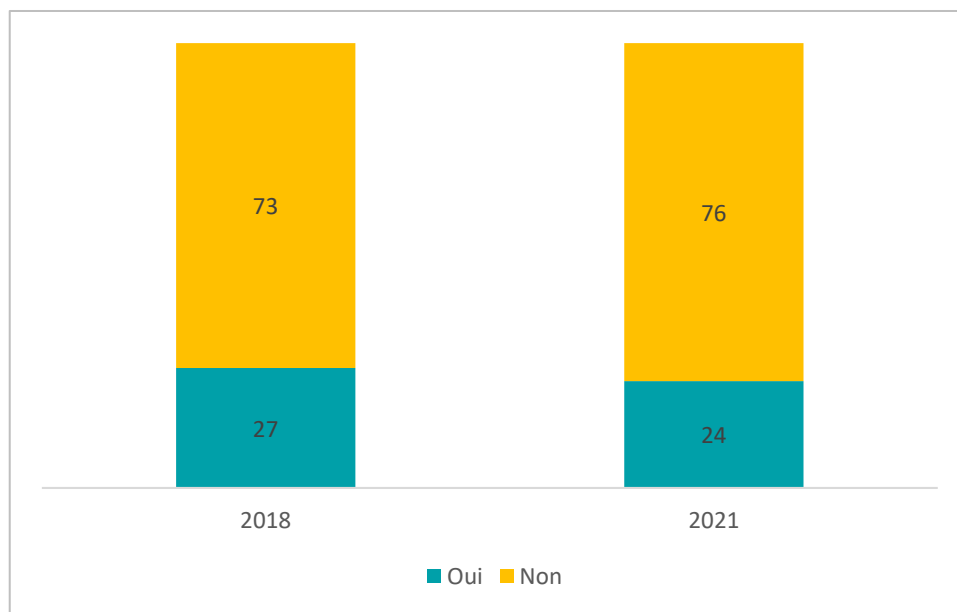
Le phénomène a progressé dans toutes les catégories de la population juvénile vivant actuellement chez leurs parents. Mais la hausse est particulièrement marquée au sein des catégories suivantes :

- les femmes : 44 % d'entre elles (vs 42 % en moyenne), en hausse de 10 points par rapport à 2018 ;
- les 25-30 ans : 56 % (vs 42 % en moyenne, soit + 8 points entre 2018 et 2021) ;
- les jeunes n'ayant pas le baccalauréat : s'ils sont moins nombreux à avoir connu un aller-retour entre un domicile autonome avant de revenir chez les parents (car ils n'ont jamais décohabité pour la plupart), leur part a progressé de 10 points (35 % en 2021 contre 25 % en 2018). Les jeunes ayant un niveau de diplôme équivalent ou supérieur ou baccalauréat sont plus nombreux à avoir connu cette situation (46 % en 2021), mais la hausse a été moins marquée chez eux (+5 points) ;
- les étudiants ou élèves sans activité professionnelle : s'ils restent eux aussi moins nombreux qu'en moyenne à avoir fait des allers-retours entre un logement autonome et le foyer parental (car eux aussi ont moins pris leur autonomie résidentielle), leur part a progressé de 9 points sur la période (34 % en 2021). La progression a également été particulièrement forte chez les jeunes en emploi (56 %, soit + 9 points sur la période) ;
- les jeunes dont les ressources du foyer se situent entre 1 200 et 2 199 euros par mois (50 % d'entre eux, +15 points sur la période) et de manière moins marquée, les jeunes dont les ressources du foyer sont inférieures à 1 200 euros par mois (+9 points entre 2018 et 2021).

Parmi les jeunes ayant un logement indépendant, un quart a connu un retour au domicile des parents après en être parti une première fois

Parmi les jeunes ne vivant plus chez leurs parents au moment de l'enquête, les trois quarts d'entre eux ne sont pas revenus chez leurs parents après en être partis pour la première fois, soit 44 % de l'ensemble des jeunes. L'autre quart a connu un épisode d'aller-retour entre un logement indépendant et le domicile parental, soit 14 % de l'ensemble des jeunes.

GRAPHIQUE 76. DEPUIS VOTRE PREMIER DÉPART, ÊTES-VOUS REVENU VIVRE CHEZ VOS PARENTS ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2018.

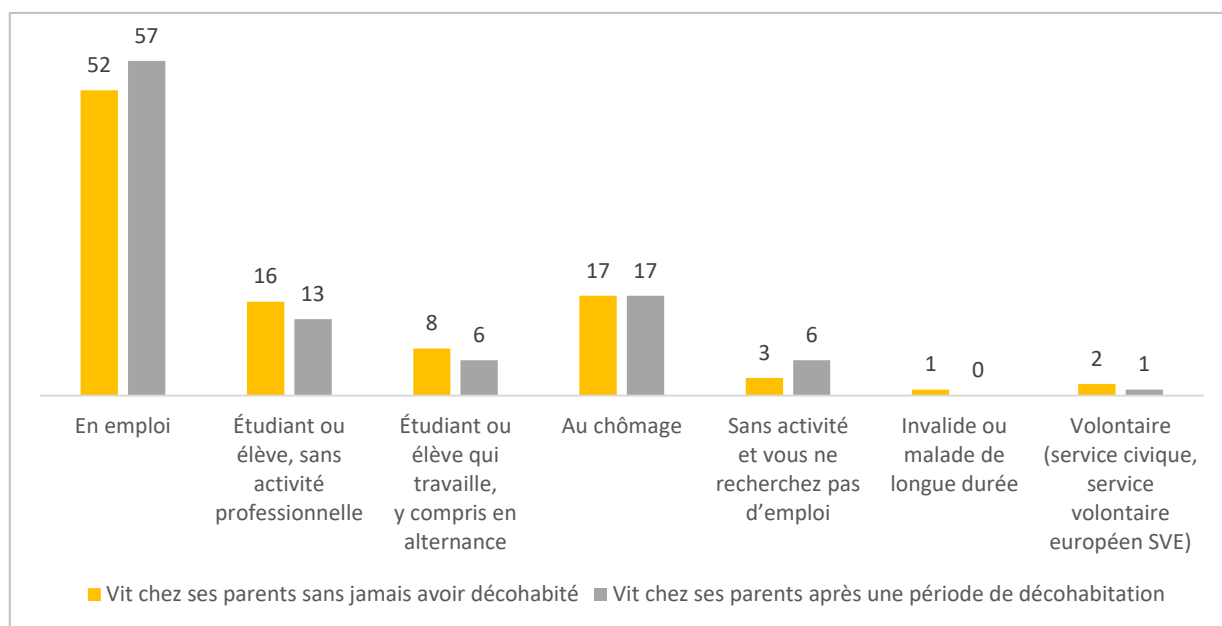
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ne vivant pas chez leurs parents.

Un quart des jeunes ne vivant plus chez leurs parents a déjà connu un retour au foyer parental par le passé

En 2021, 24 % des jeunes vivant dans leur propre logement indiquent qu'ils sont déjà retournés vivre chez leurs parents.

59 % de ces jeunes ont entre 25 et 30 ans (vs 47 % en moyenne générale). Ils ont donc, pour la plupart, fini leurs études et entrent dans la vie active. La moitié des jeunes ne vivant plus chez leurs parents mais étant par le passé retourné vivre chez eux sont en emploi (52 % vs 57 % des jeunes disposant d'un logement autonome et n'étant jamais retournés vivre chez leurs parents). Ils sont donc bien plus présents sur le marché du travail que l'ensemble des 18-30 ans (43 % en moyenne générale en 2021).

GRAPHIQUE 77. PART DES JEUNES SELON LEUR SITUATION D'ACTIVITÉ PARMI CEUX QUI NE VIVENT PLUS CHEZ LEURS PARENTS (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ne vivant pas chez leurs parents, soit 2 712 jeunes.

N.B. : Les effectifs faibles sont indiqués par des pourcentages en italique.

Lecture : Parmi les jeunes n'habitant pas chez leurs parents sans y être retournés depuis leur départ, 57 % sont en emploi, vs 52 % des jeunes ne vivant pas chez leurs parents mais ayant déjà eu l'occasion d'y retourner par le passé.

Les jeunes ayant connu des alternances entre un logement autonome et le domicile des parents disposent de ressources plus faibles que leurs homologues ayant quitté le foyer parental sans y être retournés. 38 % des jeunes ne vivant plus chez leurs parents mais ayant connu un retour chez eux disposent de moins de 1 200 euros par mois (vs 33 % des jeunes ayant définitivement décohabité). Ils sont également plus nombreux à indiquer devoir s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leur budget (58 % d'entre eux, vs 51 % des jeunes ayant définitivement décohabité). Ce qui distingue ces jeunes de leurs homologues n'ayant pas fait l'expérience d'une recohabitation avec leurs parents, c'est qu'ils sont plus souvent célibataires (25 % vs 21 %) et moins souvent en couple avec enfants (32 % vs 36 %).

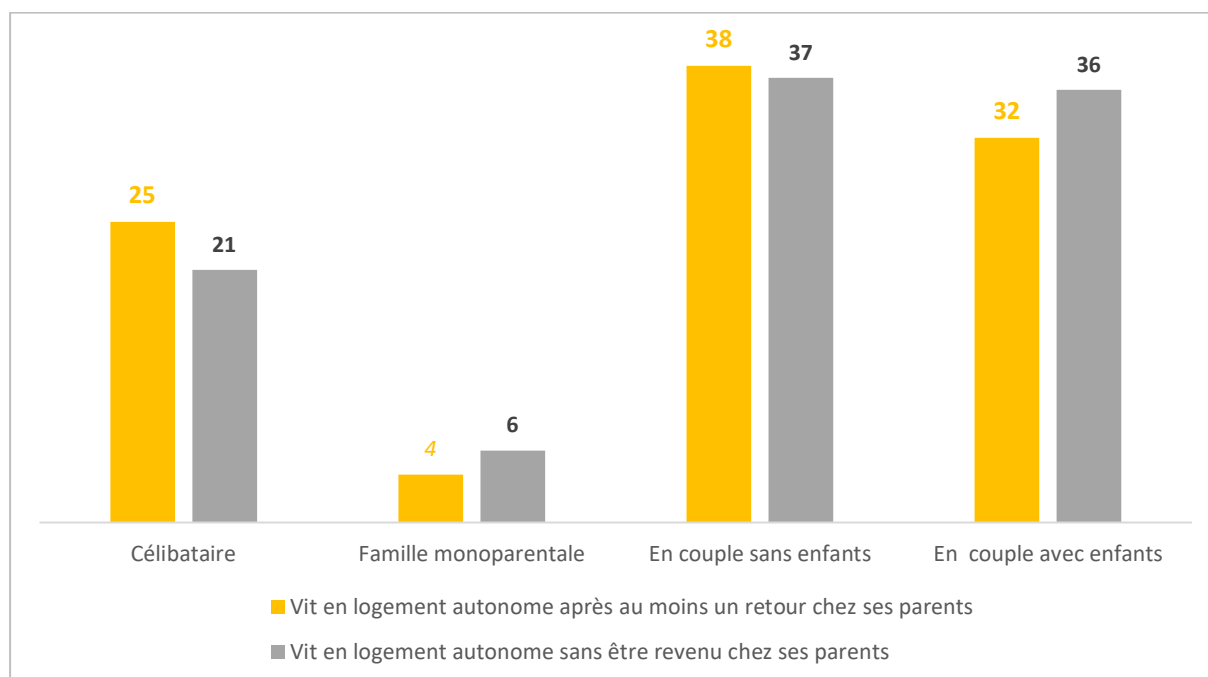
Ces jeunes expriment plus souvent un sentiment de non-recours (31 % d'entre eux), comparativement à leurs homologues n'ayant jamais connu de retour au foyer parental par le passé (22 %). Si la majorité d'entre eux se déclarent satisfaits de leur vie (59 % se disent « tout à fait satisfaits » ou « plutôt satisfaits »), ils le sont un peu moins que les jeunes n'étant jamais retournés chez leurs parents (62 %). Ils se montrent par ailleurs un peu moins confiants dans l'avenir (58 % sont « très » ou « plutôt » confiants) que leurs homologues ayant définitivement décohabité (63 %, soit un écart de 5 points).

Les trois quarts des jeunes ne vivant plus chez leurs parents n'ont pas connu de retour dans le foyer parental

Les jeunes ayant quitté le domicile de leurs parents sans y être retournés pour un temps sont un peu plus âgés que les autres catégories juvéniles. 65 % d'entre eux ont 25 et 30 ans (vs 47 % en moyenne générale). Ils semblent davantage « installés » dans la vie conjugale que leurs homologues retournés

par le passé dans le giron parental. Les trois quarts d'entre eux sont en couple (73 %), dont 36 % avec enfants (vs 26 % en moyenne générale). Près de six sur dix sont en emploi (57 %, vs 43 % en moyenne générale). Les femmes sont un peu plus représentées que les hommes dans ce profil (65 % des jeunes ayant définitivement décohabité sont des femmes, vs 50 % en moyenne générale).

GRAPHIQUE 78. PART DES JEUNES SELON LEUR SITUATION FAMILIALE PARMI CEUX QUI NE VIVENT PLUS CHEZ LEURS PARENTS (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

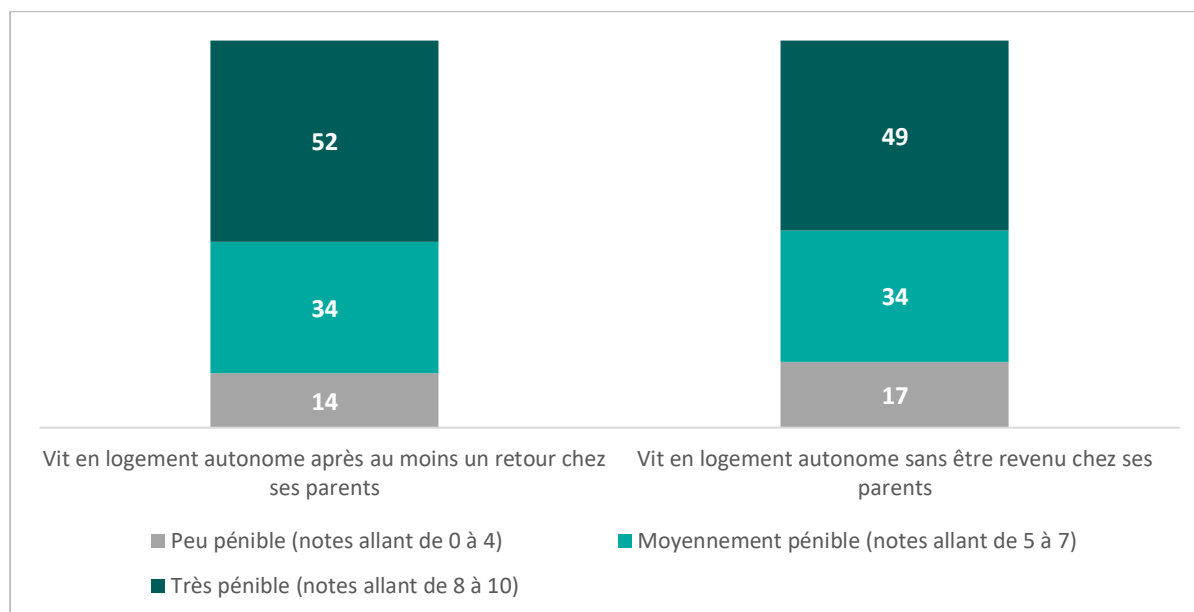
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ne vivant pas chez leurs parents, soit 2 712 jeunes.

N.B. : Les effectifs faibles sont indiqués par des pourcentages en italique.

Lecture : Parmi les jeunes n'habitant pas chez leurs parents sans y être retournés depuis leur départ, 21 % sont célibataires, vs 25 % des jeunes ne vivant pas chez leurs parents mais ayant déjà eu l'occasion d'y retourner par le passé.

Les jeunes n'ayant jamais connu d'épisode de recohabitation se démarquent également par leur vécu de la crise. Ils semblent avoir vécu un peu moins péniblement la période de la pandémie sanitaire que leurs homologues vivant dans un logement autonome mais étant retournés chez leurs parents par le passé.

**GRAPHIQUE 79. NIVEAU DE PÉNIBILITÉ À VIVRE LA PÉRIODE DE LA CRISE SANITAIRE
PARMI LES JEUNES VIVANT DANS UN LOGEMENT AUTONOME (EN %)**



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ne vivant pas chez leurs parents, soit 2 712 jeunes.

Lecture : Parmi les jeunes n'habitant pas chez leurs parents sans y être retournés depuis leur départ, 17 % indiquent que la période de la pandémie liée à la Covid-19 a été peu pénible à vivre, vs 14 % des jeunes ne vivant pas chez leurs parents mais ayant eu l'occasion d'y retourner par le passé.

Les motifs de retour au domicile parental

La fin d'une année scolaire est le premier motif de retour au foyer des parents cités par les jeunes

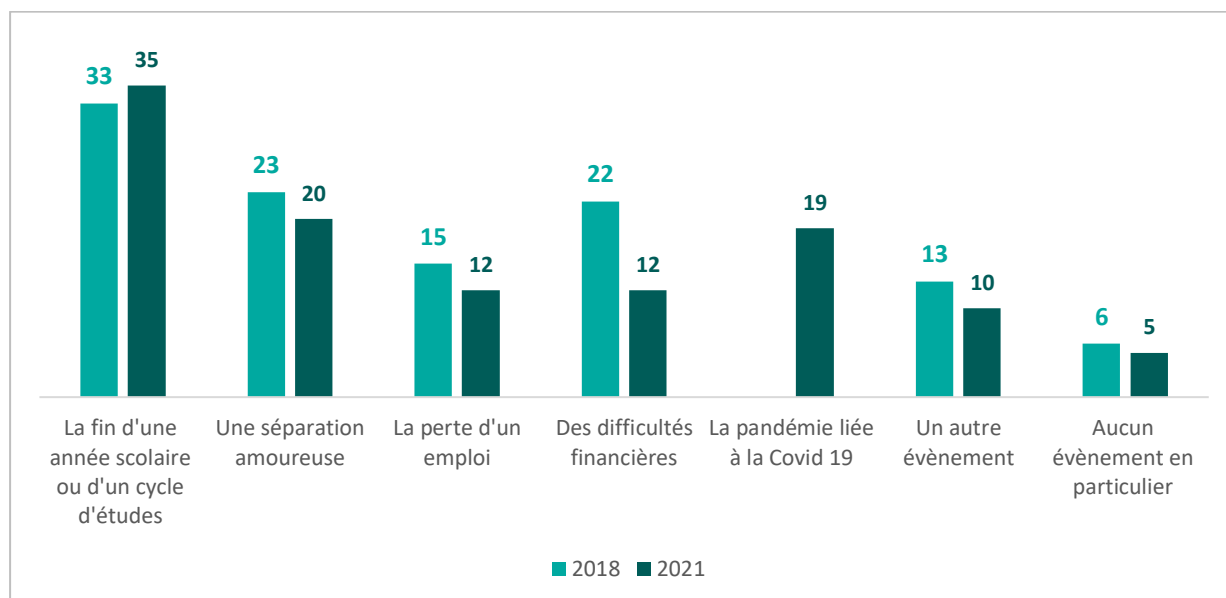
Outre les scénarios de rupture conjugale et de perte d'emploi, la chercheuse Sandra Gaviria évoque les situations des jeunes étudiants quittant le foyer parental le temps de réaliser leurs études ou, une fois le diplôme obtenu, le temps de chercher un emploi. Dans son enquête qualitative, elle évoque également les situations de jeunes vivant en couple et travaillant, qui accèdent à la propriété et qui trouvent, en revenant vivre chez leurs parents (ou beaux-parents) quelque temps, la possibilité de faire rénover l'habitat acheté avant de l'occuper définitivement¹³. Les motifs de retour chez les parents peuvent traduire de nombreuses situations et étapes de vie chez les jeunes. Rien de comparable en effet entre la situation d'un jeune revenant vivre chez ses parents après avoir terminé ses études et celle d'un couple accédant à la propriété et déjà inséré dans la vie active.

Sur le plan statistique, les données du présent baromètre DJEPVA sur la jeunesse montrent que, parmi les jeunes ayant fait l'expérience du retour chez les parents après une période d'autonomie résidentielle, la fin d'une année scolaire ou d'un cycle d'études constitue le premier motif avancé pour expliquer leur retour au foyer parental (35 % en 2021). La séparation amoureuse est le deuxième motif cité par les jeunes (20 % en 2021), à jeu égal avec la pandémie liée à la Covid-19 (19 % en 2021). Les difficultés financières, évoquées par 22 % des jeunes en 2018, ne sont citées que par 12 % des jeunes en 2021. Il est difficile

¹³ GAVIRIA Sandra, « La génération boomerang : devenir adulte autrement », *SociologieS* [\[en ligne\]](#), Théories et recherches, 2016.

toutefois de suggérer que la situation financière des jeunes se soit améliorée entre 2018 et 2021. Il est plus probable que l'argument financier et la crise sanitaire liée à la Covid-19 constituent en réalité les deux facettes d'une même pièce. Nous suggérons plutôt que la crise sanitaire est ainsi venue se surajouter aux déterminants structurels préalablement évoqués (parcours d'entrée sur le marché du travail complexes, tension sur le marché immobilier, etc.) qui ralentissent le processus d'autonomisation résidentielle des jeunes.

**GRAPHIQUE 80. ÉVOLUTION DES MOTIFS DE RETOUR AU DOMICILE DES PARENTS
DANS L'ENSEMBLE DES JEUNES AYANT DÉCOHABITÉ (EN %)**



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2018.

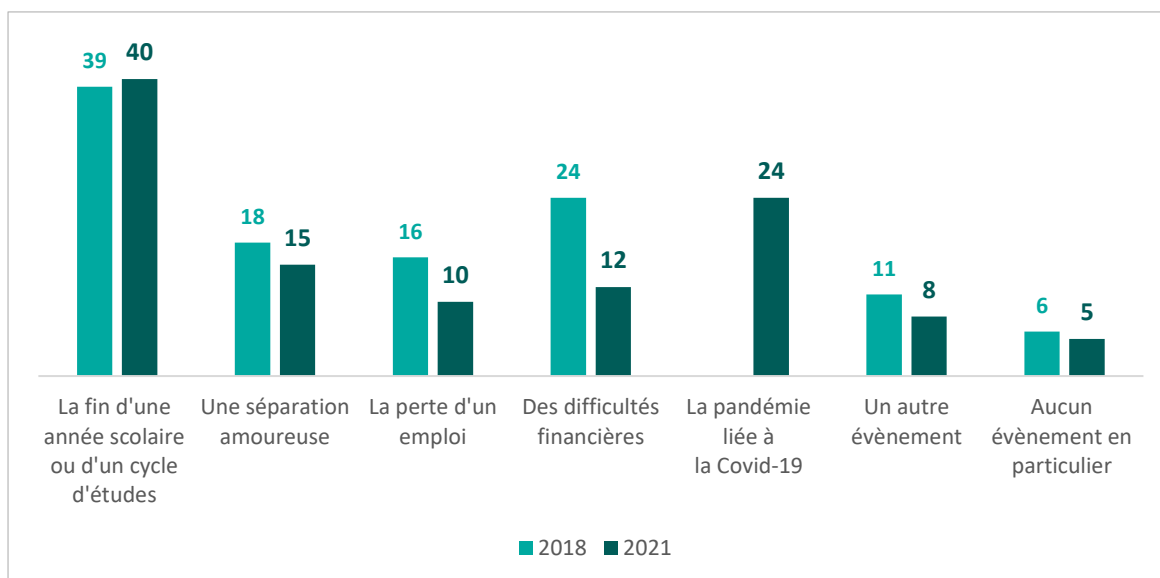
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant connu un retour au domicile des parents, qu'ils soient actuellement chez leurs parents ou qu'ils y soient retournés par le passé, soit 1 457 jeunes.

Note de lecture : Parmi les jeunes revenus vivre chez leurs parents (actuellement ou par le passé), 35 % des jeunes expliquent ce retour au foyer parental par la fin d'une année scolaire ou d'un cycle d'études en 2021 contre 33 % en 2018.

En 2021, un quart des jeunes justifie le retour au domicile des parents par la crise sanitaire

Parmi les jeunes revenus vivre chez leurs parents et y demeurant au moment de l'enquête, soit entre le 8 mars et le 8 avril, la pandémie sanitaire est citée par un quart d'entre eux pour justifier leur retour. C'est le deuxième argument cité, derrière celui plus « habituel », de la fin d'une année scolaire ou d'un cycle d'études. La hiérarchie des motifs de retour au domicile des parents est donc bien différente de celle observée en 2018.

GRAPHIQUE 81. ÉVOLUTION DES MOTIFS DE RETOUR AU DOMICILE DES PARENTS DANS L'ENSEMBLE DES JEUNES VIVANT ACTUELLEMENT CHEZ LEURS PARENTS ET AYANT DÉJÀ QUITTÉ LE FOYER PARENTAL (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2018.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans vivant actuellement chez leurs parents mais ayant par le passé quitté le domicile parental et qui considèrent aujourd'hui être revenus vivre chez leurs parents (soit au total 679 jeunes).

Lecture : Parmi les jeunes vivant actuellement chez leurs parents mais ayant quitté le domicile parental par le passé, 40 % expliquent le retour au domicile des parents par la fin d'une année scolaire ou d'un cycle d'études en 2021.

N.B. : Au total, 810 jeunes vivent chez leurs parents après avoir connu une période de décohabitation. Mais 131 jeunes ne considèrent pas être revenus à titre principal vivre chez leurs parents. La question des motifs de retour chez les parents ne leur a donc pas été posée. Cet écart de 131 jeunes s'explique par le phénomène des multirésidences, étudié dans l'édition 2018 du baromètre.

Si les jeunes confiants dans l'avenir (40 %) et satisfaits de leur vie actuelle (38 %) sont, plus souvent que les autres, revenus chez leurs parents à l'occasion de la fin d'une année scolaire ou d'un cycle d'études, les jeunes n'ayant pas confiance dans leur avenir sont plus souvent revenus chez leurs parents en raison de la pandémie de Covid-19 (24 %). Ils sont également plus souvent revenus dans le foyer parental en raison d'une rupture amoureuse (24 %), de même que les jeunes insatisfaits de leur vie actuelle (25 %) et que ceux se sentant seuls tous les jours ou presque (27 %).

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement au profil des jeunes revenus vivre chez leurs parents en raison de la crise sanitaire, on retrouve en particulier :

- les femmes (31 %, vs 24 % en moyenne, soit 7 points de plus) ;
- les 18-24 ans (27 %, soit 3 points de plus) ;
- les jeunes titulaires du baccalauréat ou plus (30 %, soit 6 points de plus) ;
- les étudiants ou élèves sans activité professionnelle (33 %, soit 9 points de plus) ;
- les étudiants ou élèves qui travaillent (32 %, soit 8 points de plus).

Ils se caractérisent en outre par un niveau d'inquiétude plus élevé quant à leur vision de l'avenir dans les trois prochaines années (29 % se déclarent plutôt inquiets, vs 24 % en moyenne générale). Mais la crise sanitaire n'a pas davantage bouleversé les projets professionnels ou de formation de ces jeunes (25 %, vs 24 % en moyenne).

Au cours du premier confinement intervenu entre le 17 mars et le 11 mai 2020, « un jeune sur trois (parmi les 18-24 ans) a quitté son logement (...) pour rejoindre, dans 62 % des cas, le domicile d'un parent ou d'un membre de leur famille »¹⁴. Les jeunes ont payé un lourd tribut avec la crise sanitaire. Ils ont davantage été exposés au repli économique induit par les périodes de confinement (arrêt des contrats courts et des petits jobs). En 2021, 38 % des 18-24 ans ont des contrats précaires contre 13 % chez les autres actifs¹⁴. Avec la fermeture d'un grand nombre de commerces, 39 % des 18-24 ans déclarent avoir connu une baisse des revenus du foyer (vs 31 % des ménages français en moyenne). Un jeune sur cinq rapporte avoir eu des difficultés à payer son loyer au cours des douze derniers mois (contre 13 % en moyenne générale) et 32 % d'entre eux craignent de ne pas être en mesure de le faire au cours de l'année à venir (contre 24 % en moyenne générale)¹⁴. En 2016, « 20 % des 18-29 ans ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté monétaire, contre 14 % de l'ensemble de la population, et les 18-24 ans sont les plus touchés (25 % contre 14 % des 25-29 ans, chiffres 2015)¹⁵ ».

Rappelons également que 20 % des jeunes vivent seuls, dans des logements plus petits que leurs aînés (36 m² en moyenne, contre 48 m² par personne en moyenne dans la population française). Pour les étudiants, « ils ont dû poursuivre leurs études dans un climat incertain et avec des cours en ligne. Cet isolement a pu conduire à une détresse psychologique dans une période essentielle à la construction de son réseau social, et à la construction de projets qui poseront les bases d'une partie de la vie : études, métier, logement, rencontre du premier compagnon ou compagne avec qui l'on va s'installer¹⁶ ».

Dans ces conditions, le retour au sein du foyer parental s'est comme « imposé » pour un certain nombre de jeunes. Pour certains d'entre eux, cette forme de « retour à la case départ » se traduit par un sentiment d'échec, « parce qu'en France le jeune qui réussit reste celui qui se sépare physiquement de ses parents pour se construire librement. Quitte à s'installer dans un espace minuscule¹⁷ [...] ».

¹⁴ Bonvalet C., Cayouette-Remblière J., Girard V., Gueraut E., Lambert A., Langlois L., Le Roux G., *Logement, travail, voisinage et conditions de vie : ce que le confinement a changé pour les Français*, Enquête longitudinale Coronavirus et CONfinement (COCONEL), Note de synthèse n° 9, vague 11, INED, mai 2020.

¹⁵ Portela M., Raynaud É., « Devenir adulte : comment évoluent les ressources ? Montant et composition des ressources des 18-24 ans à partir de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) », *Dossiers de la DREES*, n° 48, 2020, p. 7.

¹⁶ Hoibian S., « Après le chacun chez soi, le chacun pour soi ? », *Consommation et modes de vie* (CRÉDOC), n° 317, mai 2021.

¹⁷ Iribarnegaray L., « Avec la pandémie, on entre dans l'ère des Tanguy intermittents : le retour au nid des étudiants », *Le Monde*, 11 mai 2021.

6. Des projets de mobilité internationale toujours d'actualité, mais reportés en raison de la crise

La mobilité internationale des jeunes est largement encouragée et valorisée. Elle contribuerait à une meilleure connaissance et entente entre les peuples et, sur le plan individuel, favoriserait l'autonomie et l'intégration professionnelle¹. De fait, les données du baromètre sur la jeunesse 2020 indiquent qu'un tiers des jeunes ayant passé au moins 15 jours consécutifs à l'étranger estiment que cette expérience leur a permis de mieux maîtriser une langue étrangère, et qu'un quart d'entre eux jugent qu'elle a été l'occasion de développer leurs capacités d'adaptation².

En 2017, lors d'un discours sur l'Union européenne³, le président de la République française, Emmanuel Macron, avait fixé des objectifs ambitieux en termes de mobilité internationale : la moitié d'une classe d'âge devait avoir passé au moins six mois dans un pays européen, avant l'âge de 25 ans à l'horizon 2024.

Entre-temps, l'épidémie de Covid-19 a largement contrarié les projets de voyages et d'expériences à l'étranger. Rappelons qu'à partir de mars 2020, toutes les mobilités planifiées (individuelles et collectives, voyages scolaires, stages, formations...) ont dû être reportées⁴ et que les jeunes déjà en séjour à l'étranger ont été incités à regagner la France.

La moitié des jeunes ont déjà passé au moins un mois au total dans un autre pays européen

Début 2021, l'objectif fixé en 2017 sur la durée de séjour en Europe des jeunes de 25 ans semble encore lointain : seulement 13 % des 18-25 ans (et 14 % des 18-30 ans) ont passé six mois au moins dans d'autres pays européens au cours de leur vie. Et 19 % des 18-25 ans (20 % des 18-30 ans) ne se sont jamais rendus dans un autre pays européen.

¹ Site Internet ministériel [\[en ligne\]](#).

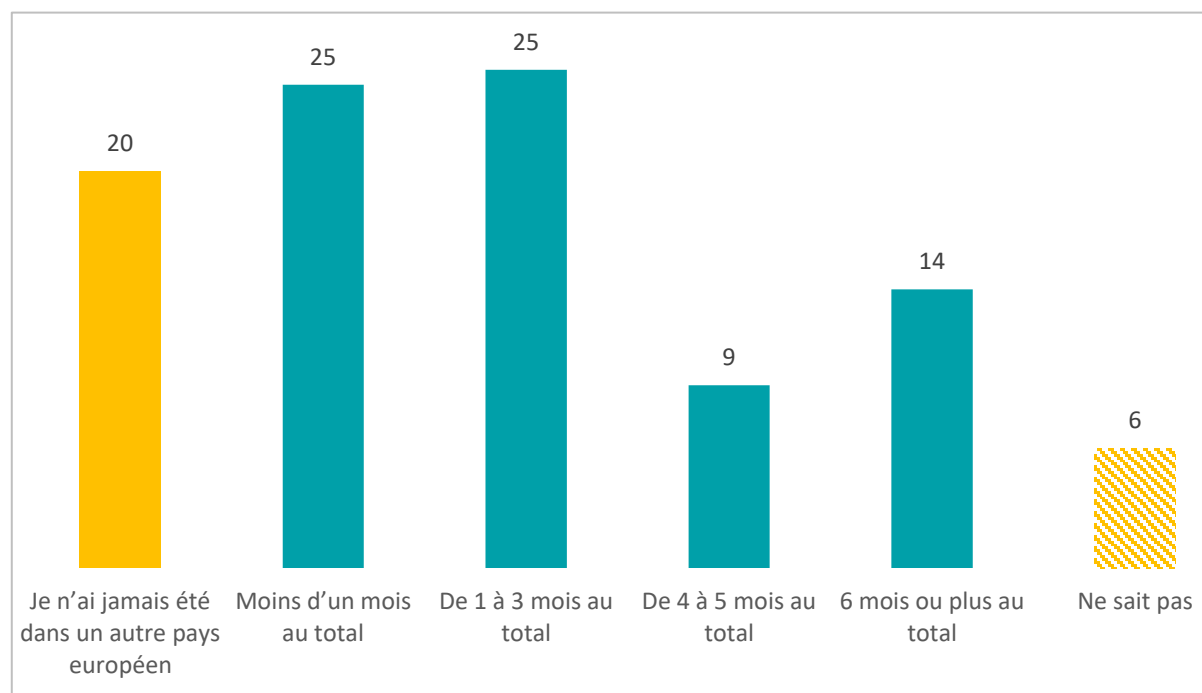
² Brice Mansencal L., Coulangue M., Maes C., Müller J. (CRÉDOC), avec la collaboration de Baillet J., Guisse N., Hoibian S., Jauneau-Cottet P., Millot C., INJEP, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2020*, INJEP, coll. « Notes & rapports/rapport d'étude », 2020.

³ Discours de présentation des propositions visant à relancer l'Union européenne, le 26 septembre 2017 à la Sorbonne à Paris.

⁴ Brice Mansencal *et al.*, *op. cit.*

GRAPHIQUE 82. TEMPS PASSÉ DANS D'AUTRES PAYS EUROPÉENS

« Dans votre vie, combien de temps avez-vous passé dans d'autres pays européens, en additionnant toutes vos expériences comme vos vacances, stages, études, expatriation, emplois et petits jobs ? » (En %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

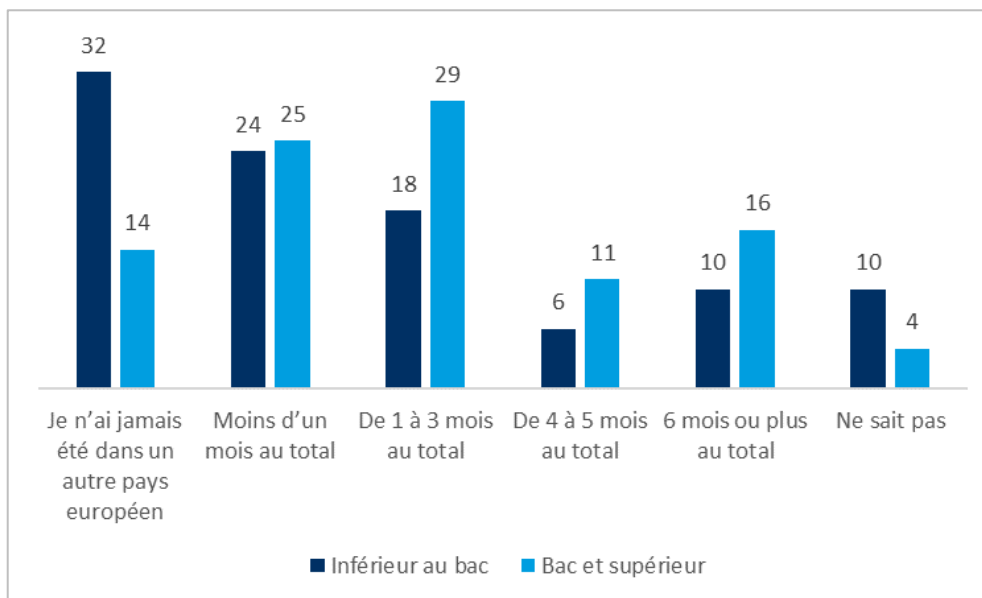
Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

La probabilité d'avoir effectué un séjour en Europe est très largement liée au niveau de diplôme : les jeunes titulaires d'un diplôme de niveau inférieur au bac sont 32 % à n'avoir jamais voyagé en Europe, contre 14 % des titulaires d'un diplôme de niveau bac ou supérieur. Et 10 % d'entre eux seulement ont séjourné six mois au moins à l'étranger, contre 16 % des bacheliers. L'inégal accès au programme Erasmus+, pointé en 2016 dans un rapport du député européen Jean Arthuis⁵, illustre cette différence : depuis la création du programme en 1995, 25 000 apprentis en ont bénéficié, contre 600 000 étudiants. Et les durées moyennes de séjour étaient comprises pour les apprentis entre deux et trois semaines, contre deux mois à un an pour les étudiants.

⁵ Erasmus pro : lever les freins à la mobilité des apprentis en Europe, janvier 2018, [\[en ligne\]](#).

GRAPHIQUE 83. DES SÉJOURS EN EUROPE PLUS RARES ET MOINS LONGS POUR LES JEUNES NON TITULAIRES DU BAC

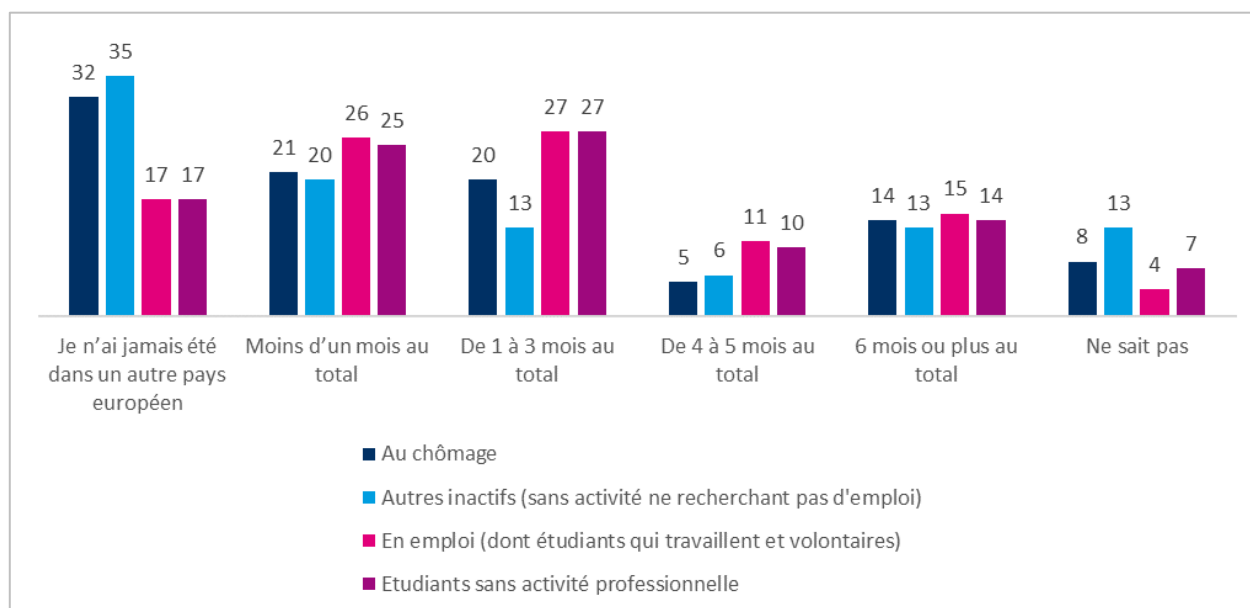
Durée de séjour, toutes expériences confondues, dans un autre pays européen au cours de la vie, par niveau de diplôme, en %



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Les jeunes à la recherche d'un emploi sont également beaucoup moins susceptibles d'avoir séjourné en Europe que les jeunes en emploi et les jeunes étudiants : 32 % ne se sont jamais rendus dans un autre pays européen, contre 17 % des étudiants et des jeunes en emploi.

GRAPHIQUE 84. LES JEUNES CHÔMEURS ET LES JEUNES INACTIFS ONT MOINS SOUVENT SEJOURNÉ EN EUROPE AU COURS DE LEUR VIE QUE LES ÉTUDIANTS ET LES JEUNES EN ACTIVITÉ (EN %)


Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

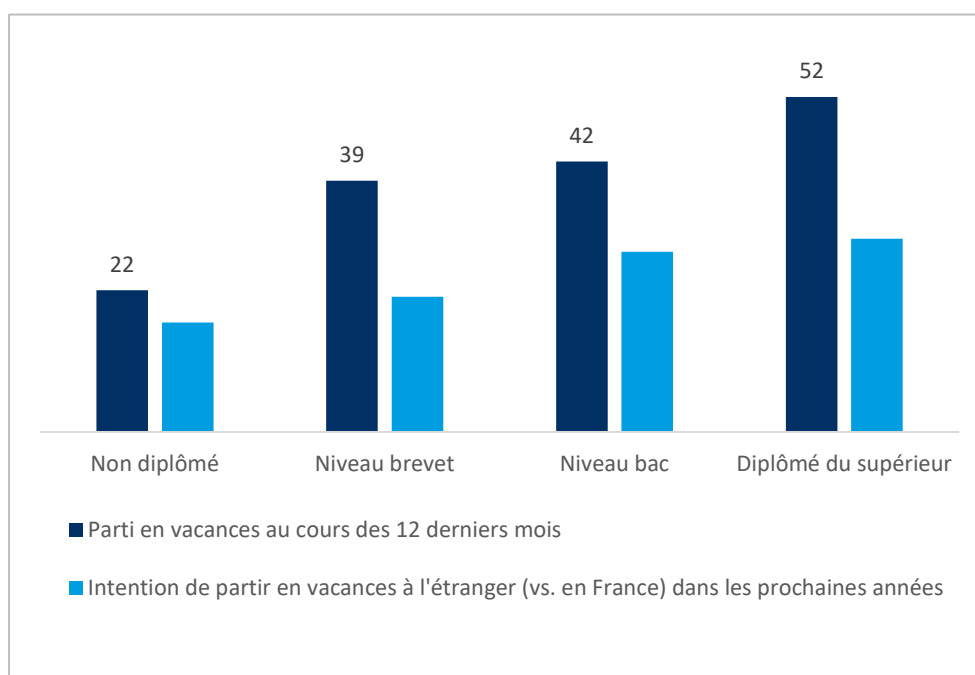
D'autres caractéristiques sociodémographiques ont un impact sur la probabilité d'avoir effectué des séjours en Europe. Les jeunes femmes sont légèrement plus nombreuses à avoir séjourné dans un autre pays européen pendant plus de six mois : 16 % d'entre elles, contre 12 % des jeunes hommes sont dans ce cas. La situation familiale a également un impact : les personnes en couple et sans enfants sont celles qui ont le plus séjourné en Europe : seuls 15 % ne se sont jamais rendus dans un autre pays européen (contre respectivement 20 %, 25 % et 33 % des célibataires sans enfants, des personnes en couple avec enfants et des parents isolés) et 18 % ont passé plus de six mois dans un autre pays européen (respectivement 13 %, 13 % et 10 % des célibataires sans enfants, des personnes en couple avec enfants et des parents isolés).

Enfin, les jeunes Franciliens sont les plus nombreux à avoir passé au moins six mois dans un pays européen : 21 % sont concernés, contre 14 % en moyenne. L'Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région en termes de mobilité européenne longue, avec 16 % des moins de 30 ans ayant séjourné au moins six mois dans un autre pays européen. L'Île-de-France est aussi la région dans laquelle le taux de jeunes qui ne sont jamais rendus dans un autre pays européen est le plus bas (14 % des jeunes Franciliens sont concernés, contre 20 % en moyenne en France métropolitaine). La structure démographique spécifique de la région – où la concentration de diplômés du supérieur est très supérieure à la moyenne nationale – explique probablement ce résultat.

La surreprésentation des diplômés et des personnes disposant de revenus élevés parmi les personnes ayant accès aux voyages ne concerne pas seulement les jeunes. L'enquête Conditions de vie et aspirations des Français indique, par exemple, qu'en mai 2021, 32 % des personnes disposant de bas revenus sont parties en vacances⁶ au cours des douze derniers mois, contre 54 % des personnes à hauts revenus. Et 52 % des diplômés du supérieur sont concernés, contre 39 % des personnes titulaires d'un diplôme inférieur au bac et 22 % des non-diplômés. Selon la même enquête, en septembre 2020, 17 % des non-diplômés et 21 % des titulaires d'un diplôme inférieur au bac envisageaient, dans les prochaines années, de partir en vacances à l'étranger plutôt qu'en France, contre 30 % des diplômés du supérieur et 28 % des titulaires d'un diplôme de niveau bac.

⁶ Personnes ayant séjourné au moins quatre nuits consécutives hors du domicile habituel pour des raisons autres que le travail.

GRAPHIQUE 85. EN POPULATION GÉNÉRALE, PLUS LES PERSONNES ONT UN NIVEAU DE DIPLÔME ÉLEVÉ, PLUS ELLES PARTENT EN VACANCES ET PLUS ELLES PRIVILÉGIENT L'ÉTRANGER POUR LEURS VACANCES (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

La sélectivité sociale de la mobilité internationale a fait l'objet de travaux de recherche⁷ et le meilleur accès à cette mobilité des « jeunes avec moins d'opportunités » fait partie des objectifs des pouvoirs publics. Ainsi, à partir de 2014, le programme Erasmus+ met l'accent sur la stratégie « d'inclusion et diversité ». Mais les pouvoirs publics n'ont qu'une capacité d'action limitée face à la permanence des déterminismes sociaux, et la mobilité internationale continue de profiter essentiellement aux jeunes de milieux aisés, diplômés, ne revendiquant pas d'appartenance à une minorité culturelle et sans difficulté apparente d'insertion sociale et professionnelle⁸. Les jeunes moins favorisés rencontrent, de leur côté, des obstacles de natures diverses, qui freinent leur accès à ces expériences. Ces freins peuvent être liés à leur situation financière ou à celle de leur famille, mais aussi à leur situation personnelle (éducation, santé, situation vis-à-vis de l'emploi), ou aux territoires dans lesquels ils vivent (quartiers soumis à une ségrégation, territoires enclavés, isolés...). Leur accès à la mobilité internationale peut également être limité par des mécanismes institutionnels (représentations, configurations et logiques d'action) en vigueur chez les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle et les opérateurs de la mobilité internationale⁸. On note que les jeunes estimant ne pas avoir accès à l'ensemble des droits et dispositifs sociaux auxquels ils pourraient prétendre sont d'ailleurs un peu plus nombreux (23 %) à n'être jamais partis dans un autre pays européen. Les jeunes exposés « tous les jours ou presque » à un sentiment de solitude sont surreprésentés dans cette catégorie (25 %).

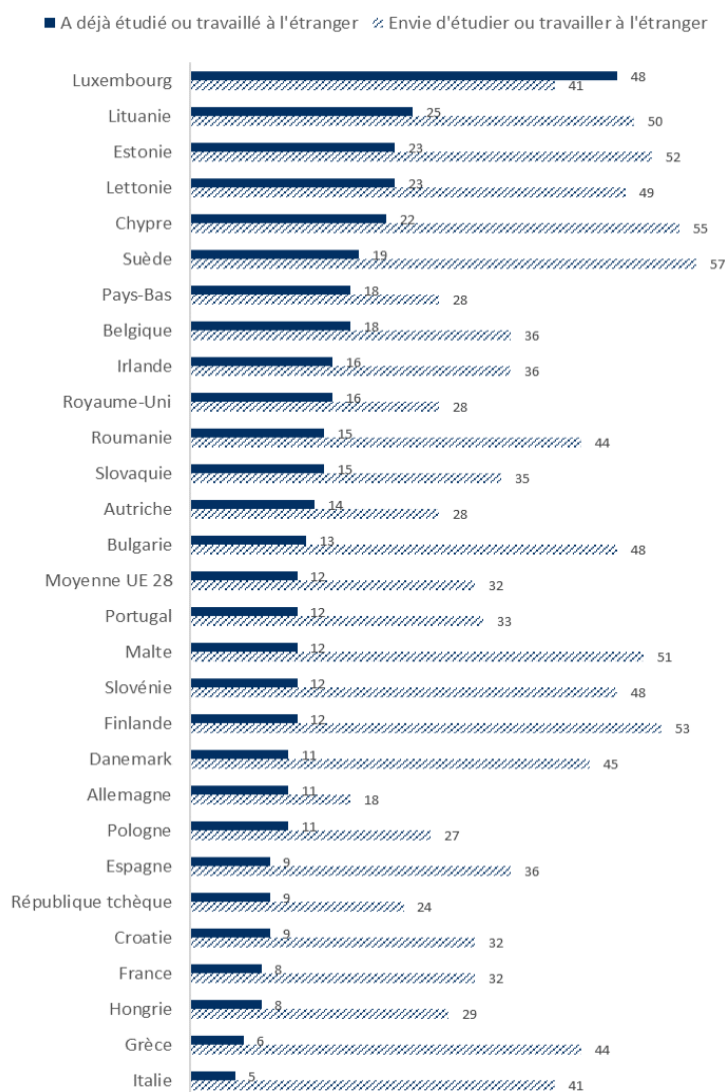
⁷ LABADIE F., « Le programme européen Jeunesse en action au défi de l'équité. Le cas des jeunes avec moins d'opportunités », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 32, 2016.

⁸ Talleu C., « L'action publique en faveur de la mobilité internationale des jeunes dans un cadre non formel », in Leroux C., Ihaddadene F. (coord.), *Regards sur la mobilité internationale des jeunes d'outre-mer*, INJEP, coll. « Cahiers de l'action », n° 49, 2017.

La France parmi les pays européens où la mobilité des jeunes est la moins développée

Par rapport à leurs voisins européens, les jeunes Français sont particulièrement peu concernés par la mobilité européenne : selon une enquête menée en 2016 auprès des 16-30 ans dans le cadre de l'Eurobaromètre⁹, 8 % des jeunes Français avaient déjà étudié ou travaillé dans un autre pays européen, contre 12 % en moyenne dans l'Union européenne. Un chiffre qui classait la France en 24^e position parmi les 28 pays de l'Union, devant la Hongrie (8 %), la Grèce (6 %) et l'Italie (5 %), et très loin derrière la Suède (19 %) ou les Pays-Bas (18 %). Le pourcentage de jeunes Français souhaitant vivre une telle expérience est pourtant comparable à la moyenne européenne : 32 % souhaitent étudier ou travailler dans un autre pays européen (32 % en moyenne dans l'Union).

GRAPHIQUE 86. LES JEUNES FRANÇAIS PARTICULIÈREMENT PEU CONCERNÉS PAR LA MOBILITÉ EUROPEENNE, PAR RAPPORT À LEURS VOISINS EUROPEENS (EN %)



Source : Eurobaromètre sur la jeunesse, 2016. Champ : Ensemble des jeunes résidant en Union européenne âgés de 16 à 30 ans.

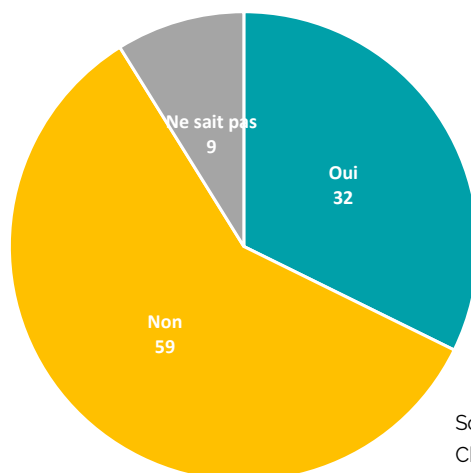
⁹ 2016 EYE – European Youth EP Eurobarometer survey.

Près d'un tiers des jeunes ont dû renoncer à un départ à l'étranger

Depuis le début des années 2000, l'Union européenne a fait de l'action publique en faveur de la mobilité des jeunes une priorité : programme Jeunesse (2000-2006), puis Jeunesse en action (2007-2013), Pacte européen pour la jeunesse (2005) et stratégie « Investir dans la jeunesse et la mobiliser » (2010-2018) s'appuient notamment sur la mobilité internationale pour favoriser l'inclusion des jeunes. La coopération des États membres sur le sujet a semblé, au cours des dernières années, porter ses fruits. Entre 2016 et 2020, le taux de jeunes ayant passé au moins quinze jours à l'étranger en dehors des vacances avait gagné 5 points, passant de 14 % à 19 %¹⁰.

Mais, à partir de mars 2020, les freins à la mobilité internationale des jeunes Français se sont multipliés avec les restrictions qui ont concerné tous les déplacements à l'étranger. Campus France¹¹ rappelle que de grands pays d'accueil se sont fermés aux étudiants internationaux, soit complètement (Australie, Nouvelle-Zélande, Chine), soit en encourageant les inscriptions à distance (États-Unis, Canada). Parallèlement, le Brexit a eu pour conséquence d'éloigner les étudiants européens des universités britanniques. Ainsi, en 2020, un tiers des jeunes de 18 à 30 ans ont renoncé à un séjour de plus de quinze jours à l'étranger (hors vacances).

GRAPHIQUE 87. AU COURS DE L'ANNÉE PASSÉE, AVEZ-VOUS DÛ RENONCER À UN DÉPART À L'ÉTRANGER (POUR PLUS DE QUINZE JOURS CONSÉCUTIFS, HORS VACANCES ? EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.
Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

En termes sociodémographiques, les clivages décrits au sujet de la mobilité européenne restent à l'œuvre : les jeunes qui, habituellement, séjournent le plus en Europe sont aussi ceux qui ont le plus renoncé à un projet de mobilité internationale. Ainsi, les diplômés de niveau bac et plus sont 36 % à avoir renoncé à un projet, contre 25 % des non-bacheliers. Et les jeunes chômeurs sont seulement 21 % à déclarer avoir abandonné un projet, contre 37 % des jeunes en emploi et 33 % des étudiants. Enfin, c'est en Île-de-France que l'on trouve le plus de jeunes ayant renoncé à un projet (40 %), juste devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (35 %).

¹⁰ Brice Mansencal *et al.*, 2020, *op. cit.*

¹¹ Campus France, *Chiffres clés de la mobilité étudiante dans le monde*, mars 2021, [en ligne](#).

Les 18-24 ans ont davantage renoncé à une mobilité que leurs aînés (34 % vs 30 %), ce qui correspond probablement à des voyages d'études ou stages à l'étranger, plus fréquents dans cette tranche d'âge qui précède l'entrée dans la vie professionnelle. Enfin, les personnes en couple avec enfants sont celles qui ont le plus renoncé à une mobilité internationale (39 % contre 32 % en moyenne). Parmi ces couples avec enfants, 56 % de ceux vivant principalement chez leurs parents, 50 % de ceux avec un niveau de diplôme supérieur au baccalauréat ou encore 49 % des 18-24 ans (en couple avec enfants) ont renoncé à un tel projet.

TABEAU 1. TAUX DE RENONCEMENT À UNE MOBILITE INTERNATIONALE DE PLUS DE QUINZE JOURS, SELON QUELQUES CRITÈRES SOCIODÉMOGRAPHIQUES (EN %)

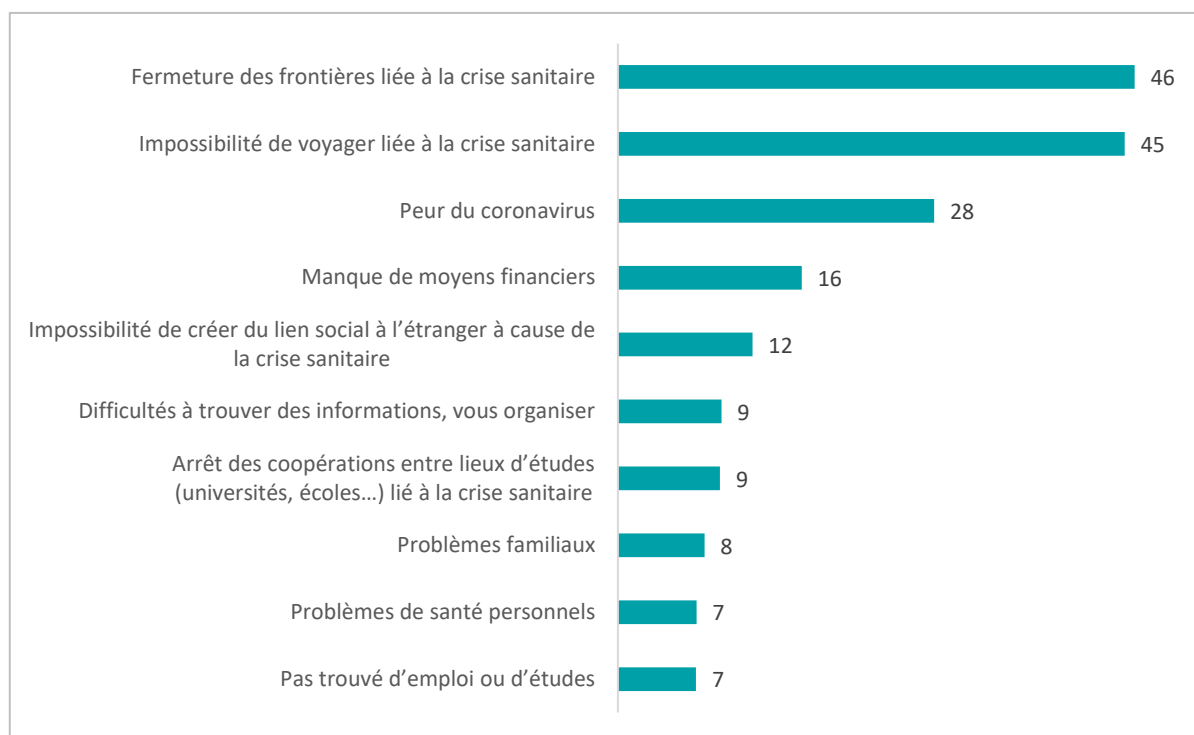
Âge	18-24 ans	34
	25-30 ans	30
Diplôme	Inférieur au bac	25
	Bac ou supérieur	36
Statut d'activité	Au chômage	21
	Inactifs ne cherchant pas un emploi	17
	En emploi (y compris volontaires et étudiants qui travaillent)	37
	Etudiants sans activité professionnelle	33
Situation familiale	Célibataire sans enfants	28
	En couple sans enfants	33
	En couple avec enfants	39
	Famille monoparentale	28
Région	Île-de-France	40
	Centre-Val de Loire	28
	Bourgogne-Franche-Comté	25
	Normandie	28
	Hauts-de-France	26
	Grand Est	32
	Pays de la Loire	31
	Bretagne	25
	Nouvelle Aquitaine	26
	Occitanie	34
	Auvergne-Rhône Alpes	35
	Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse	33

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Les principales raisons à l'origine de ce renoncement sont directement liées à la crise sanitaire : fermeture des frontières ou impossibilité de voyager et peur du coronavirus arrivent loin devant les problèmes financiers, qui concernent tout de même 16 % des jeunes ayant renoncé à un projet de mobilité. Les conditions de la mobilité en temps de pandémie ont également dissuadé certains jeunes : 12 % estiment qu'il aurait été difficile de créer du lien social à l'étranger en raison de la crise sanitaire. En effet, la généralisation de l'enseignement et du travail à distance a très probablement entamé l'attractivité des expériences internationales.

GRAPHIQUE 88. POUR QUELLES RAISONS AVEZ-VOUS RENONCÉ À UN PROJET DE MOBILITÉ INTERNATIONALE ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans ayant dû renoncer à un départ à l'étranger.

Ces freins au départ sont uniformément invoqués par la jeunesse, quel que soit l'âge. Cependant, des divergences existent selon le sexe, le niveau de diplôme, le statut d'activité et le statut familial :

- Les hommes évoquent davantage des problèmes familiaux (10 % contre 5 % des femmes), le fait de ne pas avoir trouvé d'emploi ou de lieu d'études (9 % contre 5 % des femmes), la difficulté à trouver des informations, à s'organiser (11 % contre 8 % des femmes) et l'impossibilité de créer du lien social à l'étranger (15 % contre 9 % des femmes) ; tandis que les femmes mettent plus en avant des freins en lien avec la pandémie, comme l'impossibilité de voyager en raison de la crise sanitaire (52 % des femmes contre 39 % des hommes) ou la fermeture des frontières liées à la crise sanitaire (53 % contre 39 % des hommes). La peur du coronavirus est autant citée par les hommes (29 %) que par les femmes (27 %).

- Les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au bac évoquent un peu plus l'existence de problèmes familiaux (11 % contre 7 % de ceux avec un niveau de diplôme plus élevé), le fait de ne pas avoir trouvé d'emploi ou d'études sur place (11 % contre 7 % des plus diplômés) ou encore les difficultés à trouver des informations, à s'organiser (12 % contre 8 %) et la peur du coronavirus (32 % contre 27 %) ; tandis que les plus diplômés mettent davantage en avant l'impossibilité de voyager en raison de la crise sanitaire (49 % contre 36 % des jeunes d'un niveau de diplôme inférieur au bac) et la fermeture des frontières (49 % contre 39 %).

- Les étudiants sans activité professionnelle évoquent davantage l'impossibilité de voyager liée à la crise sanitaire (50 %), et les personnes au chômage la fermeture des frontières (50 %).

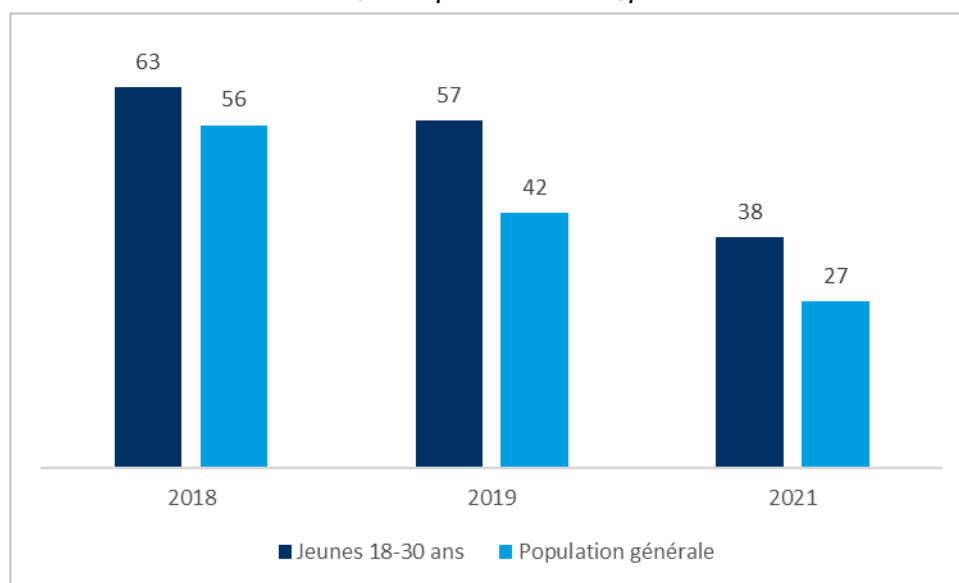
– Pour les couples avec enfants, la difficulté à s'organiser et à trouver des informations (13 %) est davantage un frein que pour l'ensemble des jeunes (9 %), tandis que l'impossibilité de voyager liée à la crise sanitaire est plus avancée par les célibataires (52 % contre 45 % en moyenne), de même que la fermeture des frontières (51 % contre 46 % en moyenne).

De manière globale, les jeunes – comme leurs aînés – ont considéré que la période de la crise sanitaire n'était pas propice pour se lancer dans un projet. Ainsi, les enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français montrent, qu'en janvier 2021, seulement 27 % des Français (38 % des 18-30 ans) considéraient que la période était « une bonne période pour se lancer dans un projet », contre 42 % (57 % des 18-30 ans) au début 2019.

La crise sanitaire n'est probablement pas l'unique explication de cette perte de confiance : entre 2018 et 2019, le taux de personnes considérant la période propice à de nouveaux projets perdait 14 points, passant de 56 % à 42 %. À l'époque, l'inscription dans la durée de la crise des Gilets jaunes, qui avait commencé fin 2018, faisait craindre une aggravation des tensions sociales et des violences. Elle avait également mis en lumière des difficultés rencontrées par une partie de la population (pouvoir d'achat, accès aux services publics, etc.).

GRAPHIQUE 89. LES JEUNES, COMME LE RESTE DE LA POPULATION, CONSIDÈRENT DE MOINS EN MOINS QUE LA PÉRIODE EST PROPICE POUR SE LANCER DANS UN PROJET

« Diriez-vous qu'en ce moment, c'est le bon moment pour se lancer dans un projet ? »
Cumul des « Oui, tout à fait » et des « Oui, plutôt » (en %) ?



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français.

Champ : Ensemble de la population résidant en France âgée de 15 ans et plus.

Il n'en reste pas moins que la crise sanitaire a largement contrarié tous les déplacements : en 2021, le taux de départ en vacances atteint son niveau le plus bas depuis quarante ans que nous mesurons cet indicateur dans l'enquête Conditions de vie et aspirations des Français. Début 2021, 49 % des Français sont partis en vacances au cours de l'année écoulée, contre 63 % début 2020. Chez les jeunes, le phénomène est moins important : 51 % des 18-30 ans sont partis en vacances au cours de l'année 2020, contre 55 % au cours de l'année 2019. Moins exposés au risque de développer des formes graves de la

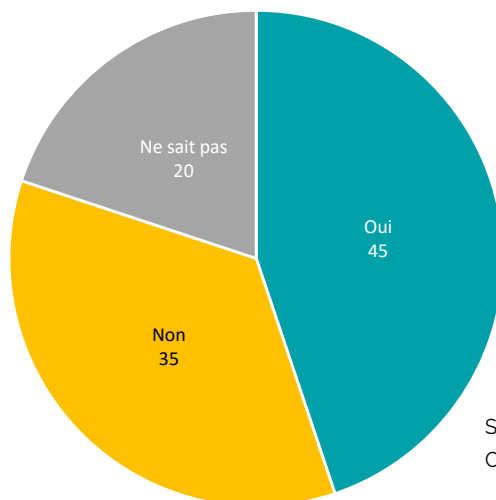
maladie, les jeunes se sont probablement moins restreints pour des raisons sanitaires (par crainte de contracter la maladie) que leurs aînés.

Après la crise sanitaire, d'autres freins pourraient apparaître. Rappelons que le Royaume-Uni quittera en septembre 2021 le programme Erasmus+, obligeant les étudiants souhaitant étudier dans le pays à financer eux-mêmes leur scolarité. L'impact sur les mobilités pourrait ne pas être négligeable : sur les 100 000 étudiants français participant chaque année à des échanges universitaires en Europe par le biais du programme, 10 000 à 13 000 choisissaient jusqu'alors la Grande-Bretagne. Pour l'heure, les mobilités semblent se déplacer vers d'autres destinations : Espagne, Irlande, Europe du Nord ou de l'Est¹².

Près de la moitié des jeunes souhaitent partir à l'étranger, pour des raisons autres que des vacances, dans les cinq années à venir

La crise sanitaire a-t-elle attisé l'envie de vivre des expériences à l'international ? En janvier 2021, près d'un jeune sur deux déclare avoir un projet de mobilité internationale, hors départ en vacances, dans les cinq années à venir.

GRAPHIQUE 90. DANS LES CINQ PROCHAINES ANNÉES, AVEZ-VOUS DES PROJETS DE DÉPART À L'ÉTRANGER (POUR PLUS DE QUINZE JOURS CONSÉCUTIFS, HORS VACANCES, EN %) ?



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.
Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Les plus jeunes forment davantage le projet de partir à l'étranger que leurs aînés : **48 % des 18-24 ans envisagent de partir pour plus de quinze jours consécutifs, contre 41 % des 25-30 ans**. Il faut dire qu'ils sont davantage concernés par la mobilité étudiante que les 25-30 ans, qui ont plus souvent déjà obtenu leur diplôme : seulement 5 % des 25-30 ans de notre échantillon sont étudiants, sans activité professionnelle, contre 45 % des 18-24 ans.

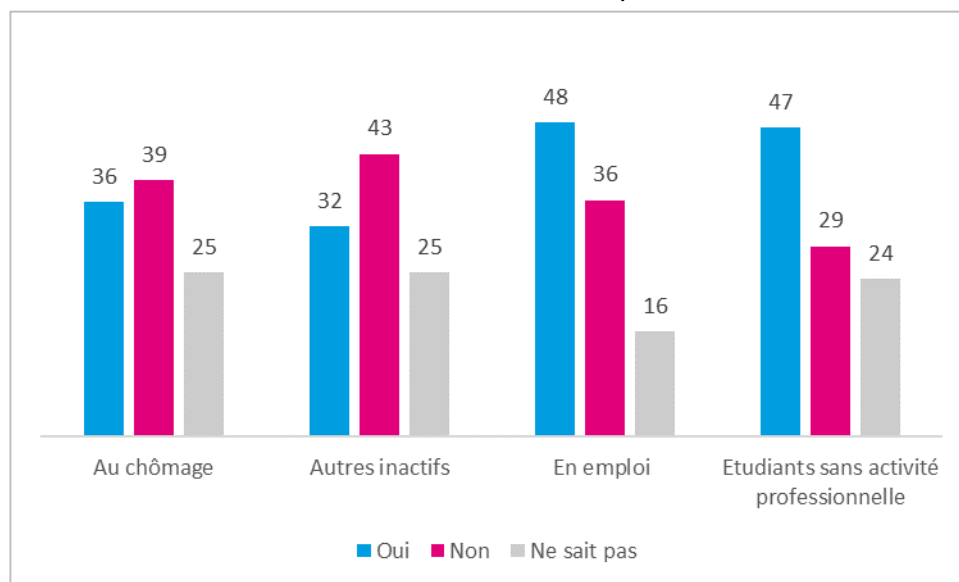
Disposer d'une situation « stable » ne semble pas représenter un frein à la mobilité internationale. Les jeunes en emploi sont ainsi plus nombreux que les jeunes au chômage à envisager l'expérience – 48 %

¹² Kasmi H., « Brexit : fin du programme Erasmus+ pour les étudiants français en Grande-Bretagne », *Le reportage de la rédaction*, France Culture, 26 janvier 2021.

contre 36 %. Mais, parmi les jeunes salariés, ceux employés en CDI sont un peu moins nombreux (45 %) que ceux employés en CDD (52 %) à envisager l'expérience.

GRAPHIQUE 91. LES JEUNES EN EMPLOI ET LES ÉTUDIANTS SONT LES PLUS NOMBREUX À FORMER LE PROJET DE PARTIR À L'ÉTRANGER

*« Dans les cinq prochaines années, avez-vous des projets de départ à l'étranger ? »
Selon la situation vis-à-vis de l'emploi, en %*



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

De même, la présence d'enfants et d'un conjoint ne semble pas représenter un frein aux projets de mobilité. Ce sont **les jeunes en couple avec des enfants qui sont les plus nombreux** à envisager de franchir le pas – 48 % sont concernés, contre 45 % des personnes en couple sans enfants, 43 % des célibataires sans enfants et seulement 39 % des parents isolés.

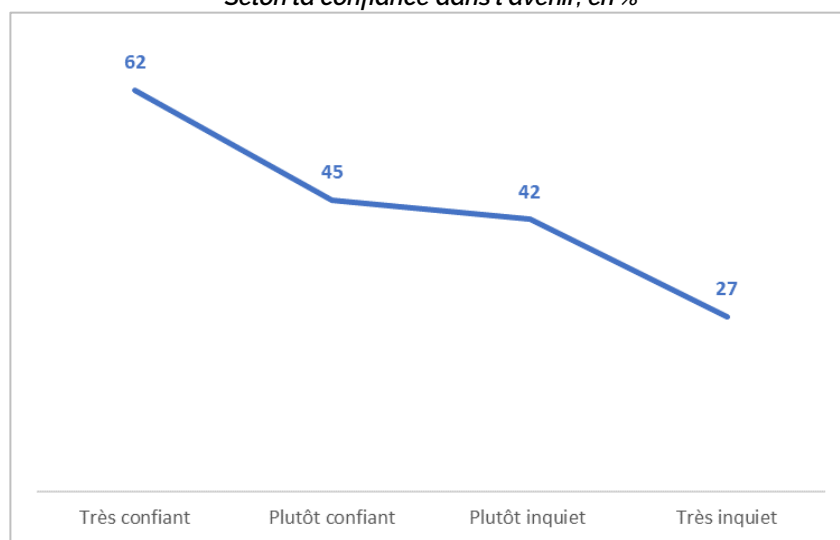
Derrière ces différences, on retrouve les déterminants sociaux déjà décrits ci-dessus. **Le niveau de diplôme est particulièrement discriminant**, avec 49 % des jeunes titulaires d'un diplôme de niveau bac ou supérieur qui envisagent une mobilité, contre seulement 37 % des non-bacheliers. **Des difficultés liées au territoire de résidence**, avec une moindre accessibilité pour les jeunes issus de territoires ruraux, pourraient aussi entrer en jeu : 46 % des jeunes urbains envisagent un départ, contre 38 % des jeunes ruraux. De manière connexe, les jeunes Franciliens sont les plus nombreux à vouloir partir (53 %). Mais la région Auvergne-Rhône-Alpes n'arrive qu'en quatrième position des régions dans lesquelles les jeunes ont le plus souvent des projets de mobilité, avec 45 % de jeunes concernés, derrière l'Occitanie (48 %) et la Bretagne (46 %).

L'apprentissage de l'autonomie fait partie des nombreuses vertus associées à la mobilité internationale des jeunes. Il n'est donc pas surprenant que **les jeunes qui vivent toujours chez leurs parents projettent plus souvent un départ à l'étranger** : 49 % envisagent un départ dans les cinq prochaines années, contre 42 % des jeunes ne cohabitant pas avec leurs parents.

Au-delà des critères sociodémographiques, le fait de se sentir confiant dans l'avenir augmente nettement la probabilité d'avoir un projet de mobilité : 62 % des jeunes « très confiants » ont un projet de départ, contre seulement 27 % des « très inquiets » pour leur avenir.

GRAPHIQUE 92. LES JEUNES QUI SE DÉCLARENT CONFIANTS DANS L'AVENIR SONT LES PLUS NOMBREUX À FORMER LE PROJET DE PARTIR À L'ÉTRANGER

*Dans les cinq prochaines années, avez-vous des projets de départ à l'étranger ?
Selon la confiance dans l'avenir, en %*



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.
Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Une satisfaction à l'égard de sa vie actuelle (49 %), un fort sentiment de solitude, « tous les jours ou presque » (53 %) ou « souvent » (52 %) et un changement de ses projets de formation ou professionnels en raison de la crise sanitaire (57 %) sont également en lien avec une plus grande envie de départ à l'étranger.

Si la situation sanitaire s'améliore et que l'ensemble des restrictions en cours peuvent être levées, **la mobilité européenne des jeunes pourrait connaître une forte accélération**. En effet, l'Union européenne a voté, malgré la crise sanitaire, une augmentation de 90 % du budget alloué au programme Erasmus. Celui-ci passera de 14,7 à 24,6 milliards d'euros pour la période 2021-2027, une mesure qui devrait avoir pour effet de multiplier de manière conséquente le nombre de bénéficiaires du programme.

7. La participation citoyenne freinée par la crise sanitaire

« Millenials » contre « boomers » ? L'idée d'un conflit générationnel n'est pas nouvelle. Traditionnellement en lien avec des divergences de culture et de valeurs, voire avec une violence¹ et une contestation sociale² spécifiques de la jeunesse, la thèse du conflit entre générations se pare depuis les années 1980 d'une dimension économique, par exemple dans les débats autour du système de redistribution sociale, en mettant en avant les inégalités socio-économiques entre générations³. De fait, des inégalités en termes de revenus et d'accès à des positions socialement prisées ont été observées pour les générations de jeunes depuis la fin des Trente Glorieuses⁴. Cette clef de lecture des inégalités se trouve réactivée par les conséquences socio-économiques de la pandémie. Jeunes et plus âgés sont volontiers opposés : les uns comme victimes de difficultés socio-économiques de la pandémie, les autres comme surexposés aux risques sanitaires ; chaque groupe étant paré de qualités et de défauts moraux. Pour Olivier Galland, le discours officiel est le vrai générateur de « l'iniquité » entre classes d'âge⁵ car les valeurs culturelles des différentes générations se rapprochent en réalité depuis les années 1960. En 2013, Cécile Van de Velde rappelait déjà les difficultés socio-économiques auxquelles doivent faire face des générations successives de jeunes depuis la fin des Trente Glorieuses, polarisant le débat sur les « boomers » et les autres.⁶

C'est pourtant bien aux « millenials » que les médias ont abondamment opposé les « boomers » dans le cadre de la pandémie⁷ avec l'apparition de nouvelles expressions comme celles de « génération Covid » ou de « génération sacrifiée ».

Élise Verley précise les deux visions de la jeunesse ayant été présentées durant la pandémie par les médias et les réseaux sociaux :

- sous l'angle sanitaire « l'image d'une jeunesse insouciante, d'une jeunesse dangereuse, d'une jeunesse qui brave les interdits, les appels au confinement, qui fait des fêtes clandestines [...] une jeunesse peu solidaire, une jeunesse convaincue qu'elle ne peut pas être touchée par le virus et qui de ce fait compromet le travail visant à endiguer la propagation du virus et qui met les autres en danger [...] des *boomers removers* qui sont les exterminateurs de "boomers" » ; et qui n'est pas sans rappeler les avatars de la jeunesse violente mise en cause depuis la fin du XIX^e siècle⁸ ;

¹ Cheval P., « Pêril jeune : une construction permanente. Le regard de Jean-Jacques Yvoret », *Les Cahiers Dynamiques*, vol. 60, n° 2, 2014, p. 123-130.

² Falardeau G., 1990, « La sociologie des générations depuis les années soixante : synthèse, bilan et perspective », *Politique*, n° 17, p. 59-89.

³ Bonnet C., « Un inévitable conflit des générations ? », *Informations sociales*, n° 183, 2014, p. 136-144.

⁴ Peugny C., Van De Velde C., « Repenser les inégalités entre générations », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 54, 2013, p. 641-662.

⁵ ODOXA, *Covid : le risque d'un conflit générationnel ?*, Sondage réalisé pour le Cercle Vulnérabilités et Société, 16 février 2021, [len lignel](#).

⁶ Peugny C., Van De Velde C., *op. cit.*

⁷ Dupont M., « "Boomers", ou les "nouveaux" vieux schnocks », *Le Monde*, 9 juin 2021 ; Ginter d'Agrain, S., « Covid-19 : 56 % des Français craignent un conflit des générations », *Le Figaro*, 18 février 2021 ; Van de Velde C., Miller, M., « Chez certains jeunes, la pandémie de Covid-19 radicalise un sentiment d'impuissance et de colère », *Le Monde*, 2 juin 2021.

⁸ Cheval P., *op. cit.*

– sous l'angle économique, l'image « d'une jeunesse sacrifiée, victime collatérale de la pandémie avec l'idée que les jeunes et les étudiants sont les plus mal pris en compte par les décisions gouvernementales⁹ ».

Alors qu'ils ont un risque faible de développer des formes graves de la maladie, les jeunes ont été soumis aux mêmes restrictions que l'ensemble de la population, voire à des restrictions particulièrement strictes (comme la généralisation de l'enseignement à distance) et ont été fortement exposés aux conséquences socio-économiques et psychologiques de la pandémie (voir la première partie « Début 2021 : une crise sanitaire qui pèse sur le moral des jeunes). Et aujourd'hui, le sentiment d'appartenir à une génération sacrifiée est particulièrement important chez les plus jeunes par rapport à l'ensemble de la population. En outre, un peu moins d'un jeune sur deux a le sentiment que son avis compte dans les espaces qu'ils fréquentent, reflétant encore ce sentiment d'être laissé de côté, notamment en raison de son âge. L'abstention en hausse, de scrutin en scrutin, parmi les jeunes est-elle le reflet de ce sentiment d'invisibilité ? Pourtant, nous verrons que les jeunes participent toujours, à leur manière, à la vie citoyenne et sociale du pays, malgré les obstacles imposés par la crise sanitaire. Comme le rappellent Laurent Lardeux et Vincent Tiberj : « Le rapport à la politique des jeunes [...] ne se matérialise pas seulement par une distance accrue avec le modèle de la démocratie représentative ou par un affaiblissement des allégeances partisans. Il se manifeste également, de manière plus agissante, par la construction d'une citoyenneté à la fois plus autonome et plus personnelle¹⁰. »

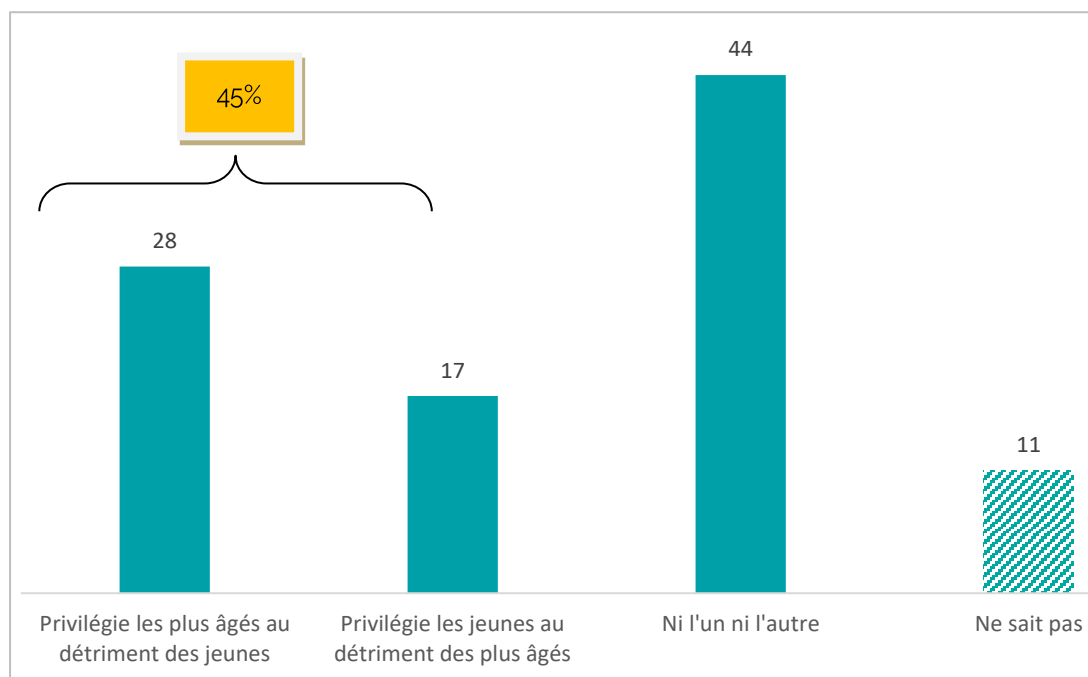
Près de trois jeunes sur dix pensent que la société privilégie les plus âgés au détriment des plus jeunes

44 % des jeunes indiquent que la société ne privilégie ni les jeunes ni les plus âgés. Toutefois, les jeunes sont tout autant à faire état d'un traitement inégalitaire, 28 % au détriment des jeunes et à l'avantage des plus âgés, et 17 % au détriment des plus âgés et à l'avantage des jeunes, soit 45 % de jeunes considérant une classe d'âge favorisée. Près d'un jeune sur dix ne se prononce pas sur cette question.

⁹ Sorbonne Université (GEMASS), « La crise Covid à l'épreuve du temps : solidarité ou conflit générationnel ? », Conférence du 6 mai 2021.

¹⁰ Lardeux L., Tiberj V., « Le plus bel âge pour la démocratie française », in Lardeux L., Tiberj V. (dir.) *Génération désenchantées ? Jeunes et démocratie*, INJEP, La Documentation française, 2021.

GRAPHIQUE 93. AVEZ-VOUS LE SENTIMENT QUE NOTRE SOCIÉTÉ... ? (EN %)



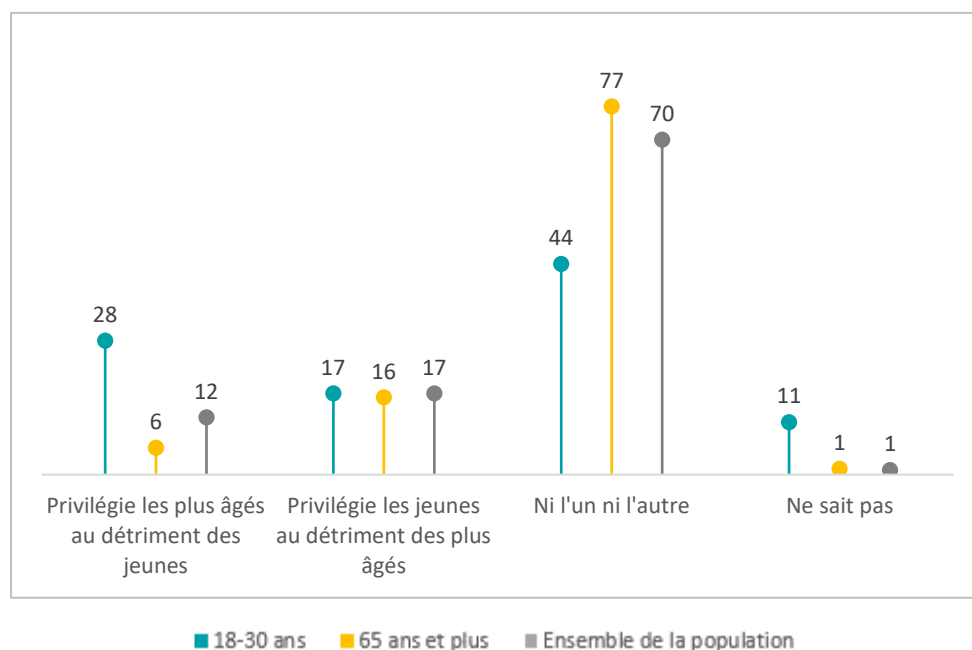
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

L'enquête Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC atteste de l'ancienneté de la problématique d'inégalités entre générations ou classes d'âge. En 2011, un tiers des Français estimaient que de telles inégalités existaient ; 13 % en faveur des plus âgés et 10 % en faveur des plus jeunes. Dix ans plus tard, cette sensation d'inégalités a progressé à la faveur de la crise sanitaire : 39 % des Français estiment une classe d'âge favorisée au détriment d'une autre ; pour 12 %, ce sont les plus âgés, et 17 %, les plus jeunes.

L'enquête révèle que les jeunes s'avèrent plus sensibles à l'idée d'un conflit générationnel que l'ensemble de la population : si 45 % des 18-30 ans estiment qu'une classe d'âge est privilégiée au détriment d'une autre, seule 29 % de l'ensemble de la population française estime de même et jusqu'à 22 % des personnes âgées 65 ans et plus. Les personnes âgées de 65 ans ou plus considèrent très majoritairement (77 %) qu'aucune génération n'est favorisée. Quand elles concluent à un avantage conféré à la jeunesse, ces personnes âgées de 65 ans et plus le font tout autant que les 18-30 ans eux-mêmes (16 % contre 17 %). À l'inverse de leurs cadets, seuls 6 % des personnes âgées d'au moins 65 ans considèrent les plus âgés favorisés par rapport aux plus jeunes, contre 28 % des 18-30 ans. La progression, entre 2011 et 2021, de l'impression que les jeunes sont favorisés provient à la fois des plus âgés, comme les « boomers », mais plus encore des « millenials » eux-mêmes, dont seuls 11 % considéraient les jeunes favorisés en 2011 (contre 28 % dans le cadre du présent baromètre), et ce alors que la précarité des jeunes s'est accrue sur la période¹¹.

¹¹ Amsellem-Mainguy Y., Lardeux L., « Des jeunes et des inégalités », in Lardeux L., Tiberj V., *op. cit.*

GRAPHIQUE 94. SENTIMENT QU'UNE CLASSE D'ÂGE EST FAVORISÉE SELON L'ÂGE DU RÉPONDANT (EN %)



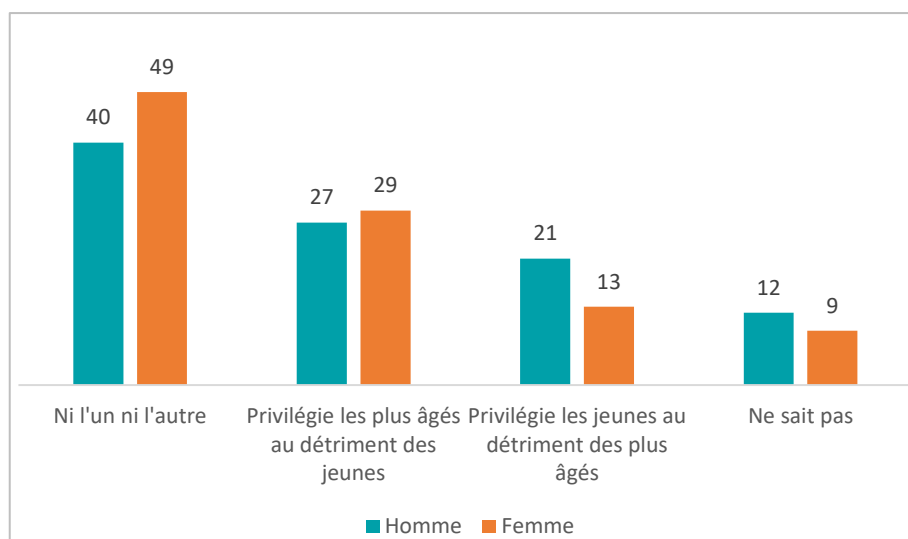
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021 ; CRÉDOC, Conditions de vie et aspirations.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans (Baromètre DJEPVA sur la jeunesse)/Ensemble de la population (Conditions de vie et aspirations).

Au sein de la jeunesse, cette problématique d'une différence potentielle de traitement entre classes d'âge ou génération est perçue différemment selon :

Le genre : les femmes sont plus promptes à estimer qu'aucune classe d'âge n'est favorisée, tandis que les hommes estiment plus souvent les jeunes favorisés au détriment des plus âgés.

GRAPHIQUE 95. SENTIMENT QU'UNE CLASSE D'ÂGE EST FAVORISÉE SELON LE GENRE DU RÉPONDANT (EN %)

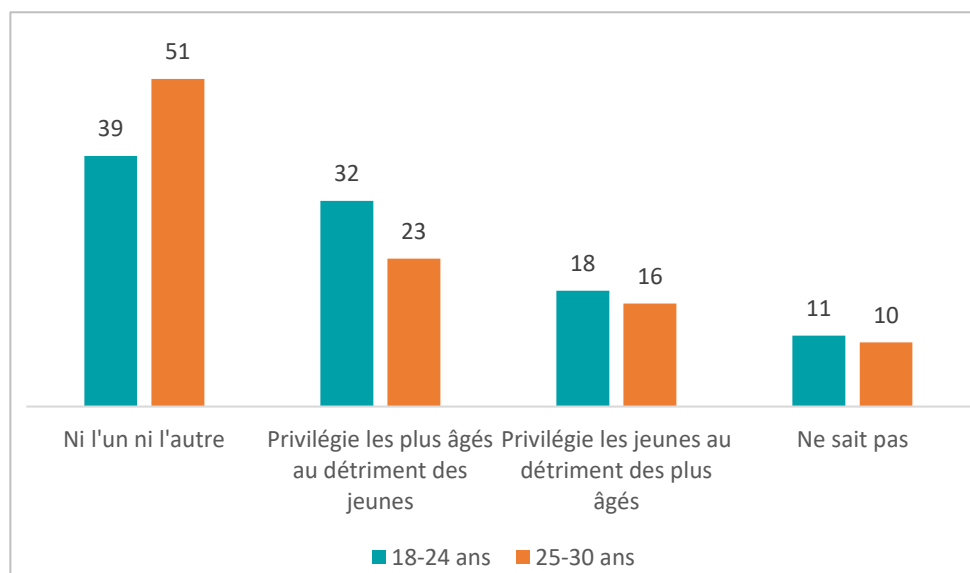


Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

L'âge : les 25-30 ans n'estiment aucune classe d'âge avantagée, tandis que les 18-24 ans considèrent les jeunes comme défavorisés par rapport à leurs aînés.

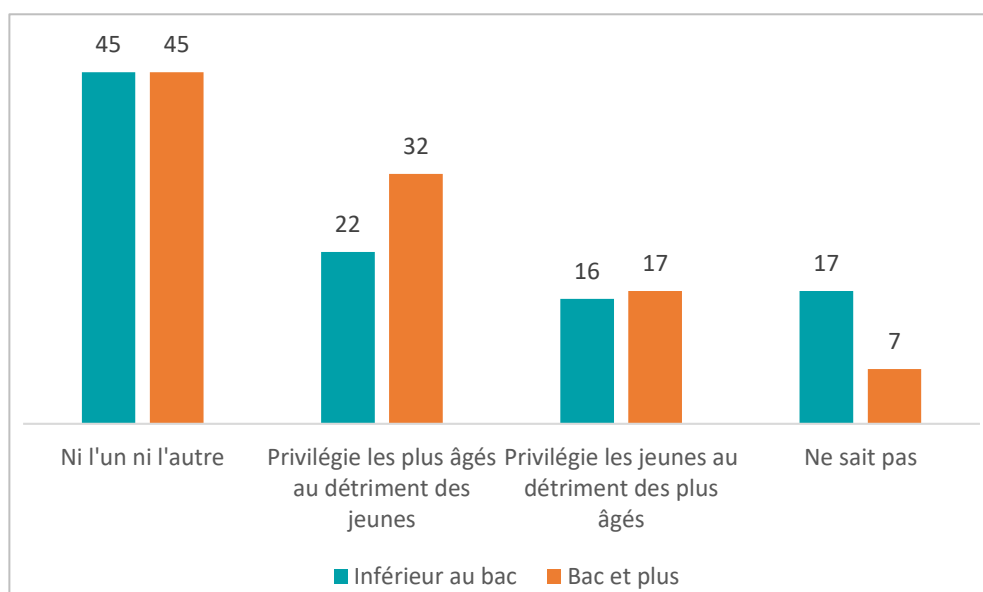
GRAPHIQUE 96. SENTIMENT QU'UNE CLASSE D'ÂGE EST FAVORISÉE SELON L'ÂGE DES RÉPONDANTS JEUNES (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Le niveau de diplôme : les diplômés d'un niveau baccalauréat ou supérieur considèrent bien plus que les moins diplômés (+10 points) les personnes âgées comme favorisées par rapport aux plus jeunes. Les non-diplômés sont, eux, plus prompts à déclarer ne pas savoir répondre à la question.

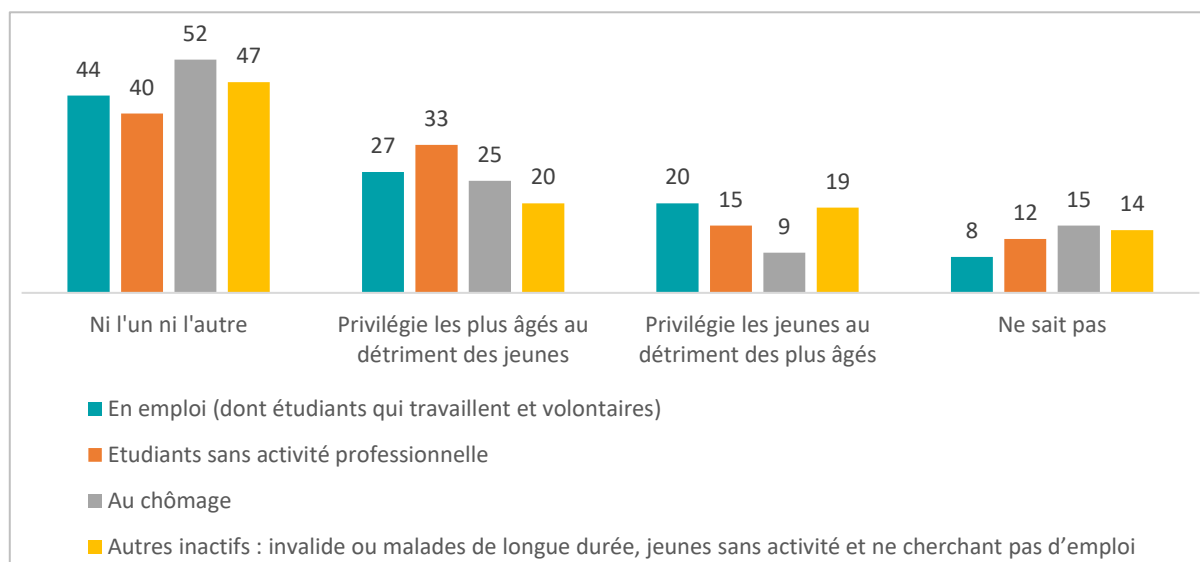
GRAPHIQUE 97. SENTIMENT QU'UNE CLASSE D'ÂGE EST FAVORISÉE SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME DU RÉPONDANT (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Le statut d'activité : si plus de la moitié des jeunes au chômage considèrent qu'aucune génération n'est avantagée, les jeunes en emploi estiment davantage que les jeunes sont avantagés, et les étudiants sans emploi que les plus âgés le sont.

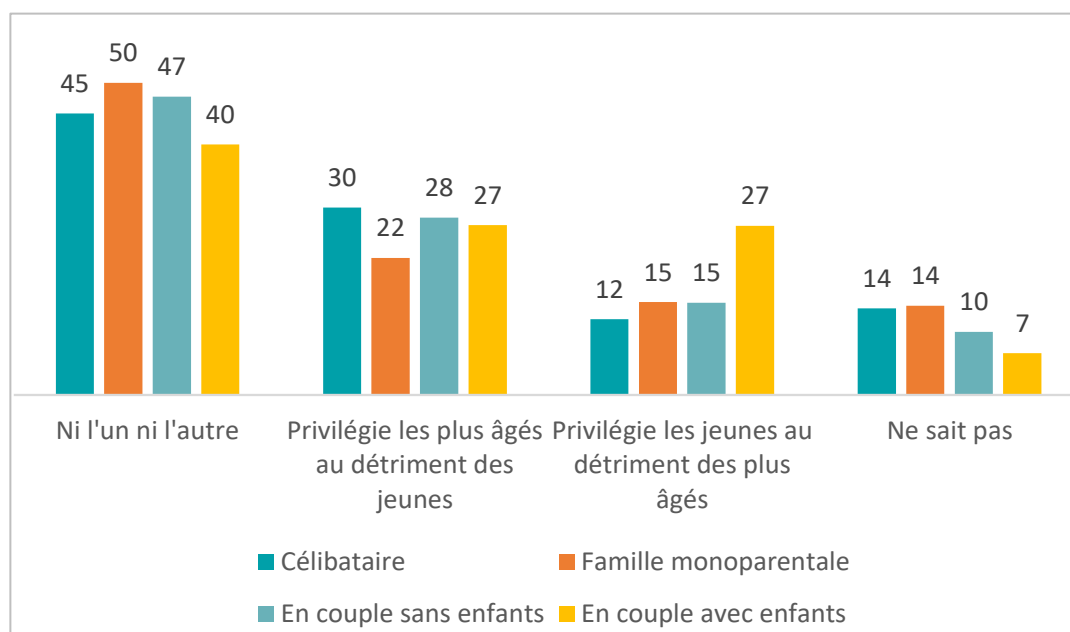
GRAPHIQUE 98. SENTIMENT QU'UNE CLASSE D'ÂGE EST FAVORISÉE SELON LE STATUT D'ACTIVITÉ DU RÉPONDANT (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Le statut familial : tandis que les familles monoparentales sont plus acquises à l'idée d'une juste répartition entre générations, les couples avec enfants estiment leurs jeunes favorisés.

GRAPHIQUE 99. SENTIMENT QU'UNE CLASSE D'ÂGE EST FAVORISÉE SELON LE STATUT FAMILIAL DU RÉPONDANT (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

La région : des différences régionales émergent, notamment entre les habitants de Normandie et d'outre-mer, qui partagent davantage l'idée qu'aucune classe d'âge n'est favorisée ; les habitants de Bretagne, qui estiment les plus âgés favorisés ; et les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse, qui estiment au contraire les plus jeunes favorisés.

TABEAU 7. RÉCAPITULATIF DES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES JEUNES SELON LE SENTIMENT À L'ÉGARD D'INÉGALITÉS GÉNÉRATIONNELLES

« Ni l'un ni l'autre » (44 %)	« La société privilégie les plus âgés au détriment des jeunes » (28 %)	« La société privilégie les jeunes au détriment des plus âgés » (17 %)	« Ne sait pas » (11 %)
Femmes (49 %) 25-30 ans (51 %) Au chômage (52 %) Ne vit pas chez ses parents (48 %) Famille monoparentale (50 %) Habitants de Normandie (51 %) Habitants d'outre-mer (70 %)	18-24 ans (32 %) Étudiants sans activité professionnelle (33 %) Habitants de Bretagne (35 %)	Hommes (21 %) En emploi (20 %) En couple avec enfants (27 %) Habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse (20 %)	Niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (17 %) Au chômage (15 %)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les jeunes estimant que la société privilégie les plus âgés ne sont pas les plus pessimistes. Les jeunes très confiants dans leur avenir sont ainsi plus nombreux à considérer les plus âgés comme favorisés (36 %), de même que les jeunes très satisfaits de leur vie (33 %). Les jeunes ayant particulièrement souffert du manque de relations sociales au cours des douze derniers mois (32 %) et du manque de vie amoureuse (33 %) sont plus nombreux à considérer leurs aînés favorisés ; de même que les jeunes découvrant les études ou le travail à distance à l'aune du confinement (34 %) et ceux estimant que la crise sanitaire a changé leur projet professionnel ou de formation (34 %). 33 % des jeunes en manque de relations sociales avec leurs camarades d'études ou collègues et jusqu'à 40 % de jeunes déclarant se sentir seuls tous les jours ou presque estiment les jeunes défavorisés par rapport à leurs aînés. Les jeunes qui souhaitent que les pouvoirs publics les aident à définir leur orientation ou leur projet professionnel (32 %) sont également dans ce cas.

En revanche, les jeunes évoquant un déséquilibre au profit des plus jeunes ne sont pas parmi les plus heureux de leur situation : les jeunes se sentant souvent seuls (22 %), ceux regrettant les relations de voisinage (30 %) ou avec leurs camarades d'études et collègues (22 %) citent bien plus cette modalité. De manière peut-être contre-intuitive, les jeunes estimant que leur avis n'est pas pris en compte, en raison justement de leur âge, font plus souvent mention d'un avantage donné aux plus jeunes (22 %). Les jeunes à leur compte (32 %), les salariés en contrat à durée déterminée (24 %), les jeunes dont la mère est au chômage (24 %), ceux dont le père est au chômage (23 %) ainsi que ceux dont le père est en invalidité ou maladie de longue durée (22 %) estiment aussi les jeunes privilégiés. C'est aussi le cas de jeunes ayant été confrontés à des difficultés au cours des douze derniers mois, comme par la perte d'un emploi (25 %), une perte de logement (36 %) ou à un manque de matériel adapté pour se connecter à Internet. 34 % des jeunes ayant travaillé ou étudié à distance comme d'habitude, 22 % de ceux ayant dû travailler ou étudier davantage à distance et 23 % de ceux souhaitant poursuivre leur activité en télétravail après la crise sanitaire partagent ce point de vue. 27 % des jeunes estimant ne pas avoir recours à l'ensemble de leurs droits

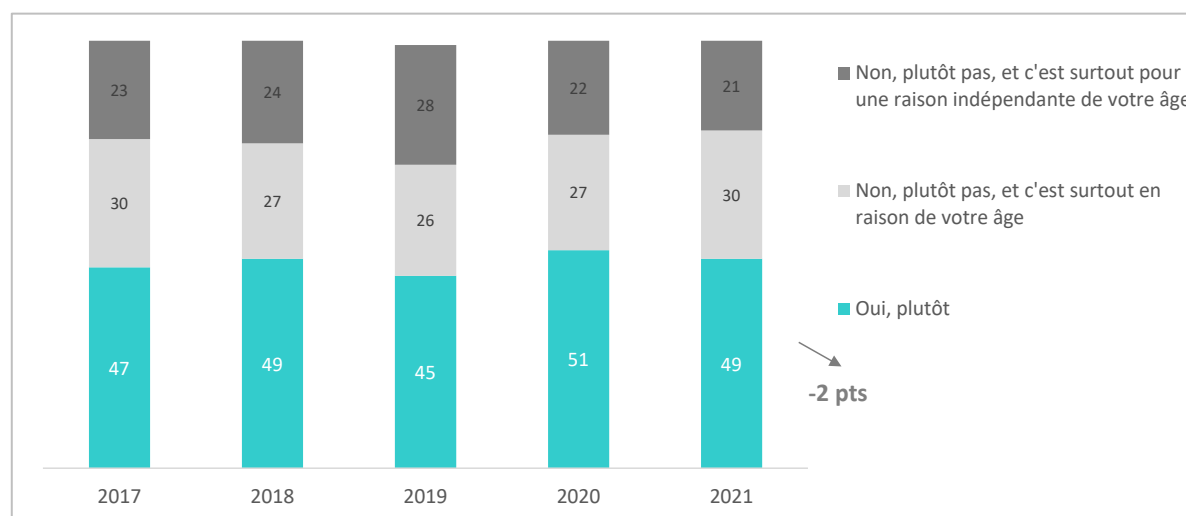
sociaux s'expriment également en ce sens. Les jeunes souhaitant se mettre à leur compte d'ici à cinq ans (21 %), sont aussi particulièrement concernés.

Les jeunes dont un parent est probablement plus âgé arbitrent davantage en faveur d'une absence de favoritisme. C'est le cas des jeunes dont la mère (51 %) ou le père (53 %) est sans activité et ne recherche pas d'emploi (51 %), ceux dont la mère est invalide ou malade de longue durée (50 %) ou encore ceux dont le père est décédé (50 %). Les personnes dont le quotidien a été peu affecté par la pandémie sont plus souvent dans ce cas, bien que 50 % des personnes ayant réduit leurs sorties durant la pandémie partagent l'idée qu'aucune génération n'est favorisée par rapport à une autre, c'est également le cas de 49 % des jeunes ayant continué à se rendre sur leur lieu de travail ou d'études et de 54 % des jeunes se sentant « rarement » seuls.

Les jeunes se déclarant très inquiets de leur avenir (28 %) ou très insatisfaits de leur vie (25 %), ceux déclarant ne pas connaître la situation d'activité de leur mère (25 %) ou de leur père (18 %) et ceux ne souhaitant pas d'aide des pouvoirs publics (21 %) déclarent plus souvent ne pas savoir répondre à cette question.

En 2021, un peu moins d'un jeune sur deux a le sentiment que son avis compte

GRAPHIQUE 100. PENSEZ-VOUS QUE VOTRE AVIS COMPTE AU SEIN DES ESPACES DANS LESQUELS VOUS ÉVOLUEZ (ENTREPRISE, ÉCOLE, UNIVERSITÉ, ASSOCIATION, CLUB DE LOISIRS OU DE SPORT...) ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

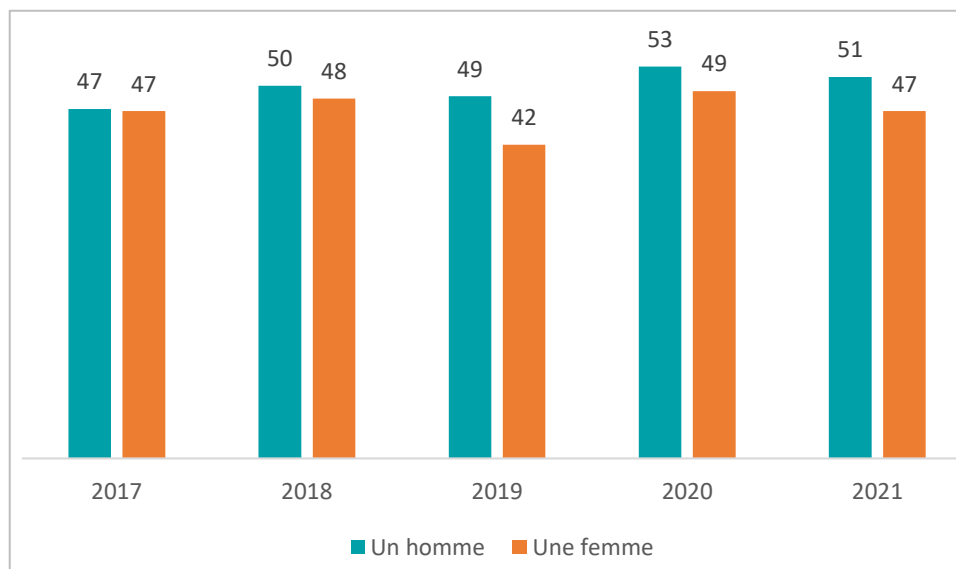
En 2021, 49 % des jeunes estiment que leur avis compte dans les espaces qu'ils fréquentent, soit à peine moins qu'en 2020 (baisse de 2 points de pourcentage). Si l'impression de ne pas être écouté pour une raison indépendante de son âge reste stable d'une année sur l'autre, l'idée que son avis est ignoré en raison de son âge progresse de 3 points sur la période. 30 % des jeunes estiment ainsi ne pas être écoutés en raison de leur âge.

En 2021, les couples avec enfants (54 %) et les Ultramarins (57 %) sont les plus convaincus de la prise en compte de leur avis. Ils l'étaient déjà en 2020, 2019, 2018 ou encore 2017. Pour la troisième année

consécutives, les hommes considèrent plus souvent leur avis pris en compte que les femmes (51 % des hommes contre 47 % des femmes).

GRAPHIQUE 101. SENTIMENT QUE SON AVIS EST PRIS EN COMPTE SELON LE SEXE

Oui, plutôt (En %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les jeunes les plus insérés économiquement se sentent plus appréciés dans les espaces qu'ils fréquentent. Les personnes en emploi ont davantage l'impression d'être entendues (55 %). Toutes les situations d'emploi ne sont bien sûr pas comparables. Les jeunes en CDI (55 %) ou à leur propre compte (63 %) se sentent plus écoutés que les intérimaires (53 %) ou les jeunes en CDD (50 %). Les personnes dont le quotidien a été peu affecté par la crise sanitaire, qui ont continué à se rendre sur leur lieu de travail ou d'études (56 %), travaillé ou étudié à distance comme ils en avaient l'habitude, (58 %) partagent davantage le sentiment que leur avis compte. Sans surprise, et dans la lignée des résultats obtenus les années précédentes, 73 % des personnes très confiantes dans leur avenir se retrouvent dans cette catégorie, de même que 75 % des jeunes estimant que leur vie correspond à leurs attentes. Les jeunes estimant que la pandémie a modifié leur projet professionnel ou de formation sont plus nombreux à se considérer comme entendus (54 %), en particulier ceux qui souhaitent se mettre en couple ou avoir un enfant (55 %), acheter un logement (54 %) ou s'engager dans une association (54 %). L'intégration sociale est également une composante de cette perception d'être pris en compte : les jeunes se sentant rarement seuls (57 %) et ceux qui ont regretté les contacts avec leur voisinage (55 %) durant la pandémie sont particulièrement représentés.

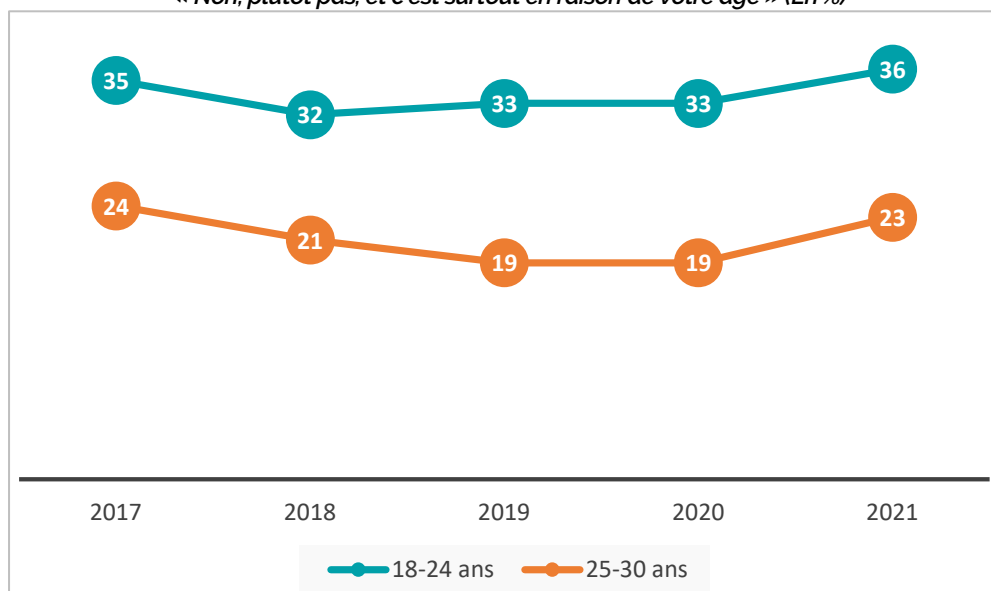
La sensation de ne pas être pris en compte pour une raison indépendante de son âge est davantage évoquée par les femmes (25 % contre 18 % des hommes), par les jeunes au chômage (31 %), en maladie de longue durée, en invalidité ou sans recherche d'activité (37 %) ; et par les jeunes habitants de la région Bourgogne-Franche-Comté (27 % contre 22 % de l'ensemble des jeunes). Si cette distinction régionale n'était pas présente les autres années, celle liée au sexe l'était, corollaire de la plus grande impression d'être entendue véhiculée par les hommes, de même que celle liée à l'activité professionnelle. En 2021, on observe également que les jeunes dont la mère (27 %) ou le père (27 %) est sans activité

professionnelle et n'en recherche pas ainsi que les jeunes ignorant le statut d'activité de leurs parents, de leur mère (30 %) comme de leur père (29 %), ne se sentent pas pris en compte, pour une raison indépendante de leur âge. Les jeunes ignorant s'ils sont en situation de non-recours de leurs droits (27 %) sont surreprésentés, de même que ceux déclarant ne pas vouloir d'aides de la part des pouvoirs publics (30 %). Les jeunes indiquant ne pas avoir été concernés par la poursuite de leur travail ou de leurs études ou par un passage au télétravail (39 %) sont aussi davantage dans ce cas de figure. Cette mise à distance par rapport au vécu du reste de la société transparaît également dans la plus grande représentation des jeunes sortant plus qu'avant depuis la crise sanitaire (39 %). Les jeunes perdus sur leur avenir, comme ceux ignorant si la crise sanitaire a changé leur projet professionnel ou de formation (34 %), s'ils souhaitent télé-étudier ou télétravailler après la crise sanitaire (34 %), s'ils souhaitent changer de métier ou d'entreprise (28 %), commencer de nouvelles études et formations (30 %), acheter un logement (28 %), changer de lieu de vie (26 %), devenir locataire (29 %), s'installer en couple ou avoir un enfant (29 %)… et, plus globalement, les jeunes se déclarant « pas du tout » confiants dans leur avenir personnel (42 %) se sentent moins entendus pour une autre raison que leur âge.

À l'image des années précédentes, les répondants les plus jeunes partagent davantage le sentiment que leur avis n'est pas pris en compte en raison de leur âge. Cet écart reste constant sur la durée. De même, ce sentiment est particulièrement partagé par les étudiants sans activité professionnelle et par les personnes vivant encore chez leurs parents (35 % d'entre elles en 2021), quelle que soit la période d'enquête.

GRAPHIQUE 102. SENTIMENT DE PRISE EN COMPTE DE SON AVIS SELON L'ÂGE

« Non, plutôt pas, et c'est surtout en raison de votre âge » (En %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les jeunes indiquant avoir perdu leur logement au cours des douze derniers mois sont plus nombreux à se retrouver dans cette affirmation (39 %). Les jeunes ayant été contraints de télétravailler ou de télé-étudier pour la première fois durant la pandémie (37 %) ou qui ont cessé de travailler ou d'étudier depuis le début de la pandémie (35 %) sont également plus concernés.

La hausse du sentiment de ne pas être écouté pour son âge entre 2020 et 2021 n'est pas portée par l'âge du répondant lui-même. Il progresse tout particulièrement parmi les diplômés du baccalauréat ou de l'enseignement supérieur (+7 points), les couples sans enfants (+5 points), les habitants d'Occitanie (+8 points) et d'Auvergne-Rhône-Alpes (+7 points entre 2020 et 2021).

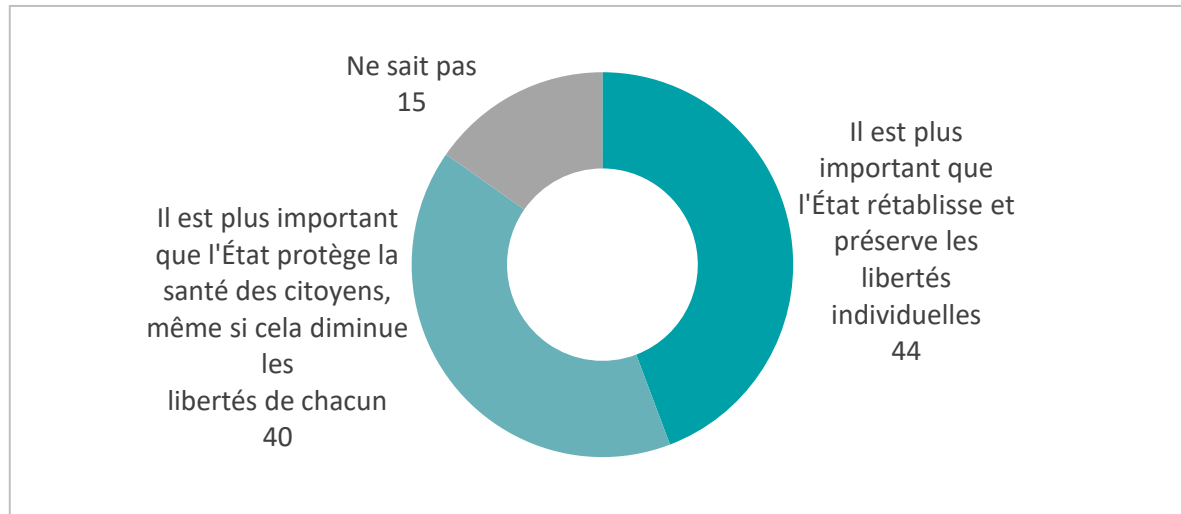
TABEAU 8. RÉCAPITULATIF DES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES JEUNES SELON LA PERCEPTION DE LA PRISE EN COMPTE DE LEUR AVIS

« Oui, plutôt » (49 %)	« Non, plutôt pas, et c'est surtout en raison de votre âge » (30 %)	« Non, plutôt pas, et c'est surtout pour une raison indépendante de votre âge » (22 %)
En emploi (55 %) Couples avec enfants (54 %) 25-30 ans (52 %) Habitants d'outre-mer (57 %)	18-24 ans (36 %) Vit chez ses parents (35 %) Étudiants sans activité (35 %)	En maladie de longue durée, invalidité, sans activité et sans en rechercher (37 %) Au chômage (31 %) Habitant de Bourgogne-Franche-Comté (27 %)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les jeunes divisés au sujet de la protection de la santé des citoyens au détriment des libertés individuelles

GRAPHIQUE 103. AUJOURD'HUI, DIRIEZ-VOUS PLUTÔT... ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

44 % des jeunes estiment plus important que l'État rétablisse et préserve les libertés individuelles, tandis que 40 % estiment au contraire plus important que l'État protège la santé des citoyens, même si cela diminue les libertés de chacun. 15 % ignorent quelle dimension de la santé ou de la liberté l'État devrait privilégier.

Cette division de la jeunesse sur la place à accorder à la santé et à la liberté, dans le contexte d'une pandémie mondiale, se retrouve au niveau sociodémographique : hommes et femmes, célibataires ou en couple, diplômés ou moins diplômés, toutes les catégories de jeunes oscillent entre ces deux priorités. Ainsi 43 % des hommes pensent plus important que l'État rétablisse et préserve les libertés

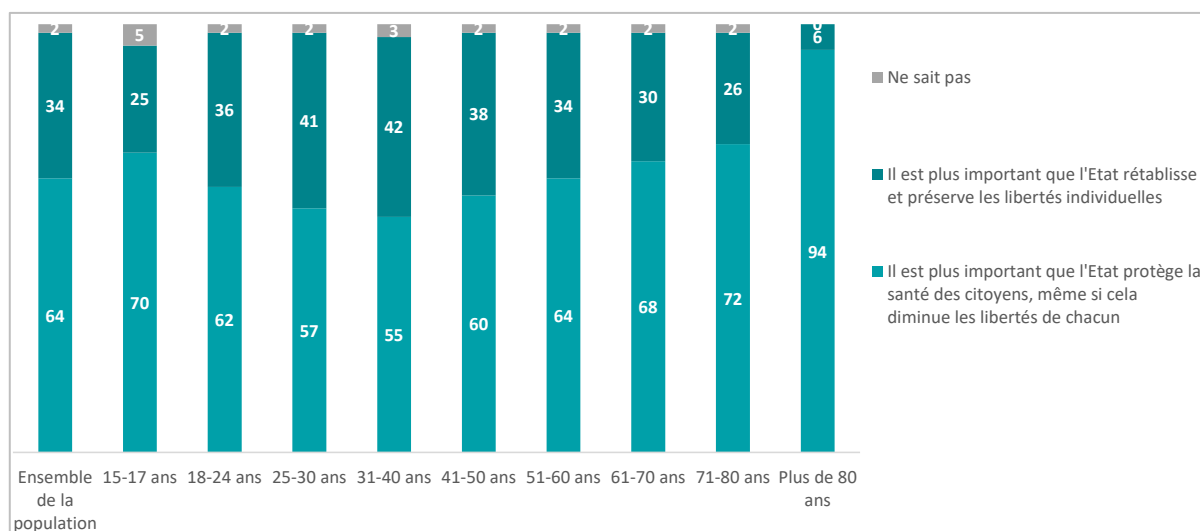
individuelles, tandis que 42 % optent pour la protection de la santé ou encore 40 % des célibataires privilégient les libertés... soit autant que ceux privilégiant la santé.

Quelques tendances se dessinent néanmoins :

- Le rétablissement des libertés individuelles est davantage porté par les 25-30 ans (48 %), les couples avec enfants (48 %), les personnes en emploi (48 %), notamment celles en CDI (50 %), mais aussi les habitants de Bourgogne-Franche-Comté (49 %), de Provence-Alpes- Côte d'Azur et de Corse (48 %) et les jeunes résidant en zone rurale (48 %). Les personnes ayant perdu leur emploi ou jobs d'étudiants (49 %) au cours des douze derniers mois sont aussi plus sensibles au rétablissement des libertés. Les personnes souhaitant que les pouvoirs publics les aident à payer des soins médicaux et celles requérant une aide pour payer des activités sportives, de loisirs ou culturelles (49 %) ou encore celles privilégiant une information sur leurs droits (49 %) sont également dans ce cas. Le rétablissement des libertés individuelles est en outre plus souvent défendu par des personnes ayant souffert de la crise sanitaire : 55 % de celles se sentant seules tous les jours ou presque, 50 % de celles se sentant souvent seules, 48 % de celles déclarant que les membres de leur famille leur manquent, 53 % de celles s'imposant régulièrement des restrictions sur certains postes budgétaires ou encore 51 % de celles estimant que la crise sanitaire a changé leur projet professionnel ou de formation et 50 % de celles ayant déclaré la crise sanitaire « très pénible ». Les jeunes ayant continué à travailler ou à étudier comme avant la crise sanitaire sont également plus nombreux à demander le rétablissement des libertés (50 %). Enfin, la sensation que la société privilégie les plus âgés au détriment des plus jeunes va dans le sens d'une demande de rétablissement de libertés : 56 % des jeunes estimant les plus âgés favorisés y aspirent.
- La protection de la santé, même au détriment des libertés individuelles, est un peu plus favorisée par les jeunes de 18-24 ans (44 %), par ceux vivant chez leurs parents (44 %), par les étudiants sans activité professionnelle (47 %), par les jeunes travaillant à leur compte (46 %), par les habitants de Bretagne (45 %) et surtout d'outre-mer (61 %). Les jeunes ayant considéré la pandémie comme « peu pénible » (46 %) et ceux n'étant pas obligés de s'imposer régulièrement des restrictions budgétaires (47 %) privilégient davantage la santé. Les jeunes estimant les jeunes favorisés par rapport aux plus âgés sont plus nombreux à demander cette protection sanitaire (51 %).
- L'incertitude sur la priorité à accorder est plus fréquente chez les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat (20 %), les jeunes en maladie de longue durée, en invalidité ou sans activité et n'en recherchant pas (23 %), les jeunes au chômage (19 %), les célibataires (20 %), les monoparents (20 %) et les habitants des Pays de la Loire (20 %).

Au sein de l'ensemble de la population, l'envie de préserver la santé de la population quitte à renoncer à des libertés est majoritaire depuis le début de la pandémie et stable sur la période : 65 % en avril 2020, 66 % en septembre 2020 et 64 % en janvier 2021. L'enquête Conditions de vie et aspirations révèle que les jeunes de 25 à 30 ans, ainsi que les trentenaires, sont les plus désireux de retrouver plus de libertés : 41 % des 25-30 ans arbitraient en faveur de plus de libertés en janvier 2021 dans cette enquête, tout comme 42 % des personnes âgées de 31 à 40 ans.

GRAPHIQUE 104. ARBITRAGE ENTRE SANTÉ ET LIBERTÉS INDIVIDUELLES DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION FRANÇAISE, PAR TRANCHES D'ÂGE (EN %)



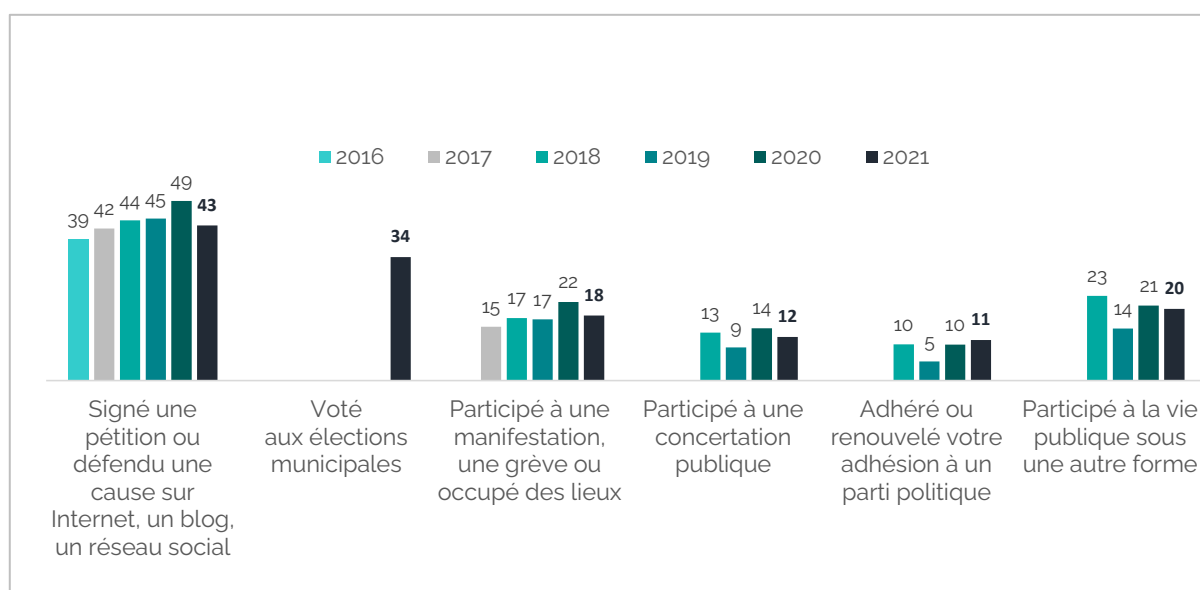
Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2021.

Champ : Ensemble de la population résidant en France âgée de 15 ans et plus.

Une participation citoyenne bridée par les effets de la crise sanitaire

Entre 2016 et 2020, la participation citoyenne des jeunes était en hausse à plus d'un titre. Que ce soit à travers la signature de pétitions ou la défense de causes sur Internet, la participation à des manifestations, à des grèves, des occupations de lieux, des concertations publiques, ou à travers l'adhésion à un parti politique, la jeunesse semblait s'emparer pleinement des outils de participation pour s'engager dans la vie de la cité.

GRAPHIQUE 105. AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, AVEZ-VOUS... ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019 et 2018.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

L'année 2021 révèle le coup d'arrêt porté à cette dynamique. Les actions « physiques », hautement entravées par le contexte de pandémie, enregistrent le plus fort recul ; avec une participation à une manifestation, une grève ou une occupation des lieux en baisse de 4 points de pourcentage. 18 % des jeunes se sont engagés sous cette forme en 2021 contre 22 % un an plus tôt.

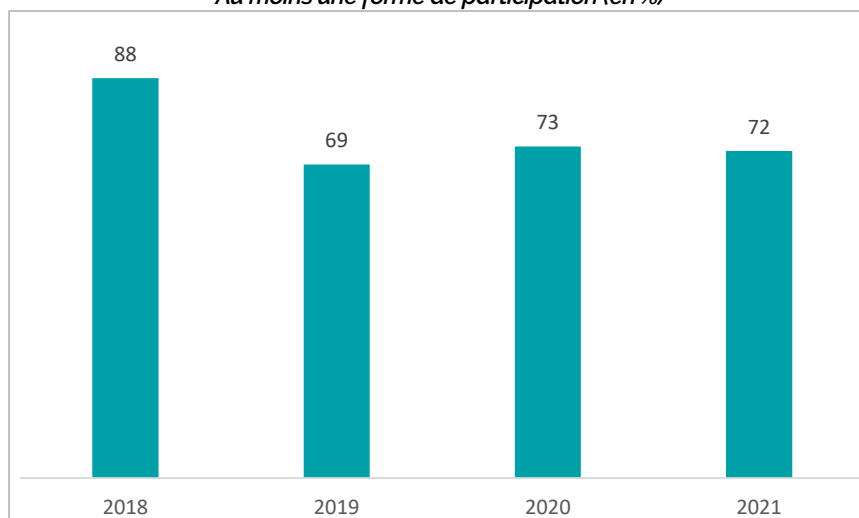
Plus minoritaires au sein de la jeunesse, la participation à une concertation publique, l'adhésion à un parti politique ou la participation à la vie publique sous une autre forme ont moins pâti du contexte de pandémie.

On aurait pu s'attendre à une relative stabilité ou à une hausse de l'engagement en ligne, en lien avec un temps plus important passé sur les écrans par les télé-étudiants, télétravailleurs et autres jeunes confinés, mais il n'en est rien. Après des années de hausse de l'engagement en ligne, par la signature de pétitions ou la défense de causes, le niveau de cette forme de participation retombe à son niveau de 2017, en accusant une baisse de 6 points en l'espace d'un an, de 49 % en 2020 à 43 % en 2021. Le recul est particulièrement fort auprès des jeunes sans activité qui n'en recherchent pas, des jeunes invalides ou malades de longue durée, dont 33 % seulement ont signé des pétitions ou défendu des causes en ligne en 2021 contre 46 % en 2020. Cette forme de participation demeure malgré tout la plus fréquente parmi les jeunes.

En 2021, 72 % des jeunes se sont engagés d'au moins une manière parmi celles proposées (hors vote), sans augmentation par rapport à l'année précédente. Le record d'engagement observé en 2018 est en lien avec l'interrogation sur le vote aux élections présidentielles de 2017, un scrutin plus mobilisateur que d'autres types d'élections.

GRAPHIQUE 106. ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION À LA VIE CITOYENNE

Au moins une forme de participation (en %)



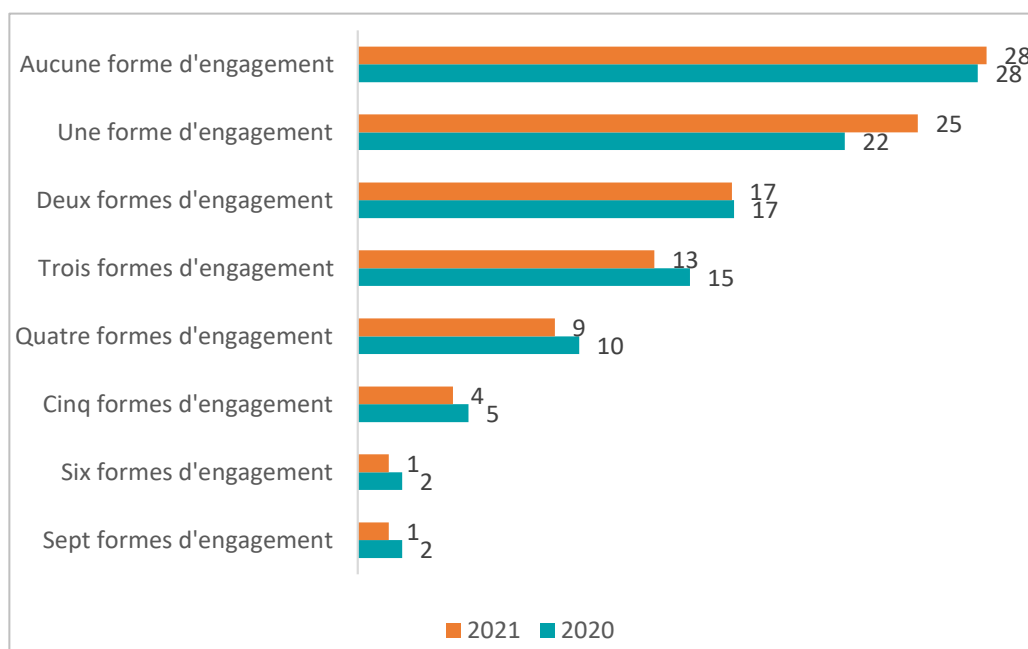
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019 et 2018.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Dans le détail, 25 % des jeunes se sont engagés d'une unique manière, 17 % ont investi deux formes de participation, 13 % trois formes, 9 % quatre formes, 4 % cinq formes, 1 % six formes et 1 % sept formes de participation différentes : le vote, la signature de pétitions ou la défense de causes sur Internet, l'adhésion ou le renouvellement de l'adhésion à un parti politique, la participation à une concertation publique, la

participation à une manifestation, à une grève ou à une occupation de lieu, l'engagement bénévole – dont les résultats font l'objet d'une partie distincte au sein de ce rapport – et la participation sous une autre forme à la vie publique. Ces données sont encore une fois très similaires à celles observées en 2020.

GRAPHIQUE 107. ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION À LA VIE CITOYENNE (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Le renforcement ou la progression d'écart sociodémographiques

La situation de vie des jeunes interrogés est particulièrement en lien avec la diversité et la nature de leur engagement dans la vie publique :

- La persistance d'un engagement genré

Les hommes mobilisent légèrement plus souvent au moins une forme d'engagement dans la vie publique (73 %) que les femmes (70 %). Ces dernières sont plus souvent signataires de pétitions, tandis que les hommes pratiquent davantage l'ensemble des autres formes de participation à la vie civique (concertation publique, adhésion à un parti politique, manifestation, grève ou occupation de lieux, autres formes de participation), à l'exclusion du vote, qui mobilise autant les femmes que les hommes. Ces différences s'expriment à chaque édition du baromètre : en 2018, 2019 et 2020 et restent conséquentes d'une année sur l'autre.

- Une progression des écarts selon l'âge

Les écarts selon l'âge sont en progression depuis quatre ans. S'ils concernaient surtout la participation à des manifestations, grèves ou occupations de lieux en 2018, la signature de pétitions ou de défense de causes sur Internet est devenue une forme de participation bien plus portée par les 18-24 ans depuis 2020, suivie par l'adhésion à un parti politique en 2021. En 2021, les jeunes de 18-24 ans sont aussi bien plus mobilisés que leurs aînés de 25-30 ans à travers des pétitions, des manifestations, grèves ou occupations de lieux, l'adhésion à des partis politiques ou d'autres formes encore de participation politique. On note un

écart de 10 points entre la participation des jeunes de 18-24 ans et celle des 25-30 ans à la vie publique : 76 % des 18-24 ans s'engagent sous une forme au moins contre 66 % de 25-30 ans.

- **Un renforcement des écarts selon le niveau de diplôme**

L'écart en fonction du niveau de diplôme est également prononcé : 77 % des jeunes avec un niveau de diplôme égal ou supérieur au baccalauréat s'engagent d'une manière dans la vie publique, contre 62 % des jeunes moins diplômés. L'écart est particulièrement net en matière de signature de pétition et de vote ; les diplômés du baccalauréat ou de l'enseignement supérieur pratiquent davantage ces formes de participation. Déjà présent les années précédentes, ce clivage s'est renforcé depuis 2018 : il est de 16 points entre les jeunes de niveau inférieur au bac et ceux de niveau bac ou supérieur en 2021, contre 9 points d'écart en 2018.

- **Une stabilité des différences selon le statut d'activité**

Les différences selon le statut ne se sont pas creusées sur la période récente. Les jeunes en emploi et les étudiants restent bien plus engagés que les jeunes en recherche d'emploi, sans activité, et qui n'en recherchent pas, et que ceux en maladie de longue durée ou invalidité. Parmi les jeunes en emploi, les jeunes à leur propre compte sont les plus engagés, quelle que soit la forme d'engagement citoyen considéré : 86 % se sont engagés sous une forme au moins, contre 71 % des jeunes en CDI, 74 % des jeunes en CDD ou 70 % de ceux en intérim. Les jeunes dont l'un des parents au moins est en emploi, que ce soit leur mère (74 %) ou leur père (75), se sont aussi plus souvent engagés au moins une fois.

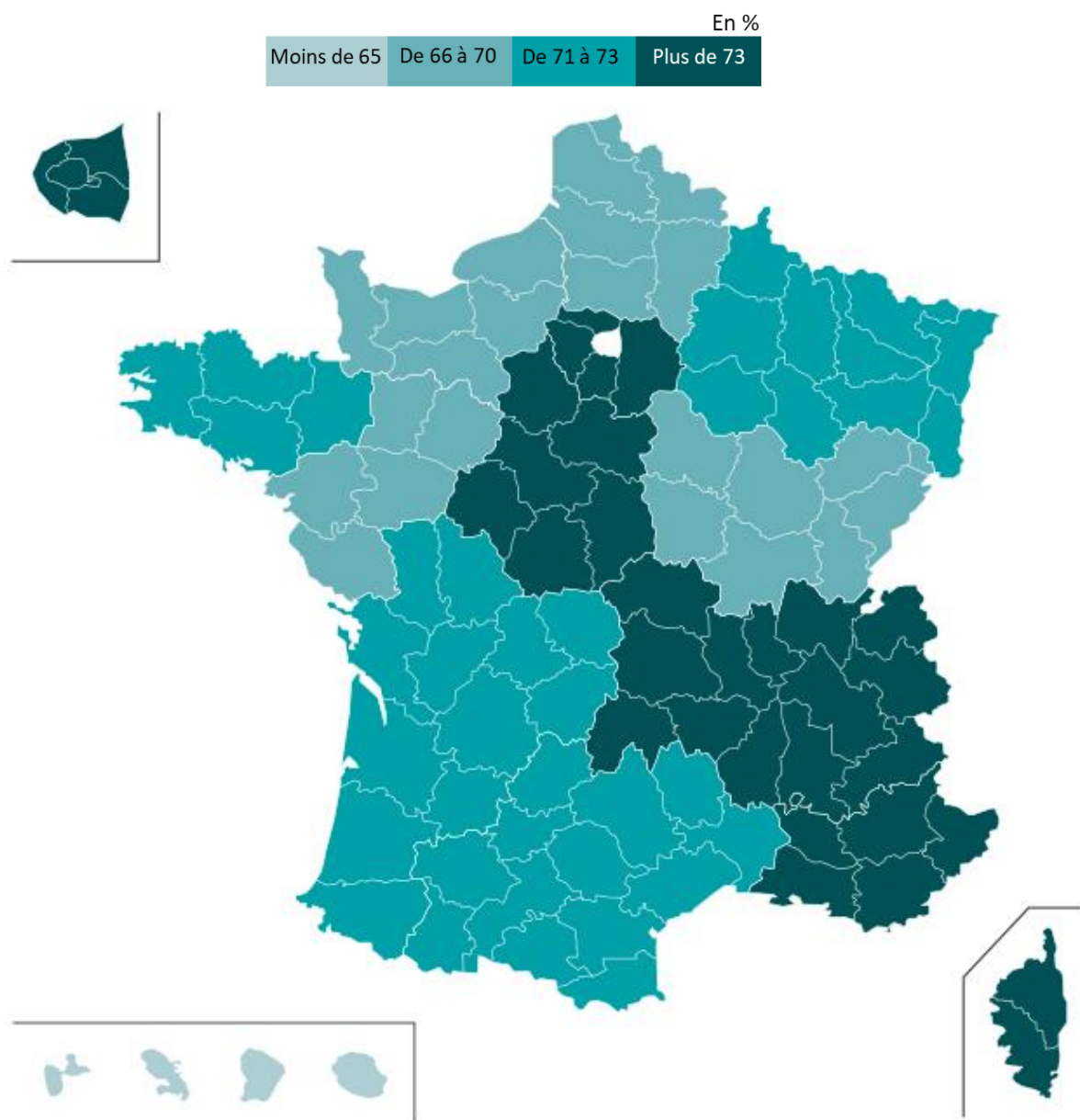
- **Un plus grand engagement des couples avec enfants**

La situation familiale est aussi en lien avec des différences de participation. Comme les années précédentes, les couples avec enfants sont ainsi bien plus actifs sur le plan citoyen, que ce soit par la participation à des manifestations, grèves ou occupations de lieux (25 %), le vote (40 %), la concertation publique (21 %), l'adhésion à un parti politique (19 %) ou d'autres formes de participation (26 %).

Le fait de vivre chez ses parents (77 %) et plus encore, d'être revenu vivre chez ses parents après une période de décohabitation (79 %), est synonyme d'un engagement plus fréquent d'une manière au moins.

Sur le plan régional, on note peu de disparités dans la nature de l'engagement, à l'exception d'un plus grand engouement des jeunes Franciliens pour la signature de pétitions ou la défense de causes sur Internet (47 %) et des jeunes du Grand Est pour les concertations publiques (16 %). La diversité des formes d'engagement investies est toutefois inégale d'une région à une autre, de même que le niveau global d'engagement : les jeunes d'Île-de-France (75 %), d'Auvergne-Rhône-Alpes (75 %), de Centre-Val de Loire (74 %) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse (74 %) ont, plus souvent que les autres, participé à la vie publique d'une manière. À l'extrême opposé, les habitants d'outre-mer (48 %), de Normandie (66 %) ou des Hauts-de-France (66 %) sont ceux s'étant le moins engagés, ne serait-ce que sous une forme.

**CARTE 3. DISPARITÉS RÉGIONALES DANS L'ENGAGEMENT À LA VIE CITOYENNE
SOUS AU MOINS UNE FORME**



Source des données : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Source du fond de carte utilisé [en ligne](#)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

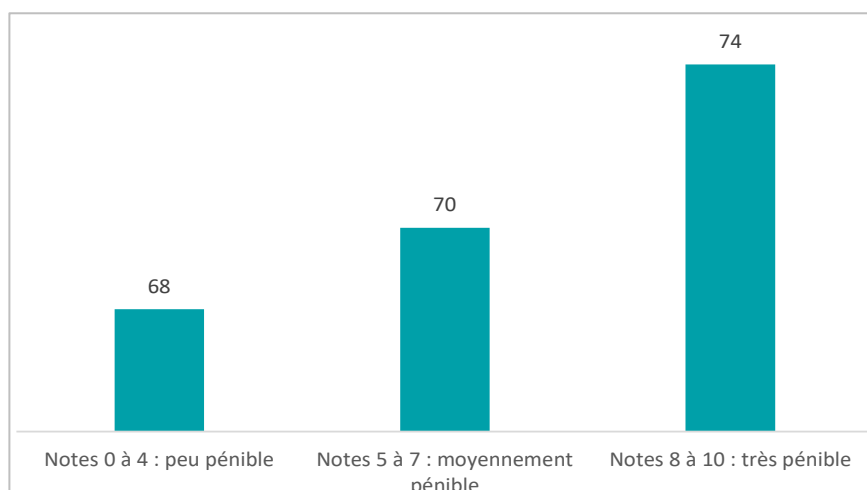
Ces écarts régionaux sont pour partie en lien avec la résidence urbaine ou rurale des jeunes interrogés. 72 % des jeunes résidant en zone urbaine se sont engagés sous au moins une forme au cours de l'année écoulée, contre 68 % des jeunes résidant en zone rurale.

TABLEAU 9. RÉCAPITULATIF DES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES JEUNES SELON LES FORMES DE PARTICIPATION À LA VIE PUBLIQUE

Signé une pétition ou défendu une cause sur Internet (43 %)	Participé à une manifestation, une grève ou occupé des lieux (18 %)	Voté aux élections municipales (34 %)	Participé à une concertation publique (12 %)	Adhéré ou renouvelé son adhésion à un parti politique (11 %)	Autre (20 %)
Femmes (48 %) Niveau de diplôme égal ou supérieur au bac (48 %)	Hommes (22 %) En couple avec enfants (25 %)	En emploi (39 %) En couple avec enfants (40 %)	Hommes (16 %) En couple avec enfants (21 %)	Hommes (15 %) En emploi (14 %) En couple avec enfants (19 %)	Hommes (24 %) En couple avec enfants (26 %)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Malgré la relative stabilité du nombre de formes d'engagement investies par les jeunes, le vécu de la pandémie de la Covid-19 n'est pas sans effet sur la nature de l'engagement citoyen. 93 % des jeunes ayant perdu leur logement dans les douze derniers mois ont participé d'au moins une manière à la vie citoyenne du pays, ainsi que 79 % de ceux ayant perdu un emploi, 75 % de ceux ayant perdu de l'argent, 78 % de ceux ayant été confronté à un manque de relations sociales, 78 % à un manque de vie amoureuse, 76 % à une perte de motivation et 79 % à une dépression. Toutefois, les personnes n'ayant pas modifié leur rythme de sorties durant la crise sanitaire ont été également plus enclines à avoir participé sous au moins une forme (76 %). Plus la pandémie a été perçue comme pénible par les jeunes, plus ils se sont engagés sous au moins une forme : 68 % des jeunes ayant accordé une note de 0 à 4 au vécu de leur confinement (0 étant la note de pénibilité minimale) se sont engagés, contre 70 % des jeunes l'ayant gradué de 5 à 7 et 74 % de ceux lui ayant accordé une note de 8 à 10.

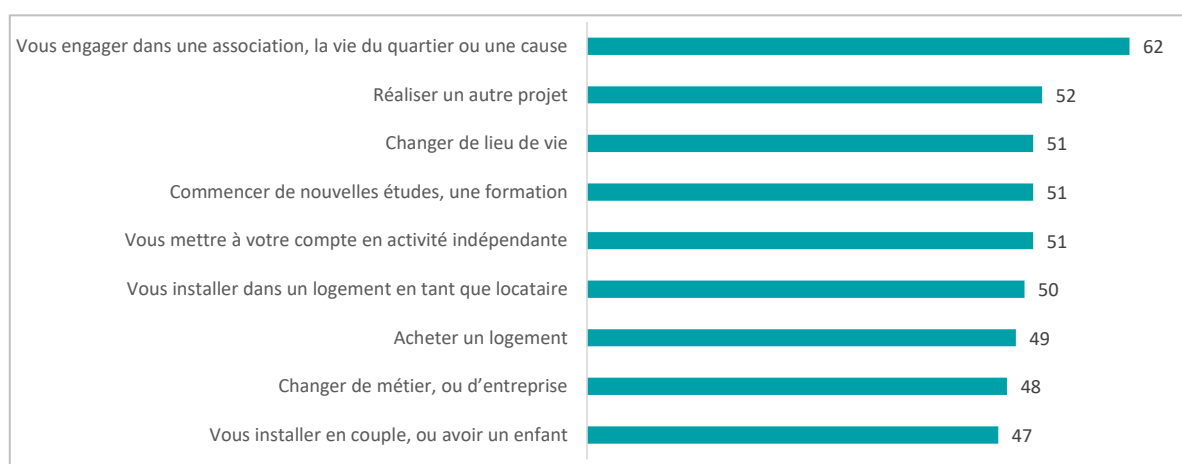
GRAPHIQUE 108. PARTICIPATION À LA VIE CITOYENNE SELON LA PÉNIBILITÉ PERÇUE DE LA CRISE SANITAIRE (EN %)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

La signature de pétitions ou la défense de causes sur Internet est plus particulièrement en lien avec un vécu difficile de la crise sanitaire. 47 % des jeunes ayant considéré la crise sanitaire comme très pénible (notes 8 à 10 sur 10) ont signé une pétition ou défendu une cause sur Internet au cours des douze derniers mois. Les personnes confrontées à la perte d'un logement (54 %), d'un emploi (48 %), à un manque de relations sociales (51 %), de motivation (49 %) ou considérant avoir été victime de dépression (51 %), celles

ayant vu leur projet professionnel ou de formation évoluer lors de la crise sanitaire (50 %) ou bien celles se sentant seules tous les jours ou presque (53 %) ou souvent (52 %) sont plus nombreuses à avoir adopté cette forme d'engagement. De même, des attentes fortes à l'égard des pouvoirs publics, par exemple pour payer le loyer, les factures, les courses alimentaires (48 %) et les soins médicaux (47 %) ou la définition d'un projet de formation ou professionnel (52 %), sont en lien avec un plus fort niveau de signature de pétitions ou de défense de causes sur Internet. Les jeunes ayant des projets pour les cinq années à venir, en particulier celui de s'engager dans une association, la vie de leur quartier ou pour une cause leur tenant à cœur (62 %), se sont également plus souvent engagés sous au moins une forme.

GRAPHIQUE 109. PARTICIPATION À LA VIE CITOYENNE SELON LES PROJETS ENVISAGÉS DANS LES CINQ PROCHAINES ANNÉES (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

La participation à des manifestations, grèves ou occupations de lieux est également associée à des difficultés durant la pandémie ou à l'envie de réaliser des projets dans les cinq prochaines années. Les jeunes qui ont perdu un logement (39 %) ou un emploi (27 %), qui ont manqué de matériel adapté pour se connecter à Internet (31 %), ont davantage participé à la vie publique sous cette forme, de même que ceux souhaitant s'engager dans une association, la vie du quartier ou une cause (29 %), se mettre à leur propre compte (25 %), changer de lieu de vie (24 %), commencer de nouvelles études ou une nouvelle formation (23 %).

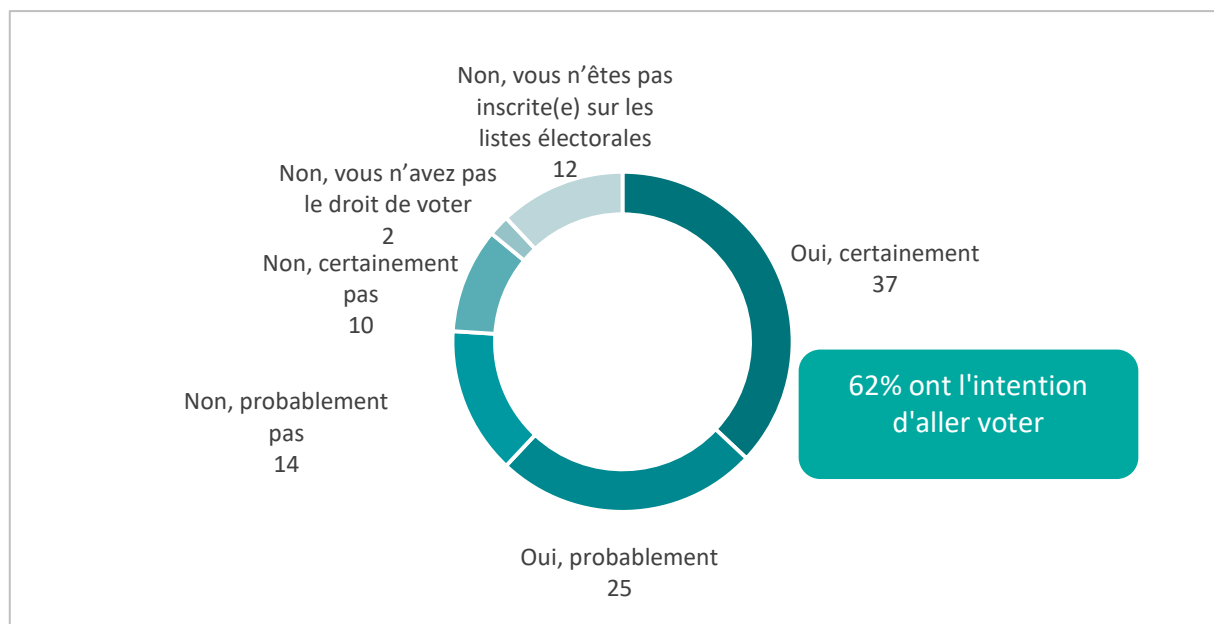
Le vote et le décalage entre les intentions préscrutin et déclarations postscrutin

En 2020, les jeunes de 18-30 avaient été interrogés sur leurs intentions de vote. 62 % avaient alors déclaré avoir l'intention de voter aux prochaines élections municipales, au premier ou au second tour. Ces résultats contrastent fortement avec les jeunes déclarant avoir effectivement voté aux élections municipales (34 %). Le niveau de vote se rapproche ainsi davantage de celui des jeunes ayant déclaré être certains (37 %) d'aller voter, tout en restant en deçà. 28 % seulement des 18-24 ans seraient allés voter¹². Les élections régionales de 2021 ont confirmé la forte abstention des jeunes, en progression à chaque nouvelle élection. 87 % des 18-24 ans se seraient abstenus au premier tour contre 67 % de l'ensemble de la population inscrite sur les listes électorales.

¹² Ipsos, Sopra Steria, « Municipales 2020 », [en ligne](#).

GRAPHIQUE 110. CETTE ANNÉE [2020] AVEZ-VOUS L'INTENTION D'ALLER VOTER AUX PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

En % des réponses des personnes interrogées avant le premier tour des élections



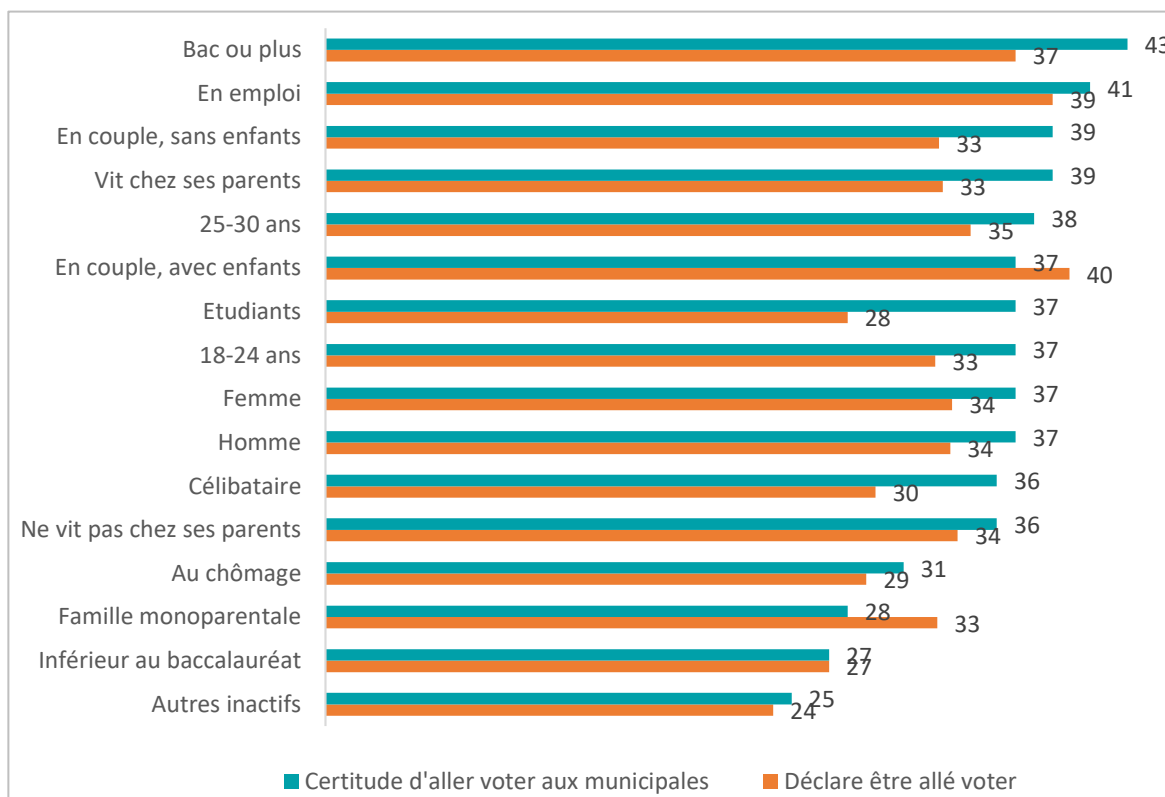
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2020. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Contexte épidémique et désintérêt pour le vote apparaissent comme deux explications possibles de cet écart entre intentions et déclarations de vote mais vont de pair avec une montée générale de l'abstention.

Sur le plan sociodémographique, les couples avec enfants (40 %), les personnes en emploi (40 %) – qu'elles soient en CDI (39 %), en CDD (39 %), en intérim (40 %) ou à leur compte (40 %) – déclarent davantage avoir voté. Les diplômés de niveau baccalauréat ou supérieur ont également plus voté (37 %) que les diplômés d'un niveau inférieur au baccalauréat (27 %). Ces catégories de population étaient déjà les plus convaincues de voter aux élections municipales en 2020. Les couples avec enfants déclarent même avoir voté plus souvent qu'ils n'avaient déclaré être certains d'aller voter avant le scrutin (37 %). Les monoparents déclarent également avoir voté (33 %), dans des proportions plus élevées que ceux ayant déclaré être certains d'aller voter un an plus tôt (28 %). À l'inverse, les étudiants (37 % de certitude d'aller voter, 28 % de votes déclarés), les célibataires (36 % d'intentions de vote, 30 % de votes déclarés), les personnes vivant chez leurs parents (39 % de certitude d'aller voter, 33 % de votes déclarés) ou encore les couples sans enfants (39 % d'intention de vote, 33 % de votes déclarés) sont allés voter dans des proportions moins fortes qu'affichées un an avant. Un changement de lieu de vie en lien avec la pandémie pourrait expliquer pour partie cet écart. Les données collectées ne permettent pas d'évaluer la part de jeunes non inscrits ou « mal inscrits », ne pouvant pas voter à proximité de leur domicile. En 2017, ce phénomène de « mauvaise inscription » concernait 40 % des trentenaires et pourrait être plus élevé parmi les plus jeunes, d'ordinaire plus mobiles et plus encore en période de pandémie¹³.

¹³ Ruscio L., « Nous basculons dans une démocratie de l'abstention », entretien avec Céline Braconnier, *L'Humanité*, 21 juin 2021. [\[en ligne\]](#).

GRAPHIQUE 111. COMPARAISON DES PROFILS SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES PERSONNES CERTAINES D'ALLER VOTER AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES EN 2020 ET DE CELLES AYANT DÉCLARÉ AVOIR VOTÉ (EN %)

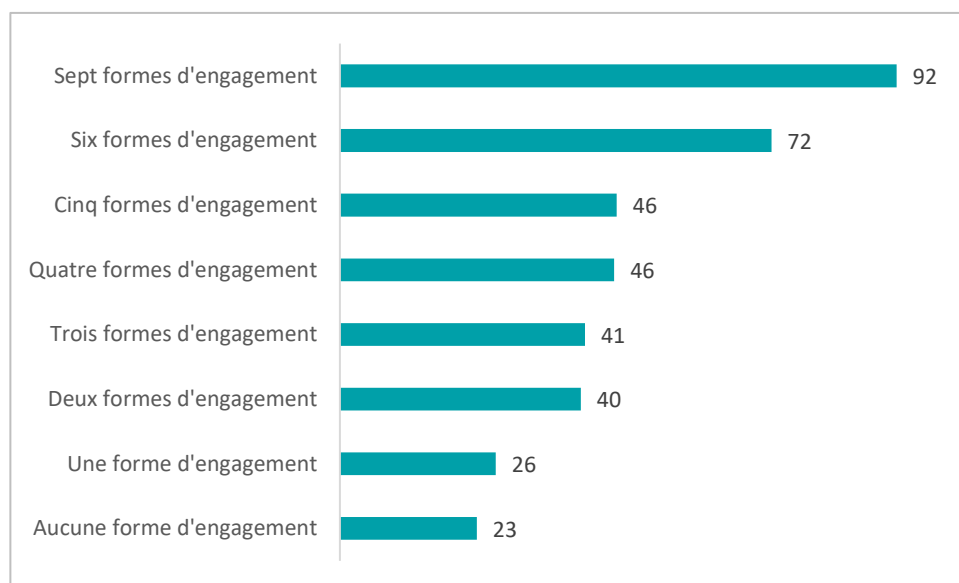


Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans. Jeunes ayant répondu en 2020, être « Oui, certains » d'aller voter aux élections municipales de 2020 ; jeunes déclarant en 2021 être allés voter aux élections municipales de 2020.

Cette « hiérarchie » des catégories sociales de jeunes déclarant être allés voter traduit le phénomène, décrit par Céline Braconnier, de vote des catégories de jeunes déjà les plus intégrées socio-économiquement.

Le vote s'inscrit parmi l'éventail d'actions investies par les jeunes les plus engagés dans la vie citoyenne par ailleurs : 92 % des jeunes mobilisant toutes les formes d'action suggérées en dehors du vote (pétitions, manifestations, adhésion à un parti politique...) votent tandis qu'à peine 23% des jeunes ne mobilisant aucune de ces formes d'engagement votent également.

GRAPHIQUE 112. RELATION ENTRE LE VOTE ET LA DIVERSITÉ DE PARTICIPATION À LA VIE CITOYENNE (EN %)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

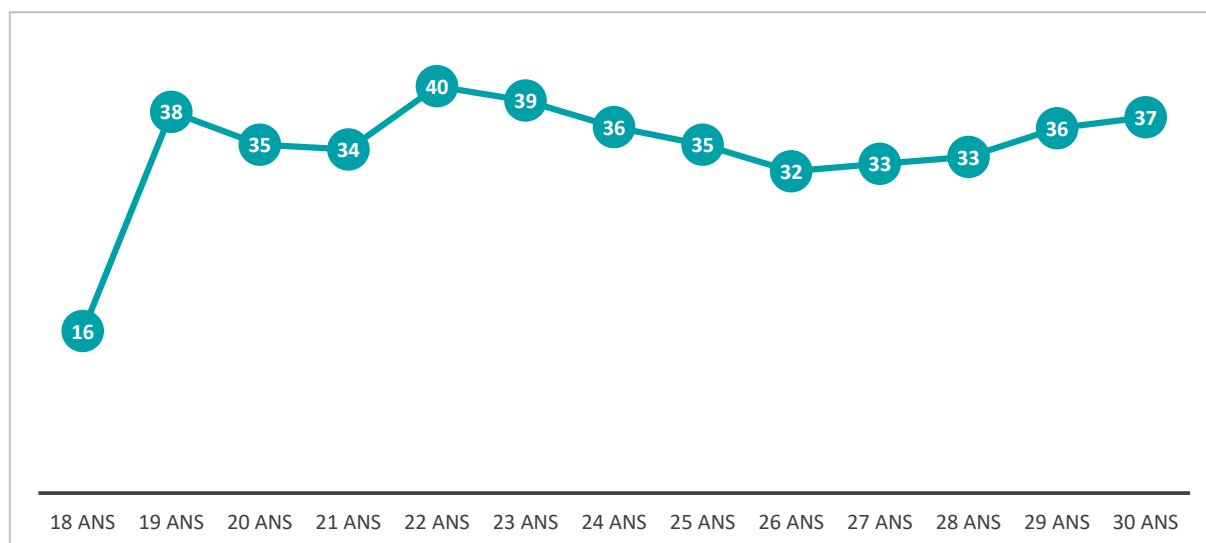
Les interrogations successives lors de précédentes éditions du baromètre DJEPVA sur la jeunesse au sujet des motivations et des freins au vote montrent que le vote est davantage considéré comme un devoir citoyen par la jeunesse que comme une manière de faire représenter des idées ou de porter un projet de société. Les jeunes font état d'une déconnexion des scrutins avec leur vie quotidienne, de l'impression que leur vote est incapable de faire « changer les choses » et témoignent du sentiment de ne pas être représentés par les partis ou candidats¹⁴. Le vote plus systématique des plus âgés, notamment des plus de 65 ans, plus fidèles à un parti, est éloigné des pratiques des jeunes et susceptible d'entretenir un cercle vicieux de l'abstention : les plus âgés votant plus, ils sont plus ou mieux représentés politiquement que les plus jeunes, ce qui n'aide pas ces derniers à se sentir plus entendus par les politiciens. Le décalage dans les habitudes de vote ne se fait alors pas tant au niveau de la jeunesse que parmi les moins de 65 ans en général, dont le rapport à la politique se transforme¹⁵.

Au sein de la jeunesse, on observe une faible incidence de l'âge sur le vote, hormis pour les jeunes âgés de 18 ans qui n'avaient pas tous atteint l'âge de voter en 2020.

¹⁴ Voir, par exemple, Brice Mansencal L., Coulange M., Maes C., Müller J.. (CRÉDOC), 2020, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2020*, avec la collaboration de Baillet J., Guisse N., Hoibian S., Jauneau-Cottet P., Millot C., INJEP, coll. « Notes & rapports/rapport d'étude », 2020.

¹⁵ Tiberj V., « Ni pires, ni meilleurs... différents ! Comment la citoyenneté évolue parmi les jeunes », in Lardeux L., Tiberj V. (dir.), *Génération désenchantée ?*, INJEP, La Documentation française, 2021.

GRAPHIQUE 113. DÉCLARATION DE VOTE SELON L'ÂGE (EN %)

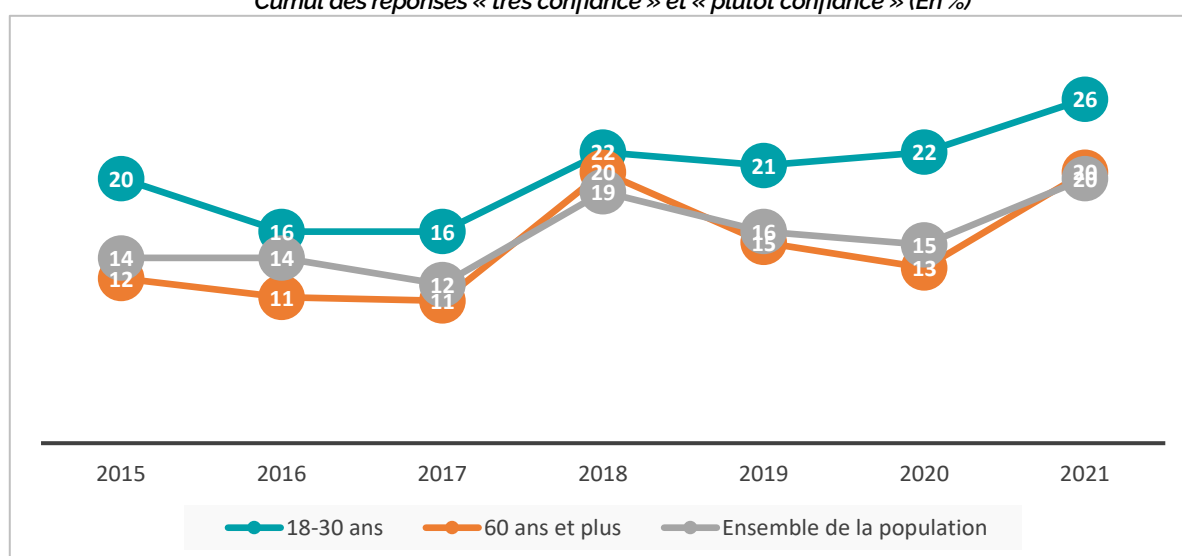


Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

La confiance envers les femmes et hommes politiques est en berne : en janvier 2021, un quart seulement des jeunes (26 %) déclaraient faire confiance aux hommes et femmes politiques. C'est cependant plus que l'ensemble de la population (20 %) et les plus âgés (20 % des 60 ans et plus). Sur la longue période, dans le cadre de l'enquête Conditions de vie et aspirations, les jeunes de 18 à 30 ans indiquent plus souvent faire confiance aux politiciens. 40 % des 18-30 ans estiment même faire « tout à fait » ou « plutôt » confiance au gouvernement actuel pour résoudre les problèmes qui se posent (contre 37 % de l'ensemble de la population). La crise sanitaire a un effet positif sur le regard porté sur l'action publique... qui ne se propage pas jusqu'aux urnes pour autant.

GRAPHIQUE 114. ÉVOLUTION DE LA CONFIANCE ACCORDÉE AUX FEMMES ET HOMMES POLITIQUES SELON L'ÂGE

Cumul des réponses « très confiance » et « plutôt confiance » (En %)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations.

Champ : Ensemble de la population résidant en France âgée de 15 ans et plus.

La forte abstention électorale de la jeunesse ne doit pas conduire à conclure à un désintérêt des jeunes pour la participation à la vie citoyenne du pays comme en témoigne le fait que 72 % des jeunes aient investi au moins un mode de participation à la vie citoyenne proposé dans le cadre du présent baromètre. Pour Anne Muxel : « L'abstention n'est pas forcément un désengagement. [...] Les jeunes ne sont pas dépolitisés, ils cherchent d'autres voies d'action et d'expression. Tout en continuant de considérer le vote comme un pilier de notre système démocratique, ils utilisent une palette plus large d'usages démocratiques : la manifestation, la signature de pétitions, la pratique du boycott, des mobilisations en ligne ou sur les réseaux sociaux... Ils développent une citoyenneté plus critique et expressive, privilégiant un cadre d'action directe. Ils sont engagés mais de façon plus spontanée, plus autonome, plus informelle, et souvent aussi plus éphémère¹⁶. »

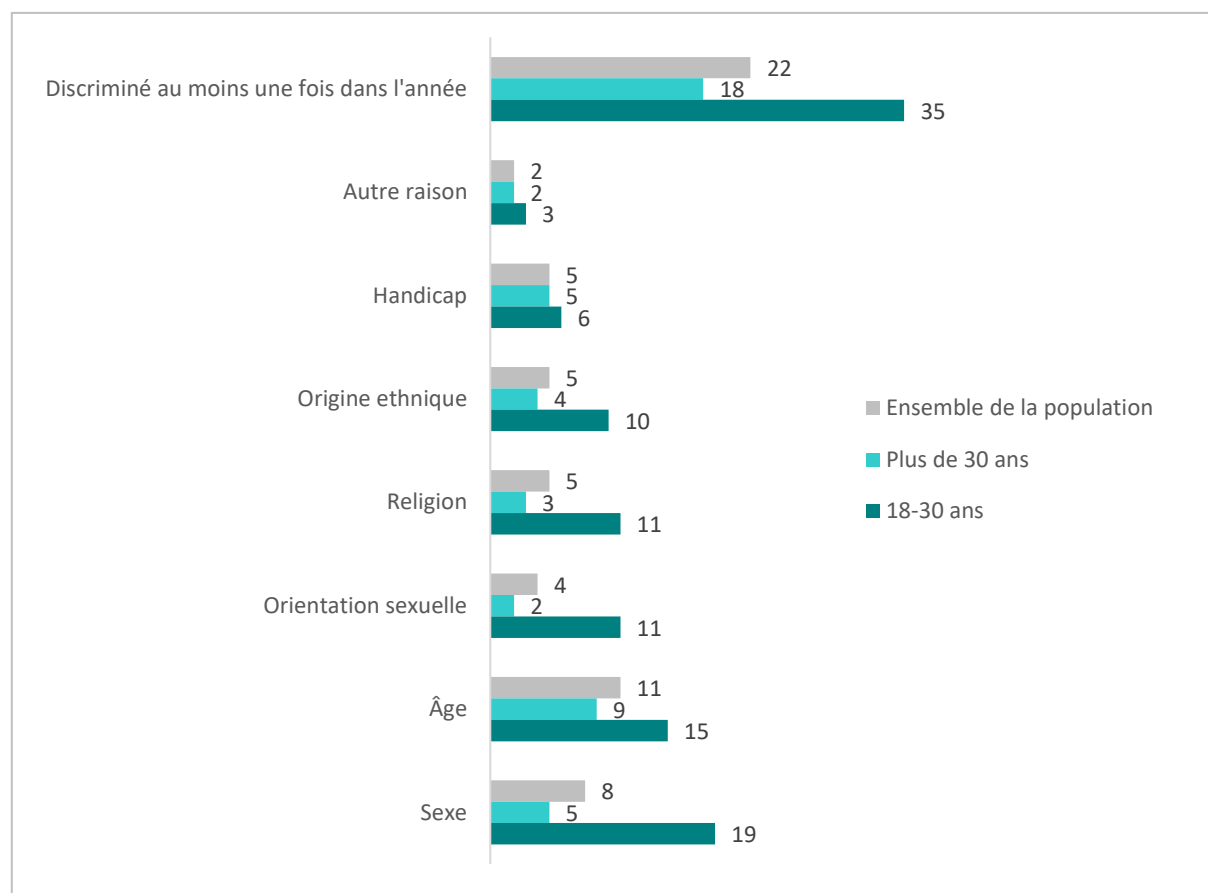
¹⁶ Ruscio L., « Les jeunes cherchent d'autres voies d'action que le vote », entretien avec Anne Muxel, *L'Humanité*, 25 juin 2021, [en ligne](#).

8. Plus de la moitié des jeunes ont été victimes de discriminations au cours des cinq dernières années

Même si la notion de discrimination ne recouvre pas de contenu stable, mais renvoie à des significations et des réalités multiples et surtout changeantes au fil du temps¹, force est de constater que les discriminations sont aujourd'hui un phénomène qui touche massivement les jeunes. Dans l'ensemble, près de six jeunes sur dix (59 % exactement) ont subi au moins une forme de discrimination ou un traitement inégalitaire au cours des cinq dernières années. Comparés à la population, les jeunes déclarent plus souvent que leurs aînés avoir été victimes d'une discrimination. Par exemple, les données de l'Eurobaromètre Spécial 493 sur les discriminations montrent, pour l'année 2019, que 21 % des Français ont subi une discrimination au cours des douze derniers mois, contre 17 % en moyenne dans les 28 pays membres de l'UE. En France, les 18-30 ans se disent davantage touchés par ce phénomène, avec un taux d'incidence deux fois plus élevé que celui de leurs aînés : 34 % indiquent avoir été victimes d'au moins une forme de discrimination dans l'année, contre 18 % des plus de 30 ans. La vague de janvier 2018 de l'enquête du CRÉDOC Conditions de vie et aspirations corrobore ces résultats. Selon le CRÉDOC, 35 % des 18-30 ans ont été victimes d'au moins une de huit formes de discrimination testées, contre 18 % des plus de 30 ans et 22 % en population générale.

¹ Gosseries A., « La singularité de l'âge : réflexions sur la jurisprudence communautaire », *Mouvements*, n°59, 2009, p. 42-54.

GRAPHIQUE 115. PROPORTION DE PERSONNES AYANT SUBI AU MOINS UNE DISCRIMINATION AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, ET TYPES DE DISCRIMINATION SELON L'ÂGE (EN %)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, 2018.
Champ : Ensemble de la population française (15 ans et plus).

Les discriminations dont les jeunes sont victimes ne se limitent pas au seul facteur « âge ». Les jeunes ne sont pas seulement discriminés parce qu'ils sont jeunes, mais aussi pour d'autres raisons. Les sources de discriminations dont les jeunes se disent victimes peuvent prendre des expressions protéiformes. En effet, la définition des discriminations recouvre un périmètre assez large évoquant communément des traitements inégaux et illégitimes, déclarés illégaux par la loi². Ces inégalités recouvrent, selon le code pénal art. 225-1, une vingtaine de domaines différents³ comme les discriminations sur le fondement de l'origine, du sexe, de la situation familiale, de l'apparence physique, de l'état de santé, des opinions politiques, des mœurs ou encore de l'appartenance sexuelle.

Appréhendées sous cet angle, les discriminations subies par les jeunes sont aussi différentes que celles consignées par le code pénal, et les discriminations en fonction de l'âge ne sont pas les plus répandues. Dans la perception des jeunes, les discriminations à cause de l'apparence physique sont les plus répandues (30 %). Ce résultat est révélateur à plusieurs égards. D'abord, il souligne l'importance que revêt cette forme de discrimination « peu pensée » pour la jeunesse contemporaine, par rapport à des formes de discrimination jugées plus déterminantes, comme celle de l'âge, du sexe ou de l'appartenance

² Fassin D., « L'invention française de la discrimination », *Revue française de science politique*, vol. LII, 2002, n° 4, p. 403-423.

³ Code pénal français, art. 225-1, [\[en ligne\]](#).

ethnique⁴. La codification de l'apparence physique dans le but de garantir l'intégration et la réussite sociale semble aujourd'hui occuper le lieu d'une véritable norme sociale. L'apparence, c'est-à-dire un idéal de style vestimentaire, de poids, de taille, etc., est érigée en norme informelle, formant ainsi, selon l'expression du sociologue Jean-François Amadieu, le soubassement d'une véritable « société du paraître ». Il semble également remarquable que cette principale raison de discrimination évoquée par les 18-30 ans ressemble plus à une forme de « stigmatisation » qu'à une forme de discrimination classique. Selon Olivier Galland, elle serait plus diffuse, individuelle (et non générationnelle), et les critères qui composent la norme sociale selon laquelle les individus sont jugés changent rapidement en fonction des modes et de l'idéal esthétique⁵. Selon Galland, cette forme de stigmatisation serait aussi bien intragénérationnelle qu'intergénérationnelle, c'est-à-dire que la discrimination ne vient pas uniquement du fait que le jeune est confronté aux inégalités structurant le monde des adultes (sexe, âge, couleur de la peau) mais qu'elle émane d'individus du même âge : des jeunes qui stigmatisent d'autres jeunes pour leur apparence physique. Cette observation est certainement valable, à quelques exceptions près. La sociologue Solenne Carof montre dans son ouvrage intitulé *Grossophobie* que la stigmatisation de jeunes en situation d'obésité ou de surcharge pondérale émane notamment du monde des adultes et de la culture dominante⁶.

Plus d'un cinquième des jeunes déclarent une discrimination à cause de l'âge (26 %), du sexe (24 %) et des origines ou à cause de leur couleur de peau (21 %) ; trois sources de stigmatisation qui forment « le triptyque classique » des sources discriminatoires²². Il est néanmoins notable que parmi ces trois sources de discrimination, l'âge est une propriété changeante des personnes, contrairement au sexe ou à la couleur de peau. Il constitue ainsi un critère de stigmatisation spécifique à une génération et décrit donc une situation où le jeune est discriminé pour son appartenance bien que temporaire à un groupe social (les jeunes) et non pas pour une qualité spécifiquement individuelle⁷. Pourtant, les Français dans leur ensemble jugent cette forme de discrimination courante. 54 % des Français, toutes tranches d'âge confondues, estiment que ce type de discrimination est plutôt répandu dans leur pays⁸.

16 % des jeunes ont été discriminés pour leur appartenance religieuse. Les discriminations pour cause de handicap ou état de santé (13 %) ou encore les discriminations pour cause d'orientation sexuelle (12 %) ferment la liste. Une proportion équivalente (12 % des jeunes) cite une autre forme de discrimination ou de traitement inégalitaire dont ils auraient été victimes.

⁴ Amadieu J.-F., *La société du paraître. Les beaux, les jeunes... et les autres*, Odile Jacob, Paris, 2016.

⁵ Galland O., « Jeunes : les stigmatisations de l'apparence », *Économie et statistique*, n° 393-394, 2006, p. 151-183.

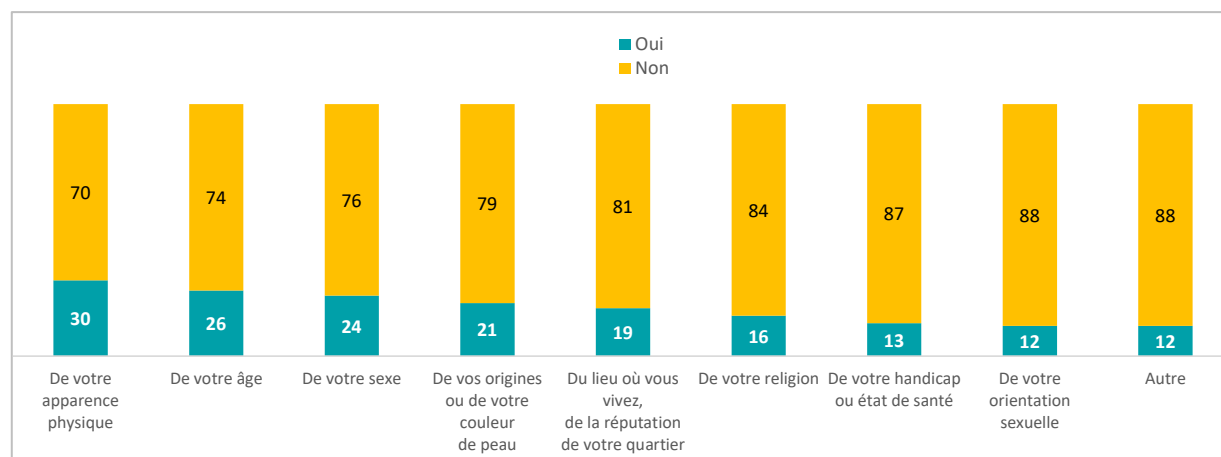
⁶ Carof S., *Grossophobie – Sociologie d'une discrimination invisible*, Maison des sciences de l'homme, Paris, 2021.

⁷ Gosseries A., *op. cit.*, 2009.

⁸ Data.Europa.EU, *Eurobaromètre Spécial 493, Comment les Européens perçoivent la discrimination*, Rapport, 2019.

Plus d'un quart des jeunes ont subi des discriminations à cause de leur apparence physique ou à cause de leur âge

GRAPHIQUE 116. AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, PENSEZ-VOUS AVOIR SUBI DES TRAITEMENTS INÉGALITAIRES OU DES DISCRIMINATIONS À CAUSE... ? (EN %)



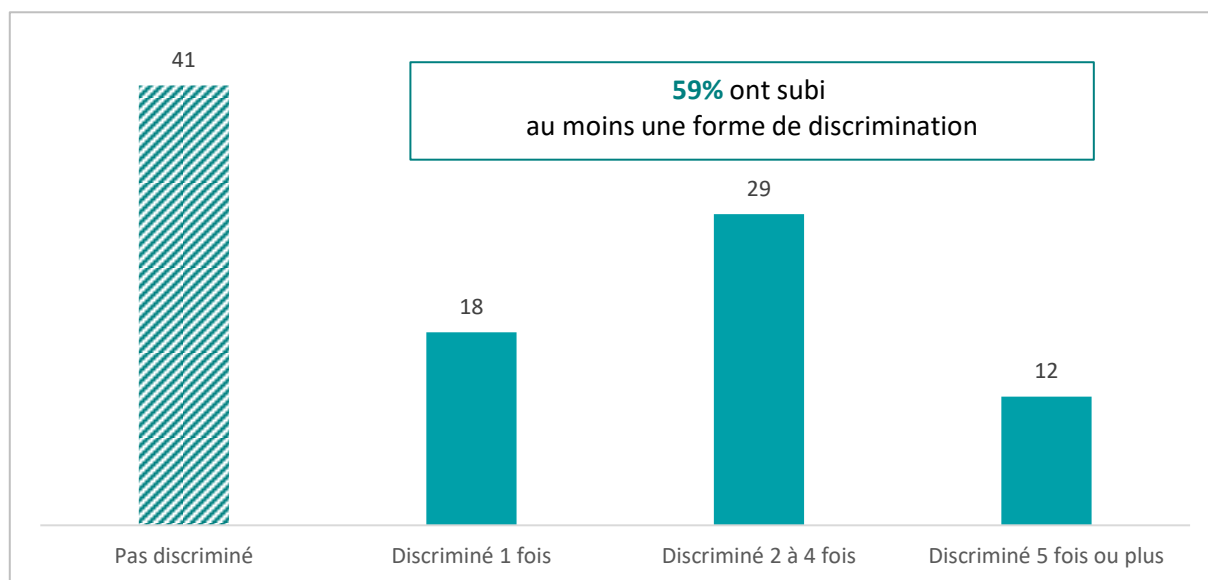
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Ces différentes formes de discrimination peuvent s'additionner chez un même individu de telle sorte que les risques de discrimination varient considérablement au sein même de la tranche d'âge des 18-30 ans. En regroupant les positions, 41 % des jeunes ont été épargnés et n'ont subi aucune des discriminations listées. À l'inverse, 18 % ont été victimes d'une des neuf discriminations listées, et près de trois jeunes sur dix déclarent entre deux et quatre formes de discrimination différentes. Un peu plus d'un dixième des jeunes (12 % exactement) fait partie des « multipénalisés » en conjuguant au moins cinq formes de discriminations vécues.

Ce constat d'une « multipénalisation » de plus de quatre jeunes sur dix (41 % des jeunes ont subi au moins deux discriminations) s'inscrit dans un contexte sociétal d'une grande sensibilité aux discriminations, avec des mouvements d'alerte et de contestation comme le mouvement « Metoo », les mobilisations contre les discriminations ethniques ou raciales à la suite de la mort de George Floyd, à travers le mouvement « Black Lives Matters », les mobilisations contre les violences policières en France, ou encore l'enquête de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'église catholique (dont le rapport n'avait pas encore été publié au moment de l'enquête), qui ont rythmé l'actualité française. Fait novateur, il s'agit de mobilisations qui se passent souvent d'une organisation bureaucratique et représentative, comme cela put être le cas pour les mobilisations antiracistes des années 1990 qui avaient donné lieu à la création d'organisations comme le CRAN au début des années 2000. En effet, dans une perspective plus large, les années 2010 ont vu surgir en Europe (années 2000 pour les États-Unis) un phénomène sociétal qui s'est nommé lui-même « woke ». Être « woke » signifie être éveillé aux injustices et discriminations que subissent les minorités de tout genre dans les pays occidentaux. Au cours des années 2010, cette mouvance connaît une forte progression dans les pays européens et mobilise notamment un public jeune qui, par ricochet, se montre de plus en plus sensible aux multiples formes de discrimination, qu'elles soient sexuelles, liées au genre, ethniques, raciales, nutritionnelles (*fat-studies*, *fat bashing*, *slim bashing*) ou stigmatisant le statut social, etc. Dans cette perspective, « être woke » signifie également

être conscient des discriminations dont on a été victime soi-même et auxquelles on aurait été moins attentif auparavant.

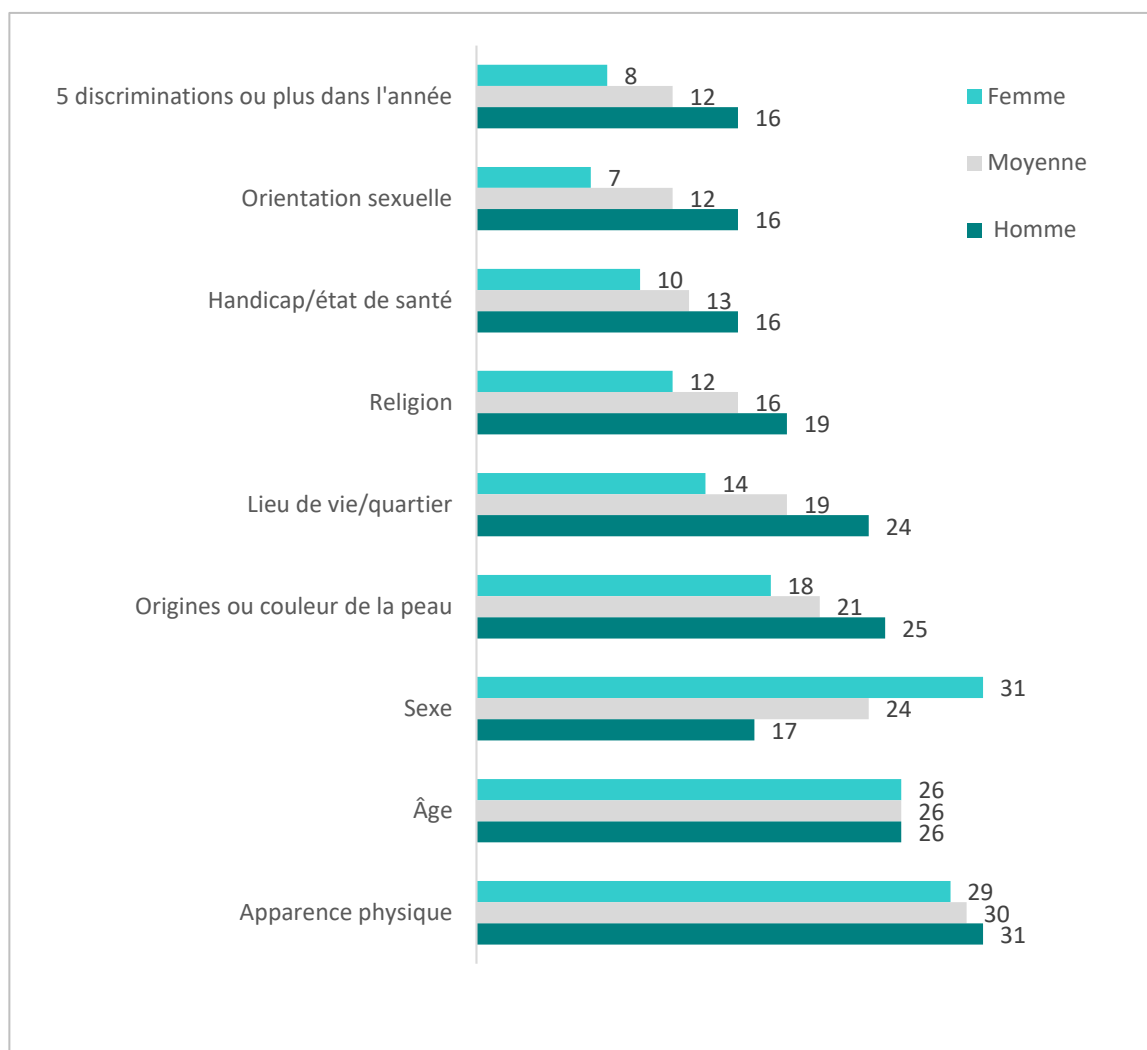
GRAPHIQUE 117. REGROUPEMENT DES POSITIONS SELON LE NOMBRE DE DISCRIMINATIONS SUBIES AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Force est de constater que les discriminations selon le sexe s'exercent notamment sur les jeunes femmes. 31 % d'entre elles déclarent avoir subi une discrimination de ce type au cours des cinq dernières années, contre 17 % des jeunes hommes. En revanche, pour toutes les autres formes de discrimination, que ce soit pour des questions d'orientation sexuelle, de religion, pour des raisons de handicap ou de santé, du lieu de vie/quartier, des origines ou de la couleur de la peau ou encore de l'apparence physique, les hommes sont plus souvent victimes que les femmes. Aussi, les jeunes hommes sont deux fois plus nombreux que les jeunes femmes à avoir connu au moins cinq formes de discrimination différentes dans l'année : 16 % contre 8 %.

GRAPHIQUE 118. TYPE ET NOMBRE DE DISCRIMINATIONS SUBIES AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES SELON LE GENRE (EN %)



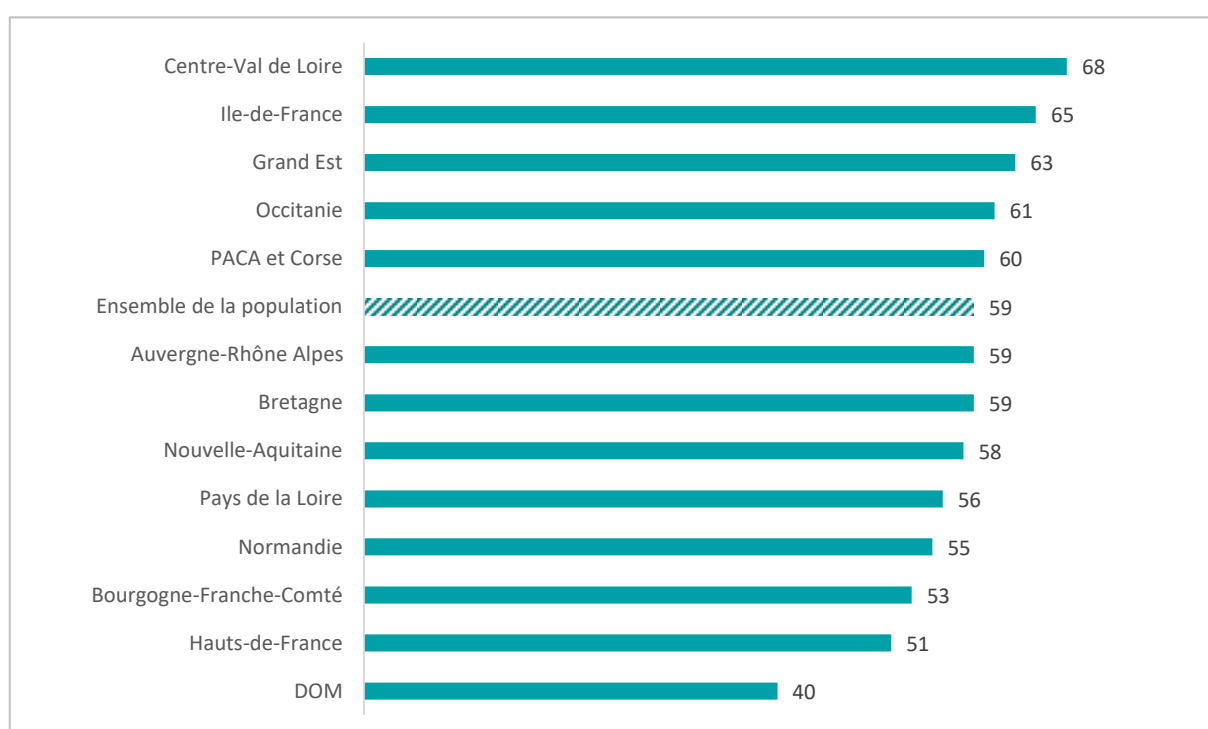
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

La sensibilité aux enjeux de discrimination et de stigmatisation peut également influencer sur la perception des stigmatisations subies. Selon Jean-Luc Primon, la « sensibilité discriminative » serait plus élevée chez les moins de 25 ans socialisés par une école républicaine particulièrement sensible à la question, ainsi que chez titulaires d'un diplôme universitaire⁹. En effet, les 18-24 ans déclarent plus souvent (64 % contre 59 % en moyenne) avoir subi au moins une forme de discrimination au cours des cinq dernières années. Les titulaires du bac ou d'un diplôme plus élevé sont également légèrement surreprésentés (63 %) ainsi que les élèves et les étudiants (63 %). Suivraient des jeunes dont le statut social serait en décalage par rapport à une norme sociale exigeant d'eux notamment un « statut d'autonomie » par rapport au monde des adultes²⁵. Seraient concernés ceux qui vivent encore chez leurs parents (65 %), ceux qui sont en couple, mais dont le partenaire ne vit pas dans le même foyer (69 %), et surtout ceux qui ont eu un enfant, mais qui ne vivent pas avec cet enfant au quotidien (81 %).

⁹ Primon J.-L., « La perception des discriminations au filtre des enquêtes statistiques », *Agora débats/jeunesses*, n° 57, 2011, p. 121-134.

L'analyse des résultats selon les régions montre que les jeunes Franciliens (65 %) et les jeunes Centrais (68 %) déclarent plus souvent qu'en moyenne avoir été victimes d'une discrimination au cours des cinq dernières années. Notons qu'en Île-de-France une population jeune – habitant notamment en périphérie de la capitale – côtoie une population proportionnellement âgée à Paris « intra-muros », alors qu'en région Centre, la population jeune est proportionnellement sous-représentée par rapport à la moyenne sociale et, par ricochet, renvoyée à un statut de minorité. À l'inverse, les jeunes habitants des Hauts-de-France (51 %) et des départements et régions d'outre-mer (40 %) déclarent moins souvent avoir été victimes d'une discrimination. Il s'agit de deux régions qui, proportionnellement, montrent la plus haute densité de jeunes en France, sans pour autant comporter également une part de population bien plus âgée comme en Île-de-France¹⁰.

GRAPHIQUE 119. PROPORTION DE JEUNES AYANT SUBI AU MOINS UNE DISCRIMINATION AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES SELON LES RÉGIONS (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

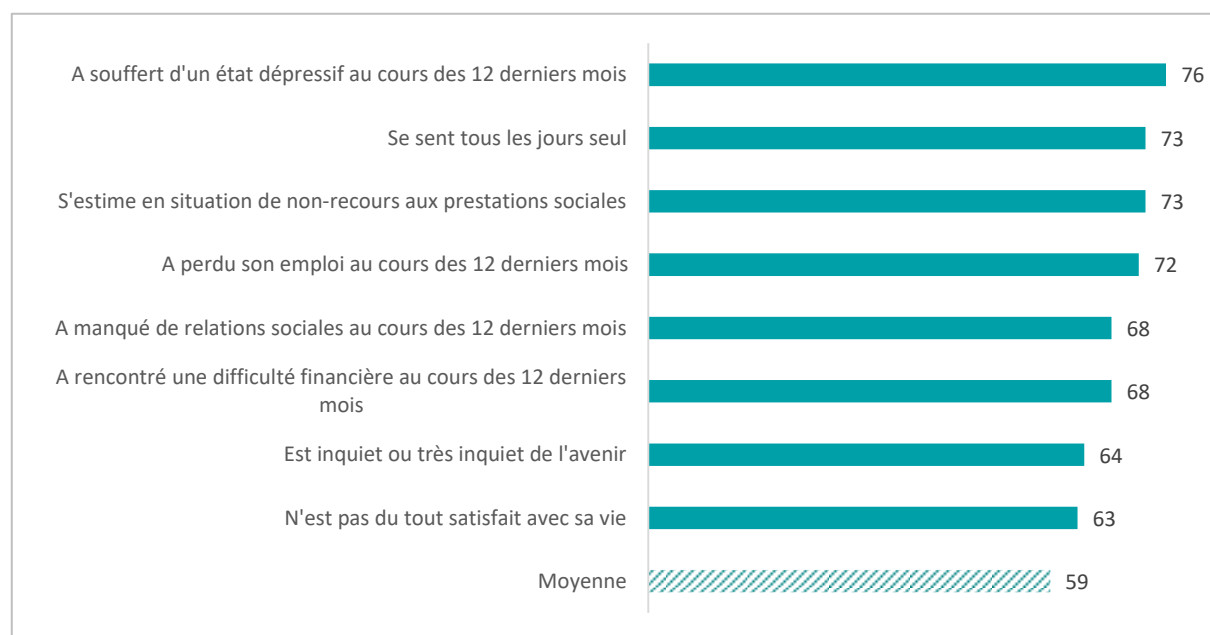
Si les jeunes sont stigmatisés pour des raisons multiples, la principale source de discrimination varie en fonction de certains indicateurs sociodémographiques. Plus spécifiquement, les 18-24 ans indiquent plus souvent une discrimination à cause de l'âge (30 % contre 26 % en moyenne). Les jeunes femmes indiquent davantage avoir subi des discriminations liées au genre (31 % contre 24 % en moyenne), alors que les jeunes hommes évoquent plus souvent des discriminations liées à leur couleur de peau ou à leurs origines (25 % contre 21 % en moyenne), leur lieu d'habitation/leur quartier (24 % contre 19 %), leur état de santé ou un handicap physique (16 % contre 13 %). Les Franciliens sont également surreprésentés parmi ceux ayant subi une discrimination à cause de leur lieu de résidence/leur quartier (24 % contre 19 %) ou encore parmi ceux ayant vécu une discrimination à cause de leur couleur de peau (30 % contre 21 %). Enfin, il est notable que les personnes ayant eu un enfant qui vit actuellement dans un autre foyer

¹⁰ Brutel C., « Jeunes et territoires. L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité », *INSEE Première*, n°1275, 2010 [\[en ligne\]](#).

et les jeunes en couple dont le partenaire vit dans un autre ménage citent systématiquement chacune des formes de discrimination plus souvent qu'en moyenne.

Dans une perspective voisine, des études anglo-saxonnes ont montré que la perception des discriminations est amplifiée au sein de groupes socialement stigmatisés comme vulnérables parce que ces groupes font *de facto* plus souvent objet d'une discrimination ou parce qu'ils ont une plus grande sensibilité à cette question¹¹. L'expérience et la perception de la discrimination vont donc de pair avec une dévalorisation symbolique ou sociale d'un groupe social d'appartenance. En effet, l'analyse montre que les jeunes défavorisés, fragiles ou vulnérables, qui rencontrent des difficultés financières, qui font l'expérience du chômage, souffrent de dépression, se sentent seuls, montrent une insatisfaction avec leur vie actuelle ou encore qui portent un regard sceptique sur l'avenir, déclarent plus souvent avoir été victimes d'une forme de discrimination au cours des cinq dernières années. Environ trois quarts des jeunes qui souffrent d'un état dépressif (76 %), éprouvent de la solitude au quotidien (73 %) ou encore ceux qui s'estiment actuellement dans une situation de non-recours aux prestations sociales (73 %), déclarent avoir été victimes d'au moins une forme de discrimination au cours des cinq dernières années.

GRAPHIQUE 120. PROPORTION DE JEUNES AYANT SUBI AU MOINS UNE DISCRIMINATION AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES SELON LA SITUATION DE VULNÉRABILITÉ (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

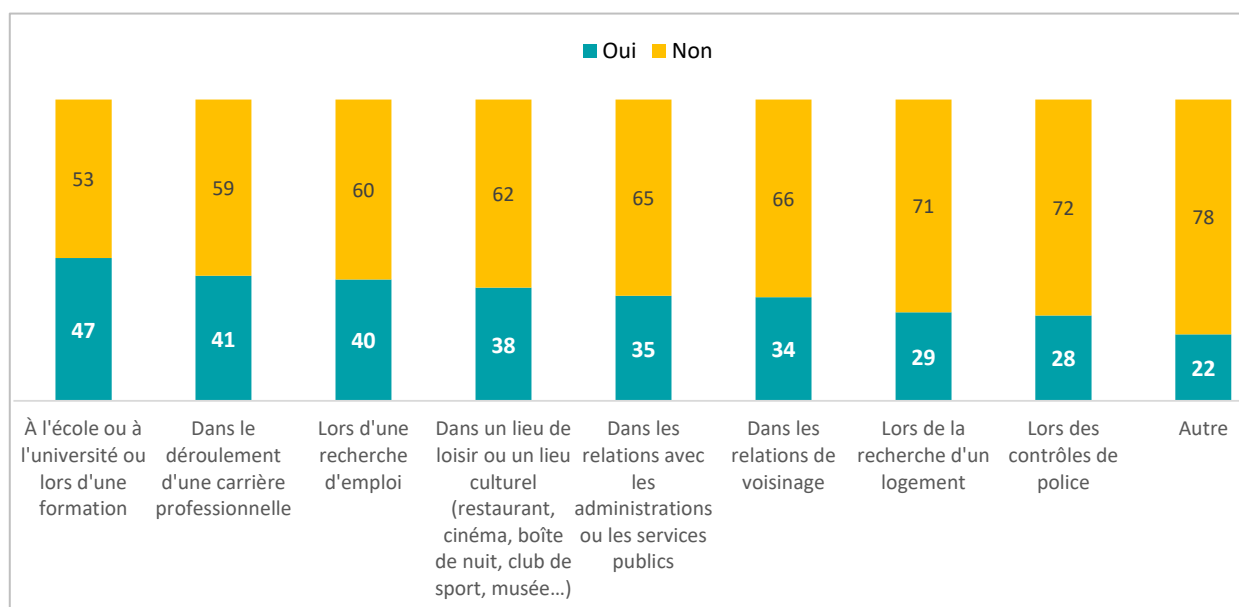
Enfin, la relation entre expérience personnelle de stigmatisations et sensibilité aux discriminations octroie au jeune un rôle passif de victime, mais elle amplifie également ses capacités de résilience. L'appétence des jeunes pour s'engager et lutter contre les discriminations augmente avec le degré d'avoir été soi-même victime de discriminations. Par exemple, les jeunes souhaitant s'engager bénévolement pour la cause de la lutte contre les discriminations (racisme, homophobie, antisémitisme, etc.) déclarent plus souvent qu'en moyenne avoir déjà été victimes d'au moins une forme de discrimination au cours des cinq dernières années : 68 % contre 59 % en moyenne.

¹¹ Primon J.-L., *op. cit.*, 2011.

École, lieu d'études ou de formation arrivent en tête des lieux où les jeunes indiquent avoir été victimes de discriminations

L'ensemble des jeunes ayant subi au moins une forme de discrimination au cours des cinq dernières années ont été interrogés sur les circonstances dans lesquelles cette discrimination s'était produite. Près d'une discrimination sur deux (47 % exactement) a eu lieu à l'école, à l'université ou lors d'une formation. Au moins quatre jeunes sur dix déclarent une discrimination pendant le déroulement de leur carrière professionnelle (41 %) ou lors d'une recherche d'emploi (40 %). 38 % ont été discriminés dans un lieu de loisirs ou un lieu culturel, tel qu'un restaurant, un cinéma, une boîte de nuit ou encore un équipement sportif, et 35 % ont fait une expérience discriminante dans leurs relations avec les administrations ou services publics. Une proportion pratiquement équivalente (34 %) a été discriminée par ses voisins et 29 % lorsqu'ils cherchaient un logement. Il est notable que les discriminations lors des contrôles de police sont les moins souvent citées avec 28 %. Enfin, 22 % optent pour l'item une « autre » forme de discrimination.

GRAPHIQUE 121. DANS QUELLE(S) CIRCONSTANCE(S) CETTE DISCRIMINATION S'EST-ELLE PRODUITE ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant subi au moins une forme de discrimination au cours des cinq dernières années.

Lecture : Pour 47 % des jeunes ayant subi au moins une forme de discrimination, cette discrimination au cours des cinq dernières années a eu lieu à l'école, à l'université ou lors d'une formation.

Selon les indicateurs sociodémographiques, on peut observer quelques différences catégorielles :

- Les plus jeunes, **les 18-24 ans**, indiquent davantage avoir subi des **discriminations à l'école ou sur leur lieu d'études** (56 % contre 47 % en moyenne). Il en va de même pour **les élèves et les étudiants** (56 %).
- **Les 25-30 ans** évoquent plus souvent des discriminations **lors de la recherche d'emploi** (46 % contre 40 % en moyenne) ou pendant **le déroulement de leur carrière professionnelle** (49 % contre 41 %). **Les chômeurs** citent également plus souvent les discriminations lors de la **recherche d'emploi** (53 % contre 40 %), alors que **les actifs** évoquent davantage les discriminations qui ont eu lieu pendant **le déroulement de leur carrière professionnelle** (48 % contre 41 %).

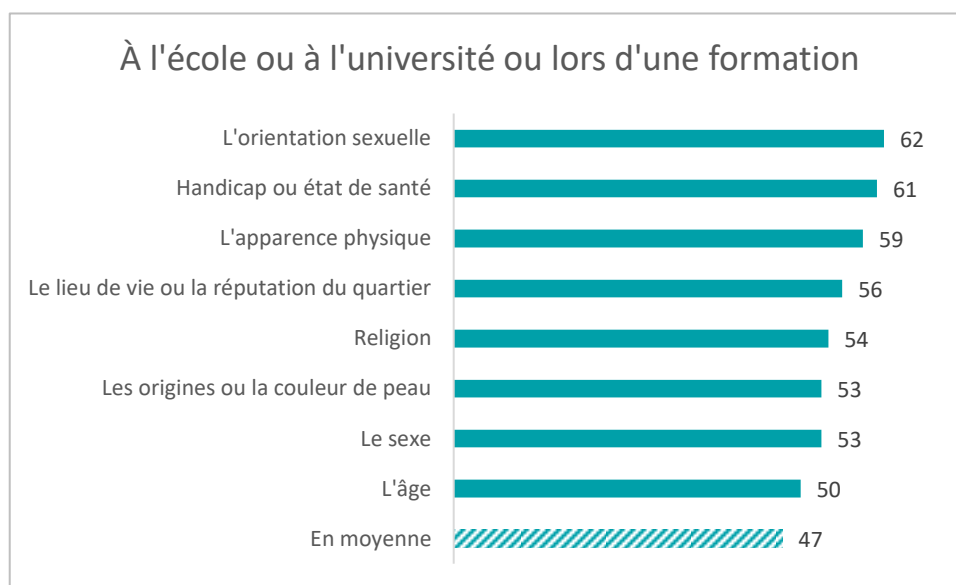
– **Les hommes** évoquent plus souvent qu'en moyenne trois lieux ou situations de discrimination. Les discriminations lors de la **recherche d'un logement** (35 % contre 29 %), lors de **contrôles de police** (40 % contre 28 %) et dans **les relations avec les voisins** (39 % contre 34 %). Il est notable que les jeunes femmes ne citent aucun lieu et aucune situation de discrimination plus souvent qu'en moyenne.

– Les jeunes avec un niveau d'éducation **inférieur au bac** déclarent que la recherche d'un logement semble plus souvent donner lieu à des discriminations (33 % contre 29 %). Ils font également davantage part de pratiques discriminatoires dans les **relations avec les voisins** (40 % contre 34 %). Il en va de même lorsqu'il est question de discriminations vécues lors de **contrôles de police** (35 % contre 28 %).

– Enfin, **les jeunes ayant eu un enfant**, indépendamment du fait que celui-ci vive avec eux ou dans un autre foyer, citent l'ensemble des situations de discrimination plus souvent qu'en moyenne. Les discriminations subies à l'école ou sur le lieu d'études constituent la seule véritable exception à cet égard.

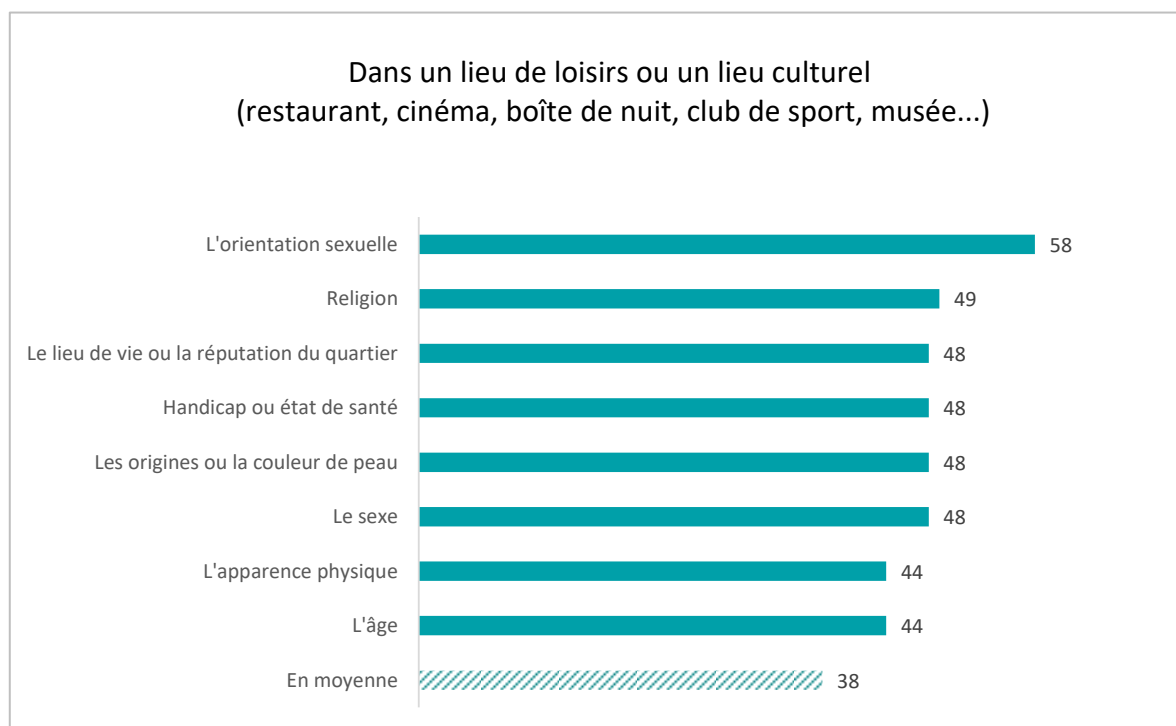
L'analyse croisée des motifs de discrimination et des situations ou lieux de discrimination montre que pour six situations ou lieux de discrimination sur huit, la cause de discrimination la plus citée est « l'orientation sexuelle ». Par exemple, 62 % des personnes ayant subi une discrimination pour des raisons de leur orientation sexuelle citent comme lieu de discrimination l'école ou le lieu de formation (contre 47 % en moyenne pour ce lieu), 58 % évoquent un lieu culturel ou de loisirs (contre 38 % en moyenne), 55 % évoquent une discrimination pendant le déroulement de leur carrière professionnelle (contre 41 %), 54 % citent une discrimination de la part de l'administration publique (contre 35 %), 52 % indiquent une discrimination de la part de leurs voisins (contre 34 %) et 47 % se sentaient stigmatisés pendant la recherche d'un logement (contre 29 % en moyenne).

GRAPHIQUE 122. DANS QUELLE(S) CIRCONSTANCE(S) CETTE DISCRIMINATION S'EST-ELLE PRODUITE SELON LE TYPE DE DISCRIMINATION SUBIE ? (EN %)



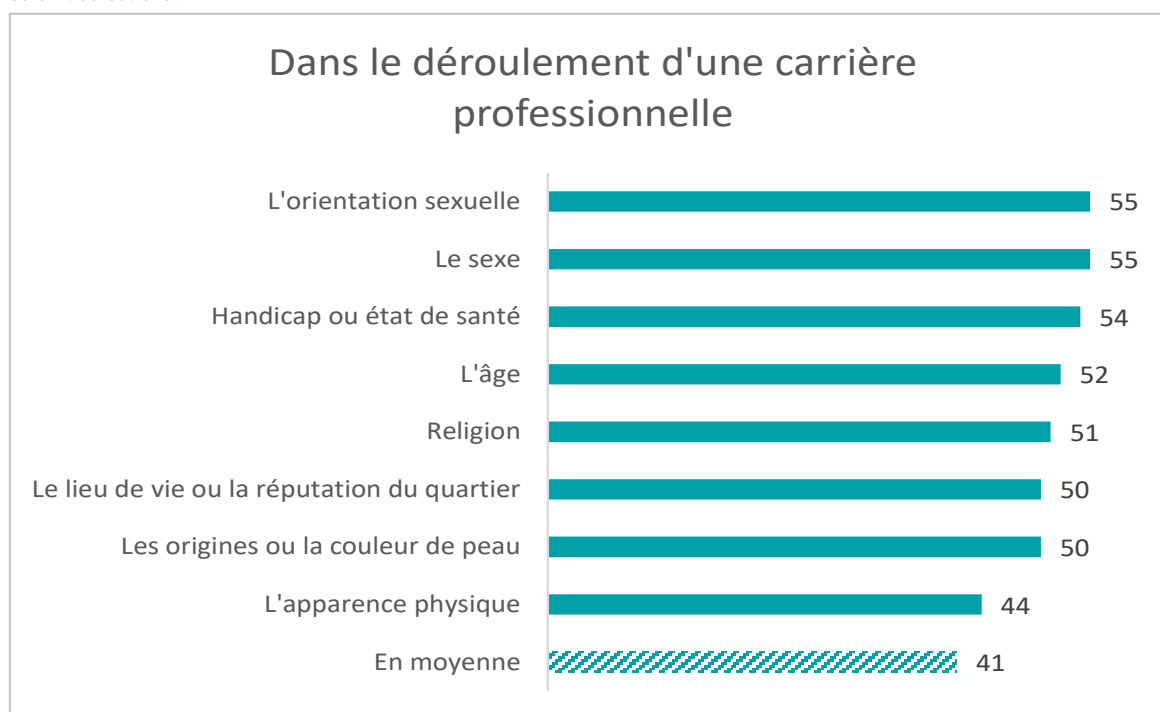
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant subi au moins une forme de discrimination au cours des cinq dernières années.

Lecture : 62 % des personnes ayant subi une discrimination en raison de leur orientation sexuelle citent comme lieu de discrimination l'école ou le lieu de formation (contre 47 % en moyenne pour ce lieu). 61 % de ceux ayant subi une discrimination à cause de leur handicap ou de leur état de santé indiquent que cette discrimination a eu lieu à l'école ou à l'université ou lors d'une formation.



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant subi au moins une forme de discrimination au cours des cinq dernières années.

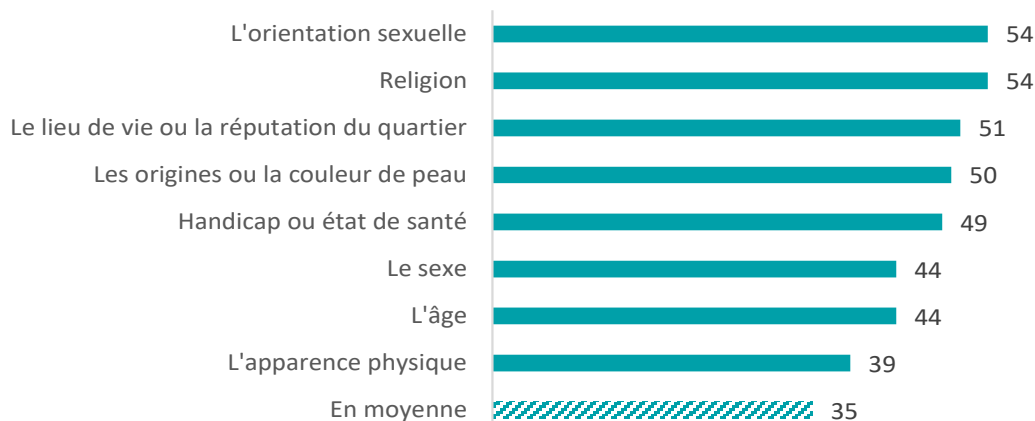
Lecture : 58 % des personnes ayant subi une discrimination en raison de leur orientation sexuelle citent comme lieu de discrimination un lieu de loisirs ou un lieu culturel, contre 38 % en moyenne. En deuxième position : 49 % de ceux ayant subi une discrimination en raison de leurs convictions religieuses déclarent que ce type de discrimination s'est produit dans un lieu de loisirs ou un lieu culturel.



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant subi au moins une forme de discrimination au cours des cinq dernières années.

Lecture : 55 % des personnes ayant subi une discrimination en raison de leur orientation sexuelle et 55 % de ceux ayant subi une discrimination en raison de leur sexe déclarent que ce type de discrimination s'est produit pendant le déroulement de leur carrière professionnelle.

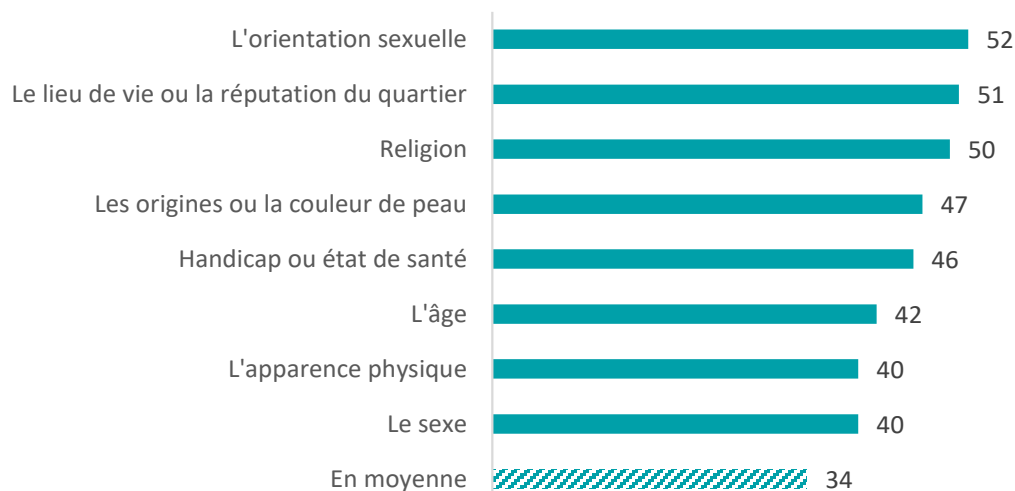
Dans les relations avec les administrations ou les services publics



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant subi au moins une forme de discrimination au cours des cinq dernières années.

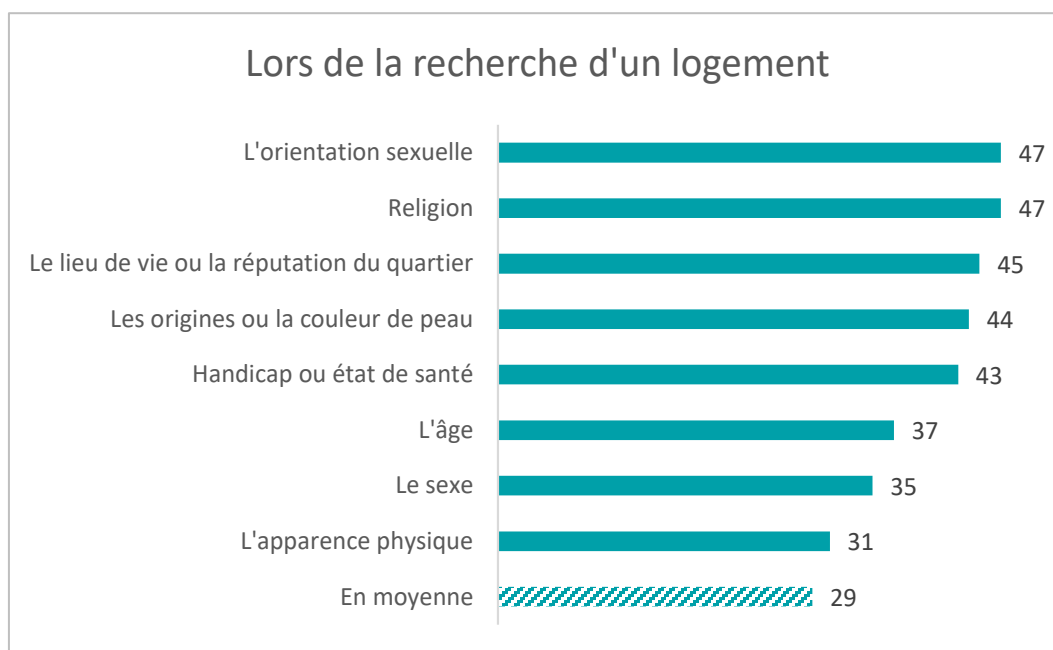
Lecture : 54 % des personnes ayant subi une discrimination en raison de leur orientation sexuelle et 54 % de ceux ayant subi une discrimination en raison de leur appartenance religieuse déclarent que ce type de discrimination s'est produit dans le cadre des relations avec les administrations ou les services publics.

Dans les relations de voisinage



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant subi au moins une forme de discrimination au cours des cinq dernières années.

Lecture : 52 % des personnes ayant subi une discrimination en raison de leur orientation sexuelle et 51 % de ceux ayant subi une discrimination en raison de leur lieu de vie ou de la réputation de leur quartier déclarent que ce type de discrimination s'est produit dans les relations de voisinage.

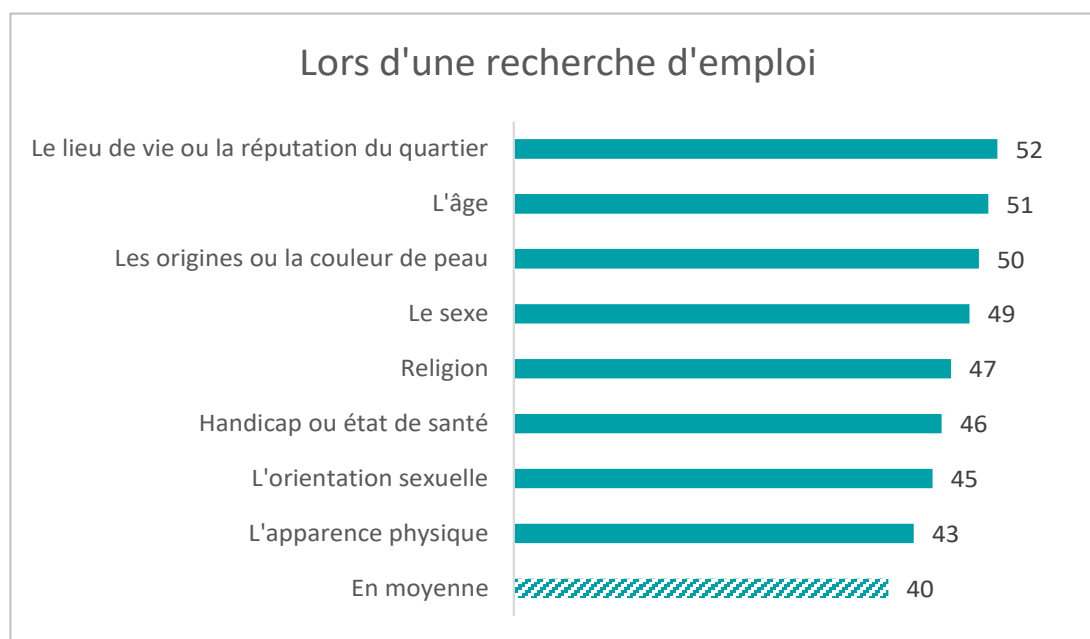


Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant subi au moins une forme de discrimination au cours des cinq dernières années ;

Lecture : 47 % des personnes ayant subi une discrimination en raison de leur orientation sexuelle et 47 % de ceux ayant subi une discrimination en raison de leur appartenance religieuse déclarent que ce type de discrimination s'est produit lors de la recherche d'un logement, contre 29 % des cas de discrimination pour ce lieu en moyenne.

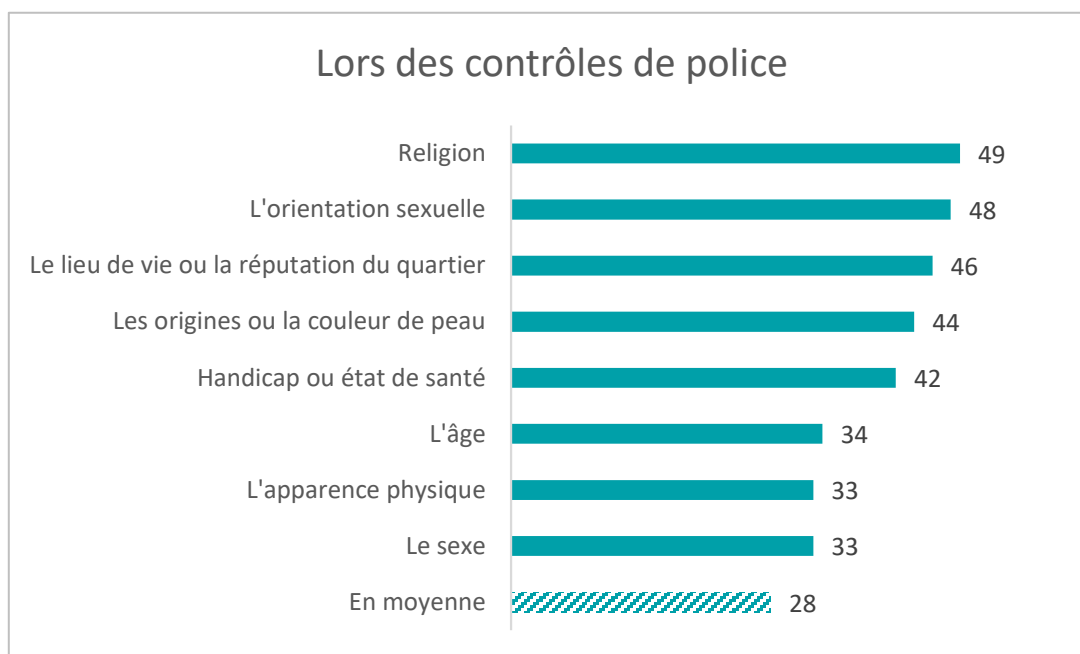
Les jeunes ayant été discriminés pour des motifs d'appartenance confessionnelle ou religieuse indiquent également sensiblement plus souvent que cette discrimination s'est produite lors de la recherche d'un logement (47 %) ou lorsqu'ils étaient en contact avec l'administration ou les services publics (54 %). Force est de constater que les jeunes ayant subi une discrimination pour des raisons d'appartenance confessionnelle ou à cause de leur religion citent nettement plus souvent qu'en moyenne les contrôles de police (49 % contre 28 % en moyenne). Il est notable que les discriminations lors des contrôles de police sont plus souvent évoquées par ceux qui se sentent stigmatisés à cause de leur orientation sexuelle (48 %) ou encore le lieu de vie ou la réputation du quartier (46 %) que par ceux qui évoquent une stigmatisation pour le motif de leurs origines ou leur couleur de peau (44 %).

GRAPHIQUE 123. DANS QUELLE(S) CIRCONSTANCE(S) CETTE DISCRIMINATION S'EST-ELLE PRODUITE SELON LE TYPE DE DISCRIMINATION SUBIE ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant subi au moins une forme de discrimination au cours des cinq dernières années.

Lecture : 52 % des personnes ayant subi une discrimination en raison de leur lieu de vie ou de la réputation du quartier déclarent que ce type de discrimination s'est produit lors d'une recherche d'emploi. Les discriminations selon l'âge sont également surreprésentées dans ce contexte.



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant subi au moins une forme de discrimination au cours des cinq dernières années.

Lecture : 49 % des personnes ayant subi une discrimination en raison de leur appartenance religieuse déclarent que ce type de discrimination s'est produit lors d'un contrôle de police.

Ces résultats appellent plusieurs remarques. Le choix de l'orientation sexuelle est un élément constitutif de la construction identitaire de l'individu et, pour les jeunes d'aujourd'hui, particulièrement complexe.

Les mobilisations récentes contre l'homophobie, la transphobie, les rassemblements LGBT+ ont davantage permis de mettre en question les identités sexuelles majoritaires et entraîné, parallèlement, une plus grande visibilité de ces discriminations. Selon Arnaud Alessandrin et Yves Raibaud, la prise de conscience des stigmatisations et discriminations pour des motifs d'orientation sexuelle est particulièrement forte chez les jeunes. Les deux sociologues soulignent par ailleurs que ce type de discrimination n'a pas de lieu véritable et peut se produire dans des situations les plus diverses. À l'école, dans le monde du travail, lors d'un contrôle de police ou encore face à l'administration publique¹². S'agissant des contrôles de police, on retrouve ce même schéma de construction identitaire individuelle. Hakim El Karoui montre dans son ouvrage intitulé *Islam une religion française* comment l'identité religieuse de certains jeunes, notamment dans les quartiers sensibles, a supplanté les anciennes modalités d'identification comme l'appartenance ethnique, le communautarisme culturel, les appartenances nationalistes (notamment aux nations d'anciennes colonies) ou encore les appartenances au quartier (*neighbourhood*), qui étaient encore très prégnantes dans les années 1990 et au début des années 2000¹³.

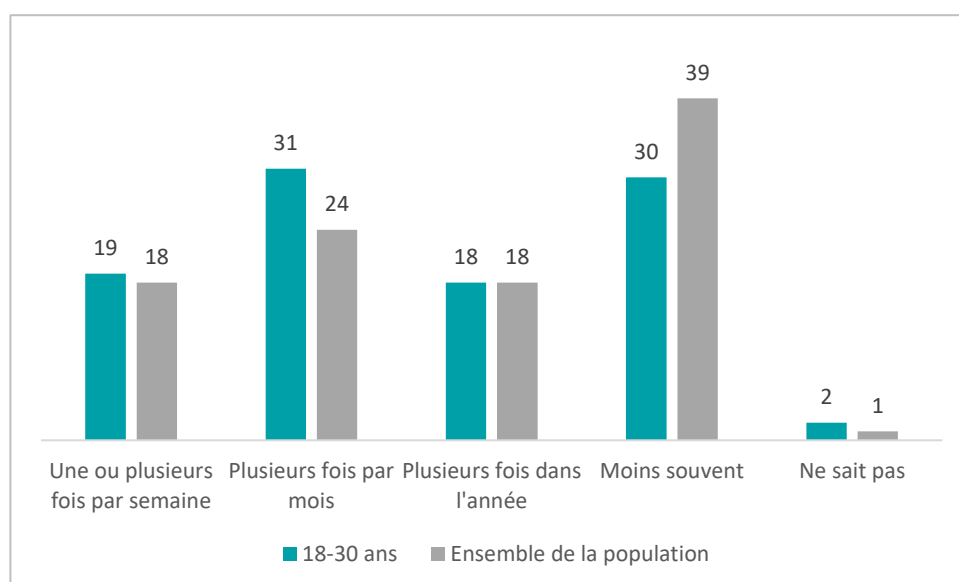
¹² Alessandrin A., Raibaud Y., « Les lieux de l'homophobie ordinaire », in Chartrain C. (dir.), *Les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre : agir contre les LGBT-phobies*, INJEP, coll. « Cahiers de l'action », n° 40, 2013.

¹³ El Karoui H., *L'Islam, une religion française*, Gallimard, Paris, 2018.

9. L'engagement des jeunes se renforce : une évolution potentiellement accentuée par le vécu de la crise

Dans le cadre de l'enquête Conditions de vie et aspirations, les jeunes de 18-30 ans apparaissent comme plus engagés que l'ensemble de la population : 55 % déclaraient être adhérents d'une association ou d'un groupe (parmi une liste de onze types d'associations ou groupes¹) contre 46 % de l'ensemble de la population. Ils y consacrent également plus de temps : 50 % s'y livrent au moins plusieurs fois par mois contre 42 % de l'ensemble de la population.

GRAPHIQUE 124. FRÉQUENCE DE PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS D'UNE ASSOCIATION DES JEUNES PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION ? (EN %)



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2021.

Champ : Ensemble de la population résidant en France âgée de 15 ans et plus donnant du temps à une association ou un groupe.

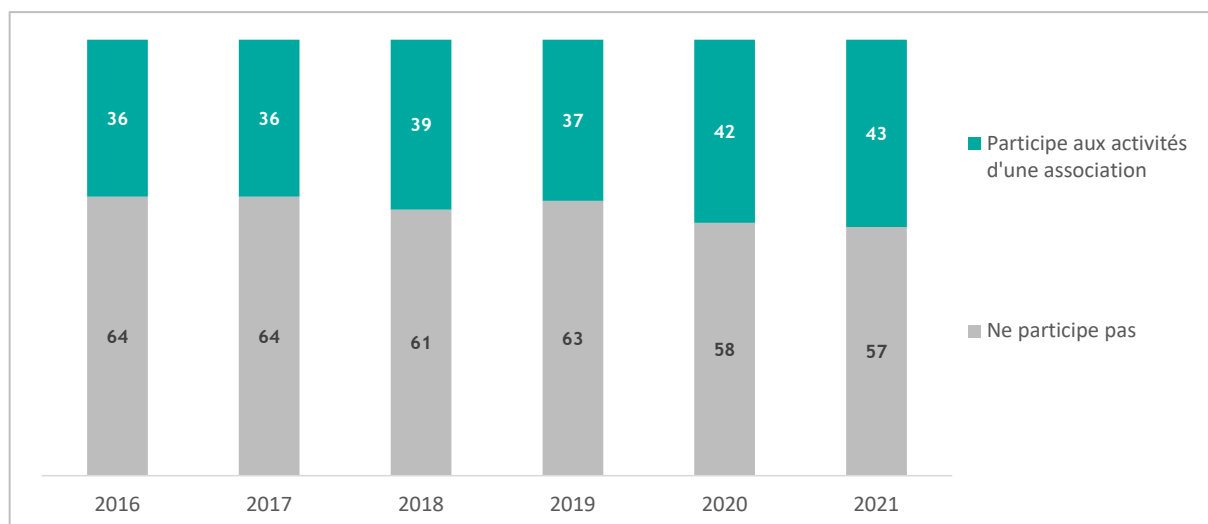
24 % déclaraient en outre avoir rendu des services à des personnes fragiles ou à du personnel soignant (contre 15 % de l'ensemble de la population), et 26 % ont continué durant la pandémie à apporter une aide régulière à une ou plusieurs personnes pour leurs tâches quotidiennes (contre 22 % de l'ensemble de la population).

La pandémie ne freine pas l'engouement d'une grande partie de la jeunesse pour la participation associative ou l'engagement bénévole, ainsi que le confirment les résultats du présent baromètre.

¹ Groupes, associations sportives ; culturelles, de loisirs ; confessionnelles ; de jeunes, d'étudiants ; syndicales ; de défense de l'environnement ; de parents d'élèves ; de consommateurs ; humanitaires, sanitaires ou sociales ; partis politiques ; autres.

La hausse de la participation associative des jeunes observée en 2020 se confirme

GRAPHIQUE 125. FAITES-VOUS PARTIE, OU PARTICIPEZ-VOUS, AUX ACTIVITÉS D'UNE ASSOCIATION (SPORTIVE, CULTURELLE, DE LOISIRS, DE JEUNES, HUMANITAIRE, POLITIQUE...) ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

L'engagement associatif des jeunes reste au niveau observé en 2020. 43 % des jeunes déclarent avoir fait partie ou participer aux activités d'une association (sportive, culturelle, de loisirs, de jeunes, humanitaire, politique...) contre 42 % l'année précédente.

Cet engagement associatif fait l'objet d'importantes disparités sociodémographiques : un homme sur deux (50 %) s'engage sous cette forme, contre 37 % des femmes ; 48 % des 18-24 ans, contre 38 % des 25-30 ans ; 47 % des diplômés de niveau bac ou supérieur, contre 35 % des diplômés d'un niveau inférieur au bac ; 49 % des étudiants et 48 % des jeunes en emploi, contre 24 % des jeunes au chômage ; et 26 % des jeunes en maladie de longue durée, invalidité ou ne recherchant pas d'activité ; 53 % des membres de couples avec enfants, contre 41 % des membres de couples sans enfants ; 40 % des monoparents et 38 % des célibataires.

Le portrait type d'un jeune engagé dans une association est ainsi celui d'un homme, d'un jeune âgé de 18 à 24 ans, d'un diplômé de l'enseignement supérieur ou du bac, d'un jeune vivant chez ses parents ou membre d'un couple avec enfants, d'une personne en emploi ou étudiante.

Les habitants d'Île-de-France (48 %), d'Auvergne-Rhône-Alpes (46 %) ou de Provence-Alpes-Côte d'Azur (51 %) sont également plus impliqués qu'en moyenne dans des associations.

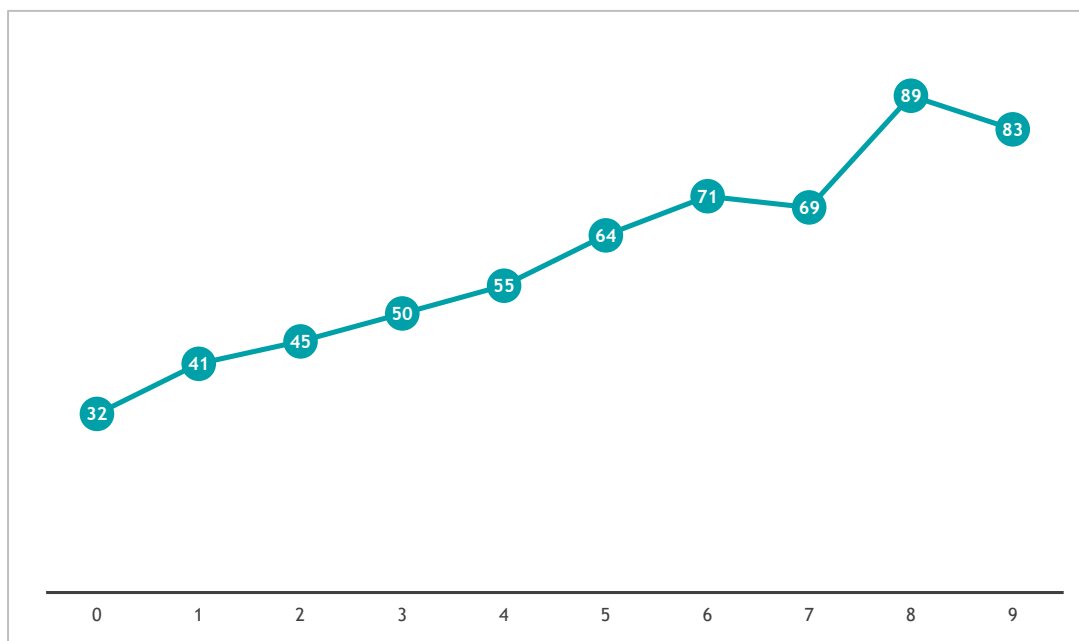
Ces disparités sociodémographiques sont similaires à celles observées les années passées, à l'exception des différences territoriales qui varient d'une année sur l'autre. Après de fortes hausses entre 2019 et 2020, les écarts se sont réduits entre hommes et femmes par rapport à l'an dernier, de 17 points d'écart en 2020 à 14 points en 2021 ; de même qu'entre les diplômés du baccalauréat ou du supérieur et les moins diplômés, de 15 points d'écart en 2020 à 12 points en 2021. Les écarts se maintiennent en revanche depuis 2019 entre les 18-24 ans et les 25-30 ans (11 points d'écart en 2019, 10 en 2020 et 9 en 2021).

Entre 2020 et 2021, les écarts observés entre les jeunes vivant chez leurs parents et ceux vivant dans un autre logement s'accroissent, de 6 points d'écart en 2020 à 12 points d'écart en 2021. Les différences entre les membres de couples avec enfants, très investis, et les célibataires, moins investis, sont également exacerbées : 16 points de pourcentage séparent le niveau d'engagement associatif de ces deux catégories en 2021, contre à peine 7 points un an plus tôt. Cette évolution était déjà à l'œuvre avant la pandémie, puisque l'écart entre membres de couples avec enfants et célibataires était de 4 points en 2019.

Les jeunes souhaitant réaliser des projets dans les cinq ans à venir, se mettre à leur propre compte (52 %), commencer de nouvelles études ou formations (50 %), en passant par un changement de lieu de vie (48 %) ou l'installation dans un logement en tant que locataires (47 %), sont également plus prompts à participer de cette manière. 59 % des jeunes souhaitant s'engager dans une association, la vie de leur quartier ou soutenir une cause leur tenant à cœur d'ici les cinq prochaines années... participent déjà aux activités d'une association.

Les jeunes se sentant « souvent » seuls (47 %), ceux déplorant le manque de contacts sociaux avec leur voisinage (58 %) ou leurs camarades d'études ou collègues (53 %) depuis le début de la crise sanitaire ont plus souvent participé aux activités d'une association qu'en moyenne. C'est également le cas des jeunes dont le projet professionnel ou de formation a évolué en raison de la Covid-19 (50 %). Il n'est pas possible de déterminer le sens de la relation entre crise sanitaire et engagement : la solitude plus grande ressentie par les jeunes s'engageant les a-t-elle poussés à s'engager ou est-elle la conséquence d'un style de vie laissant habituellement davantage place aux relations sociales ? Chacune de ces deux dynamiques pourrait être à l'œuvre. Il en est de même pour l'expérience de discrimination à même de susciter l'envie de s'engager, mais aussi de créer davantage « d'occasions » d'être discriminé ou d'être sensibilisé à ce sujet par une plus grande présence dans la vie publique. Plus le nombre de motifs de discrimination invoqués par le jeune est élevé, plus il déclare un engagement associatif : 32 % des jeunes indiquant n'avoir connu aucune forme de discrimination participent aux activités d'une association, contre 89 % des jeunes déclarant avoir connu huit formes différentes de discrimination. Parmi les motifs de discrimination, la religion (65 %), le lieu de vie (62 %) l'origine et la couleur de peau (61 %) sont synonymes d'une plus grande participation. Des discriminations liées à un handicap ou à un certain état de santé (58 %), à l'âge (57 %), au sexe (53 %) ou pour une autre cause (61 %) restent toutefois en lien, elles aussi, avec une plus grande participation aux activités d'un groupe ou d'une association.

GRAPHIQUE 126. PROPORTION D'ENGAGEMENT ASSOCIATIF SELON LE NOMBRE DE MOTIFS DE DISCRIMINATIONS SUBIES PAR LE JEUNE (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Note de lecture : 32 % des jeunes indiquant n'avoir connu aucune forme de discrimination participent aux activités d'une association contre 89 % des jeunes déclarant avoir connu huit formes différentes de discrimination.

La réalisation d'une régression logistique (voir Tableau 16, p. 202) confirme cette corrélation entre sentiment d'avoir été discriminé et engagement associatif toutes choses égales par ailleurs. Autrement dit, le sentiment d'avoir été discriminé a un impact pour lui-même sur l'engagement : les jeunes ayant été victimes de discrimination ont une plus grande probabilité de s'engager, même une fois neutralisés les effets de sexe, d'âge, de niveau de diplôme, de statut d'activité, de statut familial, de région de résidence et de lieu de résidence.

TABLEAU 10. RÉCAPITULATIF DES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES JEUNES PARTICIPANT AUX ACTIVITÉS D'UNE ASSOCIATION

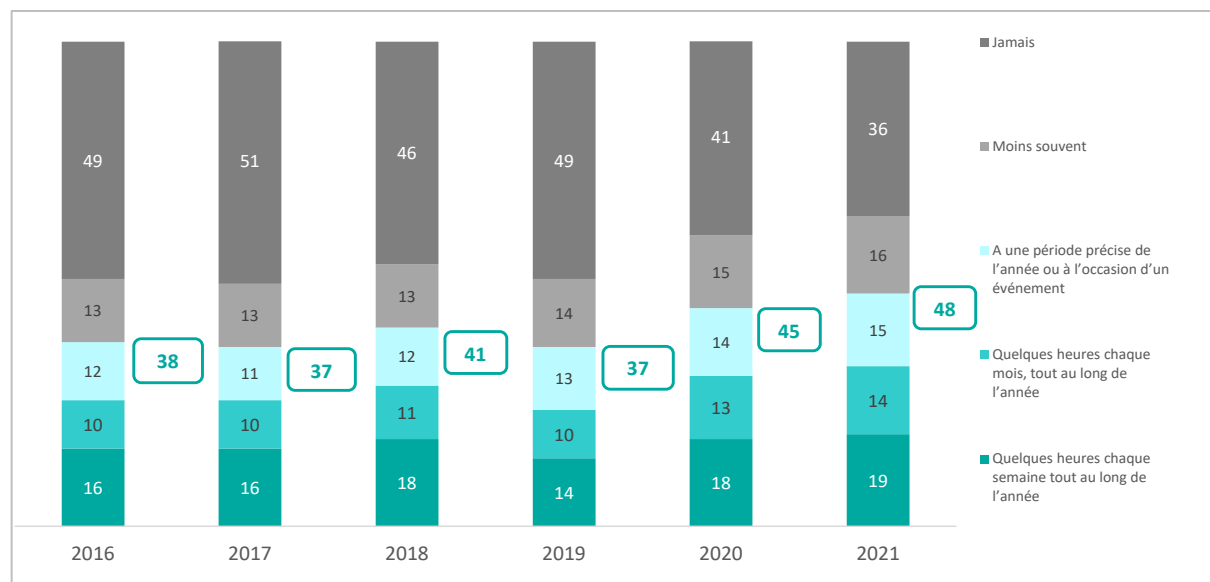
- Hommes 50 % vs 37 % des femmes
- 18-24 ans : 48 % vs 38 % des 25-30 ans
- Bac et plus 47 % vs 35 % des bac
- Étudiants sans emploi 49 %
- En emploi 48 %
- Vivant chez leurs parents 50 % (vs 38 %)
- En couple avec enfants 53 %
- Franciliens 48 %
- Auvergnats 46 %
- PACA + Corse 51 %

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Près de la moitié des jeunes s'engagent fréquemment

GRAPHIQUE 127. À QUELLE FRÉQUENCE DONNEZ-VOUS BÉNÉVOLEMENT DE VOTRE TEMPS AU SEIN D'UNE ASSOCIATION OU D'UNE AUTRE ORGANISATION : PARTI POLITIQUE, SYNDICAT, ETC. ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.

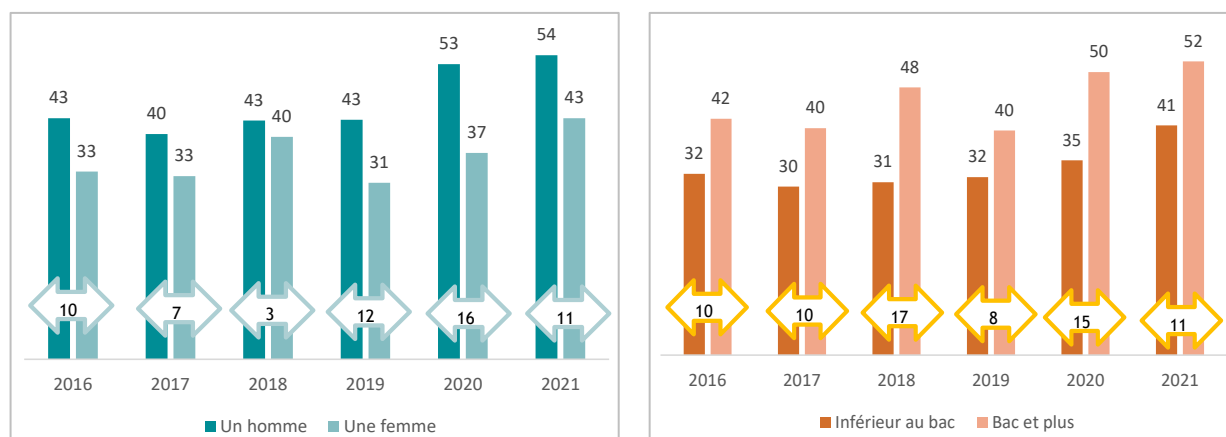
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

En 2021, près d'un jeune sur deux (48 %) donne bénévolement de son temps au sein d'une association ou d'une autre organisation (parti politique, syndicat, etc.). La hausse du bénévolat observée début 2020 se poursuit ainsi malgré la survenue de la pandémie de Covid-19 et ses nombreuses conséquences en termes de changements des conditions de vie des jeunes (organisation, ressources...).

Ce plus haut niveau d'engagement bénévole en 2020 et 2021 ne s'est pas traduit par une modification en profondeur du profil des jeunes bénévoles. Les hommes, les jeunes de 18-24 ans, les diplômés de niveau baccalauréat ou de l'enseignement supérieur, les jeunes vivant chez leurs parents et les membres de couples avec enfants s'engagent plus qu'en moyenne. Seule exception à cette constance du profil des jeunes engagés, les autres inactifs (malades de longue durée, invalides, sans activité et n'en recherchant pas) se sont bien plus investis en 2021 qu'en 2020 : 36 % ont donné de leur temps bénévolement, au moins ponctuellement, contre 22 % un an plus tôt.

On note en outre un tassement des disparités sociodémographiques entre jeunes engagés. En effet, la hausse de l'engagement observée entre 2020 et 2021 est pour partie portée par un phénomène de rattrapage de la part des femmes et les moins diplômés. Entre 2020 et 2021, l'engagement des femmes a ainsi progressé de 6 points, tout comme celui des jeunes avec un niveau de diplôme inférieur au niveau bac, tandis que le niveau d'engagement des hommes et des plus diplômés restait stable.

GRAPHIQUE 128. ÉVOLUTION DE L'ENGAGEMENT DANS UNE ASSOCIATION SELON LE SEXE ET L'ÂGE (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

La hausse de l'engagement bénévole en 2020 et 2021 s'est d'abord faite en direction d'un bénévolat assidu (+5 points depuis 2019) ou régulier (+4 points depuis 2019). L'engagement plus occasionnel, lors d'un événement ou d'une période précise de l'année, bénéficie d'une augmentation plus modérée (+2 points depuis 2019), de même que l'engagement épisodique (+2 points).

Suivant la répartition opérée dans l'édition 2017 du baromètre DJEPVA pour la jeunesse, la fréquence d'engagement permet de catégoriser plus finement le profil des différents bénévoles. On distingue ainsi :

- les bénévoles assidus s'engageant quelques heures par semaine tout au long de l'année (19 %) ;
- les bénévoles réguliers s'engageant quelques heures par mois tout au long de l'année (14 %) ;
- les bénévoles occasionnels s'engageant à une période précise de l'année ou à l'occasion d'un événement (15 %) ;
- les bénévoles épisodiques s'engageant moins souvent (16 %) ;
- les non-bénévoles (36 %).

Quand elles sont bénévoles, les femmes sont moins nombreuses à s'engager de manière assidue. Elles s'engagent tout autant que les hommes de manière régulière ou épisodique et sont plus impliquées dans un engagement « ponctuel », peu fréquent. À l'inverse, les peu diplômés et les diplômés du bac ou plus s'engagent tout autant de manière « assidue » ; les écarts entre ces deux catégories émergent sur l'engagement régulier et occasionnel. Plus que la fréquence de l'engagement, l'âge influence surtout la probabilité de s'engager bénévolement plutôt que de ne pas le faire, les 18-24 ans étant plus souvent bénévoles que leurs aînés.

TABLEAU 11. RÉCAPITULATIF DES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES JEUNES SELON LA FRÉQUENCE DE LEUR ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Bénévoles assidus (19 %)	Bénévoles réguliers (14 %)	Bénévoles occasionnels (15 %)	Bénévoles épisodiques (16 %)	Non-bénévoles (36 %)
Les hommes (24 %) Activité indépendante (jeunes travaillant à leur compte) (35 %) Jeunes revenus vivre chez leurs parents après une première décohabitation (25 %) Les membres de couples avec enfants (27 %) Les habitants d'Auvergne Rhône-Alpes (23 %)	Les membres de couples avec enfants (20 %) Salarié en intérim (24 %) Mère au chômage (18 %) Les habitants de Centre-Val de Loire (18 %)	Les habitants de Grand Est (19 %)	<i>Pas de différences significatives sur le plan sociodémographique par rapport à la moyenne de l'ensemble des jeunes</i>	Les femmes (40 %) Les jeunes au niveau de diplôme inférieur au bac (45 %) Chômeurs (53 %) Autres inactifs (52 %) Les célibataires (43 %) Les monoparents (41 %) Les Normands (39 %) Les Ultramarins (56 %)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les jeunes témoignant de difficultés en lien avec la pandémie se retrouvent, plus que les autres, parmi les bénévoles « assidus » : 42 % des jeunes ayant perdu leur logement s'engagent quelques heures par semaine tout au long de l'année, comme 31 % des jeunes en manque de relations de voisinage, 25 % de ceux en manque de relations avec leurs camarades d'études ou collègues, 30 % de ceux manquant de matériel adapté pour se connecter à Internet, 29 % des jeunes ayant perdu leur emploi ou job étudiant, 24 % de ceux ayant connu un épisode dépressif, 23 % de ceux ayant dû revoir leur projet de formation ou professionnel en raison de la Covid-19, 25 % de ceux se sentant seuls tous les jours. Les jeunes revenus vivre chez leurs parents après une période de vie en logement autonome (25 %) s'engagent aussi plus souvent quelques heures par semaine tout au long de l'année. Les jeunes souhaitant de l'aide des pouvoirs publics pour payer leurs activités sportives, de loisirs ou culturelles sont plus souvent des jeunes bénévoles « assidus » (24 %) – témoignage de leur appétence pour ce domaine.

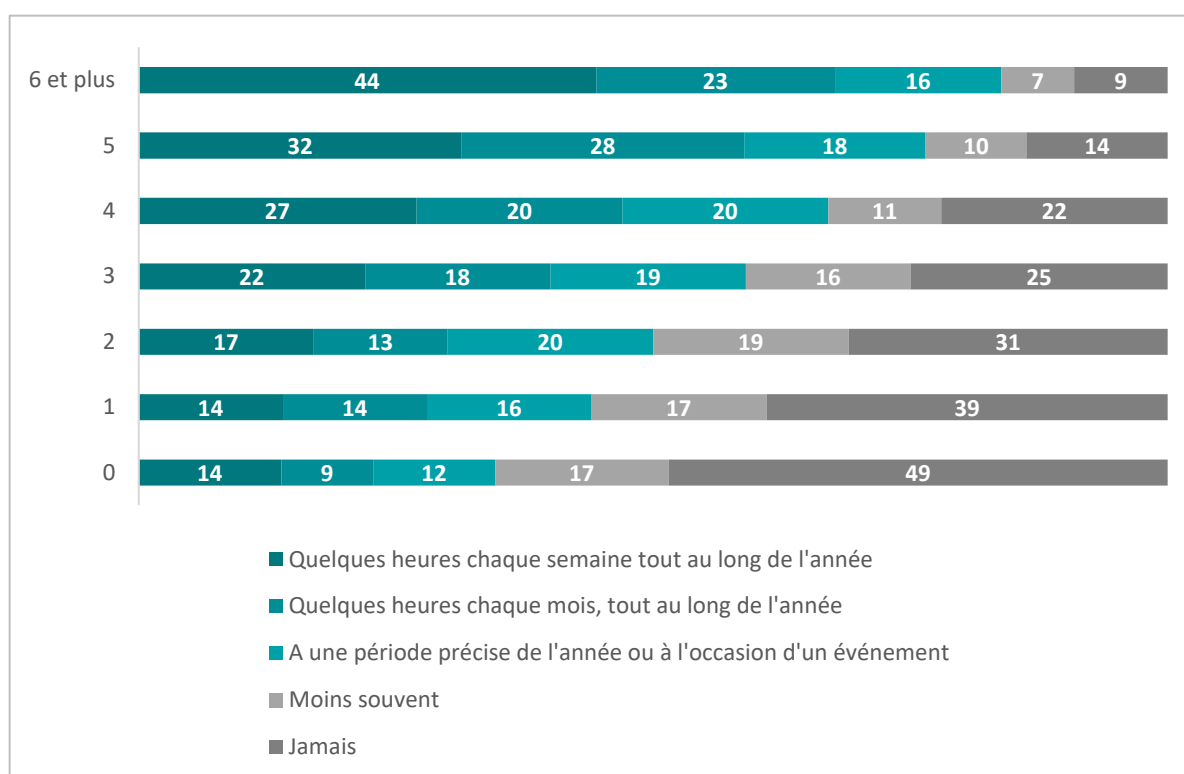
Le bénévolat « régulier » n'est pas en lien avec une situation de vie particulièrement confortable : les jeunes en situation d'intérim (24 %) s'engagent plus de cette manière, quelques heures par mois tout au long de l'année, de même que les jeunes dont la mère est au chômage (18 %), les jeunes ayant perdu leur emploi ou job étudiant dans l'année écoulée (19 %), ceux ne disposant pas de matériel adapté pour se connecter à Internet (20 %) et ayant l'impression de ne pas avoir recours à tous leurs droits sociaux (20 %).

L'écart est toutefois manifeste avec les jeunes ne donnant jamais de temps bénévolement : les personnes au chômage (53 %), invalides, en maladie de longue durée, sans emploi et n'en recherchant pas (52 %), les jeunes au niveau de diplôme inférieur au bac (45 %), les monoparents (41 %), les personnes ignorant le statut d'activité de leur mère (50 %), de leur père (47 %), dont la mère (41 %) ou le père (42 %) est sans activité et n'en recherche pas ; celles dont le père est décédé (41 %) y sont surreprésentées, comme les femmes (40 %) et les célibataires (43 %). Les personnes déclarant ne pas avoir été confrontées

à des difficultés spécifiques lors des douze derniers mois, comme la perte d'un emploi, sont également moins souvent bénévoles, sans doute en raison de leur statut déjà très précaire. 51 % des personnes ne souhaitant pas d'aides de la part des pouvoirs publics indiquent ne pas être bénévoles.

Le lien avec les discriminations se retrouve ici de manière prononcée, l'expérience de discriminations variées allant de pair avec un engagement bénévole plus régulier : 44 % des personnes invoquant au moins six motifs de discrimination sont des bénévoles « assidus », contre 14 % des personnes confrontées à un motif de discrimination. Seules 9 % des personnes ayant connu six motifs de discrimination au moins dans les cinq dernières années ne donnent jamais bénévolement de leur temps, alors que 49 % des personnes n'ayant connu aucune forme de discrimination ne sont pas bénévoles.

GRAPHIQUE 129. FRÉQUENCE DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE SELON LE NOMBRE DE MOTIFS DE DISCRIMINATIONS VÉCUES (EN %)



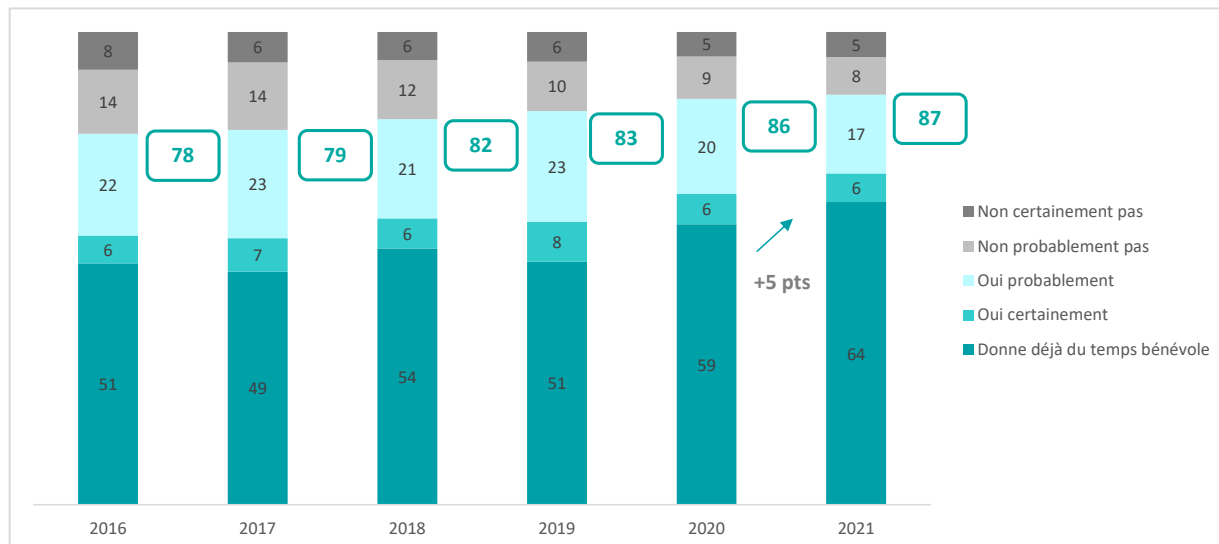
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les jeunes indiquant avoir été discriminés pour leur orientation sexuelle (36 %), pour une forme de discrimination non proposée (34 %) ou pour un handicap ou un état de santé (33 %) s'engagent plus souvent quelques heures chaque semaine tout au long de l'année. La discrimination en raison de la religion (22 %), du lieu de vie (21 %) ou de l'origine ou bien de la couleur de peau (21 %) est plus fréquemment en lien avec un bénévolat quelques heures chaque mois tout au long de l'année.

Le sentiment de ne pas avoir été discriminé en raison de son origine, de sa couleur de peau (41 %), de son apparence physique (41 %), de son âge (40 %) ou de son lieu de vie (40 %) est en revanche synonyme d'absence de bénévolat.

Près de neuf jeunes sur dix sont déjà bénévoles ou envisagent de le devenir

GRAPHIQUE 130. SERIEZ-VOUS PRÊT À DEVENIR BÉNÉVOLE POUR UNE CAUSE ? (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016.

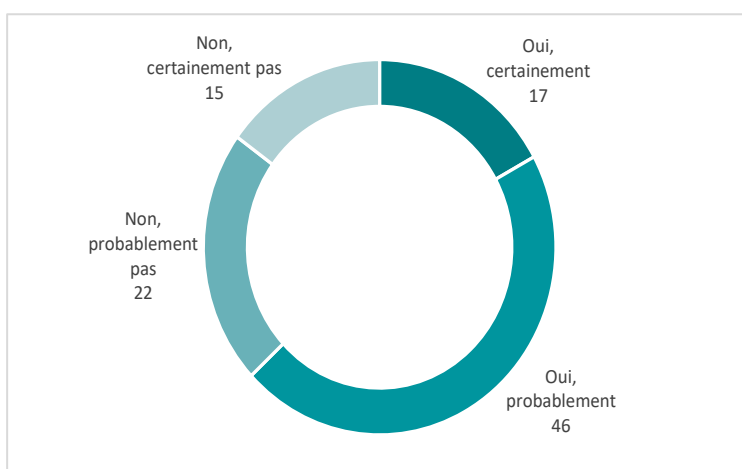
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

La progression de l'engagement bénévole a réduit la part de non-bénévoles. Rappelons qu'en 2021, 48 % des jeunes déclarent en effet donner leur temps bénévolement de manière assidue, régulière ou occasionnelle et 16 % de manière plus épisodique ; soit 64 % des jeunes au total. Entre 2020 et 2021, le désir d'être bénévole a tout particulièrement reculé parmi des catégories étant davantage passées à l'acte de bénévolat, comme les personnes dont le niveau de diplôme est inférieur au bac (de 31 % d'aspirants bénévoles en 2020 à 24 % en 2021) et les couples avec enfants (de 25 % d'aspirants bénévoles en 2020 à 18 % en 2021).

Parmi les jeunes n'étant pas déjà bénévoles en 2021, 63 % se disent prêts à s'engager bénévolement dans le futur, dont 17 % « certainement » et 46 % « probablement ». 22 % estiment plus probable qu'ils ne s'engagent pas et 15 % qu'ils ne s'engageront certainement pas.

En 2021, parmi les jeunes non bénévoles, 74 % des femmes souhaitent le devenir, de même que 70 % des diplômés de niveau bac ou plus, 67 % des étudiants sans activité professionnelle et 66 % des jeunes vivant chez leurs parents. 72 % des Bretons, 70 % des Néo-Aquitains, 68 %

GRAPHIQUE 131. DISPOSITION À DEVENIR BÉNÉVOLES PARMIS LES JEUNES NON-BÉNÉVOLES (EN %)



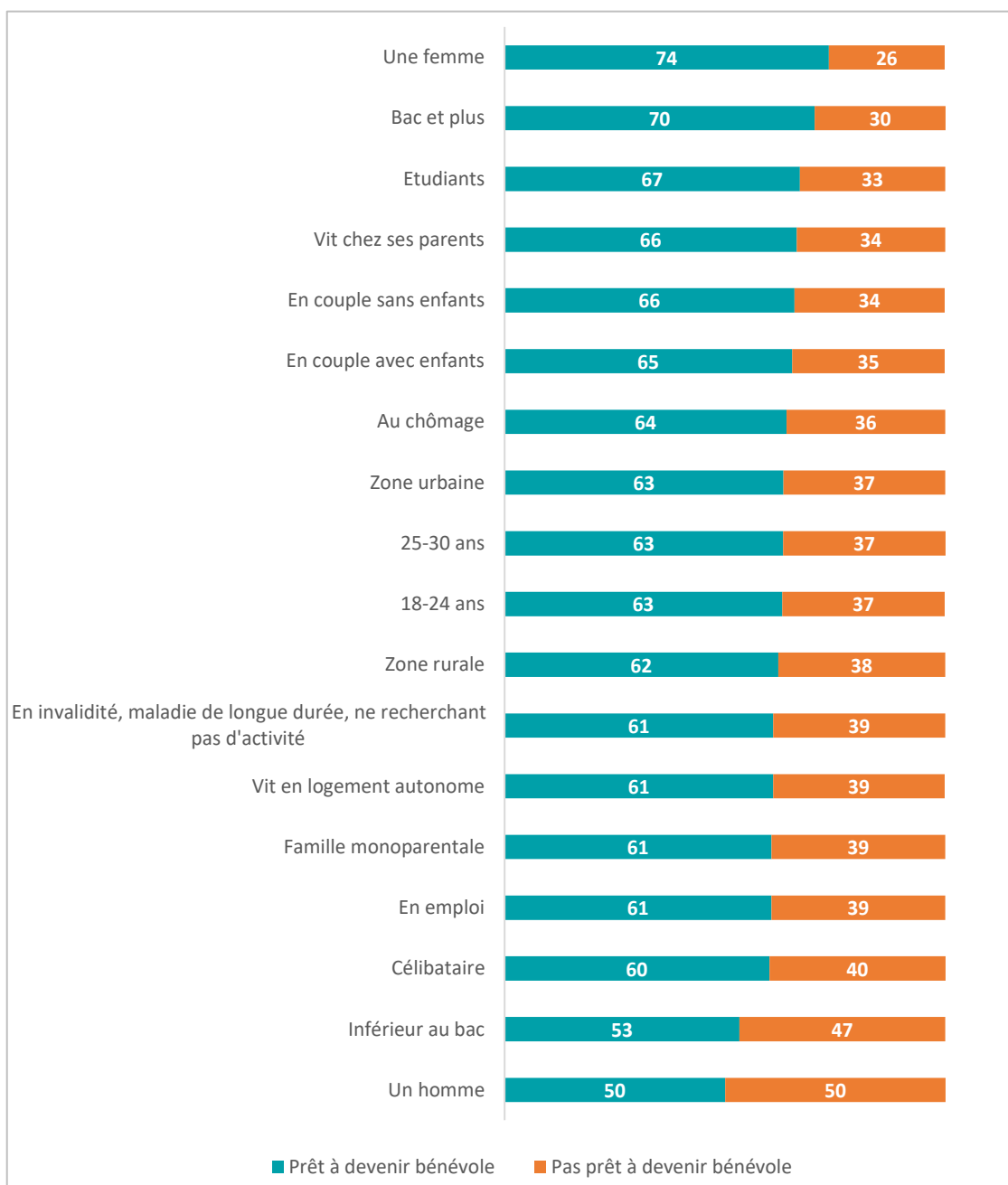
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ne donnant pas le temps bénévolement.

des Normands et 67 % des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur non bénévoles souhaiteraient également s'engager sous cette forme.

Toujours au sein des jeunes non bénévoles, les hommes, les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat, les habitants de Bourgogne-France-Comté, des Hauts-de-France et du Grand Est sont les moins désireux de s'engager.

GRAPHIQUE 132. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES JEUNES NON BÉNÉVOLES EN FONCTION DE LEUR DISPOSITION À DEVENIR BÉNÉVOLES (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

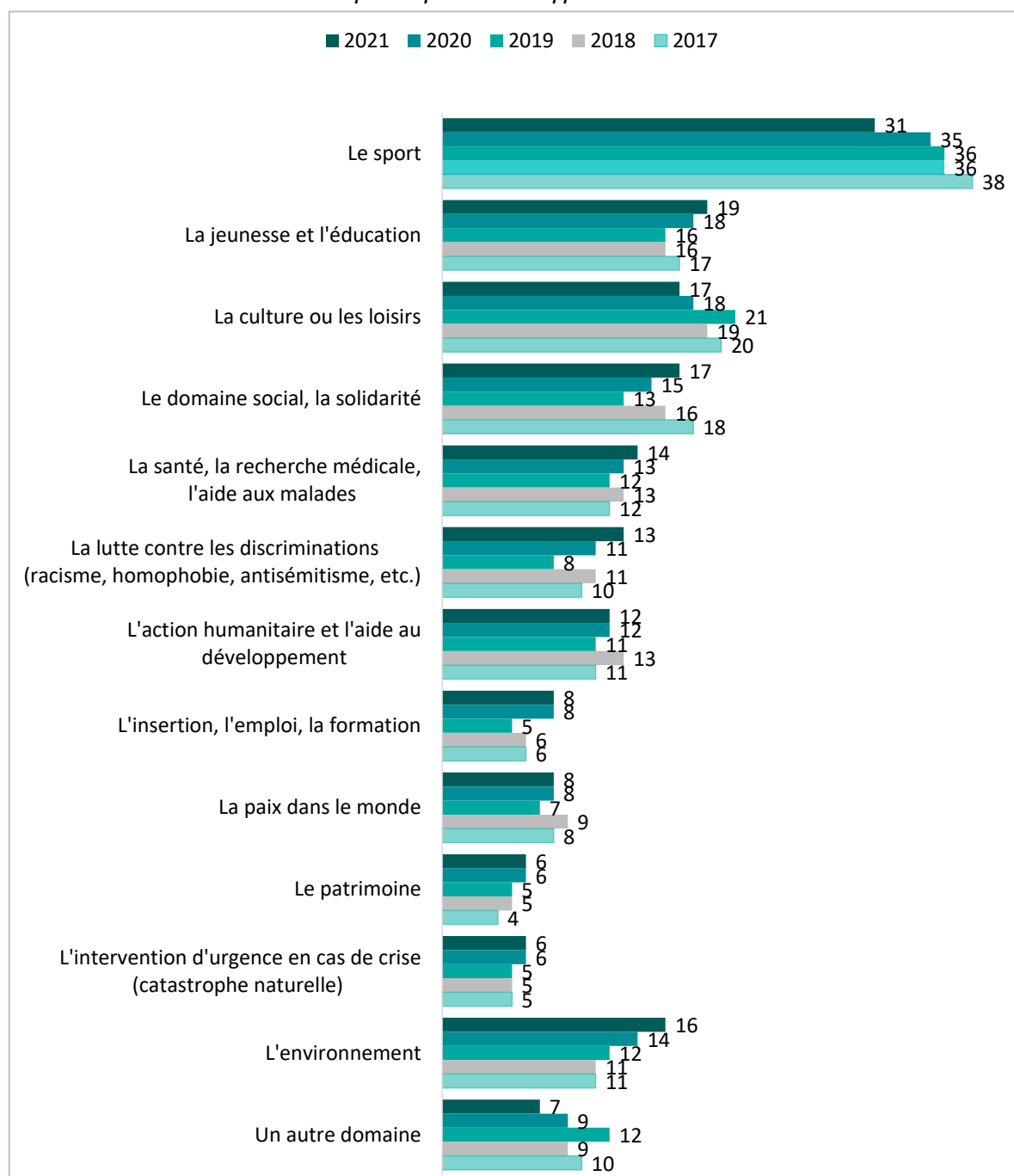
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les jeunes étant revenus vivre chez leurs parents depuis leur premier départ sont tout particulièrement certains d'être prêts à s'engager ou à s'engager plus (24 %), de même que ceux déclarant avoir été confrontés à une dépression au cours des douze derniers mois (23 %) ou encore ceux estimant ne pas avoir accès à l'ensemble de leurs droits (24 %), ceux indiquant que la crise sanitaire a changé leur projet professionnel ou de formation (25 %) et ceux se sentant souvent seuls (22 %). Les jeunes qui déclarent avoir besoin d'aide des pouvoirs publics pour trouver un emploi (21 %), définir leur orientation ou projet professionnel (23 %) ou avoir connu des discriminations en raison de leur âge (27 %), de leur sexe (24 %), de leur origine ou couleur de peau (23 %), leur apparence physique (22 %) ou leur lieu de vie (22 %) sont également les plus motivés pour s'engager. Les jeunes ayant de multiples projets d'avenir, comme s'engager dans une association, la vie du quartier (46 %), commencer de nouvelles études, une formation (24 %), changer de lieu de vie (24 %), s'installer en tant que locataires dans un nouveau logement (22 %) sont aussi dans ce cas.

L'engagement dans les domaines du sport et de la culture/loisirs diminue fortement dans le contexte de la crise sanitaire

GRAPHIQUE 133. DANS QUEL(S) DOMAINE(S) DONNEZ-VOUS BENEVOLEMENT DE VOTRE TEMPS AU SEIN D'UNE ASSOCIATION OU D'UNE AUTRE ORGANISATION ? (EN %)

Plusieurs réponses possibles (sauf pour « autre domaine »)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2019, 2018, et 2017.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans qui donnent bénévolement de leur temps au sein d'une association ou d'une autre organisation : parti politique, syndicat, etc.

En 2021, le sport arrive en tête des domaines dans lesquels les jeunes s'engagent. 31 % des jeunes indiquent donner de leur temps au sein d'une association ou d'une autre organisation en lien avec cette thématique. Le sport est toutefois en perte de terrain, avec un recul de 4 points entre 2020 et 2021 et de 7 points depuis l'édition 2017 du présent baromètre.

L'engagement dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation prend le pas en 2021 sur l'engagement dans la culture ou les loisirs avec 19 % des jeunes engagés dans ce domaine. La progression de l'engagement des jeunes dans des organisations dédiées à la jeunesse et à l'éducation n'est pas récente : ce domaine figurait au quatrième rang de leurs domaines d'engagement en 2017, au troisième en 2018 et 2019, avant de concurrencer le domaine de la culture et des loisirs pour le deuxième rang en 2020. En 2021, les jeunes ayant de fortes attentes à l'égard des pouvoirs publics, pour payer leur loyer, leurs factures, leurs courses alimentaires (24 %) ou accéder à un logement (25 %), se sont plus engagés dans ce domaine que la moyenne des jeunes.

La culture ou les loisirs est, avec 17 % de bénévoles, le troisième domaine d'engagement des jeunes en 2021, en léger recul sur la période (-3 points depuis 2017).

Le domaine du social et de la solidarité est, avec celui de la culture ou des loisirs, le troisième domaine d'engagement le plus prisé des jeunes en 2021 (17 % des bénévoles). Ce domaine d'engagement connaît une petite hausse de participation des jeunes entre 2018 et 2021 (+3 points) après une baisse entre 2017 et 2018.

TABLEAU 12. TRIO DES DOMAINES D'ENGAGEMENT LES PLUS INVESTIS PAR LES JEUNES SELON L'ANNÉE

Trois domaines les plus cités/Année	2017	2018	2019	2020	2021
1 ^{er} domaine d'engagement	Le sport (38 %)	Le sport (36 %)	Le sport (36 %)	Le sport (35 %)	Le sport (31 %)
2 ^e domaine d'engagement	La culture ou les loisirs (20 %)	La culture ou les loisirs (19 %)	La culture ou les loisirs (21 %)	La culture ou les loisirs (18 %) et la jeunesse et l'éducation (18 %)	La jeunesse et l'éducation (19 %)
3 ^e domaine d'engagement	Le domaine social, la solidarité (18 %)	La jeunesse et l'éducation (16 %) et le domaine social, la solidarité (16 %)	La jeunesse et l'éducation (13 %)	Le domaine social, la solidarité (15 %)	La culture ou les loisirs (17 %) et le domaine social, la solidarité (17 %)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Malgré le contexte de crise sanitaire, qui a conduit à réduire les possibilités d'activités collectives sportives, culturelles ou de loisirs, la baisse de l'engagement des jeunes bénévoles dans ces secteurs au profit d'autres domaines était déjà amorcée depuis plusieurs années.

Les jeunes ayant continué la pratique de ces activités sont davantage célibataires (+3 points de bénévolat dans la culture ou les loisirs, +7 points dans le sport) et, conformément aux différences de genre observées les années précédentes, les femmes ont davantage poursuivi des activités bénévoles en lien avec la culture et les loisirs (+3 points par rapport aux hommes), et les hommes des activités en lien avec

le sport (+13 points par rapport aux femmes). Le Baromètre national des pratiques sportives de 2018² atteste de la plus grande influence du genre par rapport à d'autres facteurs socio-économiques comme le niveau de diplôme ou de revenus. En cas de rupture de trajectoire de vie, les femmes sont en outre plus nombreuses à pâtir d'un ralentissement de leur activité sportive. Ce schéma semble se confirmer auprès des jeunes femmes à la suite de la pandémie de Covid-19.

Les jeunes s'étant engagés dans la culture ou les loisirs et le sport sont surreprésentés parmi les jeunes qui n'ont pas fait état de difficultés particulières (perte d'emploi, de logement, d'argent...) au cours des douze derniers mois et témoignent d'un vécu relativement épargné face à la pandémie de Covid-19. L'enquête Conditions de vie et aspirations révèle que les jeunes de 18 à 30 ans (26 %), et en particulier les jeunes hommes (30 %), ont davantage fréquenté régulièrement des équipements sportifs (stades, piscines...) que l'ensemble de la population (20 %) au cours de l'année 2020, et qu'ils ont tout aussi régulièrement fréquenté une bibliothèque (15 % des 18-30 ans, 15 % de l'ensemble de la population) ou un cinéma (25 % des 18-30 ans, 23 % de l'ensemble de la population).

La pandémie de Covid-19 n'affecte pas non plus de manière globale l'engagement dans le domaine de la santé, de la recherche médicale ou de l'aide aux malades : 14 % des jeunes bénévoles s'y engagent en 2021, contre 13 % en 2020 et 12 % en 2019. L'action humanitaire et l'aide au développement (12 %), l'insertion, l'emploi et la formation (8 %), la paix dans le monde (8 %), le patrimoine (6 %) et l'intervention d'urgence en cas de crise (6 %) sont autant de domaines tout autant investis par les jeunes en 2021 qu'en 2020.

Le profil des jeunes bénévoles dans ces thématiques reste également similaire : davantage de jeunes en recherche d'emploi ou de femmes pour le social, la solidarité ; d'étudiants pour la culture ou les loisirs et le sport ; de couples avec enfants pour l'insertion, l'emploi ou la formation.

L'environnement et la lutte contre les discriminations, s'ils sont moins investis par les jeunes que les champs du sport ou de la jeunesse et de l'éducation, sont de plus en plus concernés par un engagement bénévole des 18-30 ans. 16 % des jeunes bénévoles s'engagent ainsi dans l'environnement en 2021, contre 11 % en 2017 (+5 points), et 13 % dans la lutte contre les discriminations contre 10 % en 2017 (+3 points).

² Croutte P., Müller J., *Baromètre national des pratiques sportives 2018*, Baromètre réalisé par le CRÉDOC sous la direction de Hoibian S. pour l'INJEP et le ministère des sports, INJEP, coll. « Notes & rapports/Rapport d'étude », 2018.

TABLEAU 13. RÉCAPITULATIF DES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES JEUNES SELON LEUR DOMAINE D'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Culture ou loisirs (17 %)	L'action humanitaire et l'aide au développement (12 %)	L'insertion, l'emploi ou la formation (8 %)	L'environnement (17 %)	Le domaine social, la solidarité (17 %)	Le sport (31 %)	La jeunesse et l'éducation (19 %)	La paix dans le monde (8 %)
Étudiants sans emploi (21 %) Salarié en CDD (21 %) Célibataire (20 %)	Père décédé (18 %) A vécu 6 mois ou plus dans un autre pays européen au cours de sa vie (18 %) Habitant d'Occitanie (16 %)	En couple avec enfants (11 %)	Jeune à son compte (activité d'indépendant) (21 %) Mère au chômage (21 %) Habitant de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse (21 %)	Femme (22 %) Au chômage (23 %) Mère en invalidité ou maladie de longue durée (22 %) Père décédé (23 %)	Hommes (37 %) Étudiants sans emploi (36 %) Célibataire (38 %) A vécu entre 1 et 3 mois dans un autre pays européen (38 %) Habitant de Bourgogne-Franche-Comté (44 %) Habitant de Bretagne (36 %) Habitant d'Auvergne Rhône-Alpes (36 %) Habitants de Provence-Alpes Côte d'Azur et Corse (36 %) Habitant de zone rurale (35 %)	Femme (23 %) Habitant de Provence-Alpes Côte d'Azur et Corse (23 %)	En couple avec enfants (11 %) Habitant d'Île-de-France (12 %)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Note : Les domaines de la santé, de la recherche médicale, du soin aux malades ; du patrimoine et de l'intervention d'urgence en cas de crise, de la lutte contre les discriminations ou d'un « autre » domaine sont cités de manière homogène au sein de la jeunesse.

Les évolutions constatées entre 2020 et 2021 dans les domaines d'engagement ne sont pas uniformes au sein de la population et notamment au niveau de :

- l'âge : le niveau d'engagement des 25-30 ans a reculé dans le sport (-5 points), mais s'est accru dans la lutte contre les discriminations (+5 points) par rapport au niveau de leur engagement en 2020 ;
- la situation familiale : en 2021, les monoparents s'engagent moins souvent dans le domaine de la santé, la recherche (-18 points) ; le domaine social, la solidarité (-13 points) ; la culture ou des loisirs (-12 points) et l'environnement (-7 points) qu'en 2020 et plus dans le sport (+6 points). Les couples sans enfants se sont davantage engagés dans la jeunesse et l'éducation (+6 points), de même que les célibataires (+4 points). L'engagement des couples avec enfants a cependant reculé dans ce domaine de la jeunesse et de l'éducation (-5 points).

Cette année, l'insertion de nouvelles questions permet de repérer des liens entre l'engagement pour :

- **l'action humanitaire** et la vie dans un autre pays européen (six mois ou plus, 18 %), sans doute en raison d'une attention plus forte portée aux affaires étrangères ;
- **l'insertion, l'emploi, la formation** et la discrimination en raison de son orientation sexuelle (13 %), le vécu de nombreuses formes de discrimination (6 ou plus, 13 %) ;
- **le sport** et la vie dans un autre pays européen (entre un et trois mois, 38 %) et l'absence de vécu de discriminations (aucun motif, 38 %), la continuation des déplacements vers le lieu de travail ou d'études durant la crise sanitaire (36 %) ou encore un rare sentiment de solitude (39 %), ce qui témoigne à nouveau du caractère moins précaire des jeunes bénévoles dans ce domaine ;
- **l'environnement** et le souhait de télétravailler « tout le temps » après la crise sanitaire (21 %) ;
- **la lutte contre les discriminations** et la discrimination en raison de son orientation sexuelle (19 %) ou pour son origine, sa couleur de peau (18 %), ainsi qu'une discrimination rencontrée dans le contexte scolaire ou des études (17 %).

On remarque également que le décès d'un parent du jeune interrogé, notamment du père, ou la précarité professionnelle rencontrée par le parent est en lien avec un plus grand engagement dans les domaines sociaux et humanitaires.

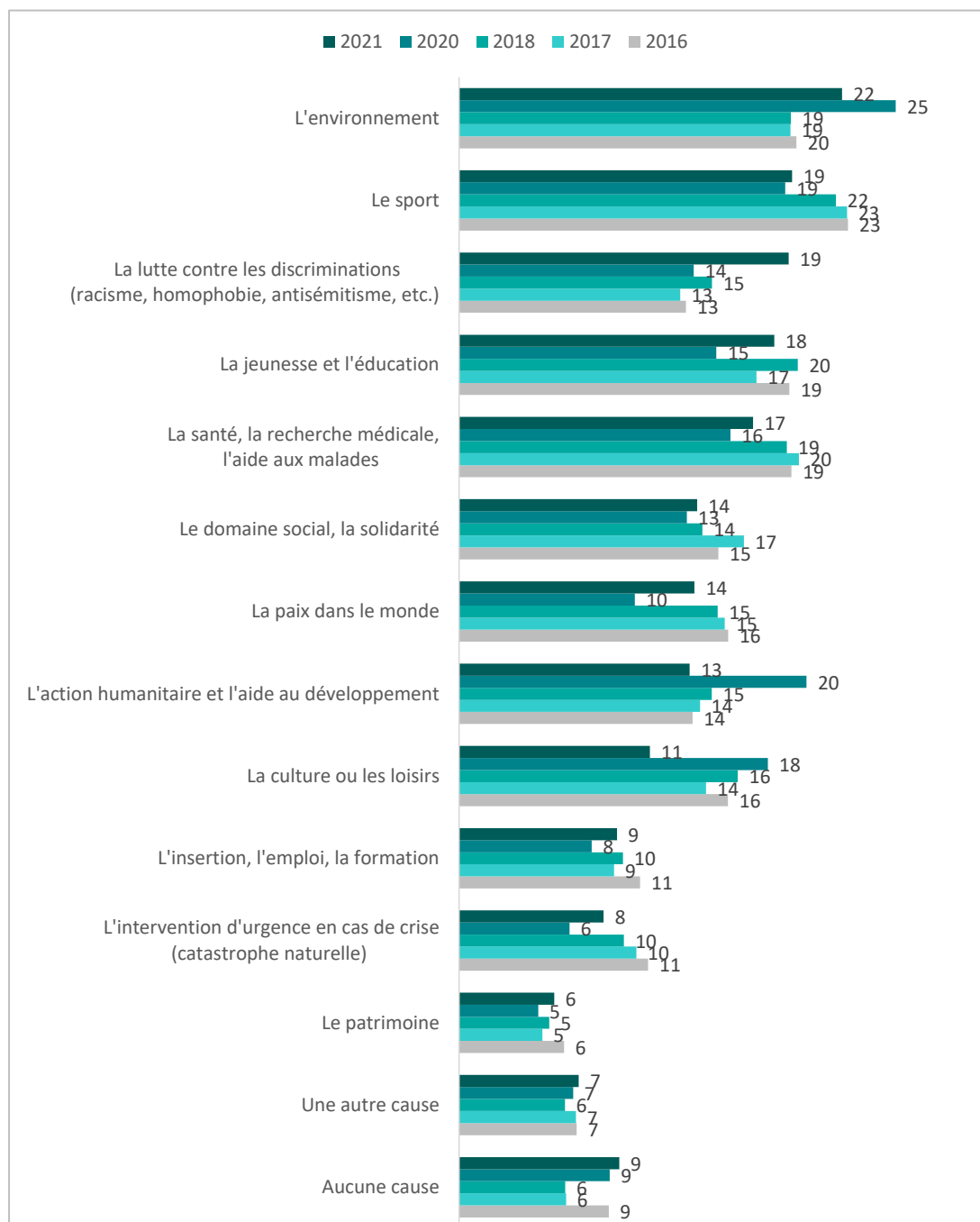
L'engagement bénévole des jeunes est particulièrement en lien avec le vécu de la jeunesse : l'absence de difficultés particulières est synonyme d'un bénévolat plus récréatif (sportif, culturel, de loisirs) là où l'expérience de discriminations, d'une précarité, conduit davantage à un bénévolat « engagé » au service d'une cause. L'environnement paraît quelque peu faire exception à cette règle, cette thématique étant une source de préoccupation grandissante au sein de l'ensemble de la population et de la jeunesse³.

³ Brice Mansencal L., Coulangue M., Maes C., Müller J. (CRÉDOC), *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2020*, avec la collaboration de Baillet J., Guisse N., Hoibian S., Jauneau-Cottet P., Millot C., INJEP, coll. « Notes & rapports/rapport d'étude », 2020.

L'environnement, premier moteur d'engagement des jeunes, perd du terrain au profit de la lutte contre les discriminations

GRAPHIQUE 134. QUELLES SONT LES DEUX PRINCIPALES CAUSES QUI VOUS DONNERAIENT ENVIE DE VOUS ENGAGER (DAVANTAGE) PERSONNELLEMENT ?

Cumul des deux réponses, deuxième réponse différente de la première



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2021, 2020, 2018, 2017 et 2016.

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

L'environnement reste le domaine donnant le plus envie aux jeunes de s'engager ou de s'engager plus, 22 % de jeunes le citant. Le sujet préoccupe toujours plus fortement la jeunesse en 2021 que les Français en général ; 32 % des 18-30 ans en faisaient l'un de leurs deux principaux sujets de préoccupation en janvier 2021, contre 28 % de l'ensemble de la population. Cependant, cette préoccupation s'est tassée à l'aune de la crise sanitaire dans la population (-3 points par rapport à janvier 2020), y compris parmi la jeunesse (-7 points)⁴. Cette cause d'engagement, bien que première citée, est aussi moins valorisée par les jeunes en 2021 par rapport à 2020 (-3 points).

Deuxième domaine à même de susciter le bénévolat, le sport attire tout autant qu'en 2020 (19 %). La lutte contre les discriminations, bien moins citée les années précédentes, parvient au même niveau d'attrait que le sport en 2021 ; 19 % des jeunes déclarant de ce domaine qu'il leur donne envie de s'engager. Ce choix n'est pas surprenant, dans la mesure où les discriminations sont plus souvent perçues comme un facteur de fragilisation de la cohésion sociale par les jeunes : 13 % des 18-30 ans en font le principal frein à la cohésion sociale, contre 8 % de l'ensemble de la population ; 16 % des jeunes invoquent en outre le racisme (contre 9 % des Français) et 7 % les inégalités entre hommes et femmes (contre 4 % de la population)⁴.

Le domaine de la jeunesse et de l'éducation est un autre domaine motivant davantage l'engagement bénévole en 2021 : 18 % des jeunes le citent contre 15 % en 2020. C'est toutefois moins qu'en 2018, année durant laquelle 20 % des jeunes le mentionnaient.

La pandémie de Covid-19 n'a pas accru l'envie de s'engager en faveur de la santé, de la recherche médicale et de l'aide aux malades (17 % en 2021 contre 16 % en 2020), du domaine social, de la solidarité (14 % contre 13 % en 2020) ou encore de l'intervention d'urgence en cas de crise (8 % contre 6 % en 2020).

Toutefois, la volonté de s'engager dans la culture ou les loisirs est freinée par la crise sanitaire et accuse un net recul entre 2020 et 2021 (-7 points).

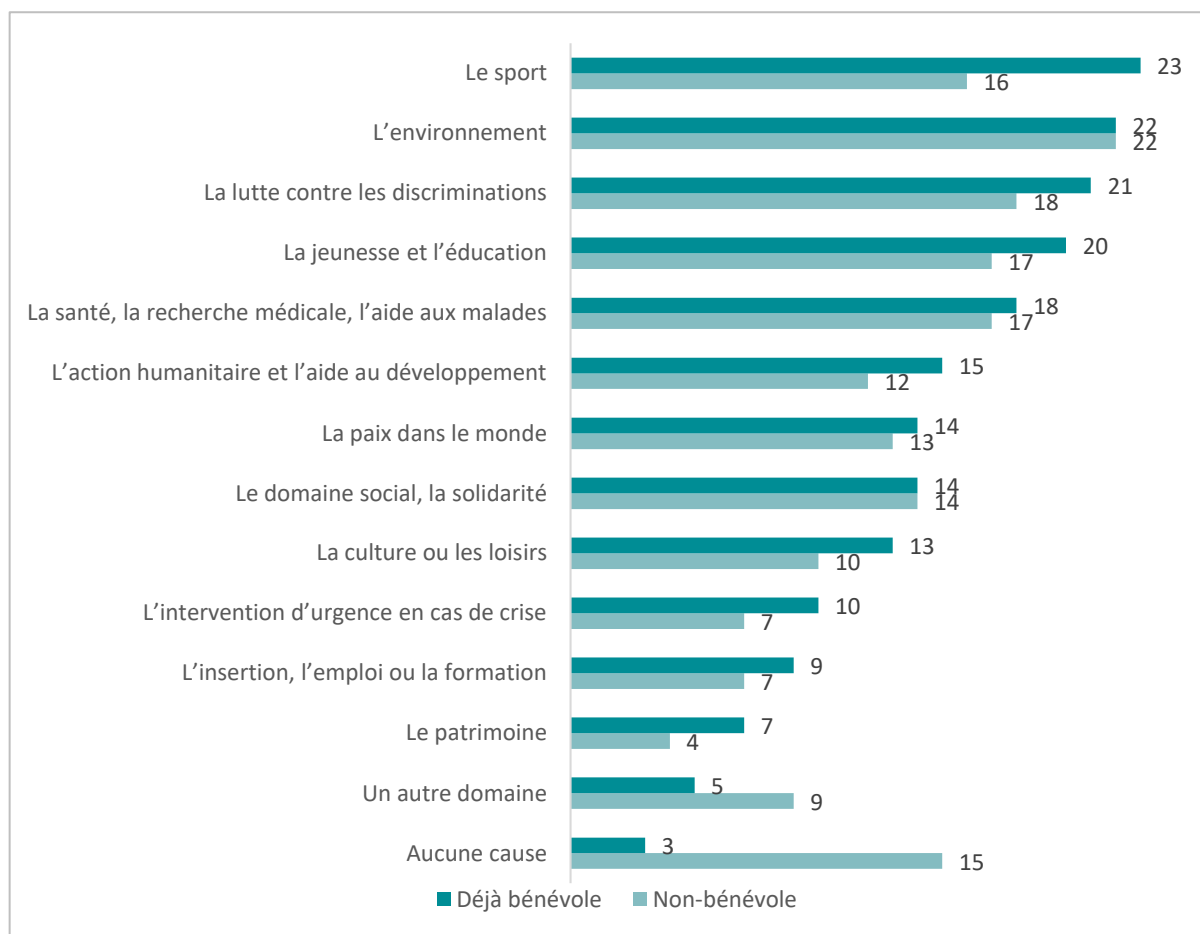
L'année 2020 avait été marquée par une forte progression de l'envie de s'engager dans l'action humanitaire et l'aide au développement et par un recul de l'intérêt pour un engagement en faveur de la paix dans le monde. L'année 2021 marque un retour à la normale pour ces domaines : 13 % des jeunes sont attirés par un engagement dans l'action humanitaire, contre 20 % en 2020 et 15 % en 2018 ; et 14 % par un engagement pour la paix dans le monde, contre 10 % en 2020 et 14 % en 2018.

L'envie de s'engager dans les domaines de l'insertion, de l'emploi, de la formation, du patrimoine ou d'une autre cause reste à un niveau stable sur la période 2016-2021. La proportion de jeunes n'étant attirés par aucun domaine est également similaire.

Être déjà bénévole ou non n'est pas sans incidence sur l'attrait pour certaines thématiques. Seuls 3 % des jeunes bénévoles déclarent n'être attirés par aucune (autre) cause d'engagement, contre 15 % des jeunes ne donnant pas leur temps bénévolement. Les non-bénévoles se déclarent plus souvent motivés (9 %) par une autre cause – non explicitée – que les jeunes bénévoles (5 %). Les non-bénévoles sont tout autant attirés par l'environnement, la santé, la recherche médicale ou l'aide aux malades, la paix dans le monde, le social et la solidarité ou encore l'insertion et l'emploi que les bénévoles. Ces derniers sont en revanche plus intéressés par un engagement sportif ou par la lutte contre les discriminations.

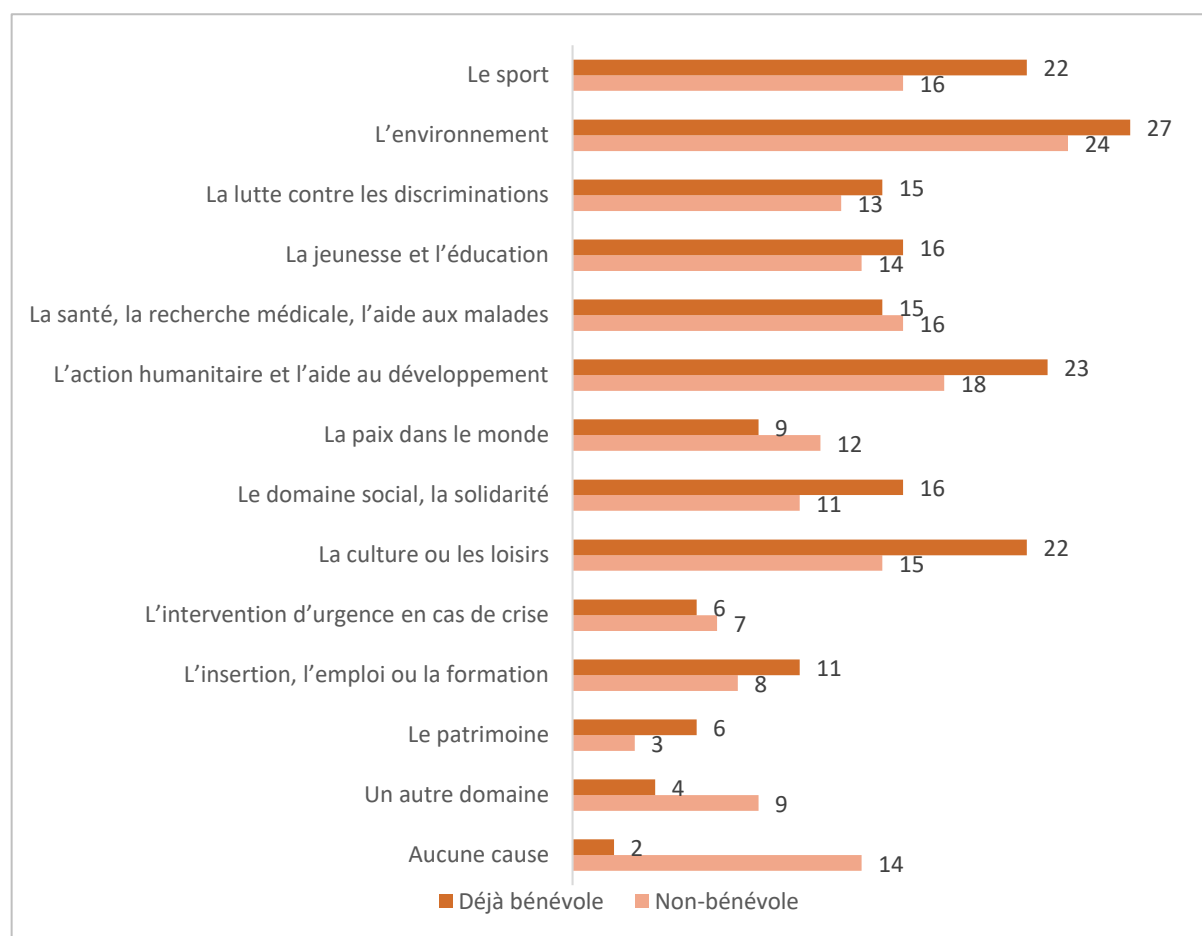
⁴ CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, janvier 2021.

GRAPHIQUE 135. MOTIFS D'ENGAGEMENT SELON LA RELATION AU BÉNÉVOLAT EN 2021 (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

En 2020, les écarts dans l'attrait des domaines d'engagement entre les bénévoles et les non-bénévoles étaient plus marqués que ceux observés en 2021. Le sport, l'action humanitaire et l'aide au développement, le domaine social, la solidarité, la culture ou les loisirs sont autant de domaines d'action qui intéressaient bien plus fortement les bénévoles que les non-bénévoles. La paix dans le monde se trouvait favorisée davantage par les non-bénévoles. En 2020 comme en 2021, l'implication dans une activité de bénévolat était plus souvent synonyme d'un attrait pour les domaines d'engagement bénévole présentés, tandis que les non-bénévoles citaient davantage la motivation pour un domaine « autre ».

GRAPHIQUE 136. MOTIFS D'ENGAGEMENT SELON LA RELATION AU BÉNÉVOLAT EN 2020 (EN %)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2020. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

En 2021, on note des disparités dans l'attrait des thématiques en fonction de la région de résidence, du statut d'activité, du niveau de diplôme, du sexe ou encore de l'âge – plus ou moins marqué selon la relation du jeune à l'activité bénévole.

Parmi les jeunes bénévoles

Parmi les jeunes étant déjà bénévoles, ceux résidant dans les Pays de la Loire se distinguent ainsi par leur attrait, plus prononcé que celui de l'ensemble des jeunes bénévoles, pour les domaines environnement, sport, jeunesse et éducation et lutte contre les discriminations. Les jeunes du Grand Est sont plus intéressés qu'en moyenne par la culture ou les loisirs, le domaine social, la solidarité. Les jeunes bénévoles des Hauts-de-France se montrent davantage motivés pour la lutte contre les discriminations, ceux d'Île-de-France pour l'action humanitaire ; tandis que les jeunes de Bretagne, de Nouvelle-Aquitaine et d'Auvergne-Rhône-Alpes se démarquent exclusivement par un attrait plus prononcé pour le sport.

On retrouve une répartition genrée des domaines d'engagement considérés comme attrayants : les femmes citent davantage le domaine social, la solidarité, la santé, la recherche médicale, l'aide aux malades et la lutte contre les discriminations, tandis que les hommes indiquent plus volontiers être prêts à s'engager dans un domaine sportif. Les jeunes vivant chez leurs parents et célibataires sont aussi plus attirés par un engagement sportif qu'en moyenne.

Les jeunes bénévoles en recherche d'emploi sont plus attirés par le domaine social, la solidarité, qui peut entrer en résonance avec leur vécu, mais aussi par la culture et les loisirs.

Parmi les jeunes non bénévoles

Les dynamiques territoriales observées auprès des jeunes bénévoles ne sont pas semblables à celles observables parmi les jeunes non bénévoles. L'attrait des jeunes Occitans pour l'action humanitaire et l'aide au développement, qu'ils soient ou non bénévoles, fait figure d'exception. Contrairement à leurs homologues bénévoles, les habitants non bénévoles des Pays de la Loire ou du Grand Est ne se distinguent pas par un goût plus prononcé pour certains domaines. L'intérêt des jeunes non bénévoles d'Île-de-France se porte sur la culture ou les loisirs, plutôt que sur l'action humanitaire évoquée par les jeunes bénévoles de la même région. Les non-bénévoles de Nouvelle-Aquitaine sont plus attirés qu'en moyenne par la jeunesse et l'éducation et par la paix dans le monde, ceux de Provence-Alpes-Côte d'Azur ou de Corse par le sport, et ceux de Normandie par la lutte contre les discriminations. La paix dans le monde est également plus citée par les jeunes non bénévoles d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ceux des Hauts-de-Seine sont plus nombreux à déclarer qu'aucun domaine ne serait susceptible de susciter leur engagement. La résidence dans une zone rurale, autre critère géographique, est synonyme d'une plus grande appétence pour un engagement dans la santé, la recherche médicale, l'aide aux malades ou en faveur de la paix dans le monde.

Les disparités genrées sont en revanche très similaires entre les centres d'intérêt des jeunes bénévoles et des jeunes non bénévoles. À l'image de leurs homologues bénévoles, les femmes non bénévoles sont plus attirées qu'en moyenne par le domaine social, la solidarité ; par la santé, la recherche médicale, l'aide aux malades et par la lutte contre les discriminations, tandis que les hommes non bénévoles sont plus favorables à un engagement sportif. Les jeunes hommes non bénévoles sont aussi plus nombreux à n'être tentés par aucun domaine d'engagement bénévole.

Les jeunes non bénévoles en recherche d'emploi sont, comme ceux bénévoles, sensibles à des thématiques en lien avec leur quotidien. Ils se déclarent plus intéressés par un engagement dans les domaines de l'insertion, de l'emploi ou de la formation et du social, de la solidarité. Les couples avec enfants s'intéressent eux aussi à un engagement en faveur d'un domaine de leur quotidien : la jeunesse et l'éducation. Les jeunes vivant chez leurs parents et n'étant pas bénévoles sont davantage sensibles, comme les jeunes bénévoles dans la même position, à un engagement dans le sport.

Pour les étudiants sans emploi non bénévoles, la thématique de la lutte contre les discriminations est un moteur potentiel d'engagement, de même que le sport. Les jeunes dont le niveau de diplôme est égal ou supérieur au baccalauréat sont plus favorables à un bénévolat humanitaire ou en faveur de l'environnement ; ceux dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat sont plus fréquemment attirés par un engagement sportif. Ces jeunes faiblement diplômés, de même que les jeunes inactifs, en maladie de longue durée, en invalidité ou ne recherchant pas d'activité, indiquent plus souvent n'être intéressés par aucun domaine d'engagement.

TABLEAU 14. RÉCAPITULATIF DES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES JEUNES BÉNÉVOLES ET NON BÉNÉVOLES

Motif d'engagement	Déjà bénévole	Non bénévole
La culture ou les loisirs (13 % bénévoles, 10 % non-bénévoles)	Chômeur (16 %) Habitant du Grand Est (15 %),	Habitant d'Île-de-France (13 %)
L'action humanitaire et l'aide au développement (15 % bénévoles, 12 % non-bénévoles)	Habitant d'Île-de-France (20 %) et d'Occitanie (19 %)	Détenteur d'un diplôme de niveau bac ou supérieur (15 %) Habitant d'Occitanie (16 %)
L'insertion, l'emploi ou la formation (9 % bénévoles, 7 % non-bénévoles)		Chômeur (14 %)
L'environnement (22 % bénévoles, 22 % non-bénévoles)	Habitant des Pays de la Loire (25 %)	Détenteur d'un diplôme de niveau bac ou supérieur (25 %) Couple sans enfants (25 %)
Le domaine social, la solidarité (14 % bénévoles, 14 % non-bénévoles)	Femme (18 %) Chômeur (21 %) Habitant du Grand Est (17 %)	Femmes (18 %) Chômeur (19 %), Monoparent (25 %)
Le sport (23 % bénévoles, 16 % non-bénévoles)	Homme (32 %) Vit chez ses parents (27 %) Célibataire (27 %) Habitant des Pays de la Loire (28 %), de Bretagne (29 %), de Nouvelle-Aquitaine (29 %), d'Auvergne-Rhône-Alpes (26) %	Homme (26 %) Détenteur d'un diplôme de niveau inférieur au bac (19 %) Étudiant sans emploi (21 %) Vit chez ses parents (20 %) Habitant de Provence-Alpes-Côte d'Azur ou de Corse (19 %)
La jeunesse et l'éducation (20 % bénévoles, 17 % non-bénévoles)	Habitant des Pays de la Loire (25 %)	En couple avec enfants (22 %) Habitant de Nouvelle-Aquitaine (41 %)
La santé, la recherche médicale, l'aide aux malades (18 % bénévoles, 17 % non-bénévoles)	Femme (23 %)	Femme (22 %) Habitant de zone rurale (21 %)
La lutte contre les discriminations (21 % bénévoles, 18 % non-bénévoles)	Femme (26 %) Habitant des Hauts-de-France (25 %), des Pays de la Loire (26 %)	Femme (22 %) 18-24 ans (22 %) Étudiants sans emploi (23 %) Habitant de Normandie (26 %)
La paix dans le monde (14 % bénévoles, 13 % non-bénévoles)	Répartition homogène des réponses au sein des bénévoles	Habitant de Nouvelle-Aquitaine (17 %), d'Auvergne-Rhône-Alpes (16 %)
Un autre domaine (5 % bénévoles, 9 % non-bénévoles)	Répartition homogène des réponses au sein des bénévoles	Habitant de zone rurale (14 %)
Aucun domaine (3 % bénévoles, 15 % non-bénévoles)	Répartition homogène des réponses au sein des bénévoles	Homme (21 %), Détenteur d'un diplôme de niveau inférieur au bac (23 %) Autre inactif (26 %) Habitant des Hauts-de-France (22 %)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Note : Les domaines du patrimoine et de l'intervention d'urgence en cas de crise sont cités de manière uniforme par les jeunes, qu'ils soient bénévoles ou non bénévoles.

Parmi l'ensemble des jeunes

Le faible nombre de répondants pour certaines catégories ne permet pas d'établir une distinction dans le profil des bénévoles et des non-bénévoles.

Bénévoles comme non-bénévoles confondus, les jeunes dont les attentes envers les pouvoirs publics concernent le paiement d'activités sportives, de loisirs ou culturelles considèrent davantage que la culture, les loisirs (18 %) ou le sport (28 %) sont des causes pouvant motiver leur engagement. Devenir bénévole en faveur de ces causes pourrait être un moyen pour ces jeunes d'accéder à ce type d'activités. Ces jeunes en attente d'aide pour leurs loisirs sont également plus motivés par un engagement dans la jeunesse et l'éducation (23 %).

Le vécu de difficultés est en lien avec une plus grande volonté d'engagement dans des domaines sociaux :

- les jeunes ayant perdu leur logement au cours des douze derniers mois souhaitent davantage s'engager dans l'intervention d'urgence en cas de crise (14 %) et l'insertion (13 %) ;
- les jeunes se sentant seuls tous les jours ou presque, dans le social, la solidarité (18 %) et la lutte contre les discriminations (23 %) ;
- les jeunes ayant perdu leur mère, dans l'action humanitaire (17 %), en miroir de ceux qui ont perdu leur père et s'engagent déjà davantage qu'en moyenne dans ce domaine, et dans le social, la solidarité (21 %) ;
- les jeunes dont le père est invalide ou en maladie de longue durée, dans le social (18 %) ;
- les jeunes dont le père est au chômage, dans la santé (21 %) et l'insertion, l'emploi, la formation (12 %) ;
- les jeunes ayant vécu six formes de discrimination ou plus, dans la culture ou les loisirs (14 %), l'intervention d'urgence (17 %) ;
- les jeunes discriminés en raison de leur orientation sexuelle, dans l'intervention d'urgence en cas de crise (15 %) ;
- les jeunes discriminés en raison de leur religion, dans la paix dans le monde (19 %).

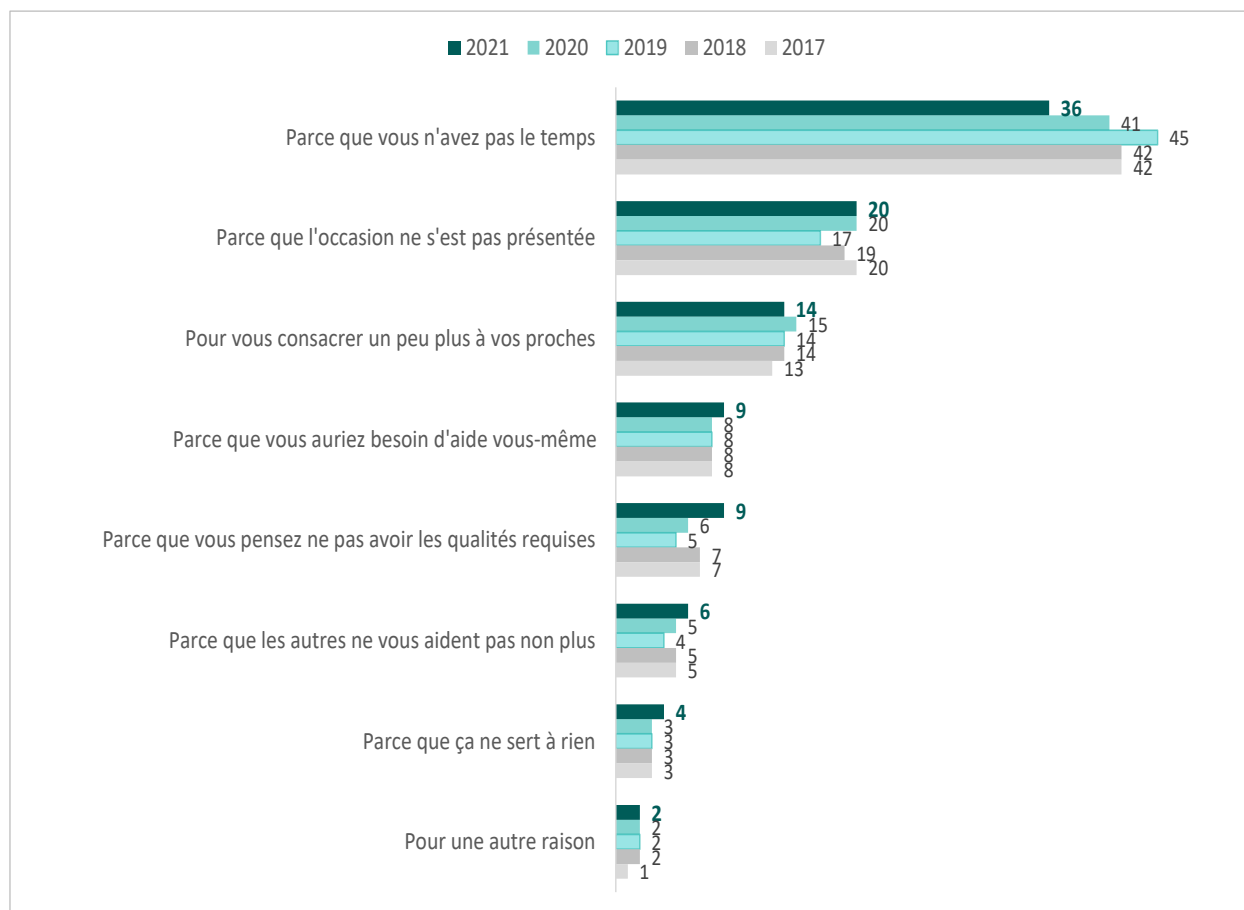
Les jeunes dont la mère est invalide ou en maladie de longue durée (26 %) et ceux à leur compte (26 %) sont davantage motivés par un engagement dans l'environnement, tout comme, à l'image de ceux s'engageant déjà dans ce domaine, ceux souhaitant rester en permanence en télétravail ou en études à distance une fois la crise sanitaire passée (27 %).

La lutte contre les discriminations est plus souvent citée par les salariés en contrat déterminé (24 %), les jeunes dont la mère est sans activité et ne recherche pas d'emploi (24 %), ceux ayant connu des discriminations liées au sexe (27 %), à l'orientation sexuelle (24 %), ceux ayant vécu une discrimination lors d'une recherche d'emploi (23 %), à l'école ou à l'université (25 %), dans les relations de voisinage (23 %), dans un lieu de loisirs ou culturel (24 %) ou dans les relations avec les administrations (23 %) ou encore les jeunes contraints de travailler ou d'étudier à distance.

Les jeunes qui n'ont jamais vécu dans un autre pays européen (14 %), qui ne souhaitent pas d'aide des pouvoirs publics (27 %), qui n'ont connu aucune forme de discrimination (15 %), qui ne se sentent jamais seuls (28 %) et qui n'ont pas souffert d'un manque de contact amical depuis le début de la pandémie (16 %) indiquent, plus que les autres, n'être attirés par aucune cause.

Le manque de temps est de moins en moins un frein à l'engagement

GRAPHIQUE 137. SI VOUS NE DONNEZ PAS (PLUS) DE VOTRE TEMPS BENEVOLEMENT OU SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS DEVENIR BENEVOLE AU SEIN D'UNE ASSOCIATION OU D'UNE AUTRE ORGANISATION, C'EST AVANT TOUT... (EN %)

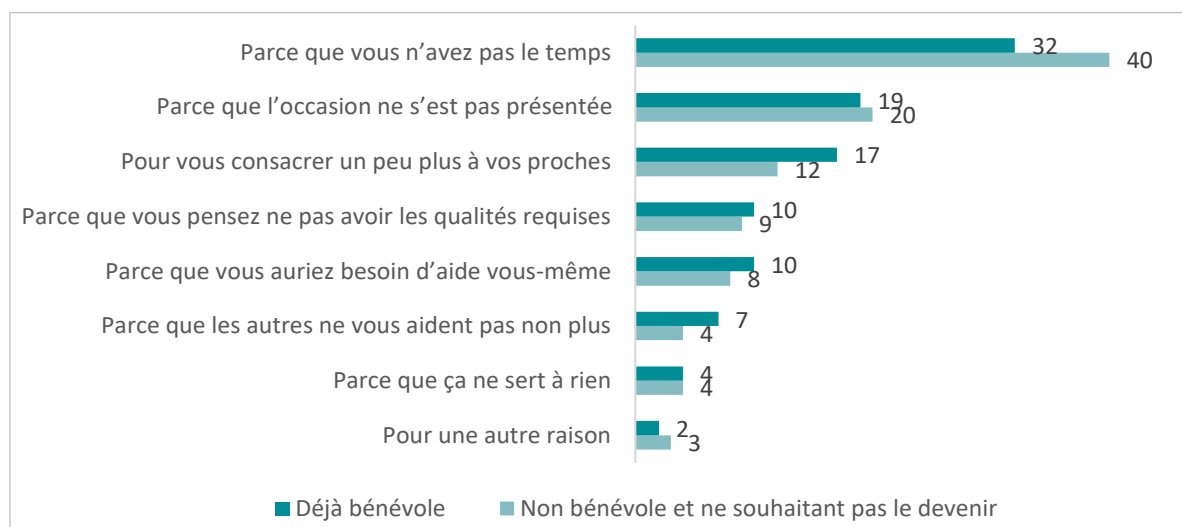


Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètres DJEPVA sur la jeunesse, 2020, 2019, 2018 et 2017.

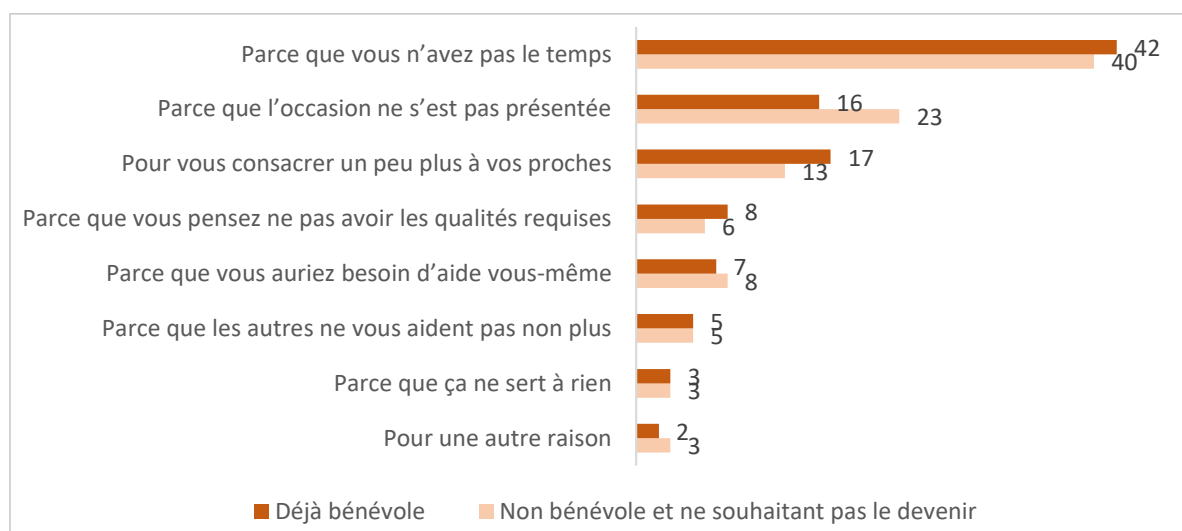
Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

La hiérarchie des raisons empêchant d'être bénévole ou d'être davantage bénévole reste stable d'une année sur l'autre : le manque de temps comme premier frein à l'engagement, suivi du manque d'occasions puis de l'envie de se consacrer à ses proches.

Des changements sont toutefois à l'œuvre sur la période récente. La question du temps disponible a été réinterrogée à la lumière des confinements, des restrictions sanitaires (couvre-feu, restriction des déplacements) et à la contraction plus générale des activités de sociabilité et de loisirs. Déjà en recul entre 2019 et 2020 (-4 points), le manque de temps n'est plus évoqué que par 36 % des répondants contre 41 % un an plus tôt. La sensation de ne pas avoir les qualités requises progresse légèrement (+3 points) sur la période.

GRAPHIQUE 138. FREINS À L'ENGAGEMENT SELON LA RELATION AU BÉNÉVOLAT EN 2021 (EN %)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

GRAPHIQUE 139. FREINS À L'ENGAGEMENT SELON LA RELATION AU BÉNÉVOLAT EN 2020 (EN %)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2020. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Ces évolutions sont d'autant plus perceptibles selon la nature de l'engagement bénévole des jeunes. Le critère du manque de temps recule de 10 points entre 2020 et 2021 parmi les jeunes bénévoles ne souhaitant pas s'engager davantage. En 2021, ces derniers évoquent davantage le manque d'occasions (+3 points) et, de manière plus alarmante, le besoin d'aide pour eux-mêmes (+3 points). Du côté des jeunes n'étant ni bénévoles ni prêt à le devenir, le manque de temps est tout autant cité en 2021 qu'en 2020 par 40 % d'entre eux, mais la mention du manque d'occasions recule (-3 points) au profit de celle du manque de compétences requises (+3 points).

Sur le plan sociodémographique, le manque de temps reste globalement davantage invoqué par les femmes (40 %), les couples sans enfants (41 %), les habitants de Bourgogne-Franche-Comté et d'outre-mer ; des éléments déjà observables les années précédentes. Entre 2020 et 2021, la citation du manque

de temps a tout particulièrement reculé pour les détenteurs d'un diplôme égal au supérieur au bac (-8 points) et les couples avec enfants (-7 points).

Toutefois, le manque de temps reste fortement mis en avant par les détenteurs d'un niveau de diplôme égal ou supérieur au bac quand ils sont déjà bénévoles. Parmi les jeunes bénévoles, les femmes, les étudiants sans emploi, les célibataires et couples sans enfants sont plus nombreux à y voir un frein à leur engagement. Les non-bénévoles citent cependant bien plus le manque de temps comme un frein à leur engagement (40 %) que les bénévoles (32 %). Parmi les non-bénévoles ne souhaitant pas s'engager, les couples sans enfants avancent également cette raison, mais aussi les personnes en emploi.

Le manque d'occasions est un peu plus cité par les Bretons, toutes catégories d'engagement bénévole confondues. Les bénévoles comme les jeunes ne souhaitant pas être bénévoles citent autant ce frein à l'engagement (19 % des bénévoles, 20 % des jeunes ne souhaitant pas l'être). Ce critère est cité de manière homogène par les jeunes déjà bénévoles, quels que soient leur sexe, âge, niveau de diplôme, profession ou situation familiale. Parmi les jeunes ne souhaitant pas devenir bénévoles, les femmes et les diplômés de niveau bac ou supérieur avancent davantage ce type de frein.

L'envie de se consacrer à ses proches est davantage citée par les jeunes déjà bénévoles (17 %) que par ceux ne souhaitant pas le devenir (12 %). Parmi les jeunes bénévoles, les chômeurs (21 %) et les habitants de zone rurale (21 %) le mettent plus en avant qu'en moyenne.

Le besoin d'aide pour soi-même est cité à des niveaux comparables par les jeunes bénévoles (10 %) et par ceux ne souhaitant pas être bénévoles (8 %). Le fait d'être parent dans une famille monoparentale est synonyme d'une plus grande citation de cet item (18 %) et notamment parmi les jeunes ne souhaitant pas être bénévoles (20 %). Au sein de ces jeunes ne souhaitant pas être bénévoles, les détenteurs d'un niveau de diplôme inférieur au bac (11 %) et les jeunes au chômage (15 %) sont aussi plus enclins à évoquer cette raison. Le nombre de jeunes bénévoles citant également ce frein est trop faible pour en dégager des éléments significatifs sur le plan sociodémographique.

Le manque de qualités requises pour être bénévole est également cité à des niveaux comparables par les jeunes bénévoles (10 %) comme par ceux n'étant pas prêts à être bénévoles (9 %). Seule différence notable sur le plan sociodémographique, les chômeurs ne souhaitant pas être bénévoles citent davantage cet item qu'en moyenne.

TABEAU 15. RÉCAPITULATIF DES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES JEUNES BÉNÉVOLES ET NON BÉNÉVOLES SELON LE FREIN À L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Freins à l'engagement	Déjà bénévoles	Non bénévoles
Parce que vous n'avez pas le temps (32 % bénévoles, 40 % non-bénévoles)	Femme (37 %) Détenteur d'un niveau de diplôme égal ou supérieur au bac (35 %) Étudiant sans emploi (37 %) Célibataire (39 %) En couple sans enfants (37 %) Habitant de Bourgogne-Franche-Comté (47 %), de Bretagne (39 %), d'outre-mer (46 %)	En emploi (47 %) En couple sans enfants (45 %) Habitant de Provence Alpes Côte d'Azur et de Corse (45 %), d'outre-mer (44 %)
Parce que l'occasion ne s'est pas présentée (19 % bénévoles, 20 % des non-bénévoles)		Femme (23 %) Détenteur d'un niveau de diplôme égal ou supérieur au baccalauréat (23 %)
Pour vous consacrer un peu plus à vos proches (17 % bénévoles, 12 % non-bénévoles)	Chômeur (21 %) Vit en zone rurale (21 %)	
Parce que vous auriez besoin d'aide vous-même (10 % bénévoles, 8 % non-bénévoles)		Détenteur d'un niveau de diplôme inférieur au bac (11 %) Au chômage (15 %) Monoparent (20 %)
Parce que vous pensez ne pas avoir les qualités requises (10 % bénévoles, 9 % non-bénévoles)		Au chômage (12 %)

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Note : Les modalités de réponse « parce que ça ne sert à rien », « parce que les autres ne vous aident pas non plus », « pour une autre raison » sont citées de manière homogène.

Le cumul des réponses des bénévoles comme des non-bénévoles permet de préciser le profil des jeunes ne souhaitant pas s'engager ou ne pas s'engager plus par type de freins.

Les jeunes dont le quotidien professionnel ou étudiant a été peu marqué par la Covid-19 et ceux peu exposés à des discriminations sont ceux qui avancent le plus souvent un manque de temps pour s'engager bénévolement ou s'engager plus : les étudiants qui travaillent (42 %), les jeunes en CDI (42 %), les jeunes n'ayant rencontré aucune forme de discrimination (42 %), ceux ayant continué à se rendre sur leur lieu de travail ou d'études (43 %), ceux dont la Covid-19 n'a pas modifié le projet professionnel ou de formation (41 %) ou encore ceux se sentant rarement seuls (43 %). Les jeunes souhaitant des aides pour payer leur loyer, leurs factures, leurs courses alimentaires (41 %) ou être informés sur leurs droits (42 %), les jeunes ayant réduit leurs sorties par rapport à l'époque préCovid (43 %) sont également plus nombreux à mettre en avant ce frein à l'engagement.

Au contraire, les jeunes qui indiquent avoir cessé de travailler ou d'étudier (25 %) durant la pandémie indiquaient davantage que l'occasion ne s'était pas présentée. C'est également le cas des jeunes souhaitant s'engager dans une association, la vie de leur quartier (24 %).

Les jeunes en situation de vulnérabilité sont plus nombreux à mentionner le besoin d'être aidés eux-mêmes. C'est ainsi le cas de jeunes dont le père est au chômage (13 %), ayant souffert de discriminations liées au handicap ou à l'état de santé (17 %), ayant souffert de discriminations en lien avec l'orientation sexuelle (14 %) ou ceux, plus généralement, victimes de six formes de discrimination ou plus (14 %), ou ayant subi des discriminations lors des contrôles de police (14 %). Les jeunes qui se sentent seuls tous les jours ou presque (18 %) mettent également plus souvent en avant ce motif.

Les jeunes victimes de discriminations et de difficultés mentionnent également plus souvent le fait que les autres ne les aident pas non plus, comme ceux ayant perdu leur logement durant les douze derniers mois (15 %), ainsi que ceux discriminés en lien avec un handicap ou leur état de santé (12 %), leur orientation sexuelle (13 %), leur lieu de vie (11 %) ou un autre motif encore (13 %), ou au total six formes de discrimination ou plus (16 %).

Les jeunes dont la mère est décédée (16 %), les jeunes qui ont perdu leur logement au cours des douze derniers mois (16 %), ceux discriminés en raison de leur orientation sexuelle (13 %) et ceux victimes de six formes de discrimination ou plus (13 %) mentionnent plus souvent ne pas avoir les qualités requises.

Les jeunes ne souhaitant pas d'aide des pouvoirs publics (8 %) et ceux discriminés en raison de leur orientation sexuelle (8 %) indiquent plus souvent qu'un engagement bénévole ne sert à rien.

Enfin, ceux qui souhaiteraient de l'aide des pouvoirs publics pour payer des soins médicaux (19 %) indiquent davantage ne pas s'engager ou ne pas s'engager plus pour se consacrer à leurs proches (19 %).

Annexes

Bibliographie

AFP et BRACONNIER Céline « Régionales : "Très peu de jeunes" aux urnes et des votants "désenchantés", selon une politologue », *L'Express*, 21 juin 2021, [en ligne](#).

ALDEGHI Isa, GUISSSE Nelly, MAES Colette, MILLOT Charlotte, *Les événements de vie comme opportunités pour encourager des pratiques écoresponsables*, ADEME, CRÉDOC, Paris, 2021.

ALESSANDRIN Arnaud, RAIBAUD Yves, « Les lieux de l'homophobie ordinaire », in CHARTRAIN Cécile (dir.), *Les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre : agir contre les LGBT-phobies*, INJEP, coll. « Cahiers de l'action », n° 40, 2013.

ALIAGA Christel, « Les femmes plus attentives à leur santé que les hommes », *INSEE Première*, n° 869, octobre 2002.

AMADIEU Jean-François, *La société du paraître. Les beaux, les jeunes... et les autres*, Odile Jacob, Paris, 2016.

AMSELLEM-MAINGUY Yaëlle, LARDEUX Laurent, « Des jeunes et des inégalités », in LARDEUX Laurent, TIBERJ, Vincent (dir.), *Génération désenchantée ?*, INJEP, La Documentation française, Paris, 2021.

BAILLET Julie, BRICE MANSENCAL Lucie, DATSENKO Radmila, HOIBIAN Sandra, MAES Colette, avec la collaboration de GUISSSE Nelly, JAUNEAU-COTTET Pauline (CRÉDOC), *Baromètre DJEPVA pour la jeunesse 2019*, INJEP, coll. « Notes & rapports/rapport d'étude », 2018.

BELON Jean-Paul, « L'anxiété et les troubles anxieux », *Actualités pharmaceutiques*, n° 590, vol. 58, novembre 2019.

BENDIT René, HEIN Kerstin, BIGGART Andy, « Autonomie retardée et négociée : l'émancipation résidentielle des jeunes Européens », *Politiques sociales et familiales*, n° 97, 2009.

BERHUET Solen, BRICE MANSENCAL Lucie, ETIENNE Lucie, GUISSSE Nelly, HOIBIAN Sandra, *10 ans d'observation de l'isolement relationnel : un phénomène en forte progression - Les solitudes en France - édition 2020*, étude CRÉDOC pour la Fondation de France, décembre 2020.

BLANPAIN Nathalie, PAN KE SHON Jean-Louis « À chaque étape de la vie, ses relations », *Données sociales*, janvier 1999.

BONNET Carole, « Un inévitable conflit des générations ? », *Informations sociales*, n° 183, 2014, p. 136-144.

BONVALET Catherine, CAYOUE-REMBLIERE Joanie, GIRARD Violaine, GUERAUT Ellie, LAMBERT Anne, LANGLOIS Laetitia, LE ROUX Guillaume, « Logement, travail, voisinage et conditions de vie : ce que le confinement a changé pour les Français », enquête longitudinale Coronavirus et CONfinement (COCONEL), *Note de synthèse* n° 9, vague 11, INED, mai 2020.

BOURDIEU Pierre, *La jeunesse n'est qu'un mot*, entretien avec Anne-Marie Métaillié, Minuit, Paris, 1984.

BRICE MANSENCAL Lucie, DATSENKO Radmila, GUISSSE Nelly, HOIBIAN Sandra, LAUTIE Sophie (CRÉDOC), en collaboration avec l'INJEP, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018*, INJEP, coll. « Notes & rapports/Rapport d'étude », 2018.

BRICE MANSENCAL, Lucie, COULANGE Manon, MAES Colette, MÜLLER Jörg (CRÉDOC), *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2020*, avec la collaboration de BAILLET Julie, GUISSSE Nelly, HOIBIAN Sandra, JAUNEAU-COTTET Pauline, MILLOT Charlotte, INJEP, coll. « Notes & rapports/rapport d'étude », 2020.

BRUTEL Chantal, « Jeunes et territoires. L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité », *INSEE Première*, n°1275, 2010 [\[en ligne\]](#).

CAMPUS FRANCE, *Chiffres clés de la mobilité étudiante dans le monde*, mars 2021, [\[en ligne\]](#).

CAROF Solenn, *Grossophie – Sociologie d'une discrimination invisible*, Maison des sciences de l'homme, Paris, 2021.

CHEVAL Perrine, « Péril jeune : une construction permanente. Le regard de Jean-Jacques Yvorel », *Les Cahiers dynamiques*, n° 2, vol. 60, 2014, p. 123-130.

CICCHELLI Vincenzo, « Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans », de Olivier Galland et Bernard Roudet, 2001, Paris, L'Harmattan, coll. "Débats jeunesse" », *Éducation et sociétés*, n° 12, 2003, p. 179-181.

COMMISSION EUROPEENNE, EYE – European Youth EP Eurobarometer survey, 2016.

CRÉDOC pour CEPREMAP, enquête Conditions de vie et aspirations, édition flash, avril 2020.

CRÉDOC pour Action Logement, enquête Conditions de vie et aspirations, avril 2020.

CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, 1979-[...].

CRÉDOC, ONPES « Les budgets de référence : une méthode d'évaluation des besoins pour une participation effective à la vie sociale », juillet 2014.

CROUTTE Patricia, MÜLLER Jörg, *Baromètre national des pratiques sportives 2018*, baromètre réalisé par le CRÉDOC, sous la direction de HOIBIAN Sandra pour l'INJEP et le ministère des sports, INJEP, coll. « Notes & rapports/Rapport d'étude », 2018, [\[en ligne\]](#).

DARES, *Les jeunes face à la crise sanitaire*, 16 septembre 2021, [\[en ligne\]](#).

DARES, « Les temps de déplacement entre domicile et travail. Des disparités selon l'organisation des horaires de travail », *DARES Analyses*, n° 081, novembre 2015, [\[en ligne\]](#).

DORE Isabelle, CARON Jean, « Santé mentale : concepts, mesures et déterminants », *Santé mentale et populations*, n° 1, vol. 42, printemps 2017, p. 125-145, [\[en ligne\]](#).

DUBAR Claude, « Réflexions sociologiques sur la notion d'insertion », in GLASMAN Dominique et CHARLOT Bernard, *L'insertion, les jeunes, l'emploi*, PUF, 1998, p. 31.

DUPONT Marion, « "Boomers", ou les "nouveaux" vieux schnocks », *Le Monde*, 9 juin 2021 ; GINTER D'AGRAIN Ségolène, « Covid-19 : 56 % des Français craignent un conflit des générations », *Le Figaro*,

18 février 2021 ; VAN DE WELDE Cécile et MILLER Marianne, « Chez certains jeunes, la pandémie de Covid-19 radicalise un sentiment d'impuissance et de colère », *Le Monde*, 2 juin 2021.

EL KAROUI Hakim, *L'Islam, une religion française*, Paris, Gallimard, 2018.

FALARDEAU Guy, « La sociologie des générations depuis les années soixante : synthèse, bilan et perspective », *Politique*, n° 17, 1990, p. 59-89, [\[en ligne\]](#).

FASSIN Didier, « L'invention française de la discrimination », *Revue française de science politique*, n° 4, vol. 52, 2002, p. 403-423.

FRIGGIT Jacques. « Le prix de l'immobilier d'habitation sur le long terme », mars 2021, ministère de la transition écologique, [\[en ligne\]](#).

GALLAND Olivier, GARRIGUES Pascal « La vie quotidienne des jeunes du lycée au mariage. Naissance, apogée et déclin de sociabilité amicale », *Économie et statistique*, n° 223, 1989.

GALLAND Olivier, « Jeunes : les stigmatisations de l'apparence », *Économie et statistique*, n° 393-394, 2006, p. 151-183.

GALLAND Olivier « Les jeunes et la société : des visions contrastées de l'avenir », in STELLINGER Anna, WINTREBERT Raphaël (dir.), *Les jeunesses face à leur avenir*, Fondation pour l'innovation politique, 2008, [\[en ligne\]](#).

GAVIRIA Sandra, « La génération boomerang : devenir adulte autrement », *SociologieS*, 2016, [\[en ligne\]](#).

GLASMAN Dominique et CHARLOT Bernard, *L'insertion, les jeunes, l'emploi*, PUF, 1998.

GONZALEZ Lucie, NAUZE-FICHET Emmanuelle, « Le non-recours aux prestations sociales. Mise en perspective et données disponibles », *Dossiers de la DREES*, n° 57, juin 2020.

GOSSERIES Axel « La singularité de l'âge : réflexions sur la jurisprudence communautaire », in *Mouvements*, n° 59, 2009, p. 42-54.

HOIBIAN Sandra, BERHUET Solen, CROUTTE Patricia, COULANGE Manon, BRICE MANSENCAL Lucie, « La crise sanitaire provoque un retour des rôles genrés traditionnels », *Consommation et modes de vie* (CRÉDOC), n° 316, mai 2021.

HOIBIAN Sandra, « Après le chacun chez soi, le chacun pour soi ? », *Consommation et modes de vie* (CRÉDOC), n° 317, mai 2021.

HOIBIAN Sandra, BRICE MANSENCAL Lucie, MILLOT Charlotte, « 2021 - Un monde sans après », *Note de conjoncture sociétale*, CRÉDOC, avril 2021.

HUFFPOST et AFP, « Détresse étudiants : plus de 5 000 "chèques psy" demandés », annonce Vidal, 22 février 2021.

INED, enquête COCONEL, juin 2020.

INED, enquête VIRAGE 2015.

INSEE, enquête nationale sur le logement de l'INSEE, 2013.

INSEE, enquêtes Emploi.

INSERM, « Genre et santé », [\[en ligne\]](#).

IPSOS SOPRA STERIA, « Municipales 2020 », [\[en ligne\]](#).

IRIBARNEGARAY Léa, « Avec la pandémie, on entre dans l'ère des Tanguy intermittents : le retour au nid des étudiants », *Le Monde*, 11 mai 2021.

KASMI Hakim « Brexit : fin du programme Erasmus+ pour les étudiants français en Grande-Bretagne », *Le reportage de la rédaction*, France Culture, 26 janvier 2021.

KEYES Corey Lee, « Social Well-Being », *Social Psychology Quarterly*, n° 2, vol. 61, 1998, p. 121-140.

LABADIE Francine, « Le programme européen Jeunesse en action au défi de l'équité. Le cas des jeunes avec moins d'opportunités », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 32, INJEP, 2016.

LABBÉ Philippe, ABHERVE Michel, *L'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou l'intelligence pratique des missions locales*, PUF, Paris, 2005.

LARDEUX Laurent, TIBERJ Vincent, « Le plus bel âge pour la démocratie française » in LARDEUX Laurent, TIBERJ Vincent (dir.) *Génération désenchantées ?*, INJEP, La Documentation française, Paris, 2021.

LIMA Léa, *Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse*, Champ social, Nîmes, 2015.

MAUGER Gérard, « Jeunesse, insertion et condition juvénile », in GLASMAN Dominique et CHARLOT Bernard, *L'insertion, les jeunes, l'emploi*, PUF, 1998.

MAZET Philippe, « La non-demande de droits : prêtons l'oreille à l'inaudible », *La vie des idées*, 2010, [\[en ligne\]](#).

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, communiqué de presse du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Covid-19 : l'enseignement supérieur français mobilisé, communication du 13 avril 2021.

MONTAUT Alexis, « Santé et recours aux soins des femmes et des hommes », *Études et résultats* (DREES), n° 717, février 2010.

ODOXA, *Covid : le risque d'un conflit générationnel ?*, sondage réalisé pour le Cercle Vulnérabilités et Société, 16 février 2021, [\[en ligne\]](#).

PEUGNY Camille et VAN DE VELDE Cécile, « Repenser les inégalités entre générations », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 54, 2013, p. 641-662.

PORTELA Mickaël, RAYNAUD Émilie, « Devenir adulte : comment évoluent les ressources ? Montant et composition des ressources des 18-24 ans à partir de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) », *Dossiers de la DREES*, n° 48, janvier 2020.

POULIQUEN Erwan, « Depuis 2000, la part des 18-29 ans habitant chez leurs parents augmente à nouveau », *INSEE Première*, n° 1686, 2018.

PRIMON Jean-Luc, « La perception des discriminations au filtre des enquêtes statistiques », *Agora débats/jeunesses*, n° 57, 2011, p. 121-134.

RARRBO Kamel, *Les impacts du confinement et de la crise sanitaire sur la jeunesse*, Paris, septembre 2020, [\[en ligne\]](#).

RUSCIO Lola, « Les jeunes cherchent d'autres voies d'action que le vote », entretien avec Anne Muxel, *L'Humanité*, 25 juin 2021, [\[en ligne\]](#).

RUSCIO Lola, « Nous basculons dans une démocratie de l'abstention », entretien avec Céline Braconnier, *L'Humanité*, 21 juin 2021, [\[en ligne\]](#).

SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE, ODENORE, *Non-recours : une dette sociale qui nous oblige*, 2021, [\[en ligne\]](#).

Site Internet du gouvernement, Covid-19 : les aides de l'État pour soutenir les jeunes, 19 février 2021, [\[en ligne\]](#).

SORBONNE UNIVERSITÉ (GEMASS), « La crise Covid à l'épreuve du temps : solidarité ou conflit générationnel ? », conférence du 6 mai 2021.

TALLEU Clotilde, « L'action publique en faveur de la mobilité internationale des jeunes dans un cadre non formel », in LEROUX Céline, IHADDADENE Florence (coord.), *Regards sur la mobilité internationale des jeunes d'outre-mer*, INJEP, coll. « Cahiers de l'action », n° 49, 2017.

TIBERJ Vincent, « Ni pires, ni meilleurs... différents ! Comment la citoyenneté évolue parmi les jeunes », in LARDEUX Laurent, TIBERJ Vincent (dir.), *Génération désenchantées ?*, INJEP, La Documentation française, Paris, 2021.

VIAL Benjamin, *Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique. Revue de littérature*, INJEP, coll. « Notes & rapports/Revue de littérature », avril 2018.

VIAL Benjamin, *L'expérience du non-recours dans les parcours d'insertion des jeunes peu ou pas diplômés*, Sciences politiques, université Grenoble Alpes, 2020, [\[en ligne\]](#).

WARIN Philippe, « Le non-recours : définition et typologies », *Document de travail*, n° 1, ODENORE, version actualisée en décembre 2016, [\[en ligne\]](#).

WARIN Philippe, *L'accès aux droits sociaux*, Presses universitaires de Grenoble, 2010.

Régression logistique

Tableau 16 : Régression logistique – participation aux activités d'une association

		Paramètre estimé de la régression logistique	
		Estimation	Pr > khi-2
Sexe	Homme	0,7230	***
	Femme	Réf.	
Age	18-24 ans	Réf.	
	25-30 ans	-0,2426	***
Diplôme	Inférieur au bac	-0,5787	NS.
	Bac ou plus	Réf.	
Situation d'activité	Invalides, en maladie de longue durée, inactifs sans recherche d'activité	-0,8849	***
	Au chômage	-0,8829	***
	Étudiant ne travaillant pas	-0,0833	***
	En emploi (dont étudiants travaillant et volontaires)	Réf.	
Situation familiale	Famille monoparentale	0,6447	***
	En couple sans enfants	0,3418	***
	En couple avec enfants	1,0755	***
	Célibataire	Réf.	
Zone d'habitation	Zone rurale	-0,1219	NS.
	Zone urbaine	Réf.	
Région	Outre-Mer	-1	***
	Centre-Val de Loire	-0,2473	NS.
	Bourgogne-Franche-Comté	0,0411	NS.
	Normandie	-0,3798	**
	Hauts-de-France	-0,1921	NS.
	Grand Est	-0,1977	NS.
	Pays-de-la-Loire	-0,2419	NS.
	Bretagne	-0,0854	NS.
	Nouvelle-Aquitaine	-0,0874	NS.
	Occitanie	-0,1516	NS.
	Auvergne-Rhône-Alpes	0,0072	NS.
	Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse	0,2524	*
	Île de France	Réf.	
Lieu de résidence	Vit chez ses parents	0,5606	***
	Ne vit pas chez ses parents (valeur de référence)	Réf.	
Sentiment de discrimination	Victime de discrimination (sous au moins une forme)	0,6450	***
	Non victime de discrimination (valeur de référence)	Réf.	

Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2021.

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : -1,0858.

Note de lecture : Un coefficient de signe positif (resp. négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité de participer aux activités d'une association.

*** : Significatif au seuil de 1 % ; ** : Significatif au seuil de 5 % ; * : Significatif au seuil de 10 % ; réf. : Catégorie de référence, NS : Non significatif.

Questionnaire Baromètre DJEPVA sur la jeunesse (6^e vague)

Légende pour la lecture des modifications apportées au questionnaire

Aucun surlignage : questions conservées à l'identique

Surlignage vert : Hors DOM

Surlignage bleu : nouvelles questions ou modalités 2021

CARACTÉRISTIQUES DE LA PERSONNE INTERROGÉE

Bonjour et bienvenue ! Commençons par quelques questions pour mieux vous connaître.

À TOUS|

SEXE

Q1 Vous êtes...

- . Un homme 1
- . Une femme 2

À TOUS|

AGE

Q2 Quel est votre âge ? Si < 18 ou > 30 alors FIN

ans

CALLSON (un institut d'études indépendant) a été mandaté par la DJEPVA (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative) pour la réalisation d'une étude concernant les opinions et les modes de vie des jeunes de 18 à 30 ans.

L'étude permettra de mieux comprendre leurs conditions de vie dans un ensemble de domaines : loisirs, logement, regard sur l'avenir...

Votre participation à cette étude est strictement volontaire et peut s'arrêter librement à tout moment. L'étude sera conduite dans le respect du code de déontologie Market Research Society (MRS) des sociétés d'étude de marché. Vos réponses seront utilisées uniquement dans le cadre de l'étude.

Votre avis compte ! Exprimez-vous au travers de cette enquête !

À TOUS|

DIPLÔME

Q3 Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ?

- . Aucun diplôme 1
- . BEPC, Brevet des collèges 2
 - . CAP, BEP ou équivalent 3
 - . BAC général, technologique, professionnel ou équivalent 4
 - . Bac +2 (Deug, DUT, BTS, ...) 5
 - . Bac +3 (Licence, ...) 6
 - . Bac +4 (Maîtrise, Master 1, ...) 7
 - . Bac +5 et plus (DEA, DESS, Master 2, grandes écoles, doctorat, ...) 8

À TOUS]

ZEAT – REG22 – REG13 – UU – DEPT

Q4 Quel est votre code postal ?**Q5 Quel est le nom de votre commune de résidence ?**

Si vous avez plusieurs domiciles, il s'agit de votre domicile principal ou celui où vous résidez le plus souvent

Recode : ZEAT ; région ; département ; rural / 2 000 à moins de 200 000 hab. / 200 000 et plus

À TOUS]

EXERCEPRO

Q6 Exercez-vous ou avez-vous déjà exercé un emploi rémunéré ?

- . Oui 1
- . Non 2

À TOUS]

SITUACT

Q7 Poser l'item 1 que si Q6= 1 Quelle est votre situation actuelle ? Vous êtes...

(Si vous êtes en congés maladie de courte durée ou en congé maternité, déclarez votre situation principale)

(Une seule réponse possible)

- . En emploi 1
- . Étudiant ou élève, sans activité professionnelle 2
- . Étudiant ou élève qui travaille, y compris en alternance 3
- . Au chômage..... 4
- . Sans activité et vous ne recherchez pas d'emploi 5
- . Invalide ou malade de longue durée 6
- . Volontaire (service civique, service volontaire européen (SVE), volontariat humanitaire de solidarité internationale (VSI), ...) 7

SI SITUACT = 1,3]

SITUEMP1 – SITUEMP3

Q8 Si Q7= 1 ou 3 Et plus précisément, concernant votre situation actuelle, êtes-vous :

(Plusieurs choix possibles)

- . À votre compte 1
- . Salarié en contrat à durée indéterminée (CDI, hors contrat aidé) 2
- . Salarié en contrat à durée déterminée (CDD, hors contrat aidé) 3
- . Salarié en intérim 4
- . Salarié en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) 5
- . Salarié en contrat aidé (emploi d'avenir, contrat unique d'insertion (CUI), contrat starter) 6

SI EXERCEPRO = 1]

PCSDet - PCS8

Q9 Si Q6= 1 Quelle est votre profession actuelle ou, si vous ne travaillez plus, quelle était la dernière profession que vous avez exercée ?

Recode PCS en 6 positions (agri exploitant, profession indépendante, cadre sup., prof. Inter., employé, ouvrier)

À TOUS|

SITUMERE

Q10 Quelle est la situation actuelle de votre mère ? Elle est...

(Une seule réponse possible)

- . En emploi 1
- . Au chômage..... 2
- . Sans activité et ne recherche pas d'emploi..... 3
- . Invalide ou malade de longue durée 4
- . Vous ne savez pas 5

À TOUS|

SITUPERE

Q11 Quelle est la situation actuelle de votre père ? Il est...

(Une seule réponse possible)

- . En emploi 1
- . Au chômage..... 2
- . Sans activité et ne recherche pas d'emploi..... 3
- . Invalide ou malade de longue durée 4
- . Vous ne savez pas 5

LOGEMENT

Parlons tout d'abord de votre logement !

À TOUS|

NBPERS

Q12 Combien de personnes au total vivent habituellement dans votre logement, y compris vous-même ?

Si vous vivez dans plusieurs logements, merci de prendre en compte votre logement principal ou celui dans lequel vous résidez le plus souvent

--	--

TOUS|

SUPLOG

Q13 Quelle est la taille de votre logement (en m²) ?

--	--

À TOUS|

ENFANTS

Q14 Êtes-vous parent d'un ou plusieurs enfants ?

- . Oui, et au moins un de vos enfants vit avec vous (y compris en garde alternée) 1
- . Oui, mais aucun de vos enfants ne vit avec vous 2
- . Non 3

SI NBPERS > 1 – SI NBPERS = 1 ALORS METTRE VITPARENTS = 2

VITPARENTS

Q15 Si Q12> 1 Vivez-vous principalement chez vos parents ?

- . Oui 1
- . Non 2

À TOUS

STATLOG

Q16 Si Q15= 1 Vos parents occupent-ils le/leur logement en tant que...**Si Q15= 2 Occupez-vous votre logement en tant que...**

- . Propriétaire ou accédant à la propriété 1
- . Locataire ou sous-locataire d'un logement social (HLM) 2
- . Locataire ou sous-locataire d'un logement appartenant à un propriétaire privé ou un bailleur privé 3
- . Colocataire dans un logement social ou appartenant à un bailleur privé..... 4
- . Logé dans un foyer, une résidence universitaire, un hôtel meublé..... 5
- . Logé gratuitement 6

SI VITPARENTS = 1]

INDEPLOG

2018

Q17 Avez-vous déjà habité un logement indépendant de celui de vos parents ? Nous entendons par logement indépendant un logement que vos parents n'habitent pas.*(Une seule réponse)*

- Oui 1
- Non 2

SI VITPARENTS = 2 OU SI INDEPLOG = 1]

RETPARENT

2018

Q18 Depuis votre premier départ êtes-vous revenu vivre chez vos parents ?*(Une seule réponse)*

- Oui 1
- Non 2

SI RETPARENT = 1]

WHYRETPAR1—WHYRETPAR6

2018

Q19 À la suite de quel événement êtes-vous revenu vivre chez vos parents ?*(Aléatoire - Plusieurs réponses possibles sauf si item 7)*

- La fin d'une année scolaire ou d'un cycle d'études 1
- Une séparation amoureuse..... 2
- La perte d'un emploi..... 3
- Des difficultés financières..... 4
- La pandémie liée à la Covid-19..... 5**
- Un autre événement..... 6
- Aucun événement particulier 7

À TOUS|

COUPLE

Q20 Êtes-vous actuellement en couple ?**(Une seule réponse)**

- . Oui, avec une personne qui vit dans le logement 1
- . Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le logement 2
- . Non 3

ENGAGEMENT

Merci pour vos premières réponses ! Parlons à présent des activités associatives et des causes pour lesquelles vous seriez éventuellement prêt à vous engager.

BÉNÉVOLAT

À TOUS|

ASSO_ON

Q21 Faites-vous partie, ou participez-vous aux activités d'une association (sportive, culturelle, de loisirs, de jeunes, humanitaire, politique...) ?

- Oui 1
- Non 2

À TOUS|

FREQASSO

Q22 À quelle fréquence donnez-vous bénévolement de votre temps au sein d'une association ou d'une autre organisation : parti politique, syndicat, etc. ?*(Une seule réponse)*

- . Quelques heures chaque semaine tout au long de l'année..... 1
- . Quelques heures chaque mois tout au long de l'année..... 2
- . À une période précise de l'année ou à l'occasion d'un événement 3
- . Moins souvent 4
- . Jamais 5

SI FREQASSO IN (1, 2 OU 3)

DOMASSO1—DOMASSO13

Q23 Dans quel(s) domaine(s) donnez-vous bénévolement de votre temps au sein d'une association ou d'une autre organisation ?*(Plusieurs réponses possibles, rotation des items sauf « un autre domaine »)*

- . La culture ou les loisirs 1
- . L'action humanitaire et l'aide au développement 2
- . L'insertion, l'emploi, la formation 3
- . L'environnement 4
- . Le domaine social, la solidarité 5
- . Le patrimoine 6
- . Le sport 7
- . La jeunesse et l'éducation 8
- . La santé, la recherche médicale, l'aide aux malades 9
- . L'intervention d'urgence en cas de crise (catastrophe naturelle) 10
- . La lutte contre les discriminations (racisme, homophobie, antisémitisme, etc.)..... 11
- . La paix dans le monde 12
- . Un autre domaine 13

À TOUS]

WHYCAUS1 - WHYCAUS2

Q24 Si FREQASSO = 1,2,3 ou 4] Quelles sont les deux principales causes qui vous donneraient envie de vous engager davantage bénévolement ?

Si FREQASSO = 5] Quelles sont les deux principales causes qui vous donneraient envie de vous engager bénévolement ? => En 1^{er}, en 2^e ?

Rotation aléatoire sauf 2 derniers items – deuxième réponse différente de la première

- | | |
|--|----|
| . La culture ou les loisirs | 1 |
| . L'action humanitaire et l'aide au développement | 2 |
| . L'insertion, l'emploi, la formation | 3 |
| . L'environnement | 4 |
| . Le domaine social, la solidarité | 5 |
| . Le patrimoine..... | 6 |
| . Le sport | 7 |
| . La jeunesse et l'éducation | 8 |
| . La santé, la recherche médicale, l'aide aux malades | 9 |
| . L'intervention d'urgence en cas de crise (catastrophe naturelle) | 10 |
| . La lutte contre les discriminations (racisme, homophobie, antisémitisme, etc.) | 11 |
| . La paix dans le monde..... | 12 |
| . Une autre cause | 13 |
| . Aucune cause | 14 |

SI FREQASSO = 5]

BENEVOLE

Q25 Si Q22= 5 Seriez-vous prêt à devenir bénévole pour une cause ?

(Une seule réponse)

- | | |
|------------------------------|---|
| . Oui certainement | 1 |
| . Oui probablement | 2 |
| . Non probablement pas | 3 |
| . Non certainement pas | 4 |

À TOUS

FREINBENEVO

Q26 Si Q22= 1, 2, 3 ou 4] Si vous ne donnez pas plus de votre temps bénévolement au sein d'une association ou d'une autre organisation, c'est avant tout :

Si Q25= 1 ou 2] Si vous ne donnez pas de votre temps bénévolement au sein d'une association ou d'une autre organisation, c'est avant tout :

Si Q25= 3 ou 4] Si vous ne souhaitez pas devenir bénévole, c'est avant tout :

(rotation aléatoire sauf dernier item, une seule réponse)

- | | |
|--|---|
| . Parce que ça ne sert à rien..... | 1 |
| . Parce que vous n'avez pas le temps | 2 |
| . Pour vous consacrer un peu plus à vos proches..... | 3 |
| . Parce que vous auriez besoin d'aide vous-même | 4 |
| . Parce que les autres ne vous aident pas non plus | 5 |
| . Parce que vous pensez ne pas avoir les qualités requises | 6 |
| . Parce que l'occasion ne s'est pas présentée | 7 |
| . Pour une autre raison, veuillez préciser /_____/ | 8 |

MOBILITES INTERNATIONALES = > Hors DOM

VOYEURO

Q27 Dans votre vie, combien de temps avez-vous passé dans d'autres pays européens, en additionnant toutes vos expériences comme vos vacances, stages, études, expatriation, emplois et petits jobs ?

- . Je n'ai jamais été dans un autre pays européen 1
- . Moins d'un mois au total 2
- . De 1 à 3 mois au total 3
- . De 4 à 5 mois au total 4
- . 6 mois ou plus au total 5
- . Ne sait pas 6

À TOUS!

PROJET2

Q28 Dans les cinq prochaines années, avez-vous des projets de départ à l'étranger (pour plus de 15 jours consécutifs, hors vacances) ?

(1 réponse possible)

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

À TOUS!

FUTURETR

Q29 Au cours de l'année passée, avez-vous dû renoncer à un départ à l'étranger (pour plus de 15 jours consécutifs, hors vacances) ?

(1 réponse possible)

- . Oui 1
- . Non 2
- . Ne sait pas 3

SI FUTURETR = OUI

RAISFUTU

Q30 Pour quelles raisons ?

(Rotation aléatoire)

	En 1 ^{er}	En 2 ^e
. Manque de moyens financiers	1	1
. Problèmes de santé personnels	2	2
. Problèmes familiaux.....	3	3
. Pas trouvé d'emploi ou d'études.....	4	4
. Difficultés à trouver des informations, vous organiser	5	5
. Impossibilité de voyager liée à la crise sanitaire	6	6
. Arrêt des coopérations entre lieux d'étude (universités, écoles...) lié à la crise sanitaire	7	7
. Fermeture des frontières liée à la crise sanitaire	8	8
. Peur du coronavirus.....	9	9
. Impossibilité de créer du lien social à l'étranger à cause de la crise sanitaire	10	10

ACCES AUX DROITS SOCIAUX

Nous allons maintenant parler des aides et des prestations sociales.

À TOUS|

WHATDIFF1-g

Q31 Au cours des douze derniers mois, avez-vous été confronté aux difficultés suivantes ? :

Rotation aléatoire des items

	Oui	Non
. Perte d'argent	1	2
. Perte d'emploi ou job étudiant	1	2
. [Si INDEPLOG = Oui] Perte de logement	1	2
. Manque de relations sociales, isolement	1	2
. Manque de motivation	1	2
. Dépression	1	2
. [Si Couple = non ou oui avec une personne ne vivant pas dans le logement] Manque de vie amoureuse	1	2
. Manque de matériel adapté pour vous connecter à Internet	1	2

SI WHATDIFF1 A g = OUI|

DIFFCOVI

Q32 Selon vous, ces difficultés sont-elles en lien avec la crise sanitaire ?

- . Oui 1
- . Non 2

RECOURS/NON RECOURS

À TOUS|

NONRECS

Q33 Au cours des douze derniers mois, y a-t-il des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous pouviez prétendre et dont vous n'avez pas bénéficié ?

- . Oui 1
- . Non 2
- . Vous ne savez pas 3

À TOUS|

WHYNONREC

Q34 Si Q33= 1 La dernière fois que c'est arrivé, pour quelle raison principale n'avez-vous pas bénéficié des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous pouviez prétendre ?

Si Q33= 2 ou 3 Pour quelle raison principale pensez-vous que certaines personnes ne bénéficient pas des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels elles peuvent prétendre ?

(Une seule réponse – randomiser les réponses 1 à 8)

- | | |
|---|---|
| . Par crainte d'être perçu comme un assisté | 1 |
| . Par manque d'information sur les aides, les personnes à qui s'adresser | 2 |
| . Par découragement devant l'ampleur ou la complexité des démarches à suivre | 3 |
| . Par volonté de se débrouiller tout seul | 4 |
| . Pour ne pas subir de conséquences négatives (perte d'autres droits, obligation de payer des impôts, problèmes administratifs, obligation de rendre des comptes, etc.) | 5 |
| . Parce que les difficultés sont perçues comme passagères | 6 |
| . Parce que la demande d'aide n'a pas abouti | 7 |
| . Parce l'aide n'a pas été proposée | 8 |
| . Pour une autre raison, veuillez préciser / _____ / | 9 |

CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS

À TOUS|

NOTOGJ – NOTORSA – NOTOCMU – NOTOAAH –
 NOTOLOGB – NOTOACS – NOTOBOURSE –
 NOTOPRIM –
 NEW : NOTOCAUT – NOTOSOC – NOTOCSS

Q35 Avez-vous entendu parler des prestations et dispositifs suivants ?

Rotation aléatoire des items

- | | Oui | Non |
|--|-----|-----|
| . La garantie jeunes | 1 | 2 |
| . Le revenu de solidarité active (RSA) | 1 | 2 |
| . La couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) | 1 | 2 |
| . L'allocation pour les adultes handicapés (AAH) | 1 | 2 |
| . Les aides financières au logement (comme par exemple les allocations logement-APL, ou le fonds solidarité logement, ...) | 1 | 2 |
| . Les dispositifs de caution (comme par exemple Visale, Loca-Pass, Mobili-Jeune, ou caution locative étudiante-CLE) | 1 | 2 |
| . L'offre sociale de logement (comme par exemple les Foyers de jeunes travailleurs, ou les Résidences sociales, ...) | 1 | 2 |
| . L'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) ou « chèque-santé » | 1 | 2 |
| . La bourse sur critères sociaux | 1 | 2 |
| . La prime d'activité | 1 | 2 |
| . La complémentaire santé solidaire (item ajouté en 2020) | 1 | 2 |

À TOUS|

AIDALU – SOUPSY – PLATJEUN – AIDDEM –
AIDDIP-CREAEMP- RENFGAJ- AIDEMB- COVAUT**Q36 Avez-vous entendu parler des dispositifs mis en place spécifiquement pour les jeunes par rapport à la crise de la Covid ?***Rotation aléatoire des items*

	Oui	Non
. L'aide alimentaire dans les universités	1	2
. La mise en place de cellules de soutien psychologique	1	2
. La plateforme « Un jeune, une solution » (pour trouver une formation, un emploi, un service civique, des aides financières, etc.)	1	2
. Les aides financières pour les jeunes demandeurs d'emploi bénéficiant d'un accompagnement intensif par Pôle emploi ou par l'APEC	1	2
. Les aides financières pour les jeunes diplômés, anciens boursiers de l'enseignement supérieur	1	2
. La création de 20 000 emplois étudiants	1	2
. Le renforcement de la garantie jeunes	1	2
. L'aide à l'embauche des jeunes pour les entreprises	1	2
. Autres	1	2

ATTENTES/MESURES/PRESTATIONS POUR LES JEUNES

À TOUS|

AIDEPP1 – AIDEPP2

Q37 Quels seraient les deux principaux domaines dans lesquels vous souhaiteriez que les pouvoirs publics vous aident davantage ?*Rotation aléatoire des items 1 à 7- 2 réponses possibles sauf si dernier item*

. Pour payer votre loyer, vos factures d'énergie ou de communication, vos courses alimentaires	1
. Pour payer des soins médicaux.....	2
. Pour payer des activités sportives, de loisirs ou culturelles.....	3
. Accéder à un logement	4
. Trouver un emploi.....	5
. Définir votre orientation ou votre projet professionnel	6
. Être informé(e) sur vos droits	7
. Un autre domaine	8
. Vous n'avez pas besoin d'être davantage aidé par les pouvoirs publics.....	9

EXPÉRIENCE D'INÉGALITÉS, DE DISCRIMINATIONS
--

Changeons de sujet !

À TOUS! DISCRI4-	DÉFENSEUR DES DROITS	DISCRI1-DISCRI2-DISCRI3- DISCRI5-DISCRI6-DISCRI7-DISCRI8-
---------------------	----------------------	--

Q38 Au cours des 5 dernières années, pensez-vous avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations à cause ?

Rotation aléatoire des items 1 à 8

	Oui	Non
. De votre âge	1	2
. De votre sexe	1	2
. De vos origines ou de votre couleur de peau	1	2
. De votre religion	1	2
. De votre handicap ou état de santé	1	2
. De votre orientation sexuelle	1	2
. De votre apparence physique	1	2
. Du lieu où vous vivez, de la réputation de votre quartier	1	2
. Autre	1	2

SI DISCRI1-8 = AU MOINS UN OUI	DÉFENSEUR DES DROITS	LIDISC1-LIDISC2-LIDISC3-LIDISC4 LIDISC5-LIDISC6-LIDISC7-LIDISC8-
--------------------------------	----------------------	---

Q39 Et plus précisément, dans quelle(s) circonstance(s) cette discrimination s'est-elle produite ?

Rotation aléatoire des items 1 à 8

	Oui	Non
. Lors d'une recherche d'emploi	1	2
. Dans le déroulement d'une carrière professionnelle	1	2
. Lors de la recherche d'un logement	1	2
. Lors des contrôles de police	1	2
. À l'école ou à l'université ou lors d'une formation	1	2
. Dans les relations de voisinage	1	2
. Dans un lieu de loisirs ou un lieu culturel (restaurant, cinéma, boîte de nuit, club de sport, musées)	1	2
. Dans les relations avec les administrations ou les services publics	1	2
. Autre	1	2

MOBILITÉ QUOTIDIENNE

Évoquons à présent vos déplacements quotidiens.

À tous]	CDV avril 2020	SORTI
----------------	-----------------------	--------------

Q40 Quel impact a la période actuelle sur vos sorties et vos déplacements ?

- | | |
|---|---|
| . Aucun impact, car vous ne sortez que très peu ou pas du tout de chez vous | 1 |
| . Aucun impact, vous avez continué vos activités et vos sorties comme avant | 2 |
| . Vous avez réduit vos sorties du domicile par rapport à l'époque pré-Covid | 3 |
| . Vous sortez plus qu'avant la crise sanitaire | 4 |

À tous]		TELE
----------------	--	-------------

Q41 Depuis le début de la pandémie, en 2020, avez-vous :

Une seule réponse

- | | |
|---|---|
| Continué à vous rendre sur votre lieu de travail ou d'études | 1 |
| Travaillé ou étudié à distance, comme d'habitude | 2 |
| Été contraint de travailler ou d'étudier à distance (vous ne le faisiez pas auparavant) | 3 |
| Été contraint d'étudier ou de travailler davantage à distance | 4 |
| Cessé de travailler ou d'étudier | 5 |
| Autre..... | 6 |
| Non concerné..... | 7 |

Tous]	CDV janvier 2021, modifiée	ENVITRAV
--------------	-----------------------------------	-----------------

Q42 Vous-même, après la crise sanitaire, souhaiteriez-vous être en télétravail ou étudier à distance...

- | | |
|---|---|
| . Oui, tout le temps ----- | 1 |
| . Oui, mais pas tout le temps ----- | 2 |
| . Non ----- | 3 |
| . Mon activité/ mes études ne se prête pas au télétravail ----- | 4 |
| . Ne sait pas ----- | 5 |

PROJETS, EMPLOI

À tous]	CDV janvier 2021, adaptée	CONSMAN1 / CONSMAN2
----------------	----------------------------------	----------------------------

Q43 Dans cette liste, quels sont, pour vous, les deux principaux éléments que vous prendriez en compte si vous deviez choisir une voie professionnelle aujourd'hui ? En premier ? En deuxième ?

(Rotation aléatoire sauf dernier item – classez les deux réponses)

	1 ^{re} réponse	2 ^e réponse
. Les rémunérations	1	1
. Les possibilités de carrière	2	2
. L'avenir du secteur	3	3
. L'intérêt, le contenu du travail	4	4
. La possibilité de conjuguer vie de famille et vie professionnelle (horaires de travail, proximité géographique, etc.)	5	5
. Aucun de ces éléments	6	6
. Ne sait pas.....	7	7

À TOUS]	FORMPAND
----------------	-----------------

Q44 Diriez-vous que la crise sanitaire a changé votre projet professionnel ou de formation ?

. Oui	1
. Non	2
. Ne sait pas	3

À tous]	* CDV janvier 2021*	REALPRO1 -REALPRO2 - REALPRO9
REALPRO4 à REALPRO8		

Q45 D'ici cinq ans, pensez-vous réaliser un projet parmi les suivants :

Une seule réponse par ligne – Rotation aléatoire

	Oui	Non	Nsp
a. Changer de métier, ou d'entreprise	1	2	3
b. Vous mettre à votre compte en activité indépendante	1	2	3
c. Commencer de nouvelles études, une formation	1	2	3
d. Acheter un logement : résidence principale ou secondaire.....	1	2	3
e. Changer de lieu de vie : déménager dans une autre région, dans un autre pays	1	2	3
f. Vous installer en couple, ou avoir un enfant	1	2	3
g. Vous engager dans une association, la vie de votre quartier ou une cause qui compte pour vous	1	2	3
h. Réaliser un autre projet, précisez : / _____/	1	2	3
i. Vous installer dans un logement en tant que locataire	1	2	3

À tous]

CDV janvier 2021

PREVCTL

Q46 Quand vous pensez à l'avenir, qu'il s'agisse de vos projets ou de vos préoccupations, comment vous situez-vous ?*(Énumérez - Une seule réponse)*

- . Vous envisagez les choses seulement à court terme, au-delà c'est trop difficile de prévoir 1
- . Vous essayez de préparer des projets ou des changements à moyen terme, à 3 ou 5 ans 2
- . Vous essayez d'anticiper des projets ou des changements à plus long terme 3
- . Ne sait pas 4

ASPIRATIONS**Parlons à présent de vos aspirations**

À TOUS]

AVISB

Q47 Pensez-vous que votre avis compte au sein des espaces dans lesquels vous évoluez (entreprise, école, université, association, club de loisirs ou de sport...) ?

- . Oui, plutôt 1
- . Non, plutôt pas, et c'est surtout en raison de votre âge 2
- . Non, plutôt pas, et c'est surtout pour une raison indépendante de votre âge 3

À TOUS]

SATISVIE

Q48 De manière générale, votre vie actuelle correspond-elle à vos attentes ?

- Oui tout à fait 1
- Oui, plutôt 2
- Non, plutôt pas 3
- Non, pas du tout 4

À TOUS]

AVENIR

Q49 Comment voyez-vous votre avenir dans les trois ans qui viennent ?

- Vous êtes très confiant 1
- Vous êtes plutôt confiant 2
- Vous êtes plutôt inquiet 3
- Vous êtes très inquiet 4

À TOUS]

ESPRIT

Q50 Quel mot (ou phrase courte) décrit le mieux votre état d'esprit actuel ?**(Question ouverte, limitée à 25 caractères)**

/ _____ /

[À tous]

* CDV avril 2020 modifiée *

ECHCONF

Q51 À quel point la pandémie liée au coronavirus est-elle pénible à vivre pour vous ?

0 signifie pas du tout pénible à vivre, 10 signifie très pénible à vivre, les notes intermédiaires vous permettent de nuancer

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Pas pénible à vivre			du					très pénible			tout

CITOYENNETÉ**Nous allons aborder maintenant le thème de la participation à la vie publique**

À TOUS]

PÉTITION - GRÈVE - VOTE20-CONCERT
PARTPOL-TPSBENEV - AUTRPART**Q52 Au cours des douze derniers mois, avez-vous ?**

(Citez un à un - Une réponse par ligne)

	Oui	Non	Ne se prononce pas
. Signé une pétition ou défendu une cause sur internet, un blog, un réseau social	1	2	3
. Participé à une manifestation, une grève ou occupé des lieux	1	2	3
. Voté aux élections municipales en 2020	1	2	3
. Participé à une concertation publique	1	2	3
. Adhéré ou renouvelé votre adhésion à un parti politique	1	2	3
. Donné de votre temps bénévolement dans un groupe ou une association	1	2	3
. Participé à la vie publique sous une autre forme	1	2	3

SI AUTRPART = 1]
NEW

PARTELS2

Q53 Sous quelle autre forme vous êtes-vous engagé ?

/ _____/

[À tous]

* CDV janvier 2021 *

LIBERCO

Q54 Aujourd'hui, diriez-vous plutôt

- | | |
|---|---|
| . Il est plus important que l'État rétablisse et préserve les libertés individuelles | 1 |
| . Il est plus important que l'État protège la santé des citoyens, même si cela diminue les libertés de chacun | 2 |
| . Ne sait pas | 3 |

À tous	CDV janvier 2021	GEN_SACR
--------	------------------	----------

Q55 Avez-vous le sentiment que notre société...*(Une seule réponse)*

- | | |
|--|---|
| . Privilégie les plus âgés au détriment des jeunes | 1 |
| . Privilégie les jeunes au détriment des plus âgés | 2 |
| . Ni l'un ni l'autre | 3 |
| . Ne sait pas..... | 4 |

À TOUS	CDV JANVIER 2021	SEUL
--------	------------------	------

Q56 Vous arrive-t-il de vous sentir seul ?

- | | |
|---------------------------------|---|
| Tous les jours ou presque | 1 |
| Souvent | 2 |
| De temps en temps | 3 |
| Rarement | 4 |
| Jamais | 5 |

À tous	MISSYOU
--------	---------

Q57 Depuis le début de la pandémie et des mesures de distanciation, souffrez-vous personnellement d'un manque de contact avec...*(Une réponse par ligne)*

- | | Oui | Non | Ne sait pas |
|---|-----|-----|-------------|
| . Les membres de votre famille | 1 | 2 | 3 |
| . Vos amis et connaissances | 1 | 2 | 3 |
| . Votre voisinage | 1 | 2 | 3 |
| . Vos camarades d'études ou vos collègues | 1 | 2 | 3 |

RESSOURCES

MERCI ! LE QUESTIONNAIRE EST PRESQUE TERMINÉ. POUR POUVOIR ANALYSER LES RÉSULTATS DE CETTE ENQUÊTE, NOUS AVONS BESOIN D'AVOIR QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR VOS REVENUS ET VOS DÉPENSES. ILS RESTERONT BIEN SUR TOUT À FAIT CONFIDENTIELS ET ANONYMES. SACHEZ QUE VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE NE PAS Y RÉPONDRE.

POUR RÉPONDRE À LA QUESTION QUI VA SUIVRE SUR VOS REVENUS NETS MENSUELS, VEUILLEZ PRENDRE EN COMPTE, POUR TOUS LES MEMBRES DE VOTRE FOYER, TOUTES LES RENTRÉES D'ARGENT : SALAIRES, RETRAITES, ALLOCATIONS-CHÔMAGE, PRIMES, PRESTATIONS SOCIALES (ALLOCATIONS FAMILIALES, AIDE AU LOGEMENT, RSA...), PENSION D'INVALIDITÉ, REVENUS DU CAPITAL... IL S'AGIT DES REVENUS APRÈS COTISATIONS SOCIALES ET APRÈS IMPÔTS À LA SOURCE

À TOUS|

RFV TR

Q58 À combien s'élèvent par mois les revenus nets après impôts de l'ensemble des membres de votre foyer (les vôtres, ceux de vos parents si vous vivez avec eux...) ?

- | | |
|--------------------------------------|----|
| . Moins de 500 € par mois | 1 |
| . De 500 à 999 € par mois | 2 |
| . De 1000 à 1199 € par mois | 3 |
| . De 1200 à 1699 € par mois | 4 |
| . De 1 700 € à 2 199 € par mois..... | 5 |
| . De 2 200 € à 2 999 € par mois..... | 6 |
| . De 3 000 € à 3 999 € par mois..... | 7 |
| . De 4 000 € et plus par mois..... | 8 |
| . Ne sait pas | 9 |
| . Ne souhaite pas répondre | 10 |

À TOUS]

RESTRICT

Q59 Est-ce que vous ou votre foyer êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ?

- | | |
|----------------------------------|---|
| . Oui | 1 |
| . Non | 2 |
| . Ne souhaite pas répondre | 3 |

SI RESTRICT = 1]

RE_MEDI -RE_VOIT -RE_EQUI
 RE_ALIM -RE_VAC - RE_HABI - RE_LOG -
 RE_ENF -RE_TABAL - RE_WEB

Q60 Parmi les postes de dépenses suivants, quels sont tous ceux pour lesquels vous ou votre foyer, vous vous imposez régulièrement des restrictions ?

(Aléatoire - Une réponse par ligne)

	Oui	Non	Nsp
. Soins médicaux	1	2	3
. Transports (voiture, deux-roues, transports en commun)	1	2	3
. Achat d'équipement ménager	1	2	3
. Alimentation	1	2	3
. Vacances et loisirs	1	2	3
. Habillement	1	2	3
. Logement	1	2	3
. Dépenses pour les enfants	1	2	3
. Tabac, boisson	1	2	3
. Téléphone, internet, matériel électronique et informatique	1	2	3

Merci beaucoup pour votre participation à cette enquête.

BAROMÈTRE DJEPVA SUR LA JEUNESSE 2021

Ce rapport présente les résultats de la sixième vague du baromètre DJEPVA sur la jeunesse mise en place par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) à la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) en collaboration avec l'INJEP.

Il propose notamment une analyse des réponses en fonction des caractéristiques sociodémographiques des 4644 jeunes âgés de 18 à 30 ans enquêtés.

Plusieurs thèmes ont été abordés dans cette sixième vague :

- Les **aspirations** : l'état d'esprit actuel, la satisfaction vis-à-vis de la vie actuelle et les perspectives futures, le vécu de la pandémie, la confiance ou l'inquiétude face à l'avenir, le sentiment de solitude, l'impact de la crise sanitaire sur les aspirations de sociabilité.
- L'**accès aux droits sociaux** : le non-recours aux droits sociaux, les motifs de non-recours, la connaissance d'une sélection de dispositifs sociaux et les attentes d'aides des pouvoirs publics, la connaissance des dispositifs d'aide aux jeunes mises en place dans le contexte de la crise sanitaire.
- La **mobilité quotidienne** : l'impact de la crise sanitaire sur les déplacements quotidiens, le passage au télétravail ou aux études en distanciel, le souhait de continuer le distanciel après la crise de la Covid.
- Les **projets d'avenir et l'emploi** : les critères qui interviennent lors du choix du projet professionnel, l'impact de la crise sur les choix professionnels, le type de projet à l'horizon de cinq ans, la capacité de se projeter dans l'avenir.
- L'**engagement citoyen** : l'adhésion associative, l'engagement bénévole, les freins et leviers à l'engagement bénévole, mais aussi les différentes formes de participation à la vie publique au cours des douze mois précédant l'enquête, comme le vote aux dernières élections municipales, le sentiment d'appartenir à une génération sacrifiée, les attentes en termes de politique sanitaire (plus stricte ou moins contraignante pour les libertés individuelles).
- L'**expérience d'inégalités et de discriminations** : les discriminations personnellement subies au cours des cinq dernières années, les circonstances de discrimination.
- La **mobilité et l'expérience internationale** (questions posées uniquement aux jeunes métropolitains) : les départs à l'étranger dans d'autres pays européens (hors vacances) au cours des cinq dernières années, l'impact de la crise sanitaire sur les départs à l'étranger, le projet de partir au cours des cinq prochaines années.

CREDOC

 **injep**